

Merci de votre confiance

Votre Volkswagen est un véhicule doté des technologies les plus modernes et possède de nombreux équipements de confort dont vous souhaitez certainement profiter lors de la conduite au quotidien.

Avant la première utilisation, lisez les informations fournies dans cette notice d'utilisation. Tenez-en compte pour vous familiariser rapidement avec tous les aspects de votre véhicule. Cela vous permettra de reconnaître et d'éviter les dangers potentiels auxquels vous-même et d'autres personnes pouvez être exposés.

Si vous avez des questions concernant votre véhicule ou si vous estimez que le Livre de Bord est incomplet, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Il vous sera reconnaissant de toute suggestion ou critique et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et bonne route à bord de votre véhicule.

Volkswagen AG

DANGER

Respectez les consignes de sécurité importantes sur le sac gonflable frontal du passager avant ⇒ page 126, Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants.



Sommaire

À propos de cette notice	4	Éclairage et vision	
Vue d'ensemble du véhicule	6	– Éclairage	137
Vues extérieures		– Protection contre le soleil	149
– Vue de côté	6	– Essuie-glaces et lave-glace	152
– Vue de face	7	– Rétroviseurs	158
– Vue de derrière	9	Transport	
Habitacle		– Recommandations pour la conduite	162
– Vue d'ensemble de la porte du conducteur	10	– Coffre à bagages	169
– Vue d'ensemble du côté conducteur	11	– Galerie porte-bagages	175
– Vue d'ensemble de la console centrale	13	– Traction d'une remorque	178
– Vue d'ensemble du côté passager avant	16	Équipements pratiques	
– Vue d'ensemble des symboles dans le ciel de pavillon	16	– Rangements	194
Combiné d'instruments		– Porte-boissons	199
– Témoins d'alerte et de contrôle	17	– Cendrier et allume-cigare	201
– Cadres	21	– Prises de courant	204
– Système d'information Volkswagen	29	En cours de route	207
Systèmes d'infodivertissement		Démarrage, passage des rapports, stationnement	
– Réglages du menu et du système (SETUP)	35	– Démarrage et arrêt du moteur	207
– Moniteur Think Blue	41	– Passage des rapports	213
Avant de prendre la route	43	– Freiner, s'arrêter et se garer	224
Avant-propos		– Conduite respectueuse de l'environnement	237
– Recommandations pour la conduite	43	– Direction	240
– Caractéristiques techniques	47	Systèmes d'aide à la conduite	
Ouverture et fermeture		– Systèmes d'assistance au démarrage	243
– Jeu de clés du véhicule	53	– Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	248
– Verrouillage centralisé et système de fermeture	58	– Caméra de recul (Park View)	258
– Portes	69	– Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	267
– Capot de coffre	71	– Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist)	276
– Lève-glaces électriques	77	– Système de vision périphérique (Area View)	281
– Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	80	– Régulateur de vitesse (GRA)	287
Être assis correctement en toute sécurité		– Limiteur de vitesse	292
– Réglage de la position du siège	84	– Régulateur de distance (ACC)	297
– Fonctions des sièges	95	– Système de surveillance périmétrique (Front Assist)	307
– Ceintures de sécurité	103	– Système de détection des piétons	313
– Système de sacs gonflables	114	– Assistant de maintien de voie (Lane Assist)	318
– Sièges pour enfants	125	– Assistant aux embouteillages	321
– Siège intégré pour enfants	133	– Emergency Assist	323

– Assistant de changement de voie (Side Assist) avec assistant de sortie de stationnement	325	– Roues et pneus	424
– Système de détection de la signalisation routière	333	– Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications	440
– Détecteur de fatigue (pause recommandée)	337	– Services en ligne mobiles	450
– Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)	339	– Informations pour le consommateur	453
– Protection proactive des occupants	343	– Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement	457
– Systèmes de contrôle des pneus	346	Faites-le vous-même	460
Climatisation		Conseils pratiques	
– Chauffage, ventilation, refroidissement	354	– Questions et réponses	460
– Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)	366	– En cas d'urgence	462
À la station-service		– Fermeture et ouverture d'urgence	465
– Ravitaillement en carburant	372	– Outillage de bord	470
– Carburant	378	– Caches de passages de roues	472
– Épuration des gaz d'échappement pour véhicules diesel (AdBlue®)	382	– Changement de roue	475
Entretien, nettoyage, maintenance	386	– Kit de crevaisson	484
Dans le compartiment-moteur		– Fusibles	489
– Préparation des interventions dans le compartiment-moteur	386	– Remplacement des ampoules	495
– Huile-moteur	391	– Démarrage de fortune	502
– Liquide de refroidissement	397	– Remorquage ou démarrage par remorquage	506
– Batterie	402	Abréviations utilisées	511
Entretien et remise en état du véhicule		Index alphabétique	513
– Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule	407		
– Nettoyage et entretien de l'habitacle	417		

À propos de cette notice

• Cette notice est valable pour tous les modèles et toutes les versions de la Passat berline.

• Vous trouverez un **index** alphabétique à la fin de cette notice.

• Un **index des abréviations** disponible à la fin de la notice explique les abréviations et désignations techniques.

• Les **indications de direction** comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche si rien d'autre n'est indiqué.

• Les **illustrations** servent de repère et doivent être considérées comme des schémas de principe.

• Cette notice a été créée pour les véhicules à direction à gauche. Dans le cas des **véhicules avec direction à droite**, les éléments de commande sont en partie agencés autrement que ce qui est indiqué sur les illustrations ou dans le texte
⇒ page 11.

• De **courtes définitions**, qui précèdent certains paragraphes dans cette Notice et que l'on distingue par leur couleur différente, résument la fonction et l'utilité d'un système ou d'un équipement. Vous trouverez des informations plus détaillées sur ces systèmes et ces équipements ainsi que leurs propriétés, conditions et limites d'utilisation dans les paragraphes qui les concernent.

• Les modifications techniques qui peuvent avoir été apportées au véhicule après la clôture de la rédaction figurent dans un **supplément** joint au Livre de Bord.

Tous les équipements et modèles sont décrits, sans que ceux-ci soient repérés en tant qu'équipements en option ou variantes de modèle. Ainsi, il

est possible que soient décrits des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou qui sont uniquement disponibles sur certains marchés. Vous trouverez la description des équipements de votre véhicule dans la documentation de vente. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toutes les indications figurant dans cette Notice d'Utilisation sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. En raison du perfectionnement continu du véhicule, des différences entre le véhicule et les indications figurant dans cette Notice d'Utilisation sont possibles. Les différentes indications, illustrations et descriptions figurant dans la présente notice ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Si vous deviez revendre, louer ou prêter votre véhicule à un tiers, veuillez vous assurer que le Livre de Bord complet se trouve toujours dans le véhicule..

Éléments fixes du Livre de Bord :

- Plan d'Entretien
- Notice d'Utilisation

Éléments supplémentaires du Livre de Bord (en option) :

- Supplément
- Autoradio ou système de navigation (avec interface pour téléphone mobile)
- *Autres brochures*



Vue d'ensemble du véhicule

Vues extérieures

Vue de côté

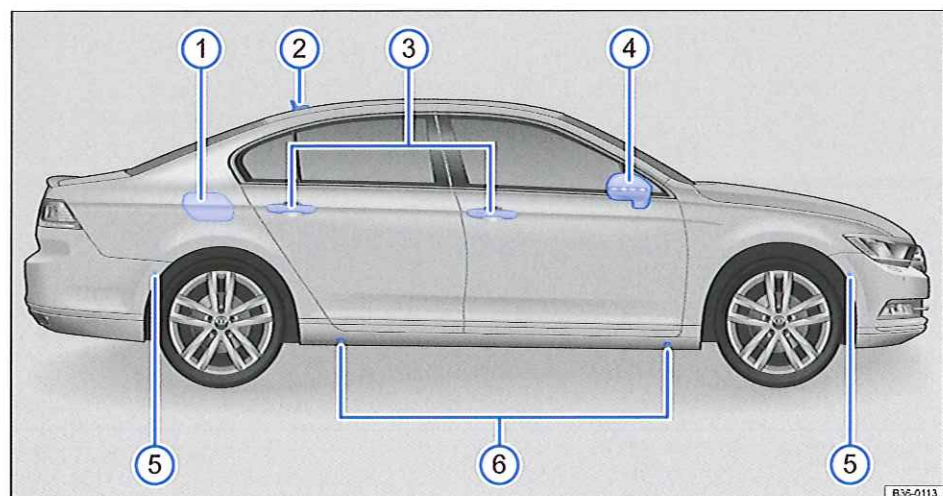


Fig. 1 Vue d'ensemble du côté droit du véhicule. Les repères ③, ④, ⑤ et ⑥ se trouvent au même endroit sur le côté gauche du véhicule.

Légende de la fig. 1 :

①	Trappe à carburant	372
②	Antenne de pavillon	453
③	Levier extérieur d'ouverture de porte	69
④	Rétroviseurs extérieurs	158
	– Affichage de l'assistant de changement de voie (Side Assist)	325
	– Caméra périmétrique (Area View)	281
	– Clignotant supplémentaire	137
	– Éclairage périmétrique	137
⑤	Capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	248, 267
⑥	Points de prise du cric	475 ◀

Vue de face

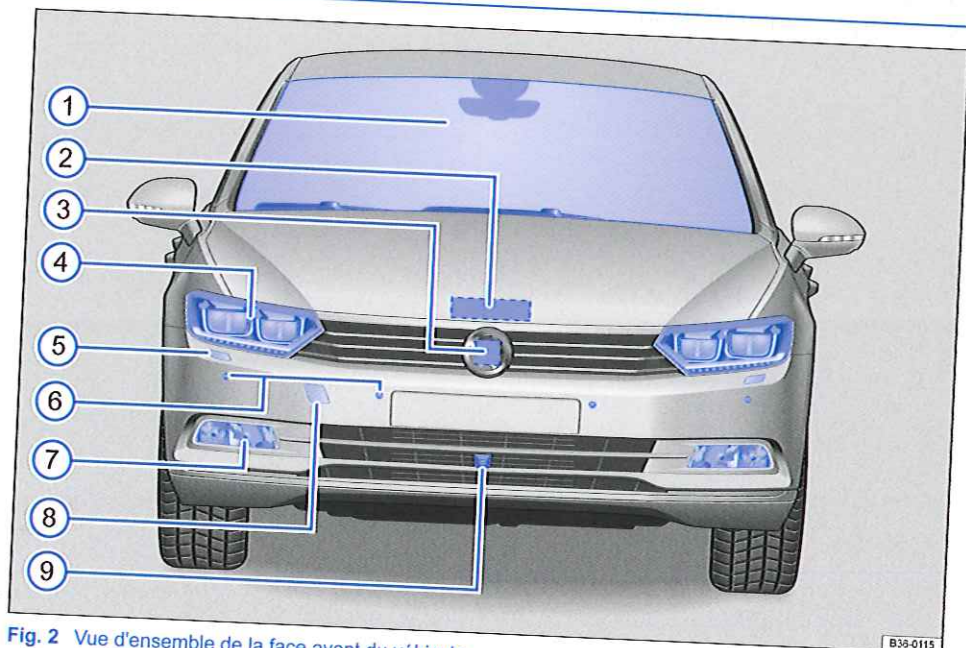


Fig. 2 Vue d'ensemble de la face avant du véhicule.

Légende de la fig. 2 :

① Pare-brise avec :	
– Essuie-glaces avant	152
– Détecteur de pluie et de luminosité	152
– Dégivrage de pare-brise	354
– Détecteur pour allumage automatique des projecteurs	137
– Détecteur pour régulation des feux de route (Light Assist)	137
– Regard de caméra des systèmes d'aide à la conduite	243
② Levier de déverrouillage du capot-moteur	386
③ Capteur radar derrière l'emblème Volkswagen pour :	
– Régulateur de distance (ACC)	297
– Système de surveillance périmétrique (Front Assist)	307
– Système de détection des piétons	313
– Aide aux embouteillages	321
– Emergency Assist	323
④ Projecteurs avant (à gauche et à droite)	137, 495
⑤ Lave-projecteurs (à gauche et à droite)	152
⑥ Capteurs du système d'aide au stationnement avant (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (à gauche et à droite)	248, 267
⑦ Ampoules dans le pare-chocs avant (à gauche et à droite) pour :	
– Projecteurs antibrouillard	137, 495
– Feux de jour	137, 495
– Feux de braquage	137, 495 ▶

⑧ Logement de l'œillet de remorquage avant situé derrière un cache	506
⑨ Caméra périmétrique (Area View)	281 ◀



Vue de derrière

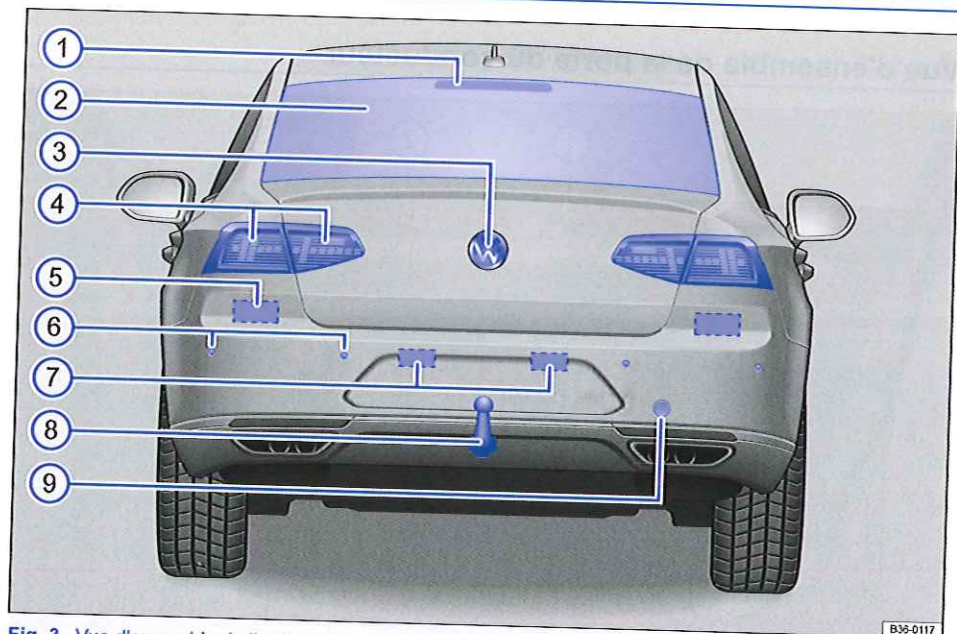


Fig. 3 Vue d'ensemble de l'arrière du véhicule.

Légende de la fig. 3 :

①	Feu stop supplémentaire	
②	Glace arrière avec :	
	– Dégivrage de glace arrière	354
	– Antenne de glace	453
③	Emblème Volkswagen :	
	– Pour l'ouverture du capot de coffre	71
	– Avec caméra de recul (Rear View)	258
	– Avec caméra de l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist)	276
	– Avec caméra périmétrique (Area View)	71
④	Feux arrière (montés à gauche et à droite)	137, 495
⑤	Capteur radar de l'assistant de changement de voie derrière le pare-chocs (à gauche et à droite)	325
⑥	Capteurs du système d'aide au stationnement arrière (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) (à gauche et à droite)	248, 267
⑦	Éclairage de plaque de police	495
⑧	Dispositif d'attelage	178
⑨	Logement de l'œillet de remorquage arrière situé derrière un cache	506 ◀

Habitacle

Vue d'ensemble de la porte du conducteur

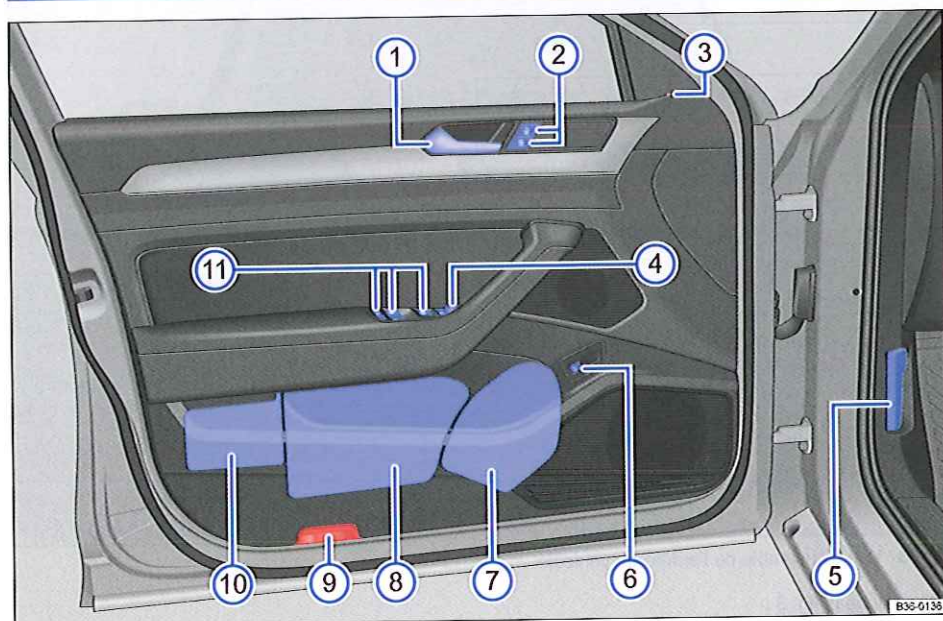


Fig. 4 Vue d'ensemble des éléments de commande dans la porte du conducteur (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée.

Légende de la fig. 4 :

① Levier d'ouverture de porte	69
② Touche de verrouillage centralisé pour le verrouillage et le déverrouillage du véhicule	58
③ Témoin de verrouillage centralisé	58
④ Commande :	
– Pour le réglage des rétroviseurs extérieurs L – 0 – R	158
– Pour l'assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist) L – 0 – R ..	276
– Pour le dégivrage des rétroviseurs extérieurs	158
– Pour le rabattement des rétroviseurs extérieurs	158
⑤ Levier de déverrouillage du capot-moteur	386
⑥ Touche d'ouverture du capot de coffre	71
⑦ Porte-bouteilles	199
⑧ Rangement	194
⑨ Éclaireur de porte ou réflecteur	
⑩ Compartiment pour le gilet de sécurité	462
⑪ Touches de commande des lève-glaces électriques	77
– Lève-glace électrique	
– Touche de sécurité pour les lève-glaces arrière	

Vue d'ensemble du côté conducteur

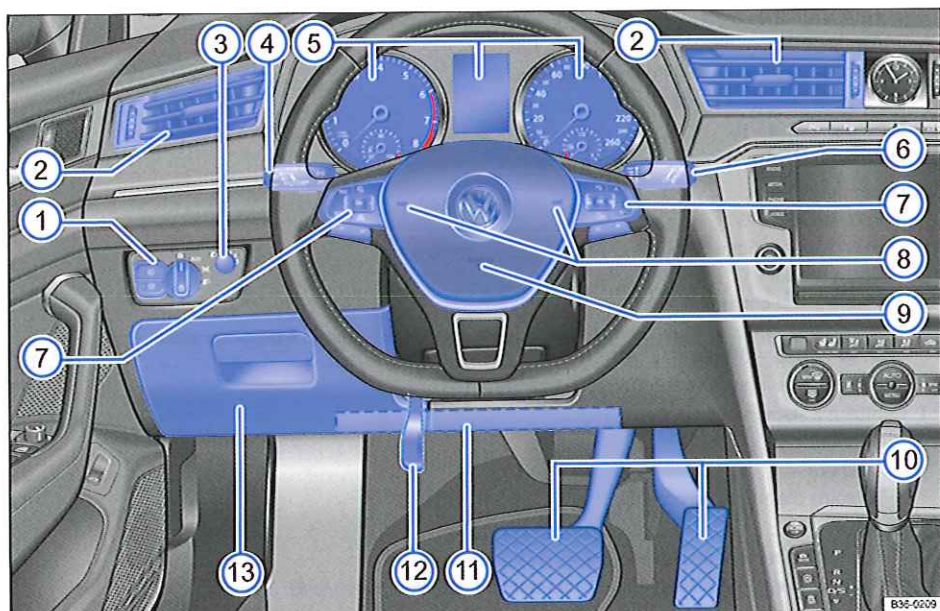


Fig. 5 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche).

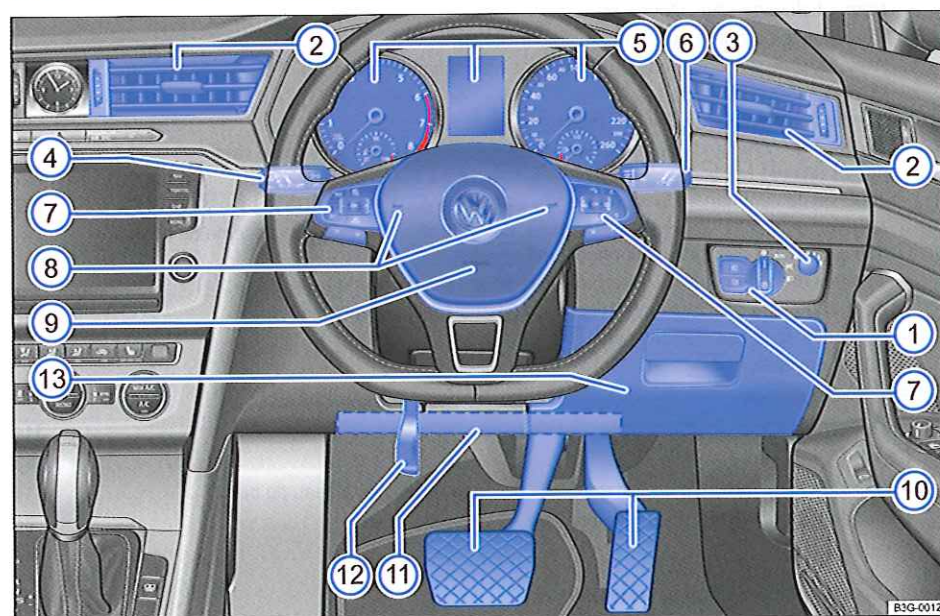


Fig. 6 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à droite).

Légende de la fig. 5 et de la fig. 6 :

①	Commande d'éclairage  et touches pour :	137
	– Feux de jour 0	
	– Allumage automatique des projecteurs AUTO	
	– Feux de position et feux de croisement  , 	
	– Feux de brouillard  , 	
②	Diffuseur d'air  354	
③	Molette de réglage du site des projecteurs  137	
④	Levier pour 137	
	– Feux de route 	
	– Avertisseur optique  lx	
	– Clignotants 	
	– Feux de stationnement p<	
	– Avec commandes et touches du régulateur de vitesse (GRA) et du limiteur de vitesse ON – CANCEL – OFF,  ,  ,  287, 292	
	– Avec touche des systèmes d'aide à la conduite  29	
⑤	Combiné d'instruments :	
	– Cadrons 21	
	– Afficheur 21	
	– Témoins d'alerte et de contrôle 17	
⑥	Levier  152	
	– Pour actionnement des essuie-glaces avant HIGH – LOW	
	– Pour balayage intermittent ou actionnement du détecteur de pluie INT	
	– Pour réglage des niveaux d'intermittence ou de la sensibilité du détecteur de pluie	
	– Pour désactivation des essuie-glaces OFF	
	– Pour « balayage aller-retour » lx	
	– Pour lavage/balayage automatique du pare-brise 	
	– Avec touches de commande du système d'information Volkswagen et du système d'infodivertissement  ,  29, 35	
⑦	Éléments de commande du volant multifonction 29	
	– Touches de commande du régulateur de vitesse (GRA) et du limiteur de vitesse  ,  ,  ,  ,  287, 292	
	– Touches de commande du régulateur de distance (ACC)  ,  ,  ,  ,  297	
	– Réglage du volume sonore de l'autoradio, des indications vocales du système de navigation ou d'une conversation téléphonique 	
	– Touches de commande du système d'information Volkswagen  ,  ,  , 	
	– Accès au menu principal du téléphone ou prise d'appels téléphoniques 	
	– Activation de la commande vocale 	
	– Audio, navigation 	
⑧	Avertisseur sonore	
⑨	Sac gonflable frontal du conducteur 114	
⑩	Pédales 213	
⑪	Emplacement de montage du sac gonflable de genoux dans le tableau de bord 114	
⑫	Levier de réglage de la colonne de direction 84	
⑬	Rangement 194	

À côté du siège du conducteur (sans illustration) : touche de protection volumétrique 

⇒ page 58



Vue d'ensemble de la console centrale

Partie supérieure de la console centrale

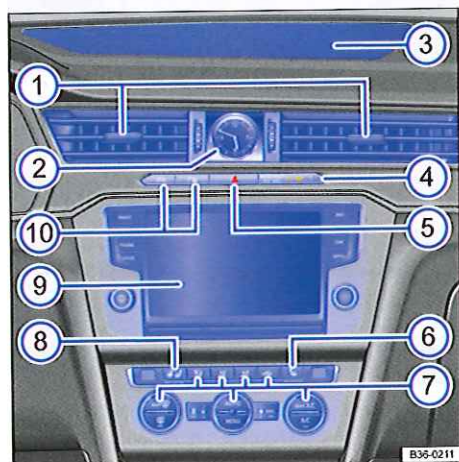


Fig. 7 Vue d'ensemble de la partie supérieure de la console centrale.

Légende de la fig. 7 :

①	Diffuseurs d'air	354
②	Montre analogique	21
③	Diffuseur à ventilation indirecte	354
④	Témoin de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	114
⑤	Touche d'activation et de désactivation du signal de détresse	462
⑥	Touche de chauffage de siège et de ventilation de siège avant droit	95
⑦	Éléments de commande pour :	
	– Système de chauffage et de ventilation	354
	– Climatiseur à régulation manuelle	354
	– Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)	354
	– Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)	354
⑧	Touche de :	
	– chauffage de siège et ventilation de siège avant gauche	95
	– chauffage de volant	354
⑨	Système d'infodivertissement (première monte)	
	– Écran de commande	35
	– Autoradio ⇒ brochure <i>Autoradio</i>	
	– Système de navigation ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
⑩	Touches de commande pour :	
	– Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	248
	– Vision périphérique du véhicule (Area View)	281
	– Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	267
	– Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist)	276

Partie inférieure de la console centrale

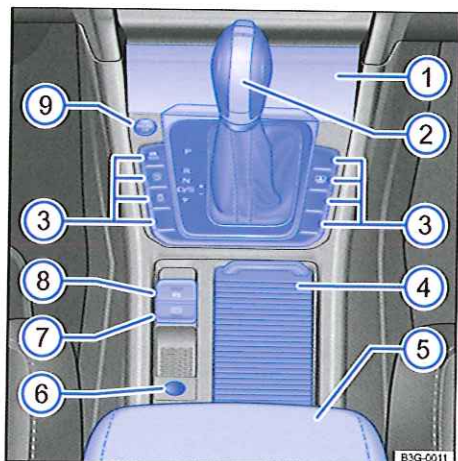


Fig. 8 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à gauche).

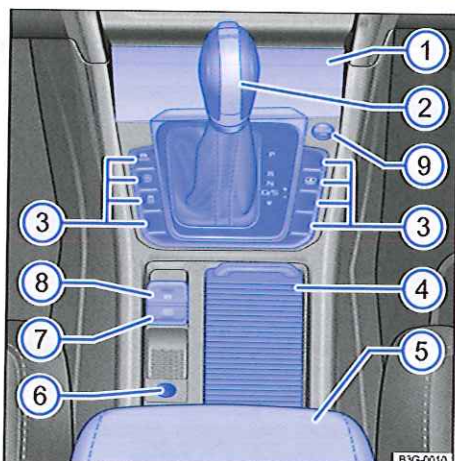


Fig. 9 Vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale (véhicules à direction à droite).

Légende de la fig. 8 et de la fig. 9 :

① Rangement avant dans la console centrale	194
– avec prise de courant 12 volts	204
– avec cendriers et allume-cigare	201
– avec port USB ou prise multimédia (MEDIA-IN) ⇒ brochure <i>Autoradio</i> ou ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
– Interface pour téléphone mobile « Confort » ⇒ brochure <i>Autoradio</i> ou ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>	
② Levier pour :	
– Boîte mécanique	213
– Boîte automatique	213
③ Touches de commande pour :	
– Antipatinage (ASR)	224
– Mode Sport du programme de stabilisation électronique (ESC Sport)	224
– Store pare-soleil de glace arrière	149
– Sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)	339
– Dispositif start/stop de mise en veille	243
④ Porte-boissons sous un cache ¹⁾	199
⑤ Accoudoir central avant avec rangement	84, 194
⑥ Allume-cigare ou prise de courant 12 volts	201, 204
⑦ Auto Hold	243
⑧ Frein de stationnement électronique	224
⑨ Touche de démarrage et arrêt du moteur (Press & Drive)	207 ◀

¹⁾ Le cache n'est pas disponible sur toutes les versions de véhicules.

Partie arrière de la console centrale

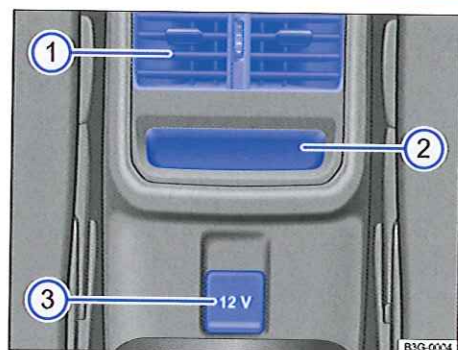


Fig. 10 Vue d'ensemble de la partie arrière de la console centrale (variante 1)

Selon l'équipement du véhicule, les contenus représentés peuvent être combinés ensemble de manière différente.

Légende de la **fig. 10**

- ① Diffuseurs d'air ◀ - ||| - ▶ ⇒ page 354
- ② Rangement
- ③ Prise de courant 12 volts rabattable ⇒ page 204

Légende de la **fig. 11**

- ① Diffuseurs d'air ◀ - ||| - ▶ ⇒ page 354
- ② Éléments de commande servant au réglage de la température pour les places assises arrière ⇒ page 354

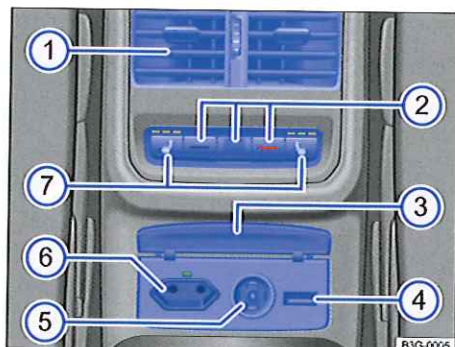


Fig. 11 Vue d'ensemble de la partie arrière de la console centrale (variante 2)

- ③ Cache ouvert
- ④ Port USB ↔ ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*
- ⑤ Prise de courant 12 volts ⇒ page 204
- ⑥ Prise de courant européenne 230 volts ⇒ page 204
- ⑦ Touche pour le chauffage du siège arrière gauche ☒ ou arrière droit ☐ ⇒ page 95

Vue d'ensemble du côté passager avant

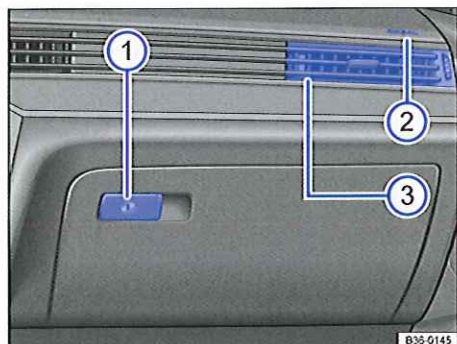


Fig. 12 Vue d'ensemble du côté passager avant (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée.

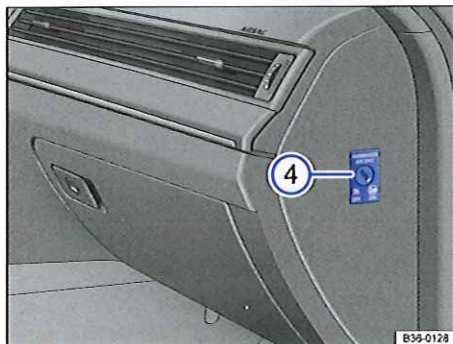


Fig. 13 Tableau de bord, la porte du passager avant étant ouverte (véhicules à direction à gauche). Les véhicules à direction à droite sont conçus de manière symétriquement opposée.

Légende de la fig. 12 et de la fig. 13 :

①	Levier d'ouverture du rangement avec serrure	197
②	Emplacement de montage du sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord	114
③	Diffuseur d'air ◀ — — ▶	354
④	Sur le côté du tableau de bord : commande à clé de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	114 ◀

Vue d'ensemble des symboles dans le ciel de pavillon

Symbole	Signification	Voir
	Touches des plafonniers et des lampes de lecture	⇒ page 137
	Commande du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	⇒ page 80

Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et de contrôle

Les témoins d'alerte et de contrôle signalent des avertissements →  des dysfonctionnements →  ou certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument lors de la mise du contact d'allumage et doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne ou pendant la marche du véhicule.

Selon l'équipement du véhicule, des messages texte peuvent également apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir → page 21, *Cadrans*.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place d'un témoin d'alerte.

Si certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument, des signaux sonores retentissent en plus.

Les témoins de contrôle s'allumant dans la commande d'éclairage sont décrits au chapitre « Éclairage » → page 137.

Symbole	Signification → 	Voir
	Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments.	—
	 Arrêtez de rouler ! Frein de stationnement électronique actionné	⇒ page 224
	 Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de frein insuffisant ou dysfonctionnement du système de freinage	
	 Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de refroidissement insuffisant, température de liquide de refroidissement trop élevée ou dysfonctionnement du système de refroidissement	⇒ page 397
	 Arrêtez de rouler ! Pression d'huile-moteur insuffisante	⇒ page 391
	Clignote :  Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement du verrouillage électronique de colonne de direction.	⇒ page 240
	S'allume : direction assistée électromécanique défaillante.	
	Impossible de redémarrer le moteur ! Niveau d'AdBlue® insuffisant.	⇒ page 382
 en même temps que 	Impossible de redémarrer le moteur ! Dysfonctionnement du système d'AdBlue®.	⇒ page 382
	Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée et/ou, si le siège du passager avant est occupé, ceinture du passager avant non bouclée OU : présence d'objets sur le siège du passager avant	⇒ page 103
	Appuyez sur la pédale de frein !	Passage des rapports ⇒ page 213 Freins ⇒ page 224 Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297

Symbole	Signification → 	Voir
	Dysfonctionnement de l'alternateur	⇒ page 402
	Eau dans le carburant sur les véhicules avec moteur diesel	⇒ page 372
	Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments.	—
	Plaquettes de frein usées.	Système d'infodivertissement ⇒ page 35, Freins ⇒ page 224
	S'allume : dysfonctionnement de l'ESC ou désactivation de l'ESC liée au système OU : en même temps que le témoin d'ABS  : ABS défaillant OU : batterie reconnectée Clignote : ESC ou ASR en phase de régulation.	
	ASR désactivé manuellement. OU : ESC Sport activé manuellement.	
	Dysfonctionnement ou défaillance de l'ABS.	
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique.	
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 137
	S'allume : éclairage du véhicule, sauf feux directionnels ^{a)} , partiellement ou entièrement défaillant.	⇒ page 495
	Clignote pendant environ 5 secondes après l'établissement du contact d'allumage : mode voyage activé.	⇒ page 137
	S'allume : dysfonctionnement du catalyseur.	Démarrage du moteur ⇒ page 207 Gestion moteur, épuration des gaz d'échappement ⇒ page 457
	Clignote : ratés de combustion endommageant le catalyseur.	
	S'allume : préchauffage du moteur diesel avant le démarrage.	
	Clignote : gestion moteur perturbée (moteur diesel).	
EPC	Dysfonctionnement de la gestion moteur (Electronic Power Control).	
	Régime moteur limité (protection contre la surchauffe).	⇒ page 178
	Filtre à particules obstrué par de la suie	
	Boule du dispositif d'attelage non verrouillée	
	S'allume : la direction électromécanique est réduite ou la batterie a été déconnectée puis reconnectée.	⇒ page 240
	Clignote : colonne de direction sous contrainte ou colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée.	
	S'allume : pression de gonflage des pneus insuffisante.	⇒ page 424
	Clignote : dysfonctionnement du système de contrôle des pneus.	⇒ page 346
	Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité.	⇒ page 152
	Dysfonctionnement des essuie-glaces.	
	Niveau de liquide de lave-glace insuffisant.	

Symbole	Signification ⇒ ⚠	Voir
	Réservoir à carburant presque vide	⇒ page 372
	S'allume : niveau d'huile-moteur insuffisant.	⇒ page 391
	Clignote : dysfonctionnement du système d'huile-moteur.	⇒ page 391
	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures.	⇒ page 114
OFF	Sac gonflable frontal du passager avant désactivé (PASSENGER AIR BAG OFF)	⇒ page 114
ON	Sac gonflable frontal du passager avant activé (PASSENGER AIR BAG ON)	⇒ page 114
	Le niveau d'AdBlue® est insuffisant.	⇒ page 382
 en même temps que	Dysfonctionnement du système d'AdBlue® ou appoint effectué avec de l'AdBlue® non conforme.	⇒ page 382
	Le bouchon du réservoir n'est pas fermé correctement.	⇒ page 372
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé.	⇒ page 318
	Régulateur de distance (ACC) non disponible actuellement.	⇒ page 297
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses.	⇒ page 213
	Dysfonctionnement de la suspension adaptative (DCC)	⇒ page 339
	Clignotant gauche ou droit	⇒ page 137
	Signal de détresse activé.	⇒ page 462
	Clignotants de remorque	⇒ page 137
	S'allume : pédale de frein non actionnée !	Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
	Clignote : la touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée.	Passage des rapports ⇒ page 213
	Le véhicule est maintenu à l'arrêt grâce à la fonction Auto Hold.	Freins ⇒ page 224, Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 243
	S'allume : régulateur de vitesse (GRA) en circuit.	⇒ page 287
	S'allume : régulateur de distance (ACC) activé.	⇒ page 297
	S'allume : limiteur de vitesse en circuit et activé.	⇒ page 292
	Clignote : vitesse mémorisée du limiteur de vitesse dépassée.	⇒ page 292
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit et activé.	⇒ page 318
	Assistant de changement de voie (Side Assist) activé.	⇒ page 325
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	⇒ page 137

Symbole	Signification → 	Voir
	Le régulateur de distance (ACC) est activé. Aucun véhicule n'est détecté devant vous.	⇒ page 297
	<i>Affichage en blanc</i> : régulateur de distance (ACC) activé. Véhicule détecté devant vous. <i>Affichage en gris</i> : régulateur de distance (ACC) non activé. Système en circuit, pas de régulation.	
	Système de régulation des feux de route (Light Assist) ou système de régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé	⇒ page 137
	Indication d'entretien / entretien arrivé à échéance	⇒ page 27
	État de charge de la batterie du téléphone mobile. Activé uniquement si une interface pour téléphone mobile a été installée en première monte.	⇒ brochure <i>Système de navigation</i> ou ⇒ brochure <i>Autoradio, système de navigation</i>
	Température extérieure inférieure à +4 °C (+39 °F).	⇒ page 21
	Dispositif start/stop de mise en veille disponible, arrêt automatique du moteur activé.	⇒ page 243
	Le dispositif start/stop de mise en veille n'est pas disponible. OU : le dispositif start/stop de mise en veille a mis le moteur en marche automatiquement.	
	Situation de conduite économique.	⇒ page 24
	Renvoi à des informations contenues dans le Livre de Bord.	—

a) Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un affichage spécifique sur l'afficheur du combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

AVERTISSEMENT (suite)

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour les occupants du véhicule et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Avant d'ouvrir le capot-moteur, éteignez le moteur et laissez-le suffisamment refroidir.
- Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves ⇒ page 386.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Cadrams

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble des cadrams (combiné d'instruments analogique)	21
Vue d'ensemble des cadrams (Active Info Display)	22
Affichages	24
Indicateur de maintenance	27

Informations complémentaires et avertissements :

- Témoins d'alerte et de contrôle ⇒ page 17
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29

- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Affichage des rapports engagés (boîte automatique) ⇒ page 213
- Indications sur les interventions d'entretien ⇒ brochure *Plan d'Entretien*

⚠ AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'utilisez jamais les touches du combiné d'instruments durant la conduite.

Vue d'ensemble des cadrams (combiné d'instruments analogique)

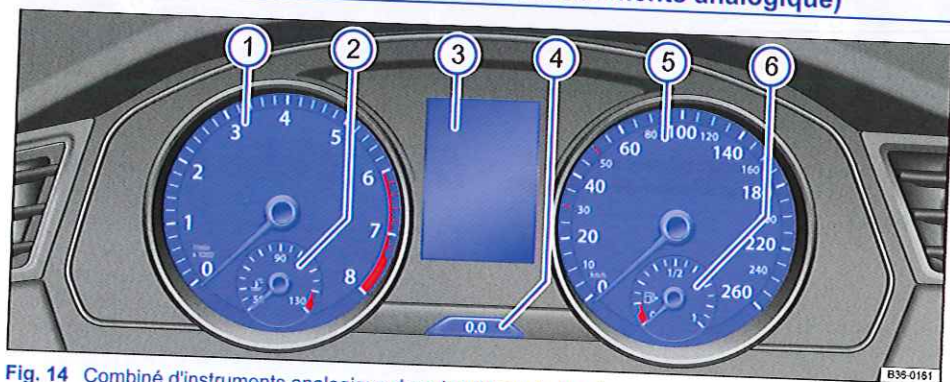


Fig. 14 Combiné d'instruments analogique dans le tableau de bord

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 21.

Explications relatives aux cadrams ⇒ fig. 14 :

- ① **Compte-tours** (nombre de tours (x 1000) par minute du moteur en marche).

Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position **D/S** ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge ⇒ ①.

- ② **Indicateur de température de liquide de refroidissement** °C ⇒ page 397.

- ③ Indications sur l'affichage ⇒ page 24.

- ④ **Touche de remise à zéro, de réglage et d'affichage** ⇒ page 24

- ⑤ **Tachymètre** (compteur de vitesse)

- ⑥ **Indicateur de niveau de carburant** ⇒ page 372

❗ MISE EN GARDE

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Afin d'éviter toute avarie du moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit pas se trouver de manière prolongée dans la zone rouge de l'échelle graduée.



Une montée rapide des rapport vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Vue d'ensemble des cadrans (Active Info Display)

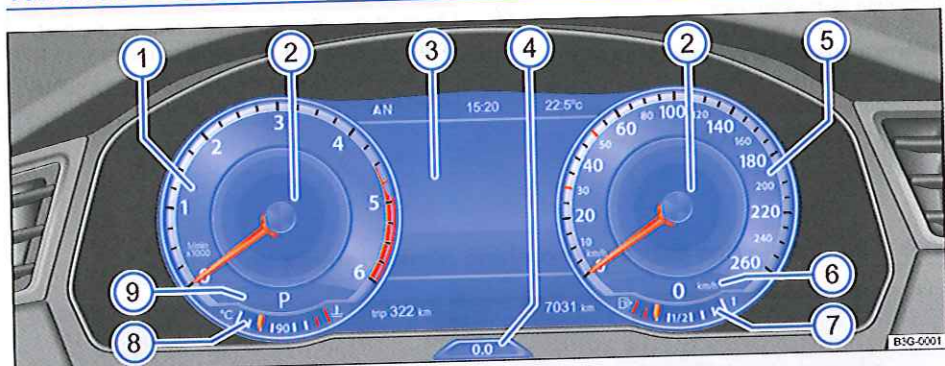


Fig. 15 Active Info Display sur le tableau de bord



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 21.

L'Active Info Display (écran d'information actif) est un combiné d'instruments numérique doté d'un afficheur couleur TFT à haute résolution. En plus des cadrans circulaires classiques tels que le compte-tours et le tachymètre, il est possible d'afficher des informations complémentaires par la sélection de divers profils d'information.

Explications relatives aux cadrans ⇒ fig. 15 :

- ① **Compte-tours** (nombre de tours (x 1000) par minute du moteur en marche).
Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position D/S ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge ⇒ ❶.
- ② **Affichage des profils d'information.** Le contenu affiché varie en fonction du profil d'information sélectionné. La figure représente le profil d'information « Classic » qui ne prévoit aucun affichage supplémentaire.
- ③ Indications sur l'afficheur ⇒ page 24.
- ④ Touche de remise à zéro, de réglage et d'affichage ⇒ page 24
- ⑤ Tachymètre (compteur de vitesse)
- ⑥ Affichage numérique de la vitesse

- ⑦ Indicateur de niveau de carburant ⇒ page 372
- ⑧ Indicateur de température de liquide de refroidissement  ⇒ page 397.
- ⑨ Vitesse actuellement engagée ou position du levier sélecteur ⇒ page 213

Profils d'information

Différents profils d'information thématiques peuvent être sélectionnés via l'entrée de menu **Vues** du système d'information Volkswagen

⇒ page 29. Selon le profil d'information sélectionné, l'Active Info Display affiche des informations supplémentaires au milieu des cadrans circulaires

②. Vous pouvez choisir parmi les profils d'information suivants :

- **Classic.** Pas d'affichages supplémentaires.
- **Consommation & autonomie.** Représentation graphique de la consommation moyenne et affichage numérique de la consommation momentanée sur le compte-tours. Affichage numérique de l'autonomie restante sur le tachymètre.
- **Efficacité.** Affichage numérique de la consommation moyenne et affichage graphique de la consommation momentanée sur le compte-tours. Le symbole  sur le tachymètre indique que le véhicule se trouve dans une situation de conduite économique et un graphique vous aide à réaliser des économies de carburant.
- **Navigation** Lorsqu'un guidage est *actif* : affichage de la distance restante jusqu'à la destination et heure d'arrivée sur le compte-tours ainsi que flèches de navigation sur le tachymètre. Lorsqu'*aucun guidage n'est actif* : indication de l'altitude sur le compte-tours et affichage de la boussole sur le tachymètre.
- **Aide à la conduite.** Représentation graphique des divers systèmes d'aide à la conduite ⇒ page 243 ou affichage numérique de la durée du trajet sur le compte-tours. Flèches de navigation ou affichage de la boussole sur le tachymètre.

Carte de navigation sur l'Active Info Display

Sur les véhicules équipés d'un système de navigation de première monte ⇒ brochure *Système de navigation*, l'Active Info Display peut afficher une

carte détaillée lorsqu'un guidage est actif. Sélectionnez à cet effet l'entrée de menu **Navigation** dans le système d'information Volkswagen ⇒ page 29.

La carte de navigation est disponible dans deux tailles. Lorsque vous sélectionnez la version agrandie de la carte, la taille des cadrans circulaires se réduit automatiquement. Pour obtenir la taille souhaitée de la carte, procédez comme suit :

- Appuyez sur la touche  du volant multifonction ⇒ page 29 pour commuter entre les tailles de cartes.
- **OU** : appuyez sur la touche fléchée  ou  du volant multifonction pour sélectionner la taille de carte souhaitée. Votre sélection est repérée par un cadre.
- Confirmez la sélection en appuyant sur la touche  du volant multifonction.

MISE EN GARDE

- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.
- Afin d'éviter toute avarie du moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit pas se trouver de manière prolongée dans la zone rouge de l'échelle graduée.



Une montée rapide des rapport vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.



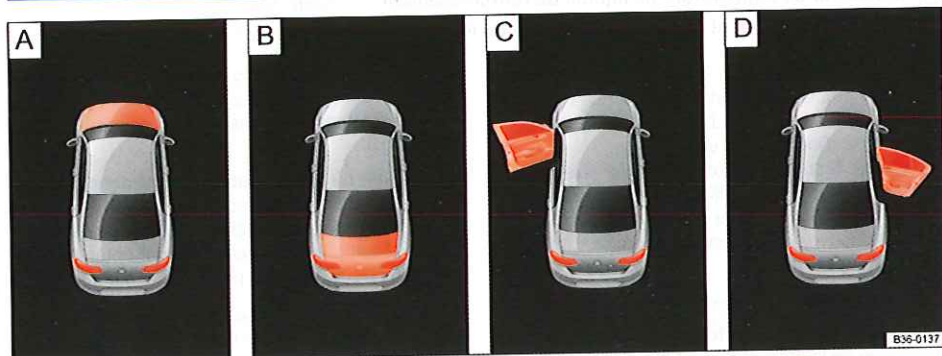


Fig. 16 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : **A** capot-moteur ouvert, **B** capot de coffre ouvert, **C** porte avant gauche ouverte, **D** porte arrière droite ouverte.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 21.

Suivant l'équipement du véhicule, différentes informations peuvent être indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments $\Rightarrow$ fig. 14 ③ ou $\Rightarrow$ fig. 15 ③ :

- Portes, capot-moteur et capot de coffre ouverts $\Rightarrow$ fig. 16
- Messages d'avertissement et d'information
- Kilométrages
- Heure
- Indications de l'autoradio et du système de navigation $\Rightarrow$ brochure *Autoradio* ou $\Rightarrow$ brochure *Système de navigation*
- Indications du téléphone $\Rightarrow$ brochure *Système de navigation* ou $\Rightarrow$ brochure *Autoradio, système de navigation*
- Température extérieure
- Affichage de la boussole
- Positions du levier sélecteur $\Rightarrow$ page 213
- Recommandation de rapport $\Rightarrow$ page 213
- Affichage de données (indicateur multifonction) et menus pour différents réglages $\Rightarrow$ page 29

- Indicateur de maintenance $\Rightarrow$ page 27
- Alerte de vitesse $\Rightarrow$ page 29
- Alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver
- Indication de statut du dispositif start/stop de mise en veille $\Rightarrow$ page 26
- Panneaux de signalisation détectés par le système de détection de la signalisation routière $\Rightarrow$ page 333
- Indication de statut de la gestion active des cylindres (ACT[®]) $\Rightarrow$ page 237
- Situation de conduite économique
- Lettres-repères moteur (LRM)

Portes, capot-moteur et capot de coffre ouverts

Après le déverrouillage du véhicule ainsi que pendant la marche du véhicule, l'ouverture d'une porte, du capot-moteur ou du capot de coffre vous est signalée par un graphique correspondant sur l'afficheur du combiné d'instruments ainsi qu'éventuellement par un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Légende de la fig. 16

		Voir
A	Arrêtez de rouler ! Capot-moteur ouvert ou mal fermé.	$\Rightarrow$ page 386
B	Arrêtez de rouler ! Capot de coffre ouvert ou non fermé correctement.	$\Rightarrow$ page 71

Légende de la fig. 16

		Voir
C	 Arrêtez de rouler !	
D	Porte du véhicule ouverte ou mal fermée.	⇒ page 69

Messages d'avertissement et d'information

Au moment où vous mettez le contact d'allumage ou pendant la marche, certaines fonctions du véhicule et l'état de certains composants du véhicule sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont signalés sur l'afficheur du combiné d'instruments par des symboles d'alerte rouges et jaunes assortis de

messages texte ⇒ page 17 et éventuellement d'un signal sonore. La présentation peut varier selon la version du combiné d'instruments.

Vous pouvez également faire afficher manuellement les dysfonctionnements actuels. À cet effet, appelez le menu de sélection **Statut véhicule** ou **Véhicule** ⇒ page 29.

Type de message	Couleur des symboles	Explication
Message d'avertissement de priorité 1.	Rouge	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonores d'avertissement  Arrêtez de rouler ! Danger ! ⇒  Contrôlez la fonction défaillante et supprimez la cause du dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'avertissement de priorité 2.	Jaune	Le symbole clignote ou s'allume – en partie en même temps que des signaux sonores d'avertissement Des dysfonctionnements ou des quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule ⇒  Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire !
Message d'information.	–	Informations concernant différentes manipulations sur le véhicule.

Totalisateurs kilométriques

Le **totalisateur kilométrique général** enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.

Le **totalisateur kilométrique partiel (trip)** indique le nombre de kilomètres parcourus depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel. Le dernier chiffre indique les hectomètres.

- Appuyez brièvement sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 21 ou ⇒ page 22 pour remettre à zéro le totalisateur partiel.

Heure

- Pour régler l'heure (sur toutes les montres du véhicule), les portes étant fermées, appuyez sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 21 ou ⇒ page 22 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication **Heure** apparaisse sur l'afficheur du combiné d'instruments.

- Relâchez la touche . L'heure apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et l'affichage des heures est mis en évidence.

- Appuyez ensuite immédiatement sur la touche  autant de fois que nécessaire pour obtenir l'affichage du nombre correspondant à l'heure souhaitée. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche  enfoncée.

- Une fois le réglage des heures effectué, attendez que l'affichage des minutes soit repéré sur l'afficheur du combiné d'instruments.

- Appuyez ensuite immédiatement sur la touche  autant de fois que nécessaire pour obtenir l'affichage du nombre de minutes souhaité. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche  enfoncée.

- Relâchez la touche  pour terminer le réglage de la montre.

La montre analogique n'affiche la nouvelle heure que quelques secondes après l'établissement du contact d'allumage.

Il est également possible de régler la montre dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche  et des boutons de fonction  et **Heure et date** ⇒ page 35.

Affichage de la température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à +4 °C environ (+39 °F), le « symbole d'un cristal de glace »  apparaît en plus dans l'affichage de la température extérieure. Ce symbole reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure passe au-dessus de +6 °C (+43 °F) .

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse très réduite, ou que le chauffage stationnaire  $\Rightarrow$ page 366 fonctionne, la température affichée peut être légèrement supérieure à la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur.

La plage de mesure s'étend de -45 °C (-49 °F) à +76 °C (+169 °F).

Affichage de la boussole

Lorsque le contact d'allumage est mis et que le système de navigation est en marche, le point cardinal vers lequel vous vous dirigez actuellement est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Positions du levier sélecteur (boîte automatique)

La position enclenchée du levier sélecteur est indiquée sur le côté du levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné d'instruments. Dans la position D/S du levier sélecteur ainsi qu'en mode Tiptronic, l'afficheur du combiné d'instruments indique le rapport engagé $\Rightarrow$ page 213.

Recommandation de rapport

Pendant la marche, une recommandation pour le choix d'une vitesse économique peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 213.

Alerte de vitesse pour les pneus d'hiver

Lorsque vous dépassez la vitesse maximale réglée, un message d'alerte apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 29.

Il est possible de procéder aux réglages relatifs à l'alerte de vitesse dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  $\Rightarrow$ page 35.

Indication de statut du dispositif start/stop de mise en veille

Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 243.

Situation de conduite économique

Pendant la conduite, l'afficheur du combiné d'instruments indique si le véhicule se trouve dans une situation de conduite économique , par ex. en raison du système de gestion active des cylindres (ACT[®]) $\Rightarrow$ page 237 ou du mode roue libre sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique $\Rightarrow$ page 213.

Lettres-repères moteur (LRM)

Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 21 ou $\Rightarrow$ page 22 et maintenez-la enfoncée (environ 15 secondes) pour afficher les lettres-repères moteur (LRM) du véhicule sur le combiné d'instruments. À cet effet, le contact d'allumage doit être mis et le moteur ne doit pas tourner.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour les occupants du véhicule et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant.

AVERTISSEMENT

Par des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes et les ponts peuvent être gelés.

- Le « symbole d'un cristal de glace » signale un risque de verglas.
- Il peut y avoir du verglas, même si la température extérieure est supérieure à +4 °C (+39 °F) et que le « symbole d'un cristal de glace » n'apparaît pas.
- Ne vous fiez jamais uniquement à l'affichage de la température extérieure !

❗ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

❗ Étant donné qu'il existe différentes versions de combinés d'instruments, les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier. En l'absence de messages d'avertissement ou d'information sur l'afficheur, les dysfonctionnements sont exclusivement indiqués par des témoins de contrôle.

❗ Selon l'équipement du véhicule, le système d'infodivertissement peut être utilisé pour effectuer certains réglages ou afficher certaines informations.

❗ Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles restent affichés tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

❗ Si, lors de la mise du contact d'allumage, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Indicateur de maintenance



Fig. 17 Schéma de principe : exemples d'affichage sur l'afficheur du combiné d'instruments pour un entretien arrivant à échéance.

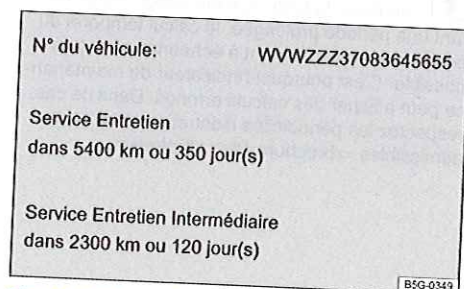


Fig. 18 Schéma de principe : exemple d'affichage des informations sur l'entretien dans le système d'infodivertissement.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠️ figurant à la page 21.

Les entretiens devant être effectués apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 17 et dans le système d'infodivertissement → fig. 18.

Il existe différents combinés d'instruments et systèmes d'infodivertissement, c'est pourquoi les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier.

Volkswagen fait la distinction entre le Service Vidange et le Service Entretien. L'indicateur de maintenance vous informe sur la prochaine échéance d'entretien prévoyant une vidange d'huile-moteur et sur le prochain Service Entretien. Les échéances d'entretien sont également indiquées dans le Plan d'Entretien.

Pour les véhicules avec **Service Vidange à intervalles fixes**, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.

Pour les véhicules avec **Service Vidange à intervalles variables**, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Le progrès technique permet de ▶

réduire considérablement la maintenance. Un Service Vidange ne doit ainsi être effectué qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles ainsi que le style de conduite personnel sont pris en compte pour calculer l'échéance de cet entretien. L'avertissement préalable d'entretien est signalé, pour la première fois, 30 jours avant l'échéance de l'entretien calculée. Le trajet indiqué restant à parcourir est toujours arrondi à 100 km et le temps restant à des jours entiers.

Indication d'entretien

Lorsqu'un Service Vidange ou un Service Entretien arrive prochainement à échéance, une indication correspondante apparaît dès que vous mettez le contact d'allumage.

Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres pouvant être parcourus jusqu'au prochain entretien ; la durée indiquée correspond à la période au bout de laquelle le prochain entretien arrive à échéance.

Intervention d'entretien

Lorsqu'un Service Vidange ou un Service Entretien est arrivé à échéance, un signal sonore retentit à la mise du contact d'allumage et un symbole de clé à fourches  peut apparaître pendant quelques secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments avec l'une des indications suivantes
⇒ fig. 17 :

Service Entretien maintenant !

Vidange d'huile maintenant !

Vidange d'huile et Service Entretien maintenant !

Consultation d'une échéance d'entretien

Lorsque le contact d'allumage est mis, le moteur étant coupé et le véhicule à l'arrêt, vous pouvez consulter l'échéance d'entretien actuelle :

- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 21 ou ⇒ page 22 et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que l'indication **Service** apparaisse sur l'afficheur.
- Relâchez la touche . Le message d'entretien actuel s'affiche.

Il est également possible d'afficher les informations relatives à l'entretien ⇒ fig. 18 dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche  et des boutons de fonction  et  ⇒ page 35.

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Si le Service Vidange ou le Service Entretien n'a pas été effectué par un Partenaire Volkswagen, l'indicateur de maintenance peut être remis à zéro comme suit :

- Coupez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 21 ou ⇒ page 22 et maintenez-la enfoncée.
- Remettez le contact d'allumage.
- Relâchez la touche  lorsque l'un des messages suivants apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments :

Remise à zéro de l'indicateur de Service Vidange ?

Remise à zéro de l'indicateur de Service Entretien ?

- Appuyez sur la touche  du combiné d'instruments ⇒ page 21 ou ⇒ page 22 pour confirmer.

 Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou si vous appuyez sur la touche  du levier d'essuie-glace ou sur la touche  du volant multifonction ⇒ page 29.

 Si, sur les véhicules à intervalles d'entretien variables, la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul temporel du prochain entretien venant à échéance n'est pas possible. C'est pourquoi l'indicateur de maintenance peut afficher des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodicités d'entretien maximales admissibles ⇒ brochure *Plan d'Entretien*.

Système d'information Volkswagen

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble de la structure du menu	29
Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments	30
Touche pour systèmes d'aide à la conduite ..	31
Menu de sélection	32
Affichage de données (indicateur multifonction)	32
Menu Assistants	34

Lorsque le contact d'allumage est mis, le système d'information Volkswagen permet d'afficher différentes fonctions et informations sur l'afficheur du combiné d'instruments, comme par ex. les données de l'indicateur multifonction.

L'étendue des menus et des affichages du système d'information Volkswagen dépend de l'équipement électronique du véhicule et des options du véhicule.

Suivant l'équipement du véhicule, un atelier spécialisé peut programmer ou modifier d'autres fonctions. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Certaines options peuvent être consultées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement → page 35
- Systèmes d'assistance à la conduite → page 243
- Autoradio ou système de navigation → brochure Autoradio ou → brochure Système de navigation

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'appellez jamais les menus sur l'afficheur du combiné d'instruments pendant la conduite.

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou supprimés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie est suffisamment rechargée.

Vue d'ensemble de la structure du menu

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

La liste suivante présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'information Volkswagen affichés sur l'afficheur du combiné d'instruments. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Données → page 32

- Consommation
- Consommation Ø (consommation moyenne)

- Autonomie
- Consommateurs confort
- Autonomie restante d'AdBlue (autonomie SCR, autonomie ¹⁾)
- Durée du trajet
- Distance parcourue
- Vitesse Ø (vitesse moyenne)
- Vitesse numérique
- Alerte de vitesse
- Détection de signalisation routière
- Température d'huile

¹⁾ À partir d'une autonomie restante d'AdBlue® de moins de 2 400 km env.

Assistants ⇒ page 32

- Lane Assist activé/désactivé
- Front Assist activé/désactivé
- Assistant de changement de voie (Side Assist) activé / désactivé
- Assistant de sortie de stationnement activé/désactivé
- Régulateur de distance (ACC)

Vues¹⁾ ⇒ page 21

- Classic
- Consommation & autonomie

- Efficacité
- Navigation
- Aide à la conduite

Navigation ⇒ brochure **Système de navigation**
Audio ⇒ brochure **Autoradio** ou ⇒ brochure **Système de navigation**

Téléphone ⇒ brochure **Système de navigation**
ou ⇒ brochure **Autoradio, système de navigation**

Statut du véhicule ⇒ page 32

Commande du menu de sélection dans le combiné d'instruments



Fig. 19 Véhicules sans volant multifonction : touche ① du levier d'essuie-glace (à droite sur la colonne de direction) pour valider les options et commande à bascule ② pour changer de menu et afficher des informations

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 29.

Les véhicules équipés d'un volant multifonction ⇒ **fig. 20** n'ont pas de touches sur le levier d'essuie-glace ⇒ **fig. 19**. Le système d'information Volkswagen se commande uniquement à l'aide des touches du volant multifonction.

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 ⇒ page 21 est affiché, aucun menu ne peut être consulté. Certains messages d'avertissement peuvent être validés ou désactivés en appuyant sur la touche ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche du volant multifonction ⇒ **fig. 20**.



Fig. 20 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus et des informations sur le combiné d'instruments

Appel du menu de sélection et sélection du menu ou des informations à afficher

- Mettez le contact d'allumage.
- Si un message ou le pictogramme symbolisant le véhicule est affiché, appuyez sur la touche ⇒ **fig. 19** ① du levier d'essuie-glace ou sur la touche du volant multifonction ⇒ **fig. 20**, et ce plusieurs fois si nécessaire;
- **Commande à l'aide du levier d'essuie-glace :** pour afficher le menu de sélection ⇒ page 32 ou pour retourner au menu de sélection depuis un menu ou un message d'information, maintenez la commande à bascule ⇒ **fig. 19** ② enfoncée jusqu'à ce qu'apparaisse le menu de sélection. Pour parcourir le menu de sélection, appuyez sur le haut ou sur le bas de la commande à bascule.

¹⁾ Uniquement sur les véhicules équipés de l'Active Info Display

- **Commande à l'aide du volant multifonction :** pour afficher le menu de sélection et pour le parcourir, appuyez sur la touche ou ⇒ fig. 20.
- Pour accéder au menu affiché dans le menu de sélection ou au message d'information, appuyez sur la touche ⇒ fig. 19 du levier d'essuie-glace ou sur la touche du volant multifonction ⇒ fig. 20 ou attendez que le menu ou le message d'information s'ouvre automatiquement, au bout de quelques secondes.

Réglages dans les menus

- Dans le menu affiché, appuyez sur la commande à bascule ⇒ fig. 19 en haut ou en bas du levier d'essuie-glace ou sur les touches fléchées ou du volant multifonction ⇒ fig. 20 jusqu'à ce que l'option souhaitée soit sélectionnée. L'option sélectionnée est repérée par un cadre.
- Procédez à la modification souhaitée en appuyant sur la touche ⇒ fig. 19 du levier d'essuie-glace ou sur la touche du volant multifonction ⇒ fig. 20. Une « coche » indique que la fonction ou le système est activé(e).

Retour au menu de sélection

- À l'aide du menu : dans le menu, sélectionnez l'option **Retour** pour quitter le menu.
- **Commande à l'aide du volant multifonction :** appuyez sur la touche ou ⇒ fig. 20.

Si, lors de la mise du contact d'allumage, des messages d'alerte indiquant la présence de dysfonctionnements apparaissent, il peut s'avérer impossible d'effectuer des réglages ou d'afficher des informations comme décrit précédemment. Dans ce cas, faites réparer les dysfonctionnements dans un atelier spécialisé.

Touche pour systèmes d'aide à la conduite

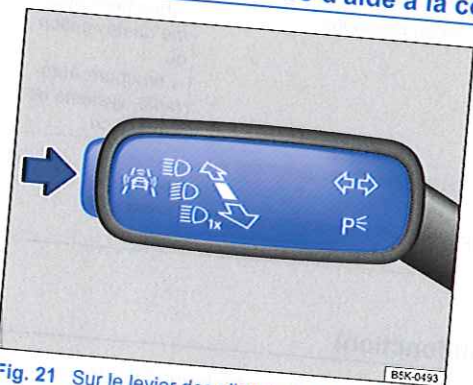


Fig. 21 Sur le levier des clignotants et de l'inverseur-codes, à gauche sur la colonne de direction : touche des systèmes d'aide à la conduite

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 29.

Vous pouvez activer ou désactiver les systèmes d'aide à la conduite indiqués dans le menu **Assistants** à l'aide de la touche du levier des clignotants et de l'inverseur-codes ⇒ page 243.

Activation ou désactivation des différents systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez sur la touche ⇒ fig. 21 dans le sens de la flèche pour accéder au menu **Assistants**.
- Sélectionnez le système d'aide à la conduite pour l'activer ou le désactiver ⇒ page 30. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.
- Confirmez ensuite la sélection en appuyant sur la touche du levier d'essuie-glace ou sur la touche du volant multifonction ⇒ page 30.

Il est également possible d'activer ou de désactiver les systèmes d'aide à la conduite à l'aide du système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche puis effleurez les boutons de fonction et **Système d'aide à la conduite** ⇒ page 35.

Menu de sélection



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Menu	Fonction	Voir
Données	Informations et possibilités de réglage de l'affichage des données (indicateur multifonction).	⇒ page 32, ⇒ page 35
Assistants	Informations et possibilités de réglage des systèmes d'aide à la conduite.	⇒ page 34, ⇒ page 35
Vues	Sélection de divers profils d'information de l'Active Info Display	⇒ page 21
Navigation	Affichage d'informations par le système de navigation en marche : Lorsque le guidage est actif, des flèches de changement de direction et des barres d'approche sont affichées. La représentation est similaire à la représentation par symboles du système d'infodivertissement. Selon l'équipement, l'affichage d'une carte détaillée sur l'afficheur du combiné d'instruments est également possible. Si aucun guidage n'est activé, la direction (fonction boussole) et le nom de la rue empruntée sont indiqués.	⇒ brochure <i>Système de navigation</i>
Audio	Affichage des stations en mode radio Affichage de la liste des stations en mode radio. Affichage de la plage en mode média.	⇒ brochure <i>Auto-radio</i> ou ⇒ brochure <i>Système de navigation</i>
Téléphone	Affichage des informations relatives au téléphone. Utilisation du téléphone.	⇒ brochure <i>Système de navigation</i> ou ⇒ brochure <i>Auto-radio, système de navigation</i>
Statut du véhicule ou Véhicule	Affichage et mémorisation des messages d'avertissement ou d'information actuels. Cette option n'apparaît qu'en présence de messages d'avertissement ou d'information.	⇒ page 21, ⇒ page 35

Affichage de données (indicateur multifonction)



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

L'affichage des données de conduite (indicateur multifonction) affiche différentes données de conduite et valeurs de consommation. L'affichage des données de conduite est appelé à l'aide du menu de sélection ⇒ page 30.

Basculement d'un affichage à l'autre

- **Véhicules sans volant multifonction** : appuyez sur la commande à bascule  du levier d'essuie-glace ⇒ fig. 19.
- **Véhicules avec volant multifonction** : appuyez sur la touche  ou  ⇒ fig. 20.

Mémoire de données

L'affichage des données de conduite (indicateur multifonction) est doté de 3 mémoires automatiques :

- Depuis départ
- Depuis le plein
- Longue durée

La mémoire actuellement affichée peut être lue sur l'afficheur.

Pour passer d'une mémoire à l'autre, le contact d'allumage étant mis et la mémoire affichée, appuyez sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction.

Affichage	Fonction
Depuis départ	Affichage et mémorisation des données de route et de consommation recueillies depuis l'établissement du contact d'allumage jusqu'à sa coupure. Si vous poursuivez votre trajet moins de 2 heures après avoir coupé le contact d'allumage, les nouvelles valeurs viennent s'ajouter à la mémoire. Si vous interrompez votre trajet pendant plus de deux heures, la mémoire est automatiquement effacée.
Depuis le plein	Affichage et mémorisation des différentes données de route et valeurs de consommation. Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant, la mémoire s'efface automatiquement.
Longue durée	La mémoire mémorise les données de voyage d'un nombre quelconque de trajets jusqu'à une durée de voyage totale de 19 heures et 59 minutes ou 99 heures et 59 minutes et une distance parcourue de 1 999,9 km ou 9 999 km, en fonction de la version du combiné d'instruments. Si l'une de ces deux valeurs maxi ^{a)} est dépassée, la mémoire est automatiquement effacée et repart à 0.

a) Varie selon la version du combiné d'instruments.

Effacement manuel de la mémoire de données

- Sélectionnez la mémoire que vous souhaitez effacer.
- Maintenez la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou la touche **OK** du volant multifonction enfoncée pendant environ deux secondes.

Sélection individuelle des affichages

A l'aide de la touche **CAR** ainsi que des boutons de fonction **SE** et **Combiné d'instruments** du système d'infodivertissement, vous pouvez sélectionner les données de conduite que vous souhaitez afficher sur l'afficheur du combiné d'instruments
⇒ page 35.

Exemples d'affichages

Témoin	Fonction
Consommation	Pendant la conduite, la consommation momentanée est indiquée en l/100 km. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, elle est affichée en litres/h.
Cons. moyenne	La consommation moyenne en l/100 km ne s'affiche qu'une fois que vous avez parcouru une distance de 300 mètres environ après l'établissement du contact d'allumage. Avant d'avoir parcouru cette distance, des tirets sont affichés. La valeur indiquée est mise à jour environ toutes les 5 secondes.
Autonomie	Distance approximative en km restant à parcourir avec le contenu actuel du réservoir, en conservant le même style de conduite. La consommation momentanée, entre autres, est utilisée lors du calcul.
Consommateurs confort	Liste des systèmes confort activés qui peuvent augmenter la consommation de carburant, par ex. le climatiseur.
Autonomie SCR OU : Autonomie 	Distance approximative en km restant à parcourir avec la capacité actuelle du réservoir d'AdBlue®, en conservant le même style de conduite. L'affichage n'apparaît qu'à partir d'une autonomie restante de 2 400 km. L'autonomie restante d'AdBlue® ne peut pas être supprimée à l'aide du sous-menu Combiné d'instruments .
Durée du trajet	Durée du trajet en heures (h) et en minutes (min) écoulée depuis la mise du contact d'allumage.
Distance parcourue	Distance parcourue en km depuis la mise du contact d'allumage. ➤

Témoin	Fonction
Vitesse moyenne	La vitesse moyenne s'affiche une fois que vous avez parcouru une distance d'environ 100 mètres après avoir établi le contact d'allumage. Avant d'avoir parcouru cette distance, des tirets sont affichés. La valeur indiquée est mise à jour environ toutes les 5 secondes.
Affichage numérique de la vitesse	Vitesse actuelle du véhicule affichée sous forme numérique.
Alerte à --- km/h ou Alerte à --- mph	Lorsque la vitesse mémorisée (entre 30 km/h (18 mph) et 250 km/h (155 mph)) est dépassée, un signal d'avertissement sonore et éventuellement un avertissement optique sont émis.
Détection de signalisation routière	Affichage des panneaux de signalisation détectés.
Temp. huile	La température actuelle de l'huile-moteur est affichée sous forme numérique.

Mémorisation de la vitesse pour l'alerte de vitesse

- Sélectionnez l'affichage **Alerte à --- km/h** ou **Alerte à --- mph**

- Appuyez sur la touche **OK/RESET** du levier d'essuie-glace ou sur la touche **OK** du volant multifonction pour mémoriser la vitesse actuelle et activer l'alerte.

- Le cas échéant, réglez la vitesse souhaitée en l'espace d'environ 5 secondes à l'aide de la commande à bascule **TRP** du levier d'essuie-glace ou

des touches **Δ** ou **▽** du volant multifonction. Appuyez ensuite à nouveau sur la touche **OK/RESET** ou **OK** ou attendez quelques secondes. La vitesse est mémorisée et l'alerte de vitesse est activée.

- Pour la désactiver, appuyez sur la touche **OK/RESET** ou sur la touche **OK**. La vitesse mémorisée est supprimée.

Menu Assistants



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 29.

Menu	Fonction
Lane Assist	Activation et désactivation de l'assistant de maintien de voie ⇒ page 318.
Front Assist	Activation et désactivation du système de surveillance périmétrique ⇒ page 307.
Side Assist	Activation ou désactivation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) ⇒ page 325
Assistant de sortie de stationnement	Activation ou désactivation de l'assistant de sortie de stationnement ⇒ page 325
ACC	Affichage du régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297.

Système d'infodivertissement

Réglages du menu et du système (SETUP)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Menu Réglages véhicule	36
Réglage confort individuel	40

Le système d'infodivertissement rassemble des systèmes importants du véhicule en une unité centrale de commande, comme par ex. les paramètres des menus et le système intégré d'autoradio et de navigation.

Informations complémentaires et avertissements :

- Cadrons ⇒ page 21
- Système d'information Volkswagen ⇒ page 29
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 58
- Lève-glaces électriques ⇒ page 77
- Éclairage ⇒ page 137
- Essuie-glaces et lave-glace ⇒ page 152
- Rétroviseurs ⇒ page 158
- Systèmes d'assistance au freinage ⇒ page 224
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 237
- Systèmes d'assistance à la conduite ⇒ page 243
- Système de contrôle des pneus ⇒ page 346
- Roues et pneus ⇒ page 424
- ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*

Généralités concernant l'utilisation

La section suivante comporte les informations requises pour procéder aux réglages dans le menu **Réglages véhicule**. Les données générales concernant l'utilisation du système d'infodivertisse-

ment ainsi que les avertissements et consignes de sécurité à respecter figurent dans une notice séparée ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*.

Réglages du système et affichage d'informations sur le véhicule

Après avoir appuyé sur la touche d'infodivertissement , vous pouvez afficher des informations ou procéder à des réglages en effleurant les boutons de fonction correspondantes. Ainsi, par exemple, vous pouvez consulter le statut actuel du dispositif start/stop de mise en veille ⇒ page 243 en effleurant le bouton de fonction  dans le menu **Statut du véhicule**.

- Réglages véhicule (Setup) ⇒ page 36.
- Moniteur Think Blue ⇒ page 41.
- Réglages du chauffage stationnaire ⇒ page 354.
- Médias activés.
- Données
- Statut du véhicule
- Consommateurs de confort
- Sélection d'une station radio

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures. L'utilisation du système d'infodivertissement peut détourner votre attention de la circulation.

- Soyez toujours attentif et adoptez un comportement responsable au volant.

 Après avoir démarré le moteur avec une batterie fortement déchargée ou remplacée, il est possible que les réglages système (heure, date, réglages confort individuels et programmations) soient modifiés ou supprimés. Vérifiez et corrigez ces réglages une fois que la batterie est suffisamment rechargée.

Menu Réglages véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 35.

Accès au menu Réglages véhicule

- Mettez le contact d'allumage.
- Le cas échéant, mettez le système d'infodivertissement en circuit.
- Appuyez sur la touche  du système d'infodivertissement.
- Effleurez le bouton de fonction  pour ouvrir le menu **Réglages véhicule**.
- Pour accéder à d'autres menus depuis le menu **Réglages véhicule** ou pour effectuer des réglages dans les points de menu, effleurez le bouton de fonction correspondant.

Lorsque la case du bouton de fonction est cochée , la fonction correspondante est activée.

Les modifications saisies dans les menus de réglage sont automatiquement validées.

Le bouton de fonction  permet de retourner au menu précédent.

Vue d'ensemble du menu

La vue d'ensemble du menu présente à titre d'exemple la structure des menus du système d'infodivertissement. L'étendue réelle des menus et la désignation des différentes options de menu dépendent de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Système ESC	—	Il est possible de désactiver/activer les systèmes suivants : — Antipatinage (ASR), — Mode Sport du programme de stabilisation électronique (ESC Sport)	⇒ page 224
Réglages pneus	Système de contrôle de la pression des pneus	Sélection de l'état de charge : — Standard — Confort — Pleine charge	⇒ page 346
	Témoin du système de contrôle de l'état des pneus (RKA)	Mémorisation de la pression de gonflage des pneus SET	
	Pneus d'hiver	Activation et désactivation de l'alerte de vitesse. Réglage de la valeur de déclenchement de l'alerte de vitesse.	⇒ page 424

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Réglages syst. d'aide à la conduite	ACC (régulateur de distance)	Activation et désactivation de la saisie de la dernière distance sélectionnée. Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Programme de conduite – Intervalle de distance activé (distance temporelle par rapport au véhicule qui vous précède) après l'activation du régulateur de distance (ACC)	⇒ page 297
	Front Assist (système de surveillance périmétrique)	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Système de surveillance périmétrique, – Alerte préventive, – Affichage de l'alerte de distance.	⇒ page 307
	Système de détection des piétons	Activation et désactivation du repérage de piétons.	⇒ page 313
	Lane Assist (assistant de maintien de voie)	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Assistant de maintien de voie – Maintien de voie automatique	⇒ page 318
	Side Assist (assistant de changement de voie)	Activation et désactivation de l'assistant de changement de voie (Side Assist) Réglage de la luminosité de l'affichage dans le rétroviseur extérieur.	⇒ page 325
	Détection de signalisation routière	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Affichage sur l'indicateur multifonction (affichage des données) des panneaux de signalisation détectés – Détection de remorque (affichage des panneaux de signalisation pour les véhicules avec remorque) – Activation/désactivation de l'alerte de vitesse	⇒ page 333
	Détecteur de fatigue	Activation et désactivation du détecteur de fatigue.	⇒ page 337
	Protection proactive des occupants.	Activation et désactivation de la protection proactive des occupants.	⇒ page 343
Régl. stationnement et manœuvre	Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	Activation/désactivation du système d'aide au stationnement Activation/désactivation de l'activation automatique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Volume sonore à l'avant et à l'arrière, – Hauteur du son à l'avant et à l'arrière, – Réduction du volume d'infodivertissement	⇒ page 248
	Assistant de sortie de stationnement	Activation/désactivation de l'assistant de sortie de stationnement	⇒ page 325

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Réglages éclairage	Assistants éclairage	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist) – Feux directionnels – Éclairage automatique (en cas de pluie) – Clignotement confort Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Horaire d'enclenchement de l'allumage automatique des projecteurs – Mode voyage (circulation à droite ou à gauche)	⇒ page 137
	Éclairage d'ambiance	Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes – Éclairage du plancher	
	Fonction « Coming home/Leaving home »	Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Durée d'activation de la fonction « Coming home » (Retour maison) – Durée d'activation de la fonction « Leaving home » (Départ maison)	
Éclairage d'ambiance	–	Il est possible de régler les fonctions suivantes : – Luminosité globale de l'éclairage d'ambiance – Luminosité de certaines zones de l'éclairage d'ambiance – Coloris de certaines zones de l'éclairage d'ambiance	⇒ page 137
Régl. rétrovis. et essuie-glaces	Rétroviseurs	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs – Abaissement des rétroviseurs en marche arrière – Rabattement pendant le stationnement	⇒ page 158
	Essuie-glaces	Il est possible d'activer/désactiver les fonctions suivantes : – Balayage automatique en cas de pluie	⇒ page 152
Réglages de l'ouverture et de la fermeture	Commande des glaces	Activation/désactivation de l'ouverture confort des glaces	⇒ page 77
	Verrouillage centralisé	Réglage du déverrouillage des portes. Activation et désactivation du verrouillage automatique. Activation/désactivation de la fonction Easy Open	⇒ page 58
Réglages sièges	Mémoriser position du siège	Activation/désactivation de la clé du véhicule de la fonction de mémorisation de la clé du véhicule	⇒ page 84 ▶

Menu	Sous-menu	Réglages possibles	Informations complémentaires
Réglages du combiné d'instruments	Indicateur multifonction	Il est possible d'activer/désactiver les affichages suivants : - Consommation momentanée - Consommation moyenne - Quantité d'appoint - Consommateurs confort - Écoconseils - Durée du trajet - Distance parcourue, - Vitesse moyenne - Indicateur numérique de la vitesse - Alerte de vitesse - Température de l'huile - Système de détection de la signalisation routière Il est possible de réinitialiser les données suivantes : - Données de conduite « Depuis départ », - Données de conduite « Longue durée ».	⇒ page 29
Réglages de l'heure et de la date	-	Il est possible de régler les fonctions suivantes : - Source horaire (manuelle, GPS) - Heure - Passage automatique à l'heure d'été - Fuseau horaire - Format horaire (12 h, 24 h) - Date - Format de date	-
Réglages unités	-	Il est possible de régler les fonctions suivantes : - Distance - Vitesse - Température - Volume - Consommation - Pression	-
Service	-	Les données suivantes s'affichent : - Numéro d'identification du véhicule - Échéance du prochain Service Entretien - Échéance du prochain Service Vidange	⇒ page 21
Réglages usine	-	Il est possible de remettre à zéro les réglages suivants : - Tous les réglages - Système d'aide à la conduite - Stationnement et manœuvre - Éclairage - Rétroviseurs et essuie-glaces - Ouverture/fermeture - Indicateur multifonction (données de conduite)	-

Réglage confort individuel



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 35.

Lors de la coupure du contact d'allumage ou du verrouillage du véhicule, les réglages confort individuels sont automatiquement mémorisés et affectés à la clé du véhicule qui est utilisée.

Si deux personnes utilisent un véhicule, Volkswagen recommande que chaque personne utilise toujours « sa » clé du véhicule.

Les valeurs des réglages confort individuels des sous-menus suivants sont affectées à la clé du véhicule :

Menu Réglages ⇒ **brochure Autoradio**
ou ⇒ **brochure Système de navigation**

- Heure
- Langue

Menu Régl. systèmes d'aide à la conduite

- Luminosité de l'affichage de l'assistant de changement de voie (Side Assist) dans le rétroviseur extérieur

Menu Régl. unités

Menu Régl. rétrovis. et essuie-glaces

- Abaissement du rétroviseur

Menu Régl. ouverture et fermeture

- Commande des glaces
- Verrouillage centralisé

Menu Régl. sièges

- Mémoriser position du siège

Menu Régl. éclairage

- Coming home et Leaving home
- Éclairage d'ambiance
- Clignotant confort

Menu Chauffage stationnaire

Les réglages mémorisés sont automatiquement rappelés au plus tard lors de l'établissement du contact d'allumage. Voir également les informations et les consignes sur le siège à mémoire
⇒ page 95.

Moniteur Think Blue.

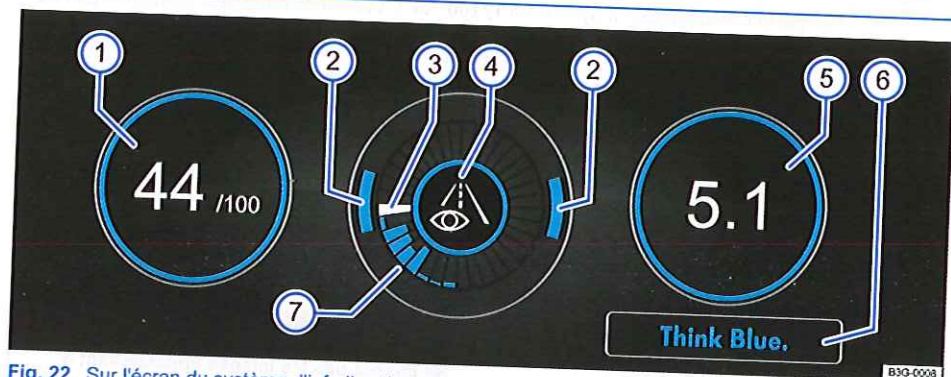


Fig. 22 Sur l'écran du système d'infodivertissement : Moniteur Think Blue

Le Moniteur Think Blue analyse et visualise votre conduite en marche avant et peut vous aider à adopter un style de conduite économique.

→ fig. 22

Signification

①

Le « Blue Score » évalue l'efficacité de votre conduite sur une échelle allant de 0 à 100. Plus la valeur affichée est élevée, plus votre conduite est efficace. Si vous effleurez l'affichage, il apparaît une statistique des dernières 30 minutes de conduite depuis le départ. Si la durée actuelle du trajet est inférieure à 30 minutes, ce sont les valeurs du dernier trajet effectué qui s'affichent en gris sur l'écran. Une conduite efficace et constante est symbolisée en plus par un affichage entouré d'un bord bleu. Lorsque la conduite n'est pas efficace, le bord se colore en gris.

②

Dans l'anneau extérieur, le niveau d'accélération du véhicule est représenté par la position des arcs de cercle. À vitesse constante, les arcs de cercle se trouvent dans la zone centrale. Lorsque le véhicule est accéléré ou freiné, les arcs de cercle se déplacent vers le bas ou vers le haut.

③

Le segment blanc dans l'anneau central affiche l'évaluation momentanée. Il progresse environ toutes les 5 secondes dans le sens des aiguilles d'une montre en laissant à chaque fois derrière lui un segment bleu, voir ⑦.

Dans l'anneau central, différents symboles rendent compte de votre style de conduite momentané :

 Conduire en anticipant plus.

④

 3-4 Recommandation relative à un passage de vitesse/rapport.

 La vitesse actuelle a un effet négatif sur la consommation de carburant.

eco Conduite écologique et économique.

⇒ fig. 22	Signification
⑤	Indique la consommation moyenne en l/100 km. La valeur se réfère aux kilomètres parcourus depuis le départ. Si vous effleurez l'affichage, il apparaît une statistique des dernières 30 minutes de conduite depuis le départ. Si la durée actuelle du trajet est inférieure à 30 minutes, ce sont les valeurs du dernier trajet effectué qui s'affichent en gris sur l'écran. Une conduite efficace et constante est symbolisée en plus par un affichage entouré d'un bord bleu. Lorsque la conduite n'est pas efficace, le bord se colore en gris.
⑥	En effleurant le bouton de fonction Think Blue. , vous obtiendrez des conseils supplémentaires pour économiser du carburant.
⑦	Les segments bleus dans l'anneau central symbolisent l'efficacité de la conduite. Chaque segment correspond à un laps de temps (écoulé) d'environ 5 secondes. Plus le segment bleu est grand, plus la conduite a été efficace pendant le laps de temps concerné.

Ouverture du Moniteur Think Blue.

Le véhicule étant à l'arrêt, appuyez sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement aussi souvent que nécessaire pour que s'affiche le Moniteur Think Blue.

OU : Le véhicule étant à l'arrêt, appuyez une fois sur la touche **CAR** du système d'infodivertissement.

Effleurez le bouton de fonction **Sélection** et **Moniteur Think Blue.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran du système d'infodivertissement détourner votre attention de la circulation.

- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.

Avant de prendre la route

Avant-propos

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Préparatifs de départ et sécurité de conduite .	43
Conduite à l'étranger	45
Passages à gué sur routes	45

Un carénage sous moteur permet de diminuer les risques d'endommagement du soubassement du véhicule et du carter d'huile.

Selon le lieu d'utilisation du véhicule, il peut être judicieux de faire poser un carénage sous moteur, par ex. lors du passage sur des bordures de trottoirs, lors du franchissement d'entrées de cours ou lors de la conduite sur route non stabilisée. Volkswagen recommande de faire effectuer la pose par un Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Être assis correctement en toute sécurité
⇒ page 84
- Transport ⇒ page 162

- Démarrage, passage des rapports, stationnement ⇒ page 207
- Conduite respectueuse de l'environnement
⇒ page 237
- Informations pour le consommateur
⇒ page 453

AVERTISSEMENT

La conduite sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants, de médicaments et de narcotiques peut provoquer de graves accidents et des blessures mortelles.

- L'alcool, les stupéfiants, les médicaments et les narcotiques peuvent avoir une incidence considérable sur les facultés de perception, les temps de réaction et la sécurité de conduite, et peuvent par conséquent entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Préparatifs de départ et sécurité de conduite

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 43.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers et des autres usagers de la route, veuillez respecter les points suivants avant chaque départ et pendant chaque trajet ⇒  :

- ✓ Vérifiez que les feux et les clignotants fonctionnent de manière irréprochable.
- ✓ Contrôlez la pression de gonflage des pneus ⇒ page 424 et le niveau de carburant ⇒ page 372.
- ✓ Veillez à ce que la visibilité à travers toutes les glaces soit bonne.
- ✓ L'alimentation en air du moteur ne doit pas être entravée et le moteur ne doit pas être recouvert de couvertures ou de matériaux isolants ⇒  au chapitre *Entrée en matière* à la page 387.
- ✓ Fixez les objets et tous les bagages en toute sécurité dans les rangements, le coffre à bagages et, éventuellement, sur le pavillon ⇒ page 162.
- ✓ L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé.
- ✓ Attachez les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ⇒ page 125.

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Ajustez correctement les sièges avant, les appuie-têtes et les rétroviseurs à votre taille
⇒ page 84.
- ✓ Portez des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de la commande des pédales.
- ✓ Le tapis de sol au plancher du côté conducteur doit laisser la zone du pédalier libre et être fixé au plancher sans risque de glisser.
- ✓ Avant de démarrer, adoptez une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers ⇒ page 84.
- ✓ Attachez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant toute la durée du trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers ⇒ page 103.
- ✓ Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises et de ceintures de sécurité dans le véhicule.
- ✓ Ne prenez jamais le volant lorsque votre aptitude à conduire est diminuée, par ex. par la prise de médicaments, la consommation d'alcool ou de drogues.
- ✓ Ne détourniez jamais votre attention de la circulation, par ex. en effectuant des réglages ou en appuyant sur des boutons, en parlant à un passager ou en utilisant votre téléphone.
- ✓ Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- ✓ Respectez le code de la route et les limitations de vitesse.
- ✓ Lors de longs voyages, faites des pauses à intervalles réguliers – au moins toutes les 2 heures.
- ✓ Si vous transportez des animaux à bord du véhicule, utilisez un système de sécurité adapté à leur taille et à leur poids.

AVERTISSEMENT

Respectez toujours le code de la route en vigueur ainsi que les limitations de vitesses et conduisez en anticipant. L'évaluation correcte de la situation de conduite peut jouer un rôle déterminant pour arriver à destination en toute sécurité et éviter un accident provoquant de graves blessures.



Les interventions d'entretien régulières sur le véhicule ne servent pas seulement à le maintenir en bon état, mais elles contribuent aussi au maintien de sa sûreté de fonctionnement et de sa

conformité aux exigences de la sécurité routière. Par conséquent, faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux prescriptions du Plan d'Entretien. En cas de conditions d'utilisation difficiles, il peut s'avérer nécessaire de faire effectuer certaines opérations avant l'échéance du prochain Service. C'est le cas par exemple lorsque vous effectuez des « arrêts et des redémarrages fréquents », si vous tractez souvent une remorque ou lorsque vous conduisez dans des régions très poussiéreuses. Des informations complémentaires sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

Conduite à l'étranger



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 43.

Liste de contrôle

Certains pays appliquent des normes de sécurité particulières et des directives sur les gaz d'échappement qui peuvent différer de l'état de construction du véhicule. Avant tout voyage à l'étranger, Volkswagen vous recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les dispositions légales et sur les points suivants relatifs au pays dans lequel vous voyagez :

- ✓ Le véhicule doit-il subir une préparation technique avant le voyage à l'étranger, par ex. l'adaptation des projecteurs ?
- ✓ L'outillage, les appareils de diagnostic et les pièces de remplacement nécessaires pour les interventions d'entretien et les travaux de réparation sont-ils à disposition ?
- ✓ Y a-t-il un Partenaire Volkswagen dans le pays étranger ?
- ✓ Pour les moteurs à essence : de l'essence sans plomb avec un indice d'octane suffisant est-elle disponible ?
- ✓ Pour les moteurs diesel : du gazole à faible teneur en soufre est-il disponible ?
- ✓ L'huile-moteur appropriée (⇒ page 391) et les autres fluides conformes aux spécifications de Volkswagen sont-ils disponibles dans le pays de destination ?
- ✓ Le système de navigation de première monte fonctionne-t-il à l'étranger avec les données de navigation disponibles ?
- ✓ Des pneus spéciaux pour la conduite à l'étranger sont-ils nécessaires ?

ⓘ MISE EN GARDE

Volkswagen ne saurait être tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine. ◀

Passages à gué sur routes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 43.

Pour éviter tout endommagement du véhicule lors de la traversée par ex. de routes inondées, tenez compte de ce qui suit :

- Avant un passage à gué, déterminez la profondeur de l'eau. L'eau doit atteindre au maximum le bord inférieur de la carrosserie ⇒ ⓘ.
- Roulez au pas.
- Dans l'eau, ne vous arrêtez jamais, ne faites jamais marche arrière et ne coupez jamais le moteur.

- Les véhicules arrivant en sens inverse peuvent produire des vagues pouvant élever le niveau de l'eau de telle sorte qu'il soit impossible d'effectuer un passage à gué en toute sécurité !
- Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille lors de passages à gué ⇒ page 243.

⚠ AVERTISSEMENT

Après un passage à gué, la traversée de surfaces boueuses, de neige fondue, etc., l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, ce qui peut ainsi rallonger la distance de freinage. ▶

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.
- Évitez toute manœuvre de freinage violente ou brusque juste après un passage à gué.

⚠ MISE EN GARDE

- Les passages à gué sont susceptibles d'endommager des pièces du véhicule telles que le moteur, la boîte de vitesses, les trains roulants ou l'équipement électrique.
- Ne traversez jamais de l'eau salée. Le sel peut provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec de l'eau salée.

Caractéristiques techniques

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Identification du véhicule	47
Caractéristiques du moteur	48
Cotes	50
Performances	51

- Carburant ⇒ page 378
- Huile-moteur ⇒ page 391
- Liquide de refroidissement ⇒ page 397
- Roues et pneus ⇒ page 424
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453

L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou destiné à un autre pays.

Informations complémentaires et avertissements :

- Transport ⇒ page 162
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 237

AVERTISSEMENT

Le non-respect ou le dépassement des valeurs de poids et de charge utile indiquées ainsi que de la vitesse maximale peut entraîner des accidents et des blessures graves.

Identification du véhicule

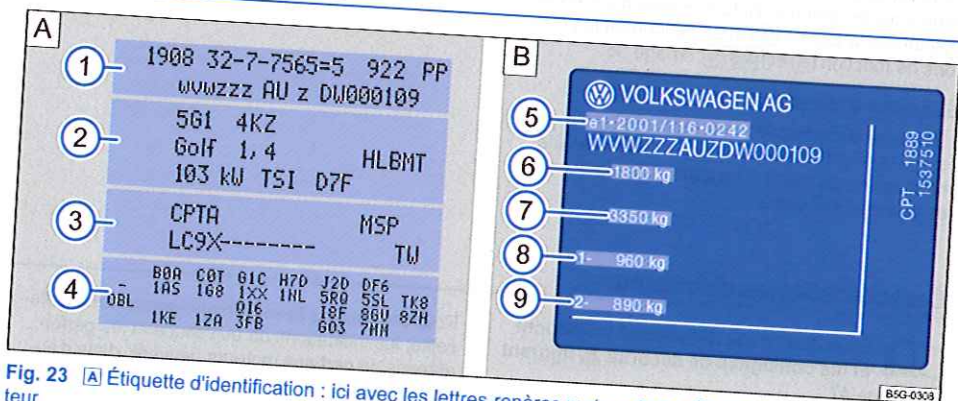


Fig. 23 A) Étiquette d'identification : ici avec les lettres-repères moteur CPTA ③. B) Plaque du constructeur

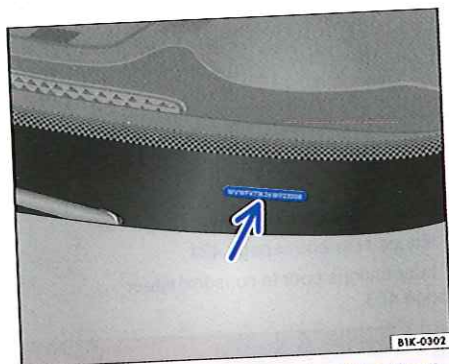


Fig. 24 Sur le pare-brise : numéro d'identification du véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 47.

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule peut être lu de l'extérieur à travers un regard situé dans le pare-brise $\Rightarrow$ fig. 24. Le regard se trouve sur le côté, dans la partie inférieure du pare-brise. De plus, le numéro d'identification du véhicule est frappé sur la descente d'eau droite. La descente d'eau se trouve entre la tourelle de jambe de force et l'aile. Pour accéder au numéro d'identification du véhicule, ouvrez le capot-moteur $\Rightarrow$ page 386.

Le numéro d'identification du véhicule peut être affiché dans le système d'infodivertissement, en appuyant sur la touche et en actionnant les boutons de fonction et $\Rightarrow$ page 35.

Étiquette d'identification du véhicule

L'étiquette d'identification du véhicule du véhicule $\Rightarrow$ fig. 23 est collée sur la paroi sous le revêtement arrière du coffre à bagages. Elle comporte les données suivantes :

- ① Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis)
- ② Type de véhicule, puissance du moteur, boîte de vitesses
- ③ Lettres-repères de moteur et de boîte de vitesses, référence peinture, code de garnitures intérieures. Dans l'exemple, les lettres-repères de moteur sont « CPTA » $\Rightarrow$ fig. 23.
- ④ Options, numéros PR

Ces données d'identification du véhicule figurent également dans le Plan d'Entretien.

Plaque du constructeur

La plaque du constructeur $\Rightarrow$ fig. 23 est visible au bas du montant de la porte du conducteur, après ouverture de celle-ci. Les véhicules destinés à certains pays d'exportation n'ont pas de plaque du constructeur.

La plaque du constructeur comporte les données suivantes :

- ⑤ Numéro d'homologation
- ⑥ Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)
- ⑦ Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.), (véhicule tracteur et remorque)
- ⑧ Charge autorisée sur l'essieu avant
- ⑨ Charge autorisée sur l'essieu arrière

Selon l'équipement de votre véhicule, les lettres-repères moteur (LRM) peuvent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 21.

Caractéristiques du moteur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 47.

Pour des raisons liées à l'homologation et à la fiscalité, les indications de puissance et les performances de certains moteurs peuvent, dans d'autres pays, différer des indications ci-après.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	Technique d'injection	LRM	Couple maxi	Nombre de cylindres, Cylindrée
92 kW à 5 000 – 6 000 tr/min	TSI®	CZCA	200 Nm à 1 400 – 4 000 tr/min	4 cylindres, 1 395 cm ³
110 kW à 5 000 – 6 000 tr/min	TSI®	CZDA, CZEA	250 Nm à 1 500 – 3 500 tr/min	4 cylindres, 1 395 cm ³
132 kW à 5 500 – 6 000 tr/min	TSI®	CJSA	250 Nm à 1 500 – 5 000 tr/min	4 cylindres, - cm ^{3a})
162 kW à 4 500 – 6 200 tr/min	TSI®	CHHB	350 Nm à 1 500 – 4 400 tr/min	4 cylindres, - cm ^{3a})
206 kW à 5 200 – 6 500 tr/min	TSI®	CJXA	380 Nm à 1 800 – 5 100 tr/min	4 cylindres, - cm ^{3a})

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	Technique d'injection	LRM	Couple maxi	Nombre de cylindres, Cylindrée
81 kW à - tr/min ^{a)} avec FAP	TDI®	CLHC	250 Nm à 1 500 – 3 000 tr/min	4 cylindres, - cm ^{3a})
88 kW à 3 600 – 4 000 tr/min avec FAP	TDI®	DCXA, DCZA	250 Nm à 1 600 – 3 250 tr/min	4 cylindres, 1 598 cm ³
110 kW à 3 500 – 4 000 tr/min avec FAP	TDI®	DCYA, CRLB	340 Nm à 1 750 – 3 000 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm ³
130 kW à -tr/min ^{a)} avec FAP	TDI®	CRGA	350 Nm à - - tr/min ^{a)}	4 cylindres, - cm ^{3a})
135 kW à -tr/min ^{a)} avec FAP	TDI®	CUPA	380 Nm à 1 750 – 3 000 tr/min	4 cylindres, - cm ^{3a})
140 kW à 3 500 – 4 000 tr/min avec FAP	TDI®	DDAA	400 Nm à 1 750 – 3 500 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm ³
176 kW à 4 000 tr/min avec FAP	TDI®	CUAA	500 Nm à 1 750 – 2 500 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm ³

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

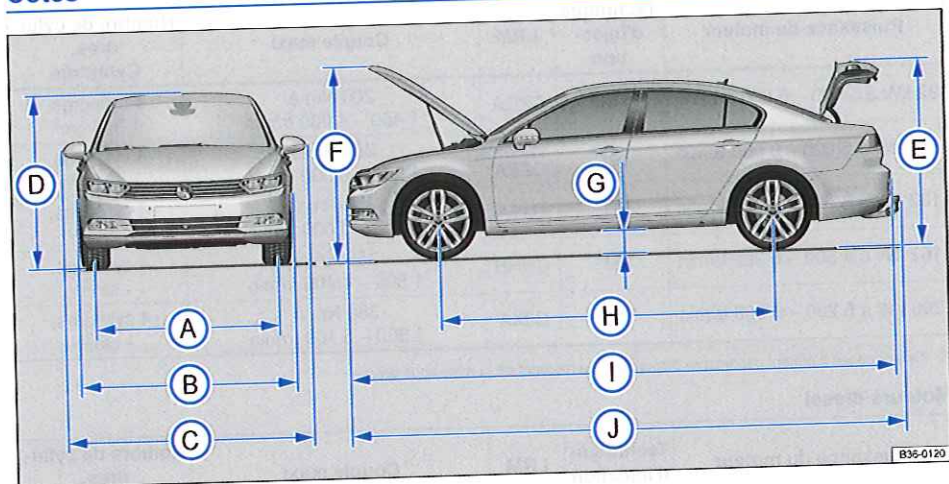


Fig. 25 Cotes.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 47.

Les indications figurant dans le tableau s'appliquent au modèle de base allemand doté de l'équipement de base.

Les valeurs indiquées peuvent varier selon la taille des jantes et des pneus, les options, le niveau d'équipement de votre véhicule et la présence d'accessoires en deuxième monte, ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial ou d'un véhicule destiné à un autre pays.

Légende de la fig. 25 :

		Cote
(A)	Voie avant	1 584 mm
	Voie arrière	1 568 mm
(B)	Largeur (sans rétroviseurs extérieurs)	1 832 mm
(C)	Largeur (distance entre les rétroviseurs extérieurs)	2 074 mm
(D)	Hauteur à vide ^{a)} jusqu'au rebord supérieur du toit	1 465 mm
(E)	Hauteur avec capot de coffre ouvert et poids à vide ^{a)}	– mm ^{b)}
(F)	Hauteur avec capot de coffre-moteur ouvert et poids à vide ^{a)}	– mm ^{b)}
(G)	Garde au sol (véhicule en état de marche) ^{c)} entre les essieux	– mm ^{b)}
(H)	Empattement	2 791 mm
(I)	Longueur (distance entre les pare-chocs)	4 767 mm
(J)	Longueur avec dispositif d'attelage monté (livré en première monte)	– mm ^{b)}
–	Diamètre de braquage minimal	environ – m ^{b)}

a) Poids à vide sans conducteur, sans charge.

b) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

c) Poids à vide avec conducteur (75 kg) et fluides.

① MISE EN GARDE

- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement.

① MISE EN GARDE (suite)

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◀

Performances

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 47.

Pour des raisons liées à l'homologation et à la fiscalité, les indications de puissance et les performances de certains moteurs peuvent, dans d'autres pays, différer des indications ci-après.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi
92 kW	CZCA	BM6	208 km/h ^{a)}
		DSG [®] 7	– km/h ^{b)}
110 kW	CZDA, CZE A	BM6	220 km/h ^{a)}
		BM6 4MOTION	– km/h ^{b)}
132 kW	CJSA	DSG [®] 7	– km/h ^{b)}
		BM6	– km/h ^{b)}
162 kW	CHHB	DSG [®] 7	– km/h ^{b)}
		DSG [®] 6	– km/h ^{b)}
206 kW	CJXA	DSG [®] 6	– km/h ^{b)}
		DSG [®] 6 4MOTION	– km/h ^{b)}

a) La vitesse maximale est atteinte en 5e.

b) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi
81 kW	CLHC	BM6	– km/h ^{a)}
		DSG [®] 7	– km/h ^{a)}
88 kW	DCXA, DCZA	BM6	206 km/h
		DSG [®] 7	206 km/h
110 kW	DCYA, CRLB	BM6	220 km/h ^{b)}
		BM6 4MOTION	– km/h ^{a)}
130 kW	CRGA	DSG [®] 6	218 km/h
		BM6	– km/h ^{a)}
135 kW	CUPA	DSG [®] 6	– km/h ^{a)}
		BM6	– km/h ^{a)}
		DSG [®] 6	– km/h ^{a)}

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi – km/h ^{a)}
140 kW	DDAA	BM6	– km/h ^{a)}
		DSG [®] 6	234 km/h
		DSG [®] 6 4MOTION	230 km/h
176 kW	CUAA	DSG [®] 7 4MOTION	240 km/h

a) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

b) La vitesse maximale est atteinte en 5e.

i Dans le cas de certaines motorisations associées à des trains roulants mauvaises routes, la vitesse maximale peut être limitée à 210 km/h.

i Les performances de conduite ont été calculées avec un véhicule qui n'était pas doté d'équipements réduisant les performances, comme par exemple des galeries porte-bagages ou des bavettes pare-boue.

Ouverture et fermeture

Jeu de clés du véhicule

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Clés du véhicule	53
Clé de secours	55
Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule	55
Remplacement de la pile	56
Synchronisation de la clé du véhicule	57

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglages à l'aide du système d'information Volkswagen → page 29
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 58
- Démarrage et arrêt du moteur → page 207
- Informations pour le consommateur → page 453
- Fermeture et ouverture d'urgence → page 465

⚠ DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toute autre pile bouton risque d'entraîner rapidement des blessures graves, voire mortelles.

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la clé du véhicule ainsi que les porte-clés avec piles, les piles de rechange, les piles boutons et les autres piles de diamètre supérieur à 20 mm.

⚠ DANGER (suite)

- En cas d'absorption de pile, faites immédiatement appel à un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer des blessures graves.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller les portes et le capot de coffre, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lève-glaces.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent réchauffer dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne coupez jamais le contact d'allumage tant que le véhicule est en mouvement. Le verrouillage de la colonne de direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

Clés du véhicule



26 Clé du véhicule.



Fig. 27 Clé du véhicule avec touche d'alarme.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 53.

Clé du véhicule

La clé du véhicule vous permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule à distance $\Rightarrow$ page 58.

L'émetteur alimenté par pile est logé dans la clé du véhicule. Le récepteur se trouve dans l'habitacle. Lorsque la pile est neuve, le périmètre d'action de la clé du véhicule est de quelques mètres autour du véhicule.

Si vous ne parvenez pas à ouvrir ou à fermer le véhicule à l'aide de la clé, vous devez procéder à une nouvelle synchronisation de la clé $\Rightarrow$ page 57 ou changer la pile de la clé $\Rightarrow$ page 56.

Plusieurs clés peuvent être utilisées.

Touche d'alarme

N'appuyez sur la touche d'alarme qu'en cas d'urgence $\Rightarrow$ fig. 27 ! Une fois que vous avez appuyé sur la touche d'alarme, l'avertisseur sonore du véhicule retentit et l'éclairage clignote. Si vous appuyez à nouveau sur la touche d'alarme, l'alarme se désactive.

Clé de rechange

Pour obtenir une clé de rechange ou une autre clé du véhicule, le numéro de châssis du véhicule est nécessaire.

Chaque clé neuve contient une puce qui doit être codée avec les données de l'antidémarrage électronique du véhicule. Une clé ne fonctionne pas si elle ne contient pas de puce ou si elle contient une puce non codée.

Les clés neuves et clés de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou dans des ateliers spécialisés ainsi que chez des serruriers qui possèdent la qualification requise pour fabriquer de telles clés.

Avant leur utilisation, les clés neuves et clés de rechange doivent être initialisées. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

MISE EN GARDE

Chaque clé contient des composants électroniques. Protégez les clés contre d'éventuels dommages, l'humidité et les fortes secousses.



N'appuyez sur les touches de la clé du véhicule que si cela est vraiment nécessaire. Toute pression inutile sur les touches peut entraîner le déverrouillage involontaire du véhicule ou le déclenchement de l'alarme. C'est également le cas lorsque l'on pense se trouver en dehors du périmètre d'action.



Le fonctionnement de la clé du véhicule peut être momentanément perturbé par la superposition d'émetteurs se trouvant dans les environs du véhicule et fonctionnant sur une même plage de fréquences (émetteur-récepteur, téléphone mobile, par ex.).



La portée radio peut être considérablement diminuée par des obstacles situés entre la clé du véhicule et le véhicule, les mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile.



Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule $\Rightarrow$ fig. 26 ou $\Rightarrow$ fig. 27 ou l'une des touches de verrouillage centralisé $\Rightarrow$ page 58, le verrouillage centralisé se désactive pendant un bref instant afin d'éviter tout risque de surcharge. Le véhicule est alors déverrouillé. Verrouillez le véhicule si nécessaire.

Clé de secours

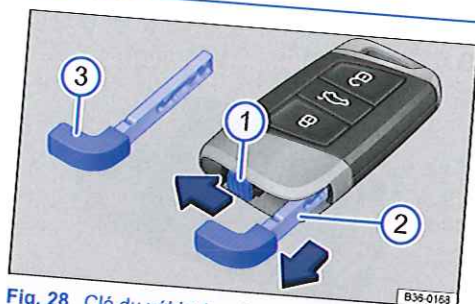


Fig. 28 Clé du véhicule : déverrouillage de la clé de secours

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 53.

La clé du véhicule comporte une clé de secours permettant de verrouiller et de déverrouiller le véhicule manuellement.

Dans la clé du véhicule → fig. 28 :

- ① Poussez le déverrouillage dans le sens de la flèche pour retirer la clé de secours.
- ② Extrayez la clé de secours dans le sens de la flèche.
- ③ Clé de secours retirée.

Pour la ranger, enfoncez la clé de secours dans l'orifice de la clé du véhicule, jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.

La clé de secours est prévue pour les actions suivantes, entre autres :

- Activation ou désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé → page 114.
- Déverrouillage et verrouillage de la boîte à gants → page 194.
- Déverrouillage et verrouillage manuel du véhicule → page 465.

Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule



Fig. 29 Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 53.

Si vous appuyez brièvement sur une touche de la clé du véhicule, le témoin de contrôle (flèche) → fig. 29 ou → fig. 30 clignote une fois brièvement. Lorsque vous appuyez plus longuement sur l'une des touches, celle-ci clignote à plusieurs reprises (par ex. : ouverture confort).



Fig. 30 Témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule

Si le témoin de contrôle intégré à la clé du véhicule ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur une touche, la pile de la clé doit être remplacée → page 56.

Remplacement de la pile

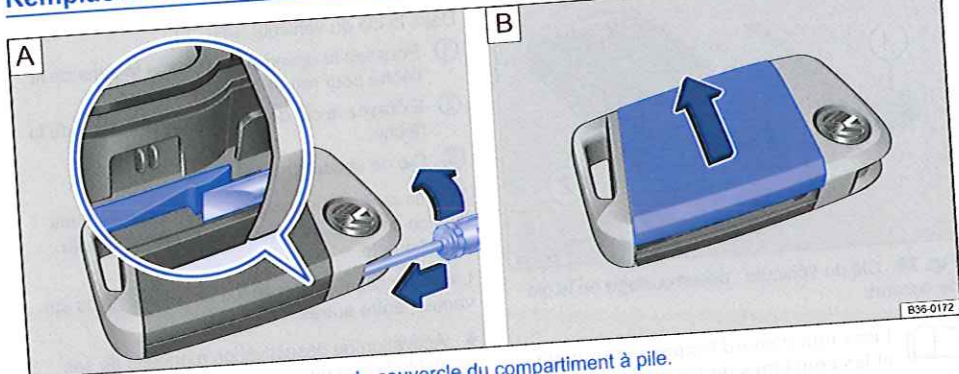


Fig. 31 Clé du véhicule : ouverture du couvercle du compartiment à pile.

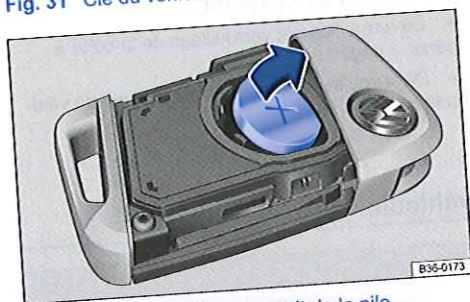


Fig. 32 Clé du véhicule : retrait de la pile.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 53.

Volkswagen vous recommande de faire remplacer la pile par votre Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé.

La pile se trouve au dos de la clé du véhicule sous un cache $\Rightarrow$ fig. 31 [B].

Remplacement de la pile

- Tournez la clé du véhicule jusqu'à ce que l'emblème Volkswagen soit orienté vers le haut $\Rightarrow$ fig. 31 [A].
- Retirez la clé de secours de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 55.
- Introduisez un tournevis avec une lame d'env. 3 mm de largeur à une profondeur d'env. 12 mm dans le guidage extérieur de la clé de secours à l'intérieur de la clé du véhicule (sens de la flèche) $\Rightarrow$ fig. 31 [A].
- Tournez le tournevis dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le couvercle s'ouvre.

- Poussez le cache du compartiment pile dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 31 [B] et retirez-le $\Rightarrow$ ①.
- Dégagez la pile de son logement en faisant levier dans le sens de la flèche à l'aide d'un objet fin approprié $\Rightarrow$ fig. 32.
- Mettez en place la pile neuve comme représenté $\Rightarrow$ fig. 32 et enfoncez-la dans le compartiment en procédant dans le sens inverse de la flèche $\Rightarrow$ ①.
- Mettez en place le cache comme indiqué $\Rightarrow$ fig. 31 [B] et enfoncez-le sur le boîtier de la clé du véhicule dans le sens inverse de la flèche, jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Réintroduisez la clé de secours dans la clé du véhicule jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.

MISE EN GARDE

- Un remplacement non conforme de la pile peut endommager la clé du véhicule.
- Toute pile inadaptée risque d'endommager la clé du véhicule. Remplacez la pile usagée uniquement par une pile neuve ayant la même tension, la même taille et les mêmes spécifications.
- Lors de la repose de la pile, respectez la polarité.

 Mettez au rebut les piles usagées dans le respect de l'environnement.

 La pile de la clé du véhicule peut contenir du perchlorate. Tenez compte des dispositions légales et des directives en vigueur lors de la manipulation et de la mise au rebut de ces pièces.

Synchronisation de la clé du véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 53.

Si vous appuyez fréquemment sur la touche  en dehors de la zone d'action de la clé, il se peut que vous ne puissiez plus verrouiller ou déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Dans ce cas, il faut procéder à une nouvelle synchronisation de la clé du véhicule comme suit :

- Positionnez-vous directement près du véhicule;
- Appuyez brièvement deux fois de suite sur la touche  de la clé.

OU :

- Retirez la clé de secours de la clé du véhicule → page 55.
- Retirez le cache de la poignée de porte du conducteur → page 465.

- Positionnez-vous directement près du véhicule;
 - Appuyez sur la touche  intégrée à la clé du véhicule.
 - Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé de secours en l'espace d'une minute.
 - Rangez de nouveau la clé de secours dans la clé du véhicule.
 - Remettez en place le cache de la poignée de porte sur le barillet.
- La synchronisation est terminée.

Verrouillage centralisé et système de fermeture

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	59
Description du verrouillage centralisé	59
Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur	60
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule de l'intérieur	61
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access	62
Dispositif de sécurité Safe	65
Alarme antivol	66
Protection volumétrique et protection antisoulèvement	67

Le verrouillage centralisé permet de verrouiller et de déverrouiller centralement toutes les portes ainsi que le capot de coffre et la trappe à carburant.

Le verrouillage centralisé ne fonctionne correctement que si toutes les portes et le capot de coffre sont entièrement fermés. Si la porte du conducteur est ouverte, le véhicule *ne peut pas* être verrouillé à l'aide de la clé du véhicule.

Les véhicules équipés d'un système de fermeture et de démarrage sans clé Keyless Access peuvent être *uniquement* verrouillés lorsque le contact d'allumage est coupé et que vous avez quitté le véhicule après avoir arrêté le moteur.

Des périodes d'immobilisation prolongées d'un véhicule déverrouillé (par ex. dans votre garage) peuvent entraîner un déchargement de la batterie et le moteur risque de ne plus démarrer.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 53
- Portes ⇒ page 69
- Capot de coffre ⇒ page 71
- Lève-glaces électriques ⇒ page 77
- Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ⇒ page 80

- Traction d'une remorque ⇒ page 178
- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 207.
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407
- Fermeture et ouverture d'urgence ⇒ page 465

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de la fermeture centralisée peut entraîner des blessures graves.

- Le verrouillage centralisé verrouille toutes les portes. Un véhicule verrouillé de l'intérieur empêche toute ouverture involontaire des portes et toute introduction de personnes non autorisées. En cas d'urgence ou d'accident, les portes verrouillées rendent cependant difficile l'accès des secouristes à l'habitacle du véhicule pour venir en aide aux passagers.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. La touche de verrouillage centralisé vous permet de verrouiller toutes les portes de l'intérieur. Vous risquez donc de vous enfermer dans le véhicule. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne laissez jamais personne dans un véhicule verrouillé. En situation d'urgence, les personnes enfermées ne pourraient plus sortir du véhicule ni se porter assistance à elles-mêmes.
- Ouvrez ou fermez les portes et le capot de coffre uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

Témoin de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 58.

Le témoin de verrouillage centralisé se trouve dans la porte du conducteur $\Rightarrow$ page 10.

Selon son équipement, le véhicule peut disposer de l'alarme antivol et d'un dispositif de sécurité SAFE $\Rightarrow$ page 65.

Après le verrouillage du véhicule

	Signification	
	Sans alarme antivol	Avec alarme antivol et dispositif de sécurité Safe
Le témoin à DEL rouge clignote rapidement pendant env. 2 secondes, puis il clignote plus lentement.	Le véhicule est verrouillé.	Le véhicule est verrouillé et le dispositif de sécurité Safe est activé.
Le témoin à DEL rouge clignote pendant env. 2 secondes, puis s'éteint. Le témoin se remet à clignoter au bout d'env. 30 secondes.	—	Le véhicule est verrouillé et le dispositif de sécurité Safe est désactivé.
Le témoin à DEL rouge clignote rapidement pendant env. 2 secondes. Le témoin reste ensuite allumé pendant env. 30 secondes.	Dysfonctionnement du système de fermeture. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !	Dysfonctionnement du système de fermeture. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins de contrôle qui s'allument peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Description du verrouillage centralisé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 58.

Le verrouillage centralisé permet de verrouiller et de déverrouiller centralement toutes les portes ainsi que le capot de coffre et la trappe à carburant :

De l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 60.

De l'extérieur à l'aide du système Keyless-Access $\Rightarrow$ page 62.

De l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé $\Rightarrow$ page 61.

Il est possible d'activer et de désactiver certaines fonctions du verrouillage centralisé dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  $\Rightarrow$ page 35.

En cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez déverrouiller les portes et le capot de coffre manuellement $\Rightarrow$ page 465.

Verrouillage automatique (Auto Lock)

Le cas échéant, le véhicule se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse d'environ 15 km/h (10 mph) $\Rightarrow$ page 29. Lorsque le véhicule est verrouillé, le témoin de contrôle  intégré à la touche de verrouillage centralisé s'allume $\Rightarrow$ fig. 35 en jaune.

Déverrouillage automatique (Auto Unlock)

Le véhicule déverrouille automatiquement toutes les portes et le capot de coffre. Pour cela, il faut qu'une des conditions suivantes soit remplie $\Rightarrow$ page 29 :

- Le véhicule est à l'arrêt et une porte a été ouverte de l'intérieur.
- En cas d'accident, les sacs gonflables ont été déclenchés $\Rightarrow$ page 465.

Grâce au déverrouillage automatique, les secouristes peuvent accéder à l'intérieur du véhicule.

 Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule $\Rightarrow$ fig. 33 ou $\Rightarrow$ fig. 34 $\Rightarrow$

ou l'une des touches de verrouillage centralisé
 ⇒ fig. 35, le verrouillage centralisé se désactive
 pendant un bref instant afin d'éviter tout risque de
 surcharge. Le véhicule est alors déverrouillé pen-

dant environ 30 secondes. Si, au cours de ce laps
 de temps, vous n'ouvrez ni porte ni capot de coffre,
 le véhicule se verrouille de nouveau automatique-
 ment.

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur



Fig. 33 Touches intégrées à la clé du véhicule.



Fig. 34 Touches intégrées à la clé du véhicule avec touche d'alarme

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 58.

Fonction	Mesure à prendre avec les touches intégrées à la clé du véhicule ⇒ fig. 33 ou ⇒ fig. 34
Déverrouillez le véhicule.	Appuyez sur la touche [A]. Maintenez-la enfoncée pour procéder à une ouverture confort.
Verrouillez le véhicule.	Appuyez sur la touche [B]. Maintenez-la enfoncée pour procéder à une fermeture confort. Sur les véhicules équipés d'un dispositif de sécurité SAFE, appuyez <i>une fois</i> sur la touche [B] pour verrouiller le véhicule à l'aide du dispositif de sécurité SAFE ⇒ page 65. Appuyez <i>2 fois</i> sur la touche [B] pour verrouiller le véhicule sans l'aide du dispositif de sécurité Safe.
Déverrouillage du capot de coffre.	Appuyez sur la touche [C]. Le capot de coffre s'ouvre alors automatiquement ⇒ page 71.

Attention : selon la fonction du verrouillage centralisé paramétrée dans le sous-menu **Confort**, toutes les portes et le capot de coffre ne se déverrouillent qu'après avoir appuyé 2 fois sur la touche [A] ⇒ page 29.

La clé du véhicule déverrouille et verrouille le véhicule uniquement si la pile a une puissance suffisante et si la clé du véhicule se trouve dans une zone située à quelques mètres autour du véhicule.

- Le verrouillage du véhicule est signalé par un *seul* clignotement de tous les clignotants.
- Le déverrouillage du véhicule est signalé par un *double* clignotement de tous les clignotants.

Le non-clignotement des clignotants lors du verrouillage du véhicule indique qu'au moins une porte ou le capot de coffre n'est pas fermé(e).

Lorsque la porte du conducteur est ouverte, il n'est pas possible de verrouiller le véhicule au moyen de la clé du véhicule. Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni capot de coffre, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout de quelques secondes. Cette fonction empêche que le véhicule reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Ouverture et fermeture confort

- Voir Lève-glaces électriques – Fonctions
⇒ page 77
- Voir Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique – Fonctions
⇒ page 80.

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule de l'intérieur



Fig. 35 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé.

Si vous avez verrouillé le véhicule à l'aide de la clé du véhicule, la touche de verrouillage centralisé est hors service.

Lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :

- Le témoin de contrôle  intégré à la touche s'allume en jaune ⇒ **fig. 35** lorsque toutes les portes sont fermées et verrouillées.
- Véhicules avec dispositif de sécurité **SAFE** : le dispositif de sécurité **SAFE** n'est pas activé ⇒ page 65.
- L'alarme antivol n'est pas activée.

Il n'est pas possible d'ouvrir les portes et le capot de coffre de l'extérieur, par ex. à un arrêt aux feux de circulation.

Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le témoin de contrôle  s'éteint. Le cas échéant, il faut à nouveau tirer sur le levier d'ouverture de porte. Les portes qui ne sont pas ouvertes et le capot de coffre restent verrouillés et ne peuvent être ouverts de l'extérieur.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 58.

Appuyez sur la touche ⇒ **fig. 35** :

 Déverrouillez le véhicule.

 Verrouillez le véhicule.

La touche de verrouillage centralisé fonctionne aussi bien lorsque le contact d'allumage est mis que lorsqu'il est coupé. Toutes les portes doivent être fermées.

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access

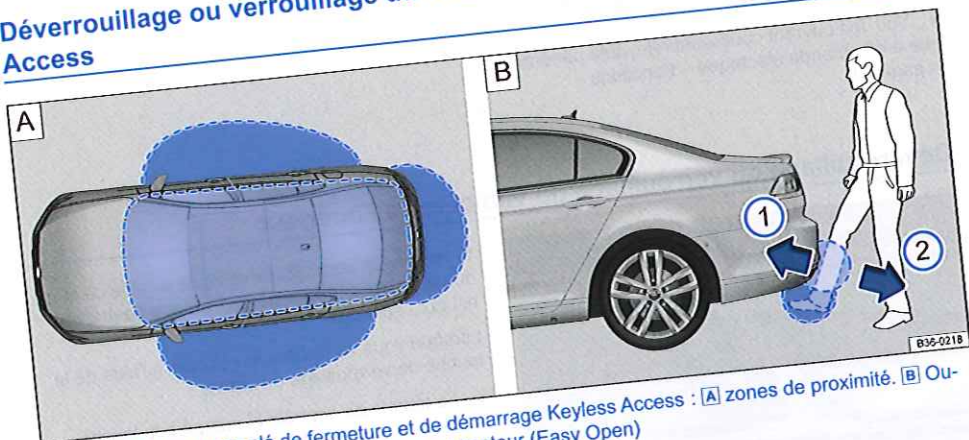


Fig. 36 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : [A] zones de proximité. [B] Ouverture du capot de coffre avec commande par capteur (Easy Open)

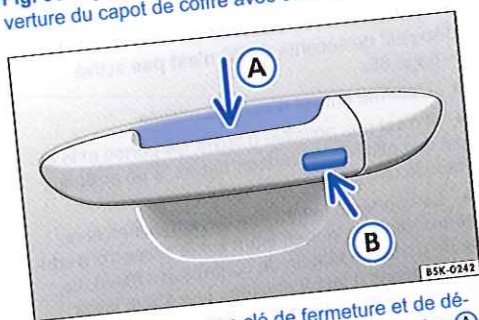


Fig. 37 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : surface de détection (A) pour le déverrouillage sur la face intérieure de la poignée de porte et surface de détection (B) pour le verrouillage sur la face extérieure de la poignée de porte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 58.

Selon son équipement, votre véhicule peut disposer d'un système Keyless Access.

Le système Keyless Access est un système sans clé de fermeture et de démarrage qui permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule sans utilisation active de la clé du véhicule. Pour cela, une clé de véhicule valide doit se trouver dans la zone de proximité du véhicule $\Rightarrow$ fig. 36 [A] et vous devez toucher l'une des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte $\Rightarrow$ fig. 37 ou actionner l'embème Volkswagen situé dans le capot de coffre $\Rightarrow$ page 71 $\Rightarrow$ ①.

Informations de base

Lorsqu'une clé valide se trouve dans une zone de proximité $\Rightarrow$ fig. 36 [A], le système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access autorise l'accès dès que vous touchez une zone de détection intégrée à la poignée de porte ou que vous actionnez l'embème Volkswagen situé sur le capot de coffre. Vous pouvez ensuite exécuter les fonctions suivantes sans utilisation active de la clé du véhicule :

- Keyless-Entry : déverrouillage du véhicule à l'aide des quatre poignées de portes ou de l'embème Volkswagen intégré au capot de coffre.
- Keyless-Exit : verrouillage du véhicule à l'aide de l'une des 4 poignées de portes.
- Easy Open : ouverture du capot de coffre grâce à un mouvement du pied sous le pare-chocs arrière.
- Press & Drive : démarrage sans clé du moteur avec le bouton de démarrage $\Rightarrow$ page 207

Le verrouillage centralisé et le système de fermeture fonctionnent comme un système normal de déverrouillage et de verrouillage. Seuls les éléments de commande diffèrent.

Le déverrouillage du véhicule est signalé par un double clignotement de tous les clignotants et le verrouillage par un seul clignotement de tous les clignotants.

Lorsque le véhicule est en phase de verrouillage, puis que toutes les portes et le capot de coffre sont fermés, le véhicule ne se verrouille pas si la dernière clé utilisée se trouve à l'intérieur du véhicule. Tous les clignotants du véhicule clignotent quatre

fois. Si vous n'ouvrez ni porte ni capot de coffre, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni capot de coffre, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

Déverrouillage et ouverture des portes (Keyless-Entry)

- Saisissez la poignée de porte. L'effleurement de la surface de détection $\Rightarrow$ fig. 37 (A) (flèche) intégrée à la poignée de porte entraîne alors le déverrouillage du véhicule.
- Ouvrez la porte.

Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules sans dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection dans la poignée de porte (B) (flèche). La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.

Fermeture et verrouillage des portes sur les véhicules avec dispositif de sécurité Safe (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez *une fois* la surface de détection dans la poignée de porte (B) (flèche). Le véhicule est verrouillé avec le dispositif de sécurité Safe page 65. La porte dont la poignée est actionnée doit être fermée.
- Actionnez *deux fois* la surface de détection intégrée à la poignée de porte (B) (flèche) pour verrouiller le véhicule sans l'aide du dispositif de sécurité page 65.

Verrouillage et verrouillage du capot de coffre

Le véhicule est verrouillé et qu'une clé approchée se trouve à proximité $\Rightarrow$ fig. 36 (A) du capot de coffre se déverrouille automatiquement lors de son ouverture.

Après l'ouverture, vous fermez le capot de coffre comme un capot normal $\Rightarrow$ page 71.

Le capot de coffre se verrouille automatiquement à la fermeture. Lorsque le véhicule est complètement déverrouillé, le capot de coffre ne se verrouille pas automatiquement après la fermeture.

Capot de coffre avec ouverture commandée par capteur (Easy Open)

Lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité $\Rightarrow$ fig. 36 (A) du capot de coffre, vous pouvez déverrouiller et ouvrir ce dernier par un mouvement du pied dans les zones balayées par le capteur $\Rightarrow$ fig. 36 (B) sous le pare-chocs arrière.

- Coupez le contact d'allumage.
- Placez-vous au centre devant le pare-chocs arrière.
- Approchez rapidement votre pied et votre tibia le plus près possible du pare-chocs. Votre tibia doit se trouver dans la zone supérieure et votre pied dans la zone inférieure du capteur $\Rightarrow$ fig. 36 (B) (1).
- Retirez rapidement votre pied et votre tibia des zones balayées par le capteur $\Rightarrow$ fig. 36 (B) (2). Le capot de coffre s'ouvre alors automatiquement.
- Si le capot de coffre ne s'ouvre pas, répétez la procédure après quelques secondes.

L'ouverture du capot de coffre à l'aide de la fonction Easy Open est indiquée lorsque le feu stop supplémentaire s'allume une fois.

Le capot de coffre se verrouille automatiquement une fois fermé si le véhicule a été verrouillé auparavant et qu'aucune clé valide ne se trouve à l'intérieur du véhicule.

La fonction Easy Open n'est pas disponible ou n'est l'est qu'avec des restrictions dans les situations suivantes (exemples) :

- Si le pare-chocs arrière est fortement encrassé.
- Si le pare-chocs arrière est humecté d'eau saupoudrée, par ex. après avoir emprunté des routes recouvertes de sel.
- Si la boule à déverrouillage électrique s'est déplacée.
- Si un dispositif d'attelage est installé en deuxième monte sur le véhicule.

En cas de fortes précipitations, il se peut que le lancement de la fonction Easy Open soit retardé ou que la fonction se désactive automatiquement afin d'empêcher un déclenchement intempestif provoqué par exemple par un écoulement d'eau.

Easy Open peut être activé ou désactivé durablement dans le système d'infodivertissement par le biais de la touche (CAR) et des boutons de fonction (Ouvrir et fermer) $\Rightarrow$ page 35.

Comportement lors du verrouillage avec une deuxième clé de véhicule

Si une clé de véhicule se trouve dans l'habitacle et que vous verrouillez le véhicule de l'extérieur avec une deuxième clé de véhicule valable, la clé se

trouvant dans le véhicule est bloquée lors du démarrage du moteur → page 207. Pour débloquer le démarrage du moteur, appuyez sur le bouton  de la clé restée dans le véhicule → fig. 33 ou → fig. 34.

Désactivation automatique des capteurs

Si le véhicule n'est pas verrouillé ou déverrouillé pendant une longue période, les capteurs de proximité situés sur les portes se désactivent automatiquement.

Si une zone de détection intégrée à une poignée de porte est déclenchée de manière excessive, fréquente lorsque le véhicule est verrouillé, par ex. sous l'effet du frôlement des branches d'une haie, tous les capteurs de proximité se désactivent pendant un certain temps.

Les capteurs sont de nouveau activés lorsque l'un des événements suivants se produit :

- Un certain temps s'est écoulé.
- **OU** : déverrouillage du véhicule à l'aide de la touche  intégrée à la clé du véhicule.
- **OU** : ouverture du capot de coffre.
- **OU** : déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé de secours.

Fonctions de confort

Pour procéder à la fermeture confort de toutes les glaces électriques et du toit ouvrant coulissant/ relevable panoramique à commande électrique, maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la zone de détection de verrouillage → fig. 37  (flèche) dans la poignée de porte jusqu'à ce que les glaces ou toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

L'ouverture de porte par actionnement de la surface de détection sur la poignée de porte intervient conformément aux réglages activés dans le système d'infodivertissement à l'aide de la touche  et des boutons de fonction  et  (Ouverture et fermeture) → page 35.

ATTENTION

Lorsqu'une clé du véhicule valide se trouve à proximité du capot de coffre, il se peut dans certains cas que la fonction Easy Open se déclenche involontairement et ouvre le capot de coffre, par ex. en cas de balayage du sol en dessous du pare-chocs arrière, sous l'effet d'un jet d'eau ou de vapeur puissant ou en cas de travaux de maintenance et de réparation effectués dans la zone du pare-chocs arrière. L'ouverture involontaire du capot de coffre risque non seulement de provoquer

ATTENTION (suite)

des blessures sur les personnes se trouvant dans la zone de débattement du capot de coffre mais aussi des dégâts matériels.

- Veillez toujours à ce qu'aucune clé de véhicule valide ne se trouve sans surveillance à proximité du capot de coffre.
- Avant d'effectuer tout travail de maintenance et de réparation sur le véhicule, désactivez toujours la fonction Easy Open via le système d'information Volkswagen.
- Avant d'effectuer tout lavage du véhicule, désactivez toujours la fonction Easy Open via le système d'information Volkswagen.
- Avant de monter un porte-vélo ou d'accrocher une remorque, désactivez toujours la fonction Easy Open via le système d'information Volkswagen.

MISE EN GARDE

Les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes peuvent être activées sous l'effet d'un jet d'eau ou de vapeur puissant lorsqu'une clé de véhicule valide se trouve dans la zone de proximité. Si au moins une glace dotée d'un lève-glace électrique est ouverte et que la surface de détection  (flèche) intégrée à une poignée de porte est activée en permanence, toutes les glaces se ferment. Si le jet d'eau ou de vapeur est éloigné brièvement de la surface de détection  (flèche) intégrée à une poignée de porte, puis ramené, il se peut que toutes les glaces s'abaissent → page 64, Fonctions de confort.

 Lorsque la batterie ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système Keyless Access. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule manuellement → page 465.

 Pour pouvoir contrôler si le verrouillage du véhicule a réussi, la fonction de déverrouillage est désactivée pendant env. 2 secondes.

 Si le message **Keyless défectueux** est affiché dans le combiné d'instruments, cela peut signifier des dysfonctionnements dans le système sans clé Keyless Access. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Si aucune clé valide pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné d'instrument indique un message correspondant. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est masquée par un autre signal radio ou est cachée par un objet, par ex. un accessoire pour appareils mobiles ou une valise en aluminium.

i Le fonctionnement des capteurs intégrés aux poignées de porte peut être entravé en cas de fort encrassement, par ex. par d'importants dépôts de sel. Nettoyez le véhicule si nécessaire → page 407.

i Vous ne pouvez verrouiller un véhicule à boîte automatique que si le levier sélecteur se trouve en position P.

Dispositif de sécurité Safe

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 58.

Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité Safe met les leviers d'ouverture des portes hors fonction afin de rendre plus difficiles les tentatives d'effraction du véhicule. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur → .

Selon son équipement, le véhicule peut disposer d'un dispositif de sécurité SAFE et de l'alarme anti-vol → page 66.

Fonction	Mesure à prendre
Verrouillage du véhicule et activation du dispositif de sécurité Safe.	Appuyez <i>une fois</i> sur la touche  intégrée à la clé du véhicule → page 60.
Verrouillage du véhicule sans activation du dispositif de sécurité Safe.	Appuyez <i>deux fois</i> sur la touche  intégrée à la clé du véhicule → page 60.
	Touchez <i>deux fois</i> la surface de détection pour verrouillage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, sur la face extérieure de la poignée de porte → page 62.
	Appuyez une fois sur la touche de verrouillage centralisé  intégrée à la porte du conducteur → page 61.

En fonction de l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer que le dispositif de sécurité Safe est activé lorsque vous coupez le contact d'allumage (Verrouillage SAFE ou SAFELOCK).

Désactivation du dispositif de sécurité Safe

Le dispositif de sécurité Safe peut être désactivé d'une des manières suivantes :

- Appuyez 2 fois sur la touche  intégrée à la clé du véhicule.
- Touchez 2 fois la surface de détection pour verrouillage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access sur la face extérieure de la poignée de porte → page 62.
- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur le bouton de démarrage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.

Lorsque le dispositif de sécurité Safe est désactivé :

- Le véhicule peut être déverrouillé et ouvert de l'intérieur à l'aide du levier d'ouverture de porte.
- L'alarme antivol est activée.
- La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du dispositif de sécurité Safe peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais personne dans le véhicule lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque le dispositif de sécurité Safe est activé, les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur !
- Lorsque les portes sont verrouillées, les secouristes ont plus de mal à pénétrer dans l'habitacle du véhicule en cas d'urgence pour

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

venir en aide aux passagers. En situation d'urgence, les personnes enfermées ne pourraient plus sortir du véhicule en déverrouillant les portes.

Alarme antivol



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 58.

Selon son équipement, le véhicule peut disposer de l'alarme antivol et d'un dispositif de sécurité SAFE ⇒ page 65.

L'alarme antivol a pour fonction de rendre plus difficiles les tentatives d'effraction et le vol du véhicule.

L'alarme antivol s'active automatiquement lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

Quand l'alarme se déclenche-t-elle ?

L'alarme antivol déclenche des signaux d'avertissement sonores et visuels pendant environ 5 minutes maxi lorsque les actions non autorisées suivantes sont effectuées au niveau du véhicule verrouillé :

- Ouverture d'une porte déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé de secours ⇒ page 53.
- Ouverture d'une porte.
- Ouverture du capot-moteur.
- Ouverture du capot de coffre.
- Établissement du contact d'allumage avec une clé du véhicule non valide.
- Déconnexion de la batterie.
- Mouvement à l'intérieur du véhicule (pour les véhicules avec protection volumétrique) ⇒ page 67.
- Remorquage du véhicule (pour les véhicules avec protection antisoulèvement) ⇒ page 67.
- Soulèvement du véhicule (pour les véhicules avec protection antisoulèvement) ⇒ page 67.

- Transport du véhicule sur un ferry ou sur voie ferrée (pour les véhicules avec protection antisoulèvement ou avec protection volumétrique) ⇒ page 67.

- Détélage d'une remorque branchée à l'alarme antivol ⇒ page 178.

Désactivation de l'alarme

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche de déverrouillage de la clé du véhicule ou mettez le contact d'allumage avec une clé du véhicule valide. Sur les véhicules dotés du système Keyless Access, vous pouvez également désactiver l'alarme en saisissant la poignée de porte ⇒ page 62.



L'alarme se déclenche à nouveau si quelqu'un essaie de s'introduire de nouveau dans la même zone sous protection ou dans une autre zone sous protection après l'extinction de l'alarme. Par ex. si le capot de coffre est ouvert après l'ouverture d'une porte.



L'alarme antivol ne s'active pas lorsque vous verrouillez le véhicule de l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé Ⓜ.



Si la porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé de secours, alors seule la porte du conducteur est déverrouillée, et non l'ensemble du véhicule. Ce n'est que lors de l'établissement du contact d'allumage que le dispositif de sécurité Safe est désactivé sur toutes les portes – sans que celles-ci soient déverrouillées – et que la touche de verrouillage centralisé est activée.



Lorsque la batterie est faible ou déchargée, l'alarme antivol ne fonctionne pas correctement.

Protection volumétrique et protection antisoulèvement

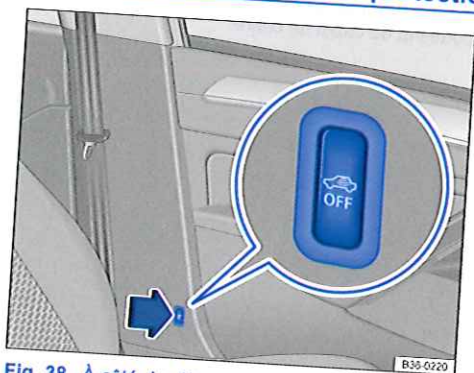


Fig. 38 À côté du siège du conducteur : touche de désactivation de la protection volumétrique et de la protection antisoulèvement.

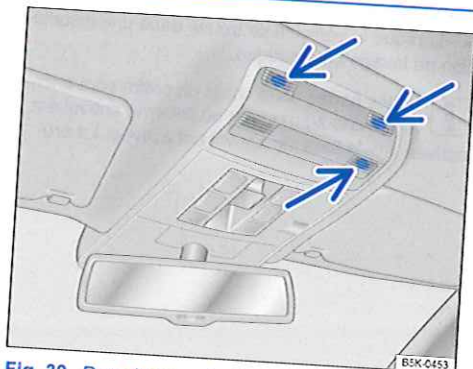


Fig. 39 Dans la console de pavillon : capteurs de la protection volumétrique (flèches)

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 58.

Lorsque le véhicule est verrouillé, la protection volumétrique déclenche l'alarme si des mouvements sont détectés dans l'habitacle du véhicule.

La protection antisoulèvement déclenche l'alarme si un soulèvement du véhicule est détecté.

Activation de la protection volumétrique et de la protection antisoulèvement

Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique et la protection antisoulèvement le sont aussi.

Désactivation de la protection volumétrique et de la protection antisoulèvement

Pour pouvoir procéder à la désactivation, l'éclairage d'orientation intégré à la touche doit être allumé $\Rightarrow$ fig. 38. Pour activer l'éclairage d'orientation, coupez le contact d'allumage et ouvrez la porte du conducteur.

- Appuyez sur la touche $\Rightarrow$ fig. 38. Un témoin de contrôle jaune reste allumé dans la touche jusqu'à ce que le véhicule soit verrouillé.
- Fermez toutes les portes et le capot de coffre.
- Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. La protection volumétrique et la protection antisoulèvement sont désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Dans les situations suivantes par exemple, désactivez la protection volumétrique et la protection antisoulèvement avant de verrouiller le véhicule :

- Lorsque vous laissez des personnes ou des animaux pour une courte durée dans l'habitacle.
- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport.
- Lorsque le véhicule est transporté (par ex. sur un ferry).
- Lorsque le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé.
- Lorsque vous devez garer votre véhicule dans un garage à deux étages.
- Lorsque vous devez arrêter votre véhicule dans une installation de lavage automatique.

Risques de fausses alarmes

La protection volumétrique ne fonctionne de façon irréprochable que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Tenez compte des dispositions légales. Une fausse alarme peut se produire dans les cas suivants :

- Lorsqu'une ou plusieurs glaces sont entièrement ou partiellement ouvertes.
- Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est entièrement ou partiellement ouvert.
- Lorsque des objets mobiles, par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur (sentorettes), restent dans le véhicule.
- Lorsque l'alarme vibratoire d'un téléphone mobile laissé dans le véhicule se déclenche.
- Lorsque le véhicule est transporté (par ex. sur un ferry).

- Lorsque le véhicule est garé dans un garage à deux étages.
- Lorsque le véhicule se trouve dans une installation de lavage automatique.

i Si des portes ou le capot de coffre sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule l'alarme antivol est activée. La pro-

tection volumétrique et la protection antisoulèvement ne sont activées qu'après la fermeture des portes et du capot de coffre.



Portes

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichage	69
Sécurité enfants	70

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Cadres ⇒ page 21
- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 53
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 58
- Fermeture et ouverture d'urgence ⇒ page 465

⚠ AVERTISSEMENT

Une porte mal fermée peut s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que la porte s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- N'ouvrez ou ne fermez les portes qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de débattement.

⚠ AVERTISSEMENT

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même dans des côtes ou si le vent souffle fort, ce qui peut causer des blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

Affichage

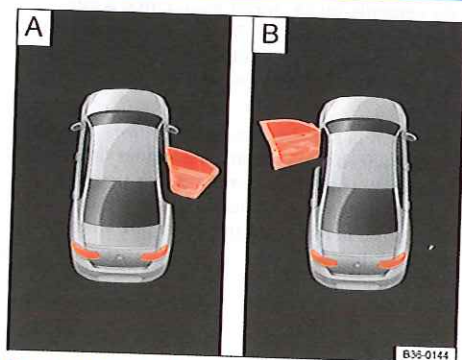


Fig. 40 Dans l'afficheur du combiné d'instruments : [A] Porte arrière droite ou [B] porte avant gauche ouverte ou pas correctement fermée.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 69.

Un symbole ⇒ fig. 40 apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe qu'une ou plusieurs portes ne sont pas correctement fermées. ⚠ Arrêtez de rouler ! Ouvrez la porte du véhicule concernée et refermez-la.

Le symbole est également visible lorsque l'allumage est coupé : il s'éteint pendant quelques secondes après le verrouillage des portes fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

Des portes mal fermées peuvent s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez toutes les portes.
- Après avoir fermé toutes les portes, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté sur toutes les portes.

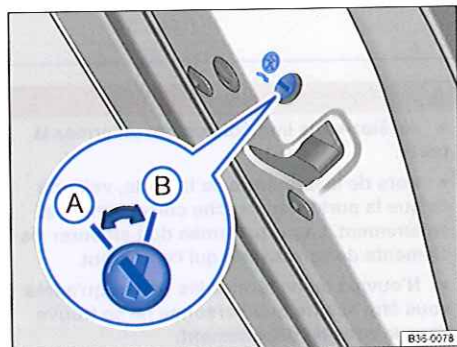


Fig. 41 Dans la porte arrière gauche : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

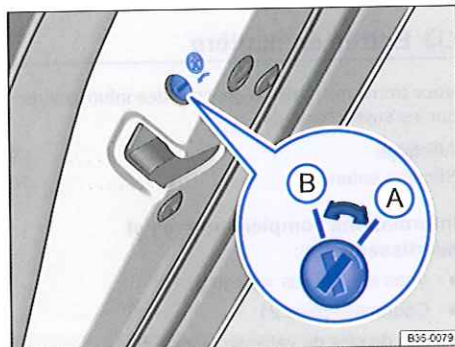


Fig. 42 Dans la porte arrière droite : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 69.

La sécurité enfants empêche l'ouverture de l'intérieur des portes arrière afin, par exemple, que les enfants ne puissent pas ouvrir une porte par inadvertance pendant la marche du véhicule.

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Activation et désactivation de la sécurité enfants

- Déverrouillez le véhicule et ouvrez la porte arrière concernée.
- À l'aide de la clé de secours, tournez la fente dans la position souhaitée.

Position de la fente ⇒ fig. 41 ou ⇒ fig. 42 :

- (A) Sécurité enfants désactivée.
- (B) Sécurité enfants activée.

AVERTISSEMENT

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Il peut arriver que ces personnes s'enferment dans le véhicule. Ils ne pourraient pas sortir seuls du véhicule ou se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

Capot de coffre

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Affichage	72
Ouverture du capot de coffre	72
Fermeture du capot de coffre	73
Ouverture et fermeture électriques du capot de coffre	74

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Cadrons ⇒ page 21
- Verrouillage centralisé ⇒ page 58
- Transport ⇒ page 162
- Fermeture et ouverture d'urgence ⇒ page 465

AVERTISSEMENT

Le déverrouillage, l'ouverture et la fermeture incorrectes et non contrôlés du capot de coffre peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez donc le capot de coffre que si personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement et de débattement du capot de coffre.
- Une fois le capot de coffre fermé, vérifiez s'il est correctement fermé et verrouillé de sorte qu'il ne puisse pas s'ouvrir de lui-même pendant la marche du véhicule. Le capot de coffre fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Maintenez toujours le capot de coffre fermé pendant la marche du véhicule de sorte que les gaz d'échappement toxiques ne puissent pas pénétrer dans l'habitacle.
- N'ouvrez jamais le capot de coffre lorsqu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages. Le capot de coffre risque, le cas échéant, de ne pas s'ouvrir si un

AVERTISSEMENT (suite)

chargement y est fixé, par ex. des bicyclettes. Un capot de coffre ouvert peut se fermer tout seul sous l'effet du poids supplémentaire. Le cas échéant, soutenez le capot de coffre ou retirez le chargement au préalable.

- Fermez et verrouillez le capot de coffre et toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Assurez-vous alors que personne ne se trouve dans le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le capot de coffre est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le capot de coffre et s'enfermer dans le véhicule. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils peuvent verrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisé et s'enfermer dans le véhicule.

MISE EN GARDE

Avant d'ouvrir le capot de coffre, vérifiez qu'il y ait un espace suffisant pour ouvrir et fermer le capot de coffre, par ex. dans un garage ou en cas de traction d'une remorque.

MISE EN GARDE

N'utilisez jamais les vérins pneumatiques du capot de coffre ou, selon l'équipement du véhicule, le becquet arrière pour fixer le chargement ou pour vous retenir. Cela peut entraîner des endommagements qui peuvent rendre la fermeture du capot de coffre impossible ainsi que provoquer la rupture du becquet arrière.

Affichage



Fig. 43 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : capot de coffre ouvert ou pas fermé correctement.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Un symbole ⇒ fig. 43 apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments vous informe que le capot de coffre n'est pas correctement fermé. ⚠ **Arrêtez de rouler !** Ouvrez le capot de coffre puis refermez-le.

Le symbole est également visible lorsque l'allumage est coupé : il s'éteint pendant quelques secondes après le verrouillage des portes fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un capot de coffre mal fermé peut s'ouvrir involontairement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot de coffre.
- Après avoir fermé le capot de coffre, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porteserrure est correctement encliqueté.

Ouverture du capot de coffre



Fig. 44 Dans la porte du conducteur : touche de déverrouillage du capot de coffre.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Avant d'ouvrir le capot de coffre, retirez toujours le chargement fixé sur le porte-bagages monté sur le capot de coffre ⇒ ⚠.

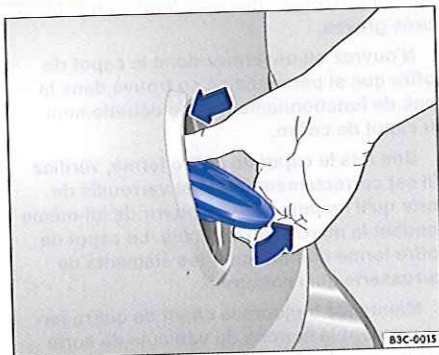


Fig. 45 Emblème Volkswagen situé sur le capot de coffre : ouverture du capot de coffre de l'extérieur

Ouverture du capot de coffre à l'aide de la touche située dans la porte du conducteur

Tirez vers le haut la touche  intégrée à la porte du conducteur ⇒ fig. 44. Le capot de coffre s'ouvre alors automatiquement.

La touche située dans la porte du conducteur fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé.

Ouverture du capot de coffre avec la clé du véhicule

Maintenez la touche  de la clé du véhicule enfoncée jusqu'à ce que le capot de coffre se ouvre de lui-même → page 58.

Ouverture du capot de coffre par l'emblème Volkswagen

- Déverrouillez complètement le véhicule → page 58.
- Poussez sur la partie haute de l'emblème Volkswagen → fig. 45, le capot de coffre s'ouvre alors de lui-même.
- **OU :** poussez avec le pouce sur la partie supérieure de l'emblème Volkswagen → fig. 45 (la partie inférieure de l'emblème est alors en saillie). Introduisez la main sous l'emblème et soulevez le capot de coffre.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors du déverrouillage ou de l'ouverture du capot de coffre peut provoquer des blessures graves.

- Lorsqu'un porte-bagages est monté sur le capot de coffre et qu'il porte un chargement, il n'est pas toujours possible de s'apercevoir que le capot de coffre est déverrouillé. Un capot de coffre déverrouillé peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule.



Lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (+32 °F), les vérins pneumatiques ne peuvent pas toujours soulever automatiquement le capot de coffre partiellement ouvert. Dans ce cas, guidez le capot de coffre à la main vers le haut.

Fermeture du capot de coffre

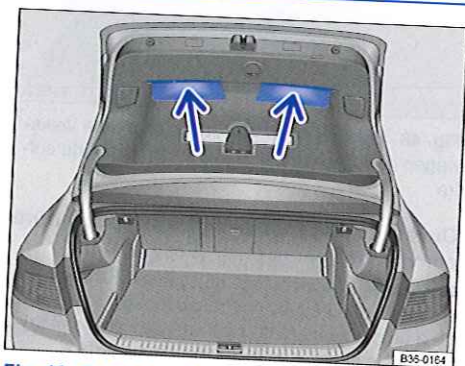


Fig. 46 Capot de coffre ouvert : poignées concaves pour la fermeture

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Fermeture du capot de coffre

- Saisissez l'une des poignées concaves dans le revêtement intérieur du capot de coffre → fig. 46 (flèches).
- Tirez avec élan le capot de coffre vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la serrure.
- Vérifiez que le capot de coffre est correctement encliqueté.

Verrouillage du capot de coffre

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni capot de coffre au bout de 30 secondes environ, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement. Cette fonction empêche que le véhicule reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Le verrouillage est uniquement possible lorsque le capot de coffre est correctement fermé et enclenché.

- Le capot de coffre se verrouille également par le verrouillage centralisé.
- Lorsque le capot de coffre d'un véhicule verrouillé a été déverrouillé à l'aide de la touche  intégrée à la clé du véhicule, il est automatiquement verrouillé de nouveau dans un délai de 20 secondes env. après sa fermeture. Le dispositif d'alarme antivol s'active dès la fermeture → page 58.
- Un capot de coffre fermé mais non verrouillé se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse d'env. 9 km/h (6 mph).

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors de la fermeture du capot de coffre peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance et ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

surtout lorsque le capot de coffre est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le capot de coffre et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé à clé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement et entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque vous fermez le capot de coffre, veillez à retirer à temps les mains de la zone de débattement du capot de coffre.

i Avant de fermer le capot de coffre, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages.

Ouverture et fermeture électriques du capot de coffre



Fig. 47 Dans le capot de coffre ouvert : touche de fermeture électrique du capot de coffre.

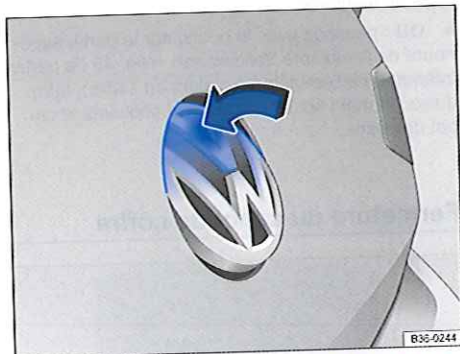


Fig. 48 Dans le capot de coffre : emblème Volkswagen pour l'ouverture électrique du capot de coffre.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Ouverture du capot de coffre

- Déverrouillez le véhicule ⇒ page 58 et poussez brièvement sur la partie supérieure de l'emblème Volkswagen ⇒ fig. 48 (la partie inférieure de l'emblème est alors en saillie). Le capot de coffre s'ouvre alors automatiquement.

- **OU** : appuyez sur la touche  de la clé du véhicule ⇒ page 53 pendant environ une seconde jusqu'à ce que le capot de coffre s'ouvre de lui-même.

- **OU** : tirez vers le haut la touche  située dans la porte du conducteur ⇒ fig. 44.

Si l'ouverture automatique du capot de coffre est entravée par un fonctionnement difficile ou par un obstacle, l'ouverture est immédiatement interrompue.

Ouverture du capot de coffre avec ouverture commandée par capteur (Easy Open)

Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, vous pouvez ouvrir le capot de coffre grâce à un mouvement du pied dans les zones balayées par le capteur sous le pare-chocs arrière ⇒ page 58.

Fermeture du capot de coffre

- Appuyez sur la touche  intégrée au capot de coffre ouvert ⇒ fig. 47 ⇒ ⚠.

- **OU** : appuyez sur la touche  de la clé du véhicule ⇒ page 53 pendant environ une seconde jusqu'à ce que le capot de coffre se ferme de lui-même.

- **OU** : tirez vers le haut la touche  intégrée à la porte du conducteur ⇒ fig. 44 jusqu'à ce que le capot de coffre se ferme de lui-même.

Le capot de coffre s'abaisse de lui-même jusqu'en position finale et est automatiquement fermé ⇒ ⚠.

Si la fermeture automatique du capot de coffre est entravée par un fonctionnement difficile ou par un obstacle, le capot de coffre se rouvre légèrement. ►

Vérifiez la raison pour laquelle le capot de coffre ne s'est pas fermé.

Essayez à nouveau de fermer le capot de coffre.

Ouverture et fermeture du capot de coffre en cas de traction d'une remorque

Si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque → page 178, le capot de coffre à commande électrique peut être actionné **uniquement** de la manière suivante :

- **Ouverture du capot de coffre** : poussez brièvement sur la partie supérieure de l'emblème Volkswagen → fig. 48 (la partie inférieure de l'emblème est alors en saillie). Le capot de coffre s'ouvre alors automatiquement.

- **Fermeture du capot de coffre** : appuyez sur la touche dans le capot de coffre ouvert → fig. 47 ou abaissez le capot de coffre à la main dans le sens de la fermeture. Le capot de coffre se ferme de lui-même → ⚠.

Interruption de l'ouverture ou de la fermeture

Vous pouvez interrompre l'ouverture ou la fermeture du capot de coffre en maintenant le capot de coffre ou en actionnant l'une des touches suivantes :

- Touche  intégrée à la clé du véhicule → page 58.
- Touche  intégrée à la porte du conducteur → fig. 44.
- Appuyez sur la touche  intégrée au capot de coffre → fig. 47.

Si vous appuyez de nouveau sur l'une des touches , le capot de coffre revient dans sa position initiale.

Vous pouvez ensuite poursuivre l'ouverture ou la fermeture du capot de coffre à la main. Pour cela, vous devez exercer une certaine force.

Mémorisation de l'angle d'ouverture

Pour mémoriser un angle d'ouverture, il est nécessaire que le capot de coffre soit au moins à moitié ouvert.

- Lorsque le capot de coffre a atteint la position d'ouverture souhaitée, interrompez l'ouverture → page 75, *Interruption de l'ouverture ou de la fermeture*.
- Appuyez sur la touche  intégrée au capot de coffre ouvert pendant au moins 3 secondes → fig. 47. L'angle d'ouverture est mémorisé.

La mémorisation vous est confirmée par le clignotement du signal de détresse et par un signal sonore.

Restauration des valeurs d'usine par défaut pour l'angle d'ouverture

Pour rouvrir le capot de coffre intégralement, il est nécessaire de remémorer l'angle d'ouverture.

- Déverrouillez le capot de coffre et ouvrez-le à la hauteur mémorisée.
- Poussez le capot de coffre à la main vers le haut jusqu'en butée. Pour cela, vous devez exercer une certaine force.
- Appuyez sur la touche intégrée au capot de coffre ouvert → fig. 47 pendant au moins 3 secondes.
- L'angle d'ouverture est remis sur le réglage par défaut.

La mémorisation vous est confirmée par le clignotement du signal de détresse et par un signal sonore.

Protection automatique contre la surchauffe

Si le système est actionné trop souvent en peu de temps, il se désactive automatiquement pour éviter toute surchauffe.

Une fois le système refroidi, la fonction peut de nouveau être normalement utilisée. Mais en attendant, le capot de coffre ne peut être ouvert ou fermé qu'en forçant avec la main.

Si, le capot de coffre étant ouvert, la batterie → page 402 ou un fusible → page 489 est débranché ou défectueux, le système doit être réinitialisé. Le capot de coffre doit être une fois complètement fermé à cet effet.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance lors de la fermeture du capot de coffre peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance et ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, surtout lorsque le capot de coffre est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le capot de coffre et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé à clé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement et entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort.

! MISE EN GARDE

- Si vous tractez une remorque, vérifiez que vous disposez d'un espace libre suffisant pour ouvrir et fermer le capot de coffre.

! MISE EN GARDE (suite)

- Si un système de porte-bagages est monté sur le capot de coffre, retirez-le avant d'ouvrir le capot de coffre (par ex. un porte-vélos).

i Avant de fermer le capot de coffre, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages.

i Vous pouvez également ouvrir le capot de coffre à la main en exerçant une force légèrement plus importante → page 73. 

Lève-glaces électriques

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture et fermeture électrique des glaces	77
Fonctions des lève-glaces électriques	78
Dispositif antipincement des lève-glaces	79

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 29
- Système d'infodivertissement → page 35
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 58

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, il n'est plus possible d'ouvrir les glaces.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin d'empêcher toute ouverture ou fermeture des glaces.

ⓘ MISE EN GARDE

Lorsque les glaces sont ouvertes, des précipitations subites peuvent mouiller les équipements intérieurs du véhicule et endommager le véhicule.

Ouverture et fermeture électrique des glaces

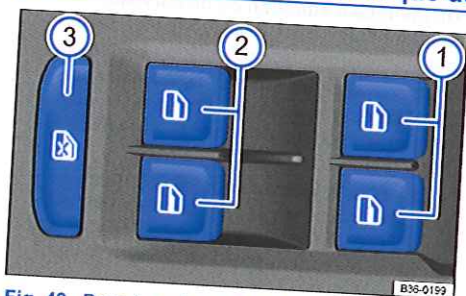


Fig. 49 Dans la porte du conducteur : touches des lève-glaces avant et arrière.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 77.

Touches dans la porte du conducteur

Légende de la fig. 49 :

- ① Pour les glaces des portes avant.
- ② Pour les glaces des portes arrière.
- ③ Touche de sécurité.

Ouverture et fermeture des glaces

Fonction	Mesure à prendre
Ouverture :	Appuyez sur la touche ①.
Fermeture :	Tirez sur la touche ②.
Arrêt du fonctionnement automatique :	Appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.
	La touche de sécurité ③ désactive les touches de lève-glaces sur les portes arrière. Le témoin de contrôle jaune intégré à la touche s'allume.

Les lève-glaces électriques ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis.

Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte. La porte du con-

ducteur ou du passager avant étant ouverte, vous pouvez ouvrir ou fermer toutes les glaces électriques en actionnant la touche de la glace dans la porte du conducteur et en la maintenant tirée ou enfoncée. L'ouverture ou la fermeture confort démarre au bout de quelques secondes → page 78. <

Fonctions des lève-glaces électriques



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 77.

Remontée et abaissement automatiques

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir enfoncée la touche du lève-glace.

Pour la remontée automatique : tirez brièvement la touche de la glace correspondante vers le haut jusqu'à atteindre le deuxième niveau.

Pour l'abaissement automatique : poussez brièvement la touche de la glace correspondante vers le bas jusqu'à atteindre le deuxième niveau.

Arrêt du fonctionnement automatique : appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

Rétablissement de la fonction de remontée et d'abaissement automatiques

Si la batterie a été déconnectée ou si elle était déchargée alors que la glace n'était pas entièrement fermée, la fonction de remontée et d'abaissement automatiques est hors fonction et doit être rétablie :

- Mettez le contact d'allumage.
- Fermez toutes les glaces et toutes les portes.
- Tirez vers le haut la touche de la glace concernée et maintenez-la dans cette position pendant plus de deux secondes.
- Relâchez la touche et tirez-la à nouveau vers le haut en la maintenant dans cette position. La fonction de remontée et d'abaissement automatiques est alors de nouveau opérationnelle.

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces peut être rétablie individuellement ou pour plusieurs glaces simultanément.

Ouverture et fermeture confort

Le contact d'allumage étant coupé, les glaces peuvent être ouvertes et fermées de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule

- Maintenez enfoncée la touche de déverrouillage et de verrouillage intégrée à la clé du véhicule. Toutes les glaces équipées de lève-glaces électriques s'ouvrent ou se ferment.
- Pour interrompre cette fonction, relâchez la touche de déverrouillage et de verrouillage.

Dans le cas de la fermeture confort, ce sont d'abord les glaces qui sont fermées, puis le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

Il est possible de procéder à divers réglages relatifs à la commande des glaces dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR**, puis effleurez les boutons de fonction **Ⓢ** et **Ouverture et fermeture** → page 35.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez les lève-glaces électriques qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, il n'est plus possible d'ouvrir les glaces.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin d'empêcher toute ouverture ou fermeture des glaces.

 En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction de remontée et d'abaissement automatiques ainsi que le dispositif antipincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

 L'ouverture et la fermeture confort sont uniquement possibles lorsque la fonction de remontée et d'abaissement automatiques des glaces électriques est activée.

Dispositif antipincement des lève-glaces

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 77.

Le dispositif antipincement des lève-glaces électriques peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture d'une glace.

Si le processus de remontée automatique (fermeture) d'une glace est entravé par un coulissement difficile ou un obstacle, la glace se rabaisse immédiatement $\Rightarrow$ .

- Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.
- Essayez à nouveau de fermer la glace.
- Si, en l'espace d'env. 10 secondes depuis le premier arrêt et la première ouverture de la glace, la fermeture de la glace en remontée automatique est à nouveau entravée en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, la remontée automatique est hors fonction pendant env. 10 secondes.
- Si la glace ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle, elle s'arrête à l'endroit correspondant. Si vous appuyez à nouveau sur la touche en l'espace d'env. 10 secondes, la glace se ferme **sans intervention du dispositif antipincement** $\Rightarrow$ .

Fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement

- Essayez à nouveau de fermer la glace en maintenant la touche enfoncée en l'espace d'env. 10 secondes. **Le dispositif antipincement est alors désactivé pour une partie limitée de la course de remontée de la glace !**
- Si le processus de fermeture dure plus d'env. 10 secondes, le dispositif antipincement est à nouveau activé. La glace s'arrête à nouveau en raison d'un coulissement difficile ou d'un obstacle.
- S'il n'est toujours pas possible de fermer la glace, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La fermeture des glaces sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Faites toujours attention lorsque vous fermez les glaces.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des glaces. En particulier lorsqu'une glace est fermée sans intervention du dispositif antipincement.
- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre d'une glace, ce qui peut causer des blessures.

 Le dispositif antipincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces à l'aide de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 78.

Toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fermeture et ouverture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	81
Fonctions du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	82
Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	82

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est un système d'ouverture de toit constitué de deux éléments en verre.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 58
- Fermeture et ouverture d'urgence ⇒ page 465

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut provoquer des blessures graves.

- N'ouvrez ou ne fermez le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui, en particulier s'ils ont accès à la clé du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

cule. Une utilisation négligente de la clé du véhicule risque de verrouiller le véhicule, démarrer le moteur, mettre le contact d'allumage et activer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

- Une fois le contact d'allumage coupé, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut encore être ouvert ou fermé pendant un court instant tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

ⓘ MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement par des températures hivernales, débarrassez le toit du véhicule de la neige et du givre avant d'ouvrir ou de relever le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

- Fermez systématiquement le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique en cas de précipitations subites et avant de quitter le véhicule. Lorsque le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est ouvert ou relevé, des précipitations subites peuvent mouiller l'habitacle et endommager considérablement l'équipement électrique. Le véhicule risque alors de subir d'autres dommages.

i Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement retirés des rails de guidage du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique au moyen d'un aspirateur ou à la main.

i En cas de dysfonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, le dispositif antipincement ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Fermeture et ouverture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

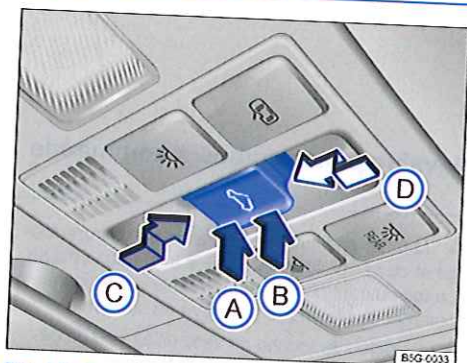


Fig. 50 Dans le ciel de pavillon : touche du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Après la coupure du contact d'allumage, il est encore possible d'ouvrir ou de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique pendant quelques minutes, tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

La touche  $\Rightarrow$ fig. 50 est une touche à 2 positions. Dans la 1^{re} position, il est possible de relever, d'ouvrir ou de fermer le toit partiellement ou complètement.

Dans la 2^e position, le toit se déploie automatiquement jusqu'à sa position finale lorsque vous actionnez brièvement la touche. Appuyez de nouveau sur la touche pour interrompre le fonctionnement automatique.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 80.

Relèvement, ouverture et fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique

Fonction	Mesure à prendre $\Rightarrow$ fig. 50
Relèvement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.	Appuyez sur l'arrière (B) de la touche jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur la touche dans la zone arrière (B) jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique relevé.	Appuyez sur l'avant (A) de la touche jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : appuyez brièvement sur la touche dans la zone avant (A) jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Interruption du relèvement ou de la fermeture automatique du toit.	Appuyez une nouvelle fois sur la touche (A) ou (B) .
Ouverture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.	Poussez la touche vers l'arrière (C) jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique jusqu'en position confort : poussez brièvement la touche (C) vers l'arrière jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique	Poussez la touche (D) vers l'avant jusqu'à atteindre la 1 ^{re} position. Fonctionnement automatique : poussez brièvement la touche (D) vers l'avant jusqu'à atteindre la 2 ^e position.
Interruption de l'ouverture ou de la fermeture automatique du store pare-soleil	Appuyez une nouvelle fois sur la touche (C) ou (D) .

Ouverture et fermeture du panneau occulteur

Il est possible d'ouvrir ou de fermer le panneau occulteur jusque dans la position souhaitée à l'aide de la poignée située à l'avant dans la zone d'ouverture.

Fonctions du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 80.

Ouverture et fermeture confort

Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique peut être ouvert et fermé de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de déverrouillage et de verrouillage intégrée à la clé du véhicule. Le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se relève ou se ferme.
- Relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre la fonction.

Dans le cas de la fermeture confort, les glaces et le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique se ferment.

Dispositif antipincement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 80.

Le dispositif antipincement permet de réduire le risque de contusions lors de la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique . Si la fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique est entravée par un coulisement difficile ou un obstacle, le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique s'ouvre à nouveau immédiatement.

- Examinez la raison pour laquelle le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ne s'est pas fermé.
- Essayez à nouveau de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.
- Si le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique ne peut pas se fermer en raison d'un coulisement difficile ou d'un obsta-

cle, il s'arrête à l'endroit correspondant puis s'ouvre à nouveau. En mode de fonctionnement automatique, le toit se referme.

- S'il n'est toujours pas possible de fermer le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, refermez les deux sans dispositif antipincement.

Fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique sans intervention du dispositif antipincement

- En l'espace d'environ 5 secondes après le déclenchement du dispositif antipincement, maintenez la touche                

AVERTISSEMENT

La fermeture du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique sans intervention du dispositif antipincement peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours avec précaution le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique, en particulier lorsqu'il est fermé sans intervention du dispositif antipincement.

AVERTISSEMENT (suite)

- Le dispositif antipincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre de pavillon, ce qui peut causer des blessures.

 Le dispositif antipincement intervient également lors de la fermeture confort des glaces et du toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique à l'aide de la clé du véhicule ⇒ page 78.

Être assis correctement en toute sécurité

Réglage de la position du siège

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Risque lié à une mauvaise position assise ...	85
Position assise correcte	86
Éléments de commande mécaniques sur le siège avant	87
Éléments de commande électriques du siège avant	88
Réglage de l'appui-tête	89
Dépose et repose de l'appui-tête avant	91
Dépose et repose de l'appui-tête arrière	92
Réglage de la position du volant de direction .	93
Accoudoir central	94

Nombre de places assises

Le véhicule comporte 5 places assises : 2 à l'avant et 3 à l'arrière. Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Fonctions des sièges ⇒ page 95
- Ceintures de sécurité ⇒ page 103
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 114
- Sièges pour enfants ⇒ page 125

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques ou en cas d'accident ou de collision avec déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet. Cela s'applique également pour le bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué adapté à leur poids et à leur taille ⇒ page 125, ⇒ page 114.
- Laissez toujours vos pieds au plancher pendant tout le trajet. Ne posez jamais par ex. les pieds sur le siège ou sur le tableau de bord et ne faites jamais dépasser les pieds au dehors. Le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent sinon pas offrir de protection et risquent même au contraire d'augmenter le risque de blessures lors d'un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Régalez correctement votre siège, votre ceinture de sécurité ainsi que les appui-têtes avant chaque trajet et assurez-vous que tous les passagers ont ajusté correctement leur ceinture

- Reculez le plus possible le siège du passager avant.
- Régalez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant de direction. Régalez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer à fond les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm minimum. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé pour faire procéder, si nécessaire, à des aménagements spéciaux.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné fortement vers l'arrière. Plus le dossier est incliné en arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une mauvaise position assise sont élevés.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné vers l'avant. Un sac gonflable frontal qui se déclenche peut projeter le dossier de siège vers l'arrière et blesser les personnes occupant les sièges arrière.
- Adoptez une distance qui soit la plus grande possible entre le volant et le tableau de bord et conservez-la.
- Mettez-vous toujours en position assise verticale, le dos contre le dossier, les sièges avant étant correctement réglés. Ne positionnez aucune partie du corps directement sur ou trop près de l'emplacement de montage du sac gonflable.
- Les passagers occupant les places arrière encourrent des risques de blessures graves plus importants s'ils ne sont pas correctement assis, la ceinture de sécurité n'étant dans ce cas pas positionnée correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne réglez les sièges que lorsque le véhicule est à l'arrêt ; les sièges risquent sinon de se dérégler de manière inattendue durant

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

la marche du véhicule. Vous évitez ainsi par ailleurs d'adopter une mauvaise position assise lors du réglage.

- Réglez les sièges avant en hauteur, en inclinaison et en longueur en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges avant ne doit pas être restreinte par la présence d'objets.

⚠ AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

Risque lié à une mauvaise position assise

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 84.

Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité ou si vous ne l'avez pas ajustée correctement, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent. Les ceintures de sécurité ne peuvent vous protéger de façon optimale que lorsqu'elles sont correctement ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés à bord du véhicule.

La liste suivante énumère des exemples de positions assises présentant un risque pour tous les occupants du véhicule.

Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.
- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Ne vous appuyez jamais contre le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur la banquette arrière.
- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant d'un siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.
- Ne faites jamais dépasser les pieds au dehors. ►

- Ne posez jamais les pieds sur le tableau de bord.
- Ne posez jamais les pieds sur l'assise ou sur le dossier de siège.
- Ne roulez jamais avec un passager installé au plancher.
- Ne vous asseyez jamais sur l'accoudoir avant ou arrière.
- Ne roulez jamais comme passager sans avoir bouclé votre ceinture.
- Ne vous installez jamais dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte augmente le risque de blessures graves ou mortelles dans le véhicule en cas d'accident et de manœuvres de conduite ou de freinage brusques.

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours adopter une position assise correcte et rester attachés durant le déplacement.
- En adoptant une mauvaise position assise, en ne bouclant pas leur ceinture de sécurité ou en ne respectant pas une distance suffisante par rapport au sac gonflable, les occupants s'exposent à des risques de blessures très graves voire mortelles, en particulier lorsque les sacs gonflables se déploient et heurtent un occupant mal assis.

Position assise correcte

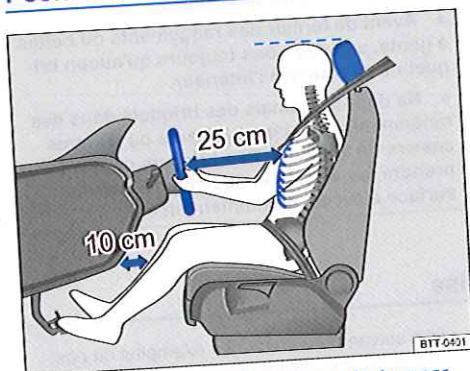


Fig. 51 La distance correcte du conducteur par rapport au volant doit être de 25 cm au minimum. La distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux doit être de 10 cm au minimum.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 84.

Vous trouverez ci-après les positions assises correctes pour le conducteur et les passagers.

Il est recommandé aux personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas adopter une position assise correcte, de s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. La ceinture de sécurité et le sac gonflable n'assurent une protection optimale aux occupants que s'ils sont assis correctement. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

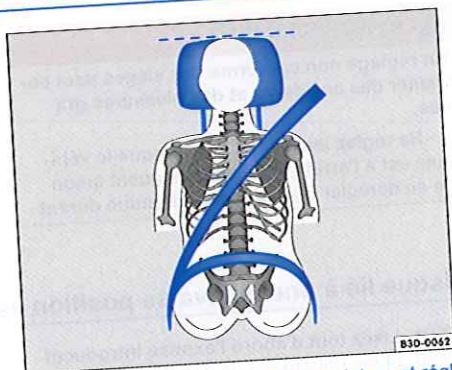


Fig. 52 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appuie-tête.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les blessures en cas de freinage brusque ou d'accident, Volkswagen vous recommande d'adopter les positions assises suivantes :

Ce qui suit est valable pour tous les passagers :

- Réglez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, au niveau de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête → **fig. 51** et → **fig. 52**.
- Pour les personnes de petite taille, abaissez l'appuie-tête au maximum, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. ▶

- Pour les personnes de grande taille, relevez l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité → page 103.

Valable en plus pour le conducteur :

- Sur les véhicules équipés d'appuie-têtes réglables en longueur, amenez l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.
- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement sur le dossier.
- Réglez le volant de sorte que la distance entre celui-ci et votre sternum soit de 25 cm au minimum → fig. 51 et de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie, les bras étant légèrement pliés.
- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le vis-à-vis.

- Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer les pédales en ayant les jambes légèrement pliées et que la distance par rapport au tableau de bord au niveau des genoux soit de 10 cm minimum → fig. 51.
- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.
- Maintenez vos deux pieds au niveau du plancher, afin de pouvoir garder le contrôle du véhicule dans toutes les situations.

Valable en plus pour le passager avant :

- Sur les véhicules équipés d'appuie-têtes réglables en longueur, amenez l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.
- Réglez le dossier du siège en position verticale de sorte que le dos s'applique entièrement sur le dossier.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant de sorte que le sac gonflable puisse offrir une protection optimale en cas de déclenchement. ◀

Éléments de commande mécanique sur le siège avant



53 Éléments de commande sur le siège avant gauche (variante 1).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant page 84.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.



Fig. 54 Éléments de commande sur le siège avant gauche (variante 2).

Les éléments de commande disponibles sont décrits ci-après. Le nombre d'éléments de commande peut varier selon la version du siège.

Les éléments de commande mécaniques et électriques → page 88 du siège peuvent être combinés. ▶

Éléments de commande sur le siège avant gauche (variante 1)

⇒ fig. 53	Fonction	Mesure à prendre
①	Réglage de l'appui lombaire.	Modifiez la position du levier.
②	Réglage du dossier de siège.	Soulagez le dossier et tournez la molette.
③	Réglage en hauteur du siège.	Éventuellement, déplacez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas.
④	Avance ou recul du siège avant.	Tirez le levier puis déplacez le siège avant. Le siège avant doit s'encliqueter une fois que vous avez lâché le levier !

Éléments de commande sur le siège avant gauche (variante 2)

⇒ fig. 54	Fonction	Mesure à prendre
①	Réglage du dossier de siège.	Soulagez le dossier et tournez la molette.
②	Réglage en hauteur du siège.	Éventuellement, déplacez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas.
③	Réglage de l'inclinaison de l'assise.	Le cas échéant, tirez ou poussez plusieurs fois le levier.
④	Réglage en longueur de l'assise.	Soulevez la poignée puis poussez l'assise vers l'avant ou vers l'arrière.
⑤	Avance ou recul du siège avant.	Tirez le levier puis déplacez le siège avant. Le siège avant doit s'encliqueter une fois que vous avez lâché le levier !

Éléments de commande électriques du siège avant

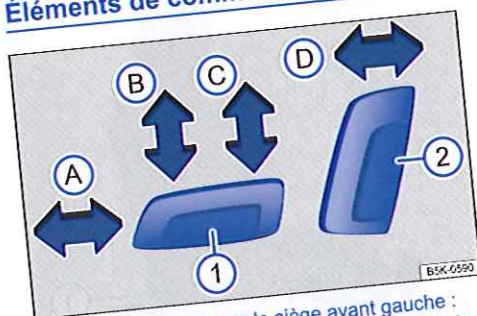


Fig. 55 Commande sur le siège avant gauche : réglage en longueur du siège avant, réglage de la hauteur et de l'inclinaison de l'assise et réglage du dossier de siège avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 84.

Les éléments de commande du siège avant droit sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant gauche.

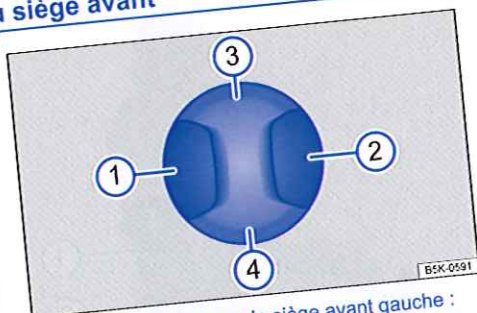


Fig. 56 Commande sur le siège avant gauche : réglage de l'appui lombaire

Il est possible de combiner les éléments de commande mécanique et électriques du siège.

Poussez la commande dans le sens de la flèche ⇒ fig. 55 :

①	A	Avance ou recul du siège.
	B	Réglage de l'inclinaison de l'assise.
	C	Abaissement ou relèvement du siège.
②	D	Réglage de l'inclinaison du dossier.

Appuyez sur la commande dans la zone correspondante ⇒ fig. 56 :

① ou ②	Réglage du bombement de l'appui lombaire.
③ ou ④	Réglage en hauteur de l'appui lombaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des sièges avant électriques peut provoquer des blessures graves.

- Le réglage électrique des sièges avant fonctionne également lorsque le contact d'allumage est coupé. Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui.
- En situation d'urgence, interrompez le réglage électrique en appuyant sur une autre touche.

i Si l'état de charge de la batterie est insuffisant, il se peut que le siège ne puisse être réglé électriquement.

i Lors du démarrage du moteur, le réglage du siège éventuellement en cours est interrompu.

⚠ MISE EN GARDE

Pour ne pas endommager les composants électriques des sièges avant, ne vous agenouillez pas sur les sièges avant ou ne concentrez pas une charge en un point précis de l'assise et du dossier.

Réglage de l'appui-tête

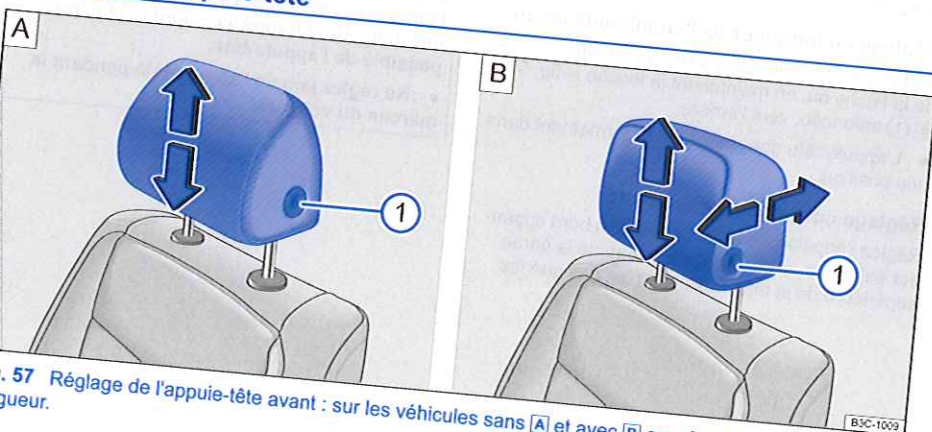


fig. 57 Réglage de l'appui-tête avant : sur les véhicules sans A et avec B appui-têtes réglables en hauteur.

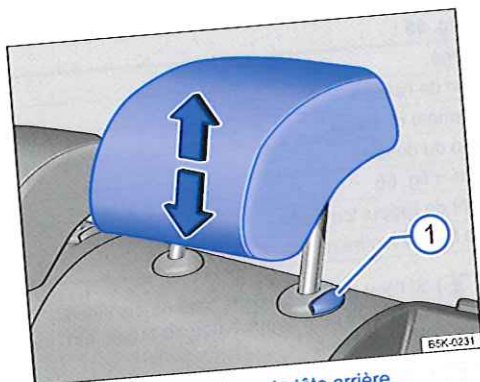


Fig. 58 Réglage de l'appuie-tête arrière.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 84.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. L'appuie-tête arrière central est conçu uniquement pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne le posez pas à d'autres endroits.

Réglage en hauteur de l'appuie-tête

- Déplacez l'appuie-tête dans le sens de la flèche vers le haut ou, en maintenant la touche 1 ou 1 1 enfoncée, poussez vers le bas .
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage en longueur de l'appuie-tête avant

- Déplacez l'appuie-tête vers l'avant dans le sens de la flèche ou, en maintenant la touche 1 enfoncée, vers l'arrière.
- L'appuie-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage correct de l'appuie-tête

Réglez l'appuie-tête de sorte que son bord supérieur se trouve, si possible, au niveau de la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les

yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête. Sur les véhicules équipés d'appuie-têtes réglables en longueur, amenez l'occiput le plus près possible des appuie-têtes des sièges avant.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appuie-tête jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appuie-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un petit espace entre l'appuie-tête et le dossier de siège.

Réglage de l'appuie-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appuie-tête vers le haut, jusqu'en butée.

AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Chaque occupant doit avoir réglé correctement son appuie-tête en fonction de sa taille afin de réduire le risque de blessure au niveau de la nuque en cas d'accident. Le bord supérieur de l'appuie-tête doit alors arriver si possible au niveau de la partie supérieure de la tête, sans se trouver toutefois en dessous des yeux. Positionnez l'occiput le plus près possible de l'appuie-tête.
- Ne réglez jamais l'appuie-tête pendant la marche du véhicule.

Dépose et repose de l'appuie-tête avant

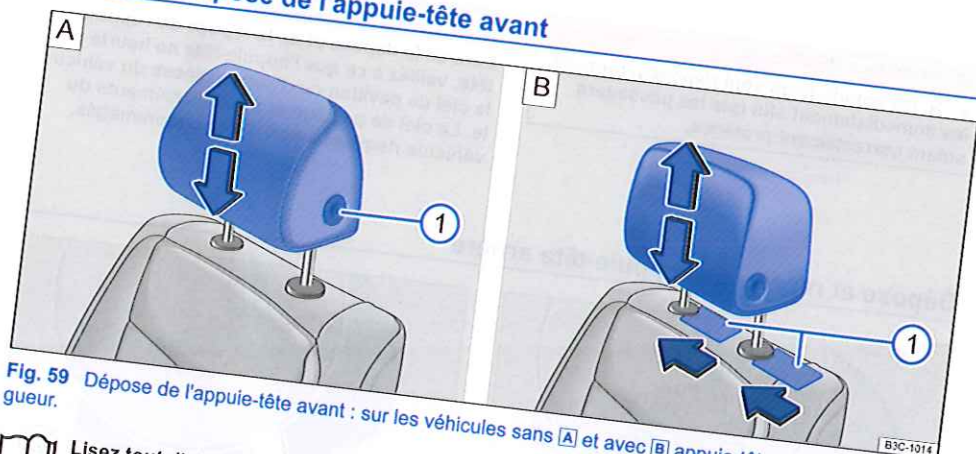


Fig. 59 Dépose de l'appuie-tête avant : sur les véhicules sans **A** et avec **B** appuie-têtes réglables en longueur.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 84.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. L'appuie-tête central est conçu uniquement pour la place centrale de la banquette arrière. Par conséquent, ne le posez pas à d'autres endroits.

Dépose de l'appuie-tête avant sur les véhicules sans appuie-têtes réglables en longueur

- Si nécessaire, réglez le dossier de manière à pouvoir déposer l'appuie-tête.

Relevez l'appuie-tête jusqu'en butée **⇒** **⚠** au chapitre *Réglage de l'appuie-tête* à la page 90.

Retirez entièrement l'appuie-tête en appuyant complètement sur la touche **⇒** **fig. 59 A ①**.

Repose de l'appuie-tête avant sur les véhicules avec appuie-têtes réglables en longueur

- Si nécessaire, réglez le dossier de manière à pouvoir déposer l'appuie-tête.

Déplacez l'appuie-tête entièrement vers le haut et vers le bas **⇒** **⚠** au chapitre *Réglage de l'appuie-tête* à la page 90.

Insérez un objet plat, par exemple une carte entre la garniture du dossier et le capuchon de la barre de guidage de l'appuie-tête et déverrouillez en même temps les tiges de retenue en exerçant une légère pression **⇒** **fig. 59 B ①**.

Retirez entièrement l'appuie-tête.

Repose de l'appuie-tête avant sur les véhicules sans appuie-têtes réglables en longueur

- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Déplacez vers le bas l'appuie-tête en enfonceant complètement la touche **⇒** **fig. 59 A ①**.
- Réglez les appuie-têtes en fonction de la position assise correcte **⇒** page 89.

Repose de l'appuie-tête avant sur les véhicules avec appuie-têtes réglables en longueur

- Extraire le plus possible les deux tiges de retenue de l'appuie-tête.
- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête jusqu'à ce que les deux tiges de retenue s'encliquettent.
- Réglez les appuie-têtes en fonction de la position assise correcte **⇒** page 89.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si les appuie-têtes sont déposés, replacez-les immédiatement afin que les passagers soient correctement protégés.

❗ MISE EN GARDE

Lors de la dépose et de la repose de l'appuie-tête, veillez à ce que l'appuie-tête ne heurte pas le ciel de pavillon ou d'autres pièces du véhicule. Le ciel de pavillon et d'autres éléments du véhicule risquent sinon d'être endommagés. ◀

Dépose et repose de l'appuie-tête arrière

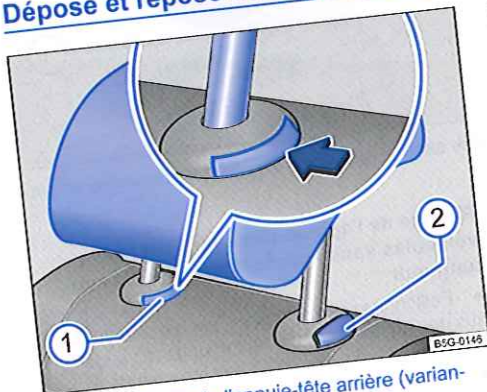


Fig. 60 Dépose de l'appuie-tête arrière (variante 1).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 84.

Toutes les places assises sont équipées d'un appuie-tête. Les appuie-têtes avant sont conçus uniquement pour les sièges avant et l'appuie-tête arrière central est prévu uniquement pour la place centrale de la banquette. Par conséquent, ne les posez pas à d'autres endroits.

Dépose de l'appuie-tête arrière (variante 1)

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le vers l'avant ⇒ page 169.
- Relevez l'appuie-tête jusqu'en butée ⇒ ⚠.
- Appuyez sur la touche ⇒ fig. 60 ① du guide d'appuie-tête.
- Appuyez en même temps sur la touche ② pendant qu'une deuxième personne retire complètement l'appuie-tête.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.



Fig. 61 Dépose de l'appuie-tête arrière (variante 2).

Dépose de l'appuie-tête arrière (variante 2)

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le vers l'avant ⇒ page 169.
- Relevez l'appuie-tête jusqu'en butée ⇒ ⚠.
- Si nécessaire, introduisez le panneton dégagé de la clé du véhicule ou la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord dans la fente du cache ⇒ fig. 61 ①.
- Poussez la clé du véhicule ou le tournevis dans le sens de la flèche et maintenez-le(la) dans cette position.
- Appuyez en même temps sur la touche ② pendant qu'une deuxième personne retire complètement l'appuie-tête.
- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.

Repose de l'appuie-tête arrière

- Déverrouillez le dossier de la banquette arrière et rabattez-le vers l'avant ⇒ page 169.
- Positionnez correctement l'appuie-tête au-dessus des guides d'appuie-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Abaissez l'appuie-tête en appuyant sur la touche ⇒ fig. 60 ② ou ⇒ fig. 61 ②.

• Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement.

• Réglez les appuie-têtes en fonction de la position assise correcte ⇒ page 89.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des appuie-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Assurez-vous que l'appuie-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Si les appuie-têtes sont déposés, reposez-les immédiatement afin que les passagers soient correctement protégés.

⚠ MISE EN GARDE

Lors de la dépose et de la repose de l'appuie-tête, veillez à ce que l'appuie-tête ne heurte pas le ciel de pavillon ou d'autres pièces du véhicule. Le ciel de pavillon et d'autres éléments du véhicule risquent sinon d'être endommagés.

Réglage de la position du volant de direction



Fig. 62 Réglage mécanique de la position du volant de direction.



Fig. 63 Sur le volant : positions 9 h et 3 h

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 84.

Réglez le volant de direction avant de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Faites basculer le levier ⇒ fig. 62 ① vers le bas.

Réglez le volant de direction de manière à pouvoir tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h), les bras étant légèrement pliés ⇒ fig. 63 ⇒ ⚠.

Appuyez fermement le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il affleure la colonne de direction ⇒ ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Une fois le réglage effectué, bloquez systématiquement le levier ⇒ fig. 62 ① en le faisant pivoter vers le haut afin que le volant de direction ne change pas de position de manière imprévue pendant la marche du véhicule.
- Ne réglez jamais le volant de direction pendant la marche du véhicule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant de direction.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Une fois réglé, le volant de direction doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage, afin de ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable frontal du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h et 3 h) ⇒ **fig. 63** afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne tenez jamais le volant en position 12 h ou autrement (par ex. par le milieu). En cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête.

Accoudoir central

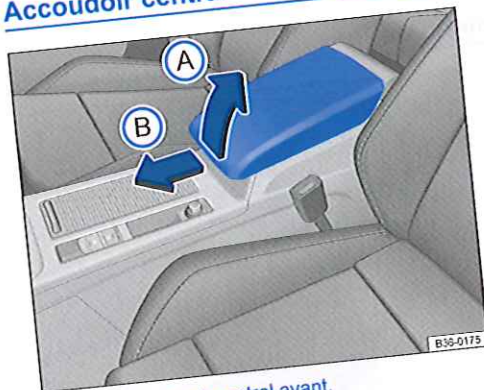


Fig. 64 Accoudoir central avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 84.

Accoudoir central avant

Pour le *soulever*, tirez vers le haut l'accoudoir central avant cran par cran dans le sens de la flèche ⇒ **fig. 64 A**.

Pour l'*abaisser*, tirez l'accoudoir central avant entièrement vers le haut. Abaissez ensuite l'accoudoir central avant.

Pour le *régler* en longueur, avancez **B** ou reculez complètement l'accoudoir central avant jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Accoudoir central arrière

Un accoudoir central arrière escamotable peut être intégré au dossier de la place centrale de la banquette arrière ⇒ **fig. 65**.

Pour *escamoter* l'accoudoir central arrière, tirez la dragonne vers le bas dans le sens de la flèche ⇒ **fig. 65**.



Fig. 65 Accoudoir central arrière escamotable

Pour *relever* l'accoudoir central arrière, rabattez-le vers le haut dans le sens inverse de la flèche ⇒ **fig. 65** et jusqu'en butée dans le dossier de siège.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière. Des blessures graves peuvent être provoquées par cette mauvaise position assise.
- Ne placez jamais de boissons chaudes ou de liquides dans le porte-boissons. Ils pourraient se renverser pendant la marche du véhicule et en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

Fonctions des sièges

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Chauffage de siège et ventilation de siège ...	95
Siège à mémoire	99
Fonction de massage dorsal	100
Escamotage du dossier de siège du passager avant	101

Informations complémentaires et avertissements :

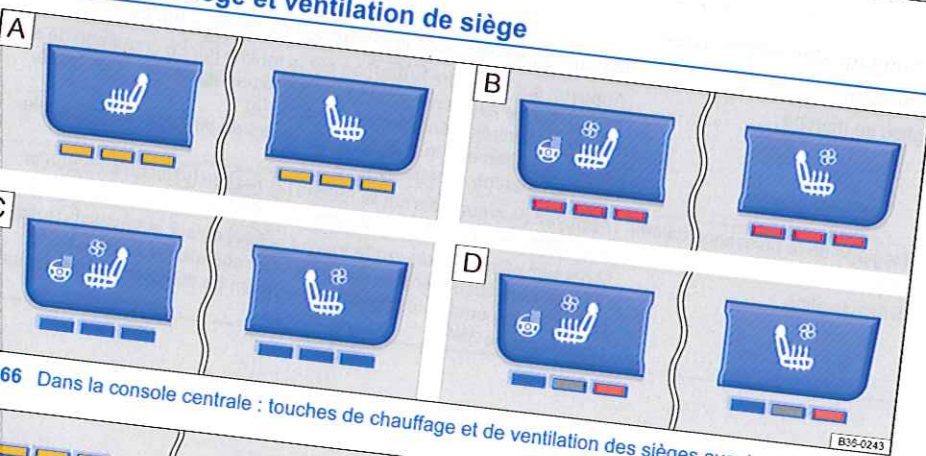
- Réglage de la position assise ⇒ page 84
- Ceintures de sécurité ⇒ page 103
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 114
- Sièges pour enfants ⇒ page 125
- Rétroviseurs extérieurs ⇒ page 158
- Chauffage, ventilation, refroidissement ⇒ page 354

⚠ AVERTISSEMENT

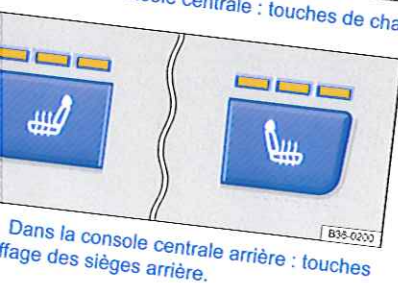
Une utilisation non conforme des fonctions des sièges peut entraîner des blessures graves.

- Avant de démarrer, adoptez toujours une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers.
- Réglez la ventilation des sièges uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Réglez le siège à mémoire uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- N'activez et ne désactivez la fonction de massage dorsal que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Éloignez toujours les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.

Chauffage de siège et ventilation de siège



66 Dans la console centrale : touches de chauffage et de ventilation des sièges avant.



Dans la console centrale arrière : touches de chauffage des sièges arrière.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 95.

Lorsque le contact est mis, les assises et les dossiers de sièges peuvent être chauffés et ventilés électriquement. Sur certaines versions de sièges, les joues latérales de sièges peuvent également être chauffées.

Légende de la fig. 66

		Voir
A	Véhicules uniquement avec chauffage de siège : Le chauffage de siège fonctionne avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés.	⇒ page 96
B	Véhicules avec chauffage de siège et ventilation de siège : Le chauffage de siège fonctionne avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés.	⇒ page 97
C	Véhicules avec chauffage de siège et ventilation de siège : La ventilation de siège fonctionne avec une puissance de ventilation maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés.	⇒ page 97
D	Véhicules avec chauffage de siège et ventilation de siège : Le chauffage de siège et la ventilation de siège sont activés. Un témoin de contrôle est allumé respectivement pour le chauffage et la ventilation de siège.	⇒ page 97

Si l'une des conditions suivantes se présente, n'activez pas le chauffage de siège :

- Le siège n'est pas occupé.
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Un siège pour enfants est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à 25 °C (77 °F).

Si l'une des conditions suivantes est remplie, n'activez pas la ventilation de siège :

- Le siège n'est pas occupé.
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Un siège pour enfants est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.

Si un siège n'est pas occupé, désactivez toujours le chauffage de siège et la ventilation de siège.

Chauffage des sièges avant

Fonction	Mesure à prendre avec le chauffage de siège ⇒ fig. 66 [A]
Mise en marche :	Appuyez sur la touche  ou sur la touche  . Le chauffage de siège fonctionne avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés ⇒ fig. 66 [A]. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction se met également en marche ⇒ page 354.
Réglage de la puissance calorifique :	Appuyez plusieurs fois sur la touche  ,  ou  jusqu'à ce que la puissance de chauffage souhaitée soit atteinte.
Désactivation :	Appuyez plusieurs fois sur la touche  ,  ou sur la touche  jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle ne soit allumé sur la touche. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction s'éteint également ⇒ page 354.

Chauffage et ventilation des sièges avant

Fonction	Mesure à prendre avec le chauffage de siège → fig. 66 [B]
Mise en marche :	Appuyez sur la touche ou sur la touche . Dans le système d'infodivertissement, sélectionnez la zone à chauffer par le biais du bouton de fonction Chauffage de siège. Le chauffage de siège fonctionne avec une puissance calorifique maximale, tous les témoins de contrôle sont allumés → fig. 66 [B]. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction se met également en marche → page 354.
Réglage de la puissance calorifique :	Appuyez plusieurs fois sur la touche ou jusqu'à ce que la puissance de chauffage souhaitée soit atteinte.
Désactivation :	Appuyez plusieurs fois sur la touche ou sur la touche jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle ne soit allumé sur la touche. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction s'éteint également → page 354.

Fonction	Mesure à prendre avec la ventilation de siège → fig. 66 [C]
Mise en marche :	Appuyez sur la touche ou sur la touche . Dans le système d'infodivertissement, sélectionnez la zone à ventiler par le biais du bouton de fonction. La ventilation de siège fonctionne avec une puissance de ventilation maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés → fig. 66 [C].
Réglage de la puissance de ventilation :	Appuyez plusieurs fois sur la touche ou jusqu'à ce que la puissance de ventilation souhaitée soit atteinte.
Désactivation :	Appuyez plusieurs fois sur la touche ou sur la touche jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle ne soit allumé sur la touche.

Fonction	Mesure à prendre pour le chauffage et la ventilation de siège combinés → fig. 66 [D]
Mise en marche :	Appuyez sur la touche ou sur la touche . Dans le système d'infodivertissement, sélectionnez la zone à chauffer et la zone à ventiler par le biais du bouton de fonction Chauffage de siège et Ventilation de siège. Le chauffage de siège et la ventilation de siège sont activés, les témoins de contrôle extérieurs respectifs bleu et rouge sont allumés → fig. 66 [D]. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction se met également en marche → page 354.
Réglage de la puissance de chauffage et de la puissance de ventilation :	Appuyez plusieurs fois sur la touche ou jusqu'à ce que la puissance de chauffage et de ventilation souhaitée soit atteinte.
Désactivation :	Appuyez plusieurs fois sur la touche ou sur la touche jusqu'à ce que plus aucun témoin de contrôle ne soit allumé sur la touche. Selon l'équipement, le chauffage du volant de direction s'éteint également → page 354.

Chauffage des sièges latéraux arrière

Fonction	Mesure à prendre avec le chauffage de siège → fig. 67
Mise en marche :	Appuyez sur la touche  ou  . Le chauffage de siège fonctionne avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins de contrôle sont allumés → fig. 67.
Réglage de la puissance calorifique :	Appuyez plusieurs fois sur la touche   jusqu'à ce que la puissance calorifique souhaitée soit atteinte.
Désactivation :	Appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche   jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de témoin de contrôle allumé dans la touche.

Les deux chauffages de sièges se désactivent chaque fois que vous coupez le contact d'allumage. Si le contact d'allumage est remis en l'espace d'environ 10 minutes, le dernier réglage de chauffage précédemment effectué pour le siège du conducteur est automatiquement activé. Le chauffage de siège du passager avant et des sièges latéraux arrière doit être réactivé si nécessaire après le rétablissement du contact d'allumage.

AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement. Pour vous informer sur votre état de santé, veuillez consulter un médecin.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent jamais utiliser le chauffage de siège.

AVERTISSEMENT

Des garnitures trempées risquent de perturber le fonctionnement du chauffage de siège et augmenter le risque de brûlures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce que l'assise soit sèche avant d'utiliser le chauffage de siège.
- Ne vous asseyez pas sur le siège si vos vêtements sont humides ou mouillés.
- Ne déposez pas d'objets ou de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez aucun liquide sur le siège.

MISE EN GARDE

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, ne vous agenouillez pas sur les sièges ou ne concentrez pas de charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, objets pointus et matériaux d'isolation (par ex. une housse de protection ou un siège pour enfants) déposés sur le siège peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier dans un atelier spécialisé.



Ne laissez le chauffage de siège et la ventilation de siège activés que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

Siège à mémoire

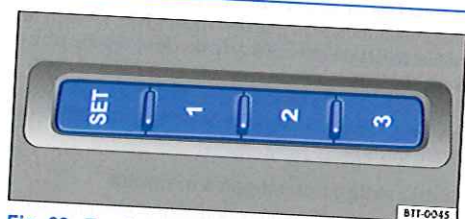


Fig. 68 Touches de présélection à l'extérieur du siège du conducteur. Sur les véhicules équipés de la fonction de massage dorsal, la touche 3 a été supprimée.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 95.

Les touches de présélection permettent de mémoriser et de restituer des réglages pour le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs.

Touches de présélection

Des réglages individuels du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs peuvent être affectés à chaque touche de présélection. Le nombre de touches de présélection dépend de l'équipement du véhicule :

- Les véhicules avec siège à mémoire et fonction de massage dorsal $\Rightarrow$ page 100 ont 2 touches de présélection.
- Les véhicules avec siège à mémoire sans fonction de massage dorsal ont 3 touches de présélection.

Mémorisation des réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs pour la marche avant

- Activez le frein de stationnement électronique.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Mettez le contact d'allumage.
- Réglez le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs.
- Appuyez sur la touche **SET** pendant plus d'une seconde $\Rightarrow$ fig. 68.
- Appuyez sur la touche de présélection souhaitée en l'espace d'env. 10 secondes. Un gong confirme la mémorisation.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Activez le frein de stationnement électronique.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche de présélection souhaitée.
- Passez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à pouvoir voir correctement la bordure du trottoir, par exemple.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Appel des réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le contact est mis, appuyez brièvement sur la touche de présélection correspondante.
- **OU** : le contact d'allumage étant coupé, appuyez sur la touche de présélection correspondante jusqu'à ce que la position mémorisée soit atteinte.
- Lors vous roulez en marche avant à une vitesse d'au moins 15 km/h (10 mph) ou lorsque vous tournez le bouton rotatif de la position **R** vers une autre position, le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte automatiquement la position mémorisée pour les marches arrière.

Activation de la fonction mémoire de la clé du véhicule :

- Déverrouillez la porte du conducteur.
- Appuyez sur une touche de présélection quelconque $\Rightarrow$ fig. 68 et maintenez-la enfoncée jusqu'à la fin du processus d'activation.
- Le cas échéant, attendez que le siège atteigne la position mémorisée sur la touche de présélection. Ce faisant, continuez de maintenir la touche de présélection enfoncée.
- La touche de présélection étant maintenue enfoncée, appuyez simultanément sur la touche d'ouverture intégrée à la clé du véhicule en l'espace de 10 secondes. Un gong confirme l'activation.
- **OU** : dans le système d'infodivertissement, activez la fonction de mémorisation de la clé du véhicule en effleurant la touche **CAR** ainsi que les boutons de fonction et **Sièges** $\Rightarrow$ page 35.

Désactivation de la fonction mémoire de la clé du véhicule :

- Appuyez sur la touche **[SET]** → fig. 68 et maintenez-la enfoncée jusqu'à la fin du processus de désactivation.
- La touche de présélection étant maintenue enfoncée, appuyez simultanément sur la touche d'ouverture **[A]** intégrée à la clé du véhicule en l'espace de 10 secondes. Un gong confirme la désactivation.
- **OU** : dans le système d'infodivertissement, désactivez la fonction de mémorisation de la clé du véhicule en effleurant la touche **[CAR]** ainsi que les boutons de fonction **[A]** et **[Sièges]** → page 35.

Affectation des réglages du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs à une clé du véhicule

- Activez la fonction mémoire de la clé du véhicule.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de la même clé du véhicule.
- Réglez les rétroviseurs extérieurs et le siège du conducteur.
- Pour mémoriser les réglages, verrouillez le véhicule à l'aide de la touche de verrouillage **[A]** intégrée à la clé du véhicule.

Après le processus de mémorisation, le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs adoptent automatiquement la position mémorisée lorsque le véhicule est déverrouillé à l'aide de la touche d'ouverture **[A]** de la clé du véhicule ou à l'aide du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access → page 58, la porte du conducteur étant ouverte.

Initialisation des sièges à mémoire

Si, par ex., le siège du conducteur a été remplacé, le système de mémorisation doit être initialisé.

L'initialisation efface toutes les mémoires et les affectations du siège à mémoire. Une fois l'initialisation effectuée, les touches de présélection peuvent être reprogrammées et réaffectées à une clé du véhicule.

- Ouvrez la porte du conducteur mais ne montez pas à bord du véhicule.
- Procédez aux réglages du siège depuis l'extérieur du véhicule.
- Réglez l'inclinaison du dossier du siège entièrement vers l'avant jusqu'en butée.
- Relâchez la commande de réglage de l'inclinaison puis actionnez-la à nouveau jusqu'à ce qu'un gong retentisse.

Fonction de massage dorsal



Fig. 69 À l'extérieur du siège avant : touche de la fonction de massage dorsal. La touche peut être combinée à d'autres éléments de commande.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 95.

Lorsque la fonction de massage dorsal est activée, l'appui lombaire se déplace et masse la zone lombaire du dos.

Durant le fonctionnement, le bombement de l'appui lombaire peut être réglé individuellement à l'aide de la commande correspondante → page 84.

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche :	Appuyez sur la touche  située dans l'unité de commande du siège.
Désactivation :	Appuyez à nouveau sur la touche  située dans l'unité de commande du siège.
Désactivation automatique :	La fonction de massage dorsal se désactive automatiquement au bout d'env. 10 minutes.

Escamotage du dossier de siège du passager avant

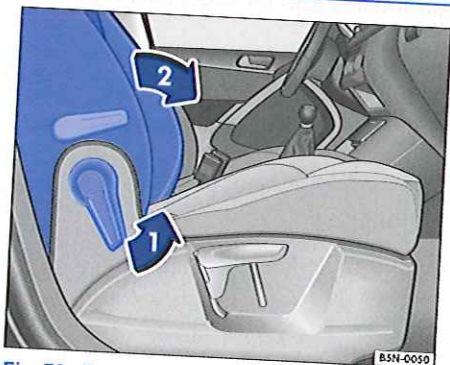


Fig. 70 Escamotage du dossier de siège du passager avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 95.

Vous pouvez escamoter le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale.

Si des objets sont transportés sur le siège escamoté du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé $\Rightarrow$ page 114.

Escamotage du dossier de siège du passager avant

- Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant $\Rightarrow$ .
- Abaissez au maximum le siège du passager avant $\Rightarrow$ page 84.
- Abaissez entièrement l'appui-tête $\Rightarrow$ page 84.
- Déverrouillez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 70 (flèche 1).
- Escamotez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 70 (flèche 2) en position horizontale.
- Le dossier de siège du passager avant doit s'enclencher correctement dans la position escamotée.

Relèvement du dossier de siège du passager avant

- Lors du relèvement du dossier, aucun objet ou aucune partie du corps ne doit se trouver dans la zone des charnières.
- Pour relever le dossier de siège du passager avant, déverrouillez-le de nouveau $\Rightarrow$ fig. 70 (flèche $^{\circ}1$).
- Relevez le dossier de siège du passager avant en position verticale. Le dossier de siège doit s'enclencher correctement.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention lors du rabattement ou du relèvement du dossier de siège du passager avant peut causer des blessures graves.

- N'escamotez ou ne relevez le dossier de siège du passager avant que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG Off  doit être allumé.
- Lors de l'escamotage ou du relèvement, éloignez les mains, les doigts, les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Les tapis de sol ou autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier du siège du passager avant risque alors de ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.
- Lors de son relèvement, le dossier du siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant n'est pas correctement verrouillé, il risque de se déplacer brusquement, ce qui peut causer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

Les charnières et ancrages du dossier de siège du passager avant escamoté peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, aucun adulte ni enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, seule la place assise extérieure de la banquette arrière située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

Ceintures de sécurité

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	104
Collisions frontales et lois de la physique	106
Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?	107
Protection offerte par les ceintures de sécurité	108
Utilisation des ceintures de sécurité	108
Bouclage et débouclage des ceintures de sécurité	109
Ajustement de la ceinture	110
Réglage en hauteur de la ceinture	111
Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture	112
Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures	112

Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident.

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'enrouleur automatique ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité, faites remplacer immédiatement cette ceinture dans un atelier spécialisé ➡ ⚠. L'atelier spécialisé doit utiliser les pièces de rechange conformes au véhicule, à l'équipement et au millésime. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglage de la position assise ➡ page 84
- Système de sacs gonflables (airbags) ➡ page 114
- Sièges pour enfants ➡ page 125
- Siège intégré pour enfants ➡ page 133
- Rangements ➡ page 194
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ➡ page 417
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ➡ page 440

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.

- Les ceintures de sécurité constituent le moyen le plus efficace de réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'accident. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants, il est impératif de toujours boucler correctement les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.
- Durant la marche du véhicule, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées ➡ page 125.
- Ne démarrez que lorsque tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture de sécurité.
- Insérez toujours le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et assurez-vous qu'il est bien encliqueté. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.
- Ne débouclez jamais la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.
- Une ceinture de sécurité est prévue pour attacher une seule personne.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé sur les genoux et ne les attachez pas ensemble.
- Ne portez pas de vêtements amples et très épais (par ex. un manteau par-dessus un veston) afin de ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité endommagées constituent un grand danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinçant dans la porte ou dans la mécanique du siège.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou lors d'un freinage brusque.
- En cas d'endommagement des ceintures de sécurité, faites-les immédiatement remplacer par des modèles neufs agréés par Volkswagen pour ce véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées dans un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.
- N'essayez jamais de réparer, de changer ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les boîtiers de verrouillage uniquement par un atelier spécialisé.

Témoin d'alerte



Fig. 71 Témoin d'alerte dans le combiné d'instruments.



Fig. 72 Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière dans le combiné d'instruments.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 103.

S'allume ou clignote	Cause possible	Remède
	Ceinture de sécurité du conducteur non bouclée	Bouclez les ceintures de sécurité.
	Ceinture de sécurité du passager avant non bouclée si le siège du passager avant est occupé.	
	Présence d'objets sur le siège du passager avant	Retirez les objets posés sur le siège du passager avant et rangez-les de sorte qu'ils ne présentent aucun danger.
	Ceinture de sécurité non bouclée d'un occupant sur les places arrière.	Bouclez la ceinture de sécurité.
	Ceinture de sécurité bouclée d'un occupant sur les places arrière.	

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et se déplace à une vitesse supérieure à environ 25 km/h (15 mph) ou si elles sont débouclées pendant la marche, un signal sonore retentit pendant quelques secondes. Parallèlement, le témoin d'alerte clignote  ⇒ [fig. 71](#).

Le témoin d'alerte  ne s'éteint que lorsque le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, le contact d'allumage étant mis.

Indicateur de statut des ceintures pour les places arrière

Dès l'établissement du contact d'allumage, l'indicateur de statut des ceintures ⇒ [fig. 72](#) indique au conducteur, via l'afficheur du combiné d'instruments, si les passagers éventuellement installés aux places arrière ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le symbole  indique que l'occupant de ce

siège a bouclé « sa » ceinture de sécurité, tandis que le symbole  signale que la ceinture de sécurité n'a pas été bouclée.

Lorsqu'une ceinture de sécurité est bouclée ou débouclée aux places arrière, l'indication du statut des ceintures apparaît durant environ 30 secondes. L'affichage peut être supprimé en appuyant sur la touche  sur le combiné d'instruments.

Si, pendant la marche du véhicule, une ceinture de sécurité est débouclée aux places arrière, l'indicateur de statut des ceintures clignote pendant 30 secondes maxi. À une vitesse supérieure à env. 25 km/h (15 mph), un signal sonore retentit également.

AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité ne vous assurent une protection optimale que si elles sont bouclées et utilisées correctement.



Collisions frontales et lois de la physique

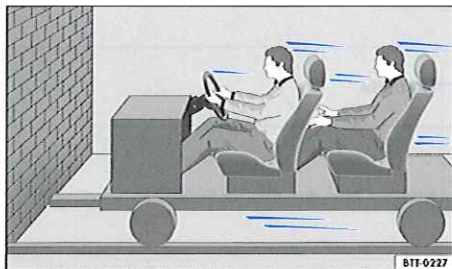


Fig. 73 Véhicule avec occupants non attachés se dirigeant droit sur un mur.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 103.

Le principe physique d'une collision frontale est simple à expliquer. Dès que le véhicule se déplace $\Rightarrow$ fig. 73, une énergie est générée tant sur le véhicule que sur ses passagers : c'est l'« énergie cinétique ».

Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

La vitesse du véhicule est néanmoins le facteur prépondérant. Si la vitesse double, passant par ex. de 25 km/h (15 mph) à 50 km/h (31 mph) environ, l'énergie cinétique dégagée se trouve multipliée par quatre !

La quantité d'« énergie cinétique » dégagée dépend essentiellement de la vitesse du véhicule, de son poids et de celui de ses occupants. Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

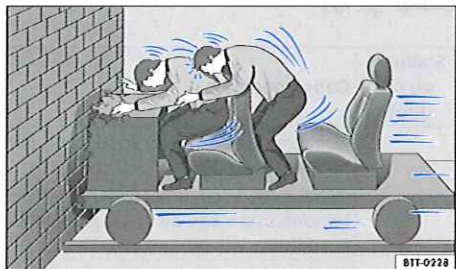


Fig. 74 Véhicule avec occupants non attachés heurtant le mur.

Les occupants qui n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité ne sont donc pas « solidaires » de leur véhicule. Lors d'une collision frontale, ces personnes continuent donc de se déplacer à la vitesse à laquelle roulait le véhicule avant la collision, jusqu'à ce qu'un obstacle les freine dans leur mouvement. Comme les occupants du véhicule représentés dans notre exemple ne portent pas de ceinture de sécurité, toute leur énergie cinétique est dissipée uniquement par l'impact contre le mur en cas de collision $\Rightarrow$ fig. 74.

À une vitesse de 30 (18 mph) à 50 km/h (31 mph), les forces exercées sur votre corps en cas d'accident peuvent facilement dépasser une tonne (1 000 kg). Les forces qui s'exercent sur le corps augmentent même davantage à des vitesses plus élevées.

Cet exemple s'applique non seulement aux collisions frontales mais aussi à tous les types d'accidents et de collisions.

Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?



Fig. 75 Le conducteur non attaché est projeté en avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 103.

De nombreuses personnes croient qu'il est possible de se retenir avec les mains en cas de léger accident. C'est une idée fausse !

Même lors de collisions à vitesse réduite, les forces qui s'exercent sur le corps sont telles que les bras et les mains ne peuvent le retenir. En cas de collision frontale, les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture sont projetés en avant et percutent de façon incontrôlée des éléments de l'habitacle tels que le volant, le tableau de bord ou le pare-brise $\Rightarrow$ fig. 75.

Le système de sacs gonflables ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité. Lorsqu'ils se déclenchent, les sacs gonflables n'offrent qu'une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne se déploient pas dans tous les types d'accidents. Même si le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables, tous les occupants – y



Fig. 76 Le passager arrière non attaché est projeté en avant et vient heurter le conducteur attaché.

compris le conducteur – doivent avoir bouclé leur ceinture de sécurité et la porter correctement pendant toute la durée du trajet. Le danger de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident s'en trouve ainsi réduit, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un sac gonflable pour la place assise.

Un sac gonflable ne se déclenche qu'une fois. Afin d'obtenir la meilleure protection possible, ajustez toujours correctement votre ceinture pour être protégé même en cas d'accident sans déclenchement des sacs gonflables. Les occupants non attachés risquent d'être éjectés hors du véhicule et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Il importe que les occupants des sièges arrière ajustent aussi leur ceinture de sécurité correctement, étant donné qu'ils se trouvent projetés de façon incontrôlée à travers le véhicule en cas d'accident. Un passager non attaché sur le siège arrière met aussi bien sa propre vie en danger que celle du conducteur et d'autres personnes dans le véhicule $\Rightarrow$ fig. 76.

Protection offerte par les ceintures de sécurité



Fig. 77 Conducteur correctement attaché, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 103.

Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident. Les ceintures de sécurité empêchent aussi les mouvements incontrôlés susceptibles de provoquer des blessures graves. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent le danger d'être éjecté hors du véhicule $\Rightarrow$ fig. 77.

Les passagers dont la ceinture de sécurité est correctement ajustée bénéficient dans une large mesure du fait que celle-ci absorbe l'énergie cinétique. La structure avant de la carrosserie ainsi que d'autres éléments de sécurité passive du véhicule, tel le système de sacs gonflables, garantissent

également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Les exemples décrivent des collisions frontales. Il va de soi que les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent considérablement les risques de blessures également dans tous les autres types d'accidents. C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant chaque départ, même si vous allez « juste faire un tour ». Assurez-vous que tous les passagers ont également ajusté correctement leur ceinture.

Les statistiques sur les accidents de la route ont démontré que le port correct des ceintures de sécurité réduisait considérablement les risques de blessures et augmentait les chances de survie en cas d'accident grave. Les ceintures de sécurité correctement ajustées augmentent en outre l'effet protecteur optimal des sacs gonflables qui se déclenchent en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la législation rend obligatoire, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité.

Bien que le véhicule soit équipé de sacs gonflables, les occupants doivent attacher leur ceinture de sécurité. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent que lors de certains accidents frontaux. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent pas en cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière, de tonneaux et d'accidents où la valeur de déclenchement du sac gonflable programmée dans le calculateur électronique n'a pas été dépassée.

Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers aient correctement ajusté la leur avant de prendre la route ! 

Utilisation des ceintures de sécurité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 103.

Liste de contrôle

Utilisation des ceintures de sécurité $\Rightarrow$  :

- ✓ Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité.
- ✓ Gardez les ceintures de sécurité propres.
- ✓ Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide.
- ✓ Ne coincez pas ou n'endommagez pas la ceinture de sécurité et le pêne, par ex. lors de la fermeture de la porte. 

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Veillez à ne jamais déposer, modifier ni réparer la ceinture de sécurité et ses éléments de fixation.
- ✓ Attachez toujours correctement votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant toute la durée du trajet.

Ceinture de sécurité vrillée

Si la ceinture de sécurité se laisse difficilement extraire du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors de son débouclage.

- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
- Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.

Bouclez la ceinture de sécurité même si vous ne parvenez pas à la dévriller. La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans une zone en contact direct avec le corps ! Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire dévriller la ceinture.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement l'état irréprochable des ceintures de sécurité et des pièces correspondantes.
- Gardez la ceinture de sécurité toujours propre.
- Ne coincez pas la sangle, ne l'endommagez pas ou ne la frottez pas sur des arêtes vives.
- Gardez la sangle, le pêne et la fente d'insertion dans le boîtier de verrouillage exempts de tout corps étranger et hors de contact de tout liquide.

Bouclage et débouclage des ceintures de sécurité

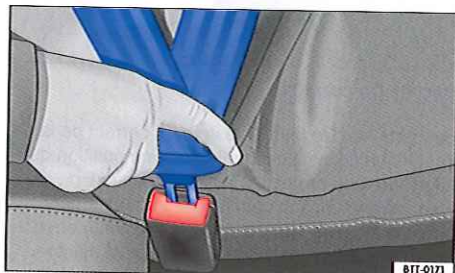


Fig. 78 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 103.

En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées et bouclées maintiennent les occupants du véhicule en leur assurant une protection maximale ⇒ ⚠.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Bouclez votre ceinture de sécurité avant de prendre la route.



Fig. 79 Libération du pêne du boîtier de verrouillage

- Réglez correctement le siège avant et l'appuie-tête ⇒ page 84.
- Faites passer la sangle devant la poitrine et le bassin de façon régulière en la tirant par le pêne. Veillez alors à **ne pas vriller** la sangle ⇒ ⚠.
- Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant ⇒ fig. 78.
- Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

Débouclage de la ceinture de sécurité

Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ⇒ ⚠.

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage → fig. 79. Le pêne est alors éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La ceinture de sécurité ne peut assurer une protection optimale que si elle est correctement ajustée en fonction de la taille des occupants et que le dossier est en position verticale.
- Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident ou de freinage !

Ajustement de la ceinture

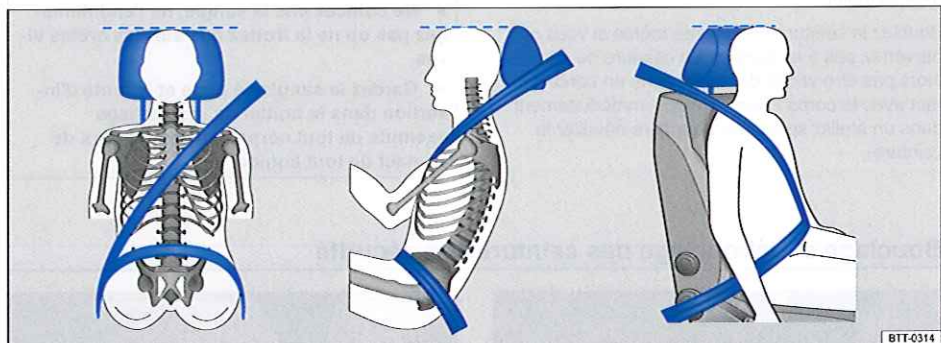


Fig. 80 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appui-tête.



Fig. 81 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 103.

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées assurent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves

ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient l'occupant dans une position qui lui assure une protection maximale en cas de déclenchement du sac gonflable. Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.

Une mauvaise position assise risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles → page 84, *Réglage de la position du siège.*

Ajustement correct de la sangle

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, sur le bras, sous le bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours être appliquée bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement. Si nécessaire, resserrez légèrement la sangle.

Pendant toute leur grossesse, les **femmes enceintes** doivent positionner leur ceinture de sécurité uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours l'appliquer bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre → fig. 81.

Adaptation de l'ajustement de la sangle à la taille des occupants

L'ajustement de la sangle peut être adapté avec les équipements suivants :

- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant → page 111.
- Sièges avant réglables en hauteur → page 84.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer des blessures graves en cas d'accident ou de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

- La ceinture de sécurité ne peut assurer une protection optimale que si elle est correctement ajustée et que le dossier est en position verticale.
- La ceinture de sécurité elle-même ou une ceinture de sécurité détachée peut provoquer des blessures graves si elle se déplace des parties dures vers les parties molles du corps (par ex. le ventre).
- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit passer au milieu de l'épaule, jamais sous le bras ou sur le cou.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La ceinture de sécurité doit être appliquée bien à plat sur le buste et l'enserrer fermement.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit passer devant le bassin, jamais sur le ventre. La ceinture de sécurité doit être appliquée bien à plat sur le bassin et l'enserrer fermement. Si nécessaire, resserrer légèrement la sangle.
- Chez les femmes enceintes, la sangle sous-abdominale doit être positionnée le plus bas possible devant le bassin et être appliquée bien à plat autour du ventre.
- Ne vrillez pas la sangle lorsque vous portez la ceinture de sécurité.
- N'écartez jamais du corps la ceinture de sécurité.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou fragiles, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais le positionnement de la ceinture par l'utilisation de pinces, d'œilllets de retenue ou d'accessoires similaires.

i Pour bénéficier d'une protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables, les personnes qui, en raison de leur morphologie, ne peuvent pas ajuster leur sangle de manière optimale, ont tout avantage à s'informer dans un atelier spécialisé sur les possibilités d'aménagements spéciaux. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Réglage en hauteur de la ceinture

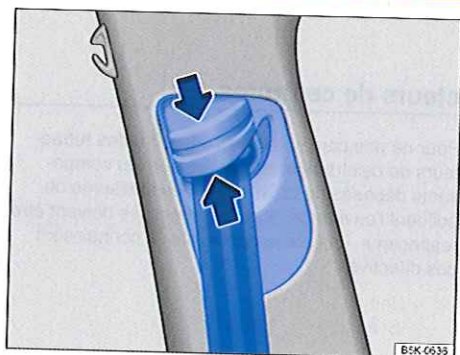


Fig. 82 À côté des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 103.

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture pour les sièges avant vous permet d'adapter la ceinture de sécurité à votre taille au niveau de l'épaule afin qu'elle puisse être correctement ajustée :

- Comprimez la ferrure d'inversion dans le sens des flèches et maintenez-la comprimée → fig. 82.
- Poussez la ferrure d'inversion vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule → page 110, *Ajustement de la ceinture*.

- Relâchez la ferrure d'inversion.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que la ferrure d'inversion est correctement encliquetée.

AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture pendant la marche du véhicule.

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 103.**

Les ceintures de sécurité du véhicule font partie intégrante du concept global de sécurité du véhicule → page 114 et comportent les fonctions suivantes :

Enrouleur automatique de ceinture

Chaque ceinture de sécurité est équipée d'un enrouleur automatique sur sa partie baudrier. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou en cas de conduite normale, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, l'enrouleur automatique bloque la ceinture de sécurité lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture, en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages ou lors d'une accélération.

Rétracteur de ceinture

Les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant et, le cas échéant, des places arrière latérales sont équipées de rétracteurs.

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière de forte intensité, les rétracteurs de ceintures sont activés par des capteurs et tendent les ceintures de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. Une ceinture de sécurité relâchée est ten-

due de manière à réduire le mouvement des occupants du véhicule vers l'avant ou dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne en liaison avec le système de sacs gonflables. Le rétracteur de ceinture ne se déclenche pas en cas de retournement si les sacs gonflables latéraux ne sont pas activés.

Lors du déclenchement, une fine poussière peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Prétensionnement automatique réversible de ceinture

Dans certaines situations de conduites (par ex. en cas de freinage brusque, de tendance au survirage ou au sous-virage), il peut s'ensuivre un prétensionnement automatique réversible des ceintures de sécurité → page 343.

Limiteur d'effort de ceinture

Le limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.

 Lors de la mise au rebut du véhicule ou des composants du système, les directives de sécurité s'y rapportant doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives → page 112.

Maintenance et mise au rebut des rétracteurs de ceintures

 **Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 103.**

Lors de travaux effectués sur le rétracteur ainsi que lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule effectuées dans le cadre de travaux de réparation, un endommagement éventuel de la ceinture de sécurité peut passer inaperçu. Il peut alors arriver que les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceintures et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte ou réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceintures peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher quand il le faut ou de se déclencher de manière inattendue.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceintures ou des

AVERTISSEMENT (suite)

ceintures de sécurité mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé
⇒ page 440.

- Les rétracteurs et les enrouleurs automatiques de ceintures ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.



Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales concernant la mise au rebut.



Système de sacs gonflables

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de sacs gonflables	
frontaux du passager avant	115
Témoin de contrôle	116
Description et fonctionnement des sacs gonflables	117
Sacs gonflables frontaux	119
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé	120
Sacs gonflables latéraux	122
Sacs gonflables de tête	123
Sac gonflable de genoux	124

En cas d'accident, les sacs gonflables peuvent protéger les occupants du véhicule en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Le véhicule est équipé d'un sac gonflable frontal à la fois pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables assurent une protection supplémentaire pour la cage thoracique et la tête du conducteur et du passager avant si le siège, les ceintures de sécurité, les appuie-têtes et, pour le conducteur, le volant de direction sont correctement réglés et utilisés. Les sacs gonflables ne sont conçus que pour offrir une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées même si les places avant sont équipées de sacs gonflables frontaux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite ⇒ page 43
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 58
- Position assise correcte ⇒ page 84
- Ceintures de sécurité ⇒ page 103
- Sièges pour enfants ⇒ page 125
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 417
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453

AVERTISSEMENT

Ne vous fiez pas uniquement au système de sacs gonflable pour vous protéger.

- Même si un sac gonflable se déclenche, il ne constitue qu'une mesure de protection complémentaire.
- Le système de sacs gonflables n'offre une protection optimale et ne réduit les risques de blessures que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité ⇒ page 103, *Ceintures de sécurité*.
- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée et bouclée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers et s'applique également lorsque vous circulez en ville.

AVERTISSEMENT

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables augmente le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. En effet, la zone de déploiement des sacs gonflables est modifiée ou les objets sont projetés contre le corps.

- Pendant la conduite, ne tenez jamais d'objets dans vos mains et ne transportez jamais d'objets sur vos genoux.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et d'être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

AVERTISSEMENT

La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour une seule activation du sac gonflable. Lorsque les sacs gonflables se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées par Volkswagen et homologuées pour votre véhicule.
- Faites systématiquement effectuer les réparations et modifications sur le véhicule dans un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié requis à cet effet.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Ne modifiez jamais les composants du système de sacs gonflables.

AVERTISSEMENT

Une fine poussière et de la vapeur d'eau peuvent être libérées lors du déclenchement des sacs gonflables. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- La fine poussière peut irriter la peau et la muqueuse des yeux ainsi que conduire à des gênes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Pour réduire les gênes respiratoires, sortez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour pouvoir respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec de la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant le prochain repas.
- Veillez à ce qu'aucune poussière n'entre en contact avec les yeux ou des plaies ouvertes.
- Rincez-vous les yeux à l'eau si de la poussière y a pénétré.

AVERTISSEMENT

Les nettoyeurs contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement d'un sac gonflable, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyeurs contenant des solvants.

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

Deux types différents de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

A	B
Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé. – Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments – Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.	Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé → page 120. – Témoin de contrôle  dans le combiné d'instruments – Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale – Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG ON  dans la partie supérieure de la console centrale
Désignation : système de sacs gonflables (airbags).	Désignation : système de sacs gonflables (airbags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant.

Deux types différents de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

A	B
Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé.	Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé ⇒ page 120.
	– Commande à clé située sur le côté du tableau de bord, côté passager avant (visible uniquement lorsque la porte est ouverte). – Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.
Désignation : système de sacs gonflables (air-bags).	Désignation : système de sacs gonflables (air-bags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant.

Témoin de contrôle



Fig. 83 Dans la partie supérieure de la console centrale : témoin de désactivation du sac gonflable du passager avant (variante [A]) ou d'activation du sac gonflable frontal du passager avant (variante [B]).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 114.

Allumé	Emplacement	Cause possible	Remède
	Combiné d'instruments	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système.
OFF	Partie supérieure de la console centrale ⇒ fig. 83 [A].	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système.
		Sac gonflable frontal du passager avant désactivé.	Vérifiez si le sac gonflable doit rester désactivé.
ON	Partie supérieure de la console centrale ⇒ fig. 83 [B].	Sac gonflable frontal du passager avant activé	Aucun remède – le témoin de contrôle s'éteint automatiquement environ 60 secondes après l'établissement du contact d'allumage ou suite à l'activation du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si, lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est **désactivé**, le témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  situé dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin de contrôle  du combiné d'instruments, il se peut que le système de sacs gonflables soit défaillant ⇒ .

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclen-

AVERTISSEMENT (suite)

cher de manière incomplète ou imprévue, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables dans un atelier spécialisé.
- Ne montez jamais de siège pour enfants sur le siège du passager avant ou retirez le siège pour enfants déjà installé ! En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher malgré le dysfonctionnement.

MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

Description et fonctionnement des sacs gonflables

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

En cas d'accident, le sac gonflable peut protéger les occupants du véhicule en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Chaque sac gonflable déployé est rempli d'un générateur de gaz. Les caches des modules de sacs gonflables en question s'ouvrent alors et, sous l'effet d'une force importante, les sacs gonflables se déploient en quelques millisecondes dans leurs zones de déploiement. Lorsque les occupants attachés du véhicule plongent dans le sac déployé, le gaz qu'il contient s'échappe pour les amortir et les freiner. Le risque de blessures graves ou mortelles est ainsi réduit. D'autres blessures telles que des boursoffures, des contusions et des éraflures ne peuvent pas être exclues lors du déploiement du sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable déclenché peut entraîner l'apparition de chaleur de friction.

Les sacs gonflables n'offrent aucune protection pour les bras ni pour les parties inférieures du corps. Exception : sur les véhicules équipés de sacs gonflables de genoux, la zone des genoux du conducteur est protégée.

Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont le type d'accident, l'angle de collision, la vitesse du véhicule et la nature de l'ob-

jet percuté. Par conséquent, les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.

Le déclenchement du système de sacs gonflables dépend du taux de décélération du véhicule engendré par une collision et enregistré par le calculateur électronique. Si le taux de décélération est inférieur à la valeur de référence programmée dans le calculateur, les sacs gonflables ne se déclenchent pas, bien que la collision puisse entraîner des endommagements importants sur le véhicule. Les dommages causés au véhicule, les frais de réparation ou même l'absence de dommages sur le véhicule en cas d'accident ne justifient pas obligatoirement le déclenchement ou non d'un sac gonflable. Étant donné que les circonstances dans lesquelles une collision se produit peuvent varier fortement d'une situation à l'autre, il est impossible de définir une gamme de vitesses et de valeurs de référence. Il est donc impossible de couvrir chaque type de choc et chaque angle de collision pouvant entraîner systématiquement le déclenchement du sac gonflable. Les principaux facteurs de déclenchement des sacs gonflables sont, entre autres, la nature (dure ou souple) de l'objet percuté par le véhicule, l'angle de collision et la vitesse du véhicule.

Dans certains types d'accidents, les sacs gonflables ne servent que de complément à la ceinture de sécurité automatique trois points, lorsque la décélération du véhicule est suffisamment élevée pour que les sacs gonflables se déclenchent. Les sacs gonflables ne se déclenchent qu'une seule

fois et sous certaines conditions. Les ceintures de sécurité sont toujours présentes pour garantir une protection dans des situations où les sacs gonflables ne se déclenchent pas ou lorsque ces derniers se sont déjà déclenchés. Ceci est par exemple le cas lorsque, après une première collision, le véhicule entre en collision avec un autre véhicule ou est percuté par un autre véhicule.

Le système de sacs gonflables fait partie intégrante du concept global de sécurité passive du véhicule. Le système de sacs gonflables ne peut garantir une protection optimale que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité et ont adopté une position assise correcte  ⇒ page 84.

Composants du concept de sécurité du véhicule

Les équipements de sécurité suivants montés dans le véhicule forment, à eux tous, le concept de sécurité du véhicule conçu pour réduire le risque de blessures graves et mortelles. Selon la dotation du véhicule, il se peut que certains équipements ne puissent pas être montés sur le véhicule ou ne soient pas disponibles sur certains marchés.

- Ceintures de sécurité optimisées à toutes les places assises.
- Rétracteurs de ceintures pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places arrière latérales.
- Limiteur d'effort de ceinture pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places latérales arrière.
- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Témoin d'alerte  et, éventuellement, indicateur de statut des ceintures.
- Sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant.
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places latérales arrière.

- Sacs gonflables de tête côté gauche et côté droit.
- Le cas échéant, sac gonflable de genoux pour le conducteur.
- Témoin de contrôle des sacs gonflables .
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG OFF  dans la partie supérieure de la console centrale.
- Témoin de contrôle PASSENGER AIR BAG ON  dans la partie supérieure de la console centrale.
- Calculateurs et capteurs.
- Appuie-têtes optimisés en cas d'impact arrière et réglables en hauteur.
- Colonne de direction réglable.
- Points d'ancrage pour sièges pour enfants aux places latérales arrière et sur le siège du passager avant, le cas échéant.
- Points d'ancrage pour la ceinture de retenue supérieure pour sièges pour enfants, le cas échéant.

Situations dans lesquelles les sacs gonflables frontaux, de genoux, latéraux et de tête ne se déclenchent pas :

- Lorsque le contact d'allumage est coupé lors d'une collision.
- Lorsque, en cas de collision à l'avant du véhicule, la décélération mesurée par le calculateur est insuffisante.
- En cas de collisions latérales sans gravité.
- En cas de collisions par l'arrière.
- En cas de tonneaux.
- Lorsque la vitesse de collision est inférieure au seuil de référence enregistré dans le calculateur. 

Sacs gonflables frontaux

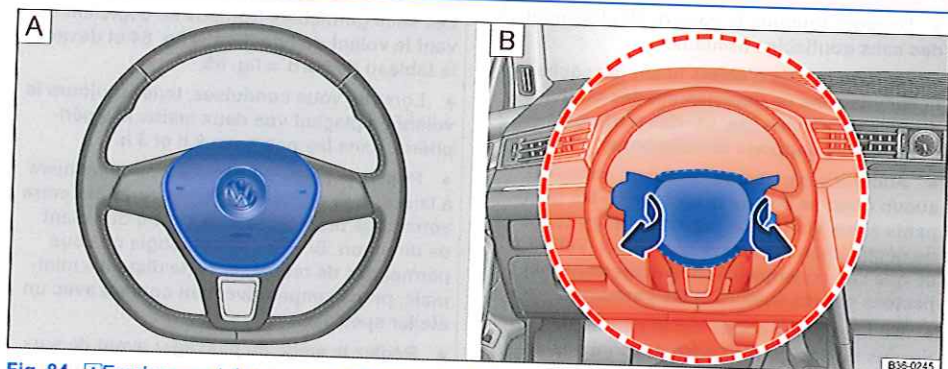


Fig. 84 A Emplacement de montage et B zone de déploiement du sac gonflable frontal du conducteur.

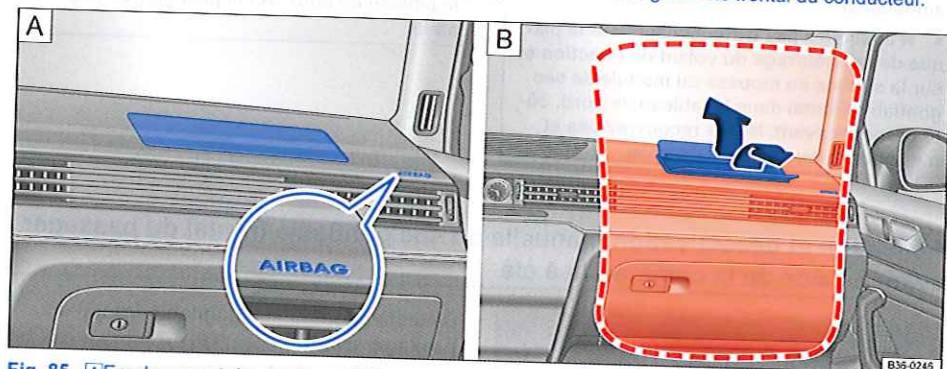


Fig. 85 A Emplacement de montage et B zone de déploiement du sac gonflable frontal du passager avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 114.

Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité, une protection supplémentaire pour la tête et la cage thoracique du conducteur et du passager avant en cas de collisions frontales correspondant à un accident de gravité supérieure. L'occupant doit toujours respecter un écartement maximal par rapport au sac gonflable frontal $\Rightarrow$ page 84, *Réglage de la position du siège*. Ainsi, les sacs gonflables frontaux peuvent entièrement se déployer en cas de déclenchement et offrir une protection maximale.

Le sac gonflable frontal du conducteur est logé dans le volant de direction $\Rightarrow$ fig. 84 A et celui du passager avant se trouve dans le tableau de bord $\Rightarrow$ fig. 85 A. Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par le monogramme « AIRBAG ».

Les zones repérées par un cadre rouge $\Rightarrow$ fig. 84 B et $\Rightarrow$ fig. 85 B correspondent à la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones $\Rightarrow$. Les pièces rapportées de première monte ne se trouvent pas dans la zone de déploiement des sacs gonflables du conducteur et du passager avant.

Lorsque les sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant se déploient, les caches des modules de sacs gonflables se dégagent hors du volant de direction $\Rightarrow$ fig. 84 B ou du tableau de bord $\Rightarrow$ fig. 85 B.

DANGER

Une fois le sac gonflable déclenché, il se déploie à très grande vitesse en quelques fractions de seconde.

⚠ DANGER (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux.
- Ne fixez jamais d'objets ni sur les caches ni dans la zone de déploiement des modules de sacs gonflables (par ex. des porte-boissons ou des supports de téléphone).
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant et les zones de déploiement des sacs gonflables. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne fixez pas d'objets sur le pare-brise, au-dessus du sac gonflable frontal côté passager avant (par ex. appareils de navigation amovibles).
- N'appliquez pas d'autocollants sur la plaque de rembourrage du volant de direction et sur la surface en mousse du module de sac gonflable frontal dans le tableau de bord, côté passager avant. Ne les recouvrez pas et n'y apportez aucune modification.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables frontaux se déploient devant le volant de direction → **fig. 84** et devant le tableau de bord → **fig. 85**.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie, dans les positions 9 h et 3 h.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant de direction. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.
- Réglez le siège du passager avant de sorte que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé



Fig. 86 Dans le tableau de bord côté passager avant : commande à clé de désactivation et d'activation du sac gonflable frontal du passager avant

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **⚠** figurant à la page 114.

En cas de fixation d'un siège enfant dos à la route sur le siège du passager avant, il faut désactiver le sac gonflable frontal du passager avant.

Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.
- Retirez la clé de secours de la clé du véhicule → page 53, *Jeu de clés du véhicule*.
- Engagez la clé de secours dans la commande à clé dans le tableau de bord → **fig. 86** jusqu'au deuxième cran de résistance. La clé de secours est alors engagée env. de moitié dans la commande à clé → **1**.
- Tournez la clé de secours sans trop forcer en position **OFF**.
- Retirez la clé de secours de la commande à clé et réintroduisez-la dans la clé du véhicule → **⚠**.
- Fermez la porte du passager avant.
- Le témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG OFF**  situé dans la partie supérieure de la console centrale reste allumé en permanence lorsque le contact d'allumage est mis → page 116.

Activation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez la porte du passager avant.

• Retirez la clé de secours de la clé du véhicule
⇒ page 53, *Jeu de clés du véhicule*.

• Engagez la clé de secours dans la commande à clé dans le tableau de bord ⇒ **fig. 86** jusqu'au deuxième cran de résistance. La clé de secours est alors engagée env. de moitié dans la commande à clé ⇒ ①.

• Tournez la clé de secours sans trop forcer en position **ON**.

• Retirez la clé de secours de la commande à clé et réintroduisez-la dans la clé du véhicule ⇒ **▲**.

• Fermez la porte du passager avant.

• Le contact d'allumage étant mis, vérifiez que le témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG OFF**  dans la partie supérieure de la console centrale *n'est pas allumé* ⇒ page 116.

Critère de détection de la désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage permanent du témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG OFF**  dans la partie supérieure de la console centrale (**OFF**  reste allumé en permanence en jaune) ⇒ page 116, *Témoin de contrôle*.

Si le témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG OFF**  dans la partie supérieure de la console centrale **ne reste pas allumé en permanence** ou s'il s'allume en même temps que le témoin de contrôle  situé dans le combiné d'instruments, aucun système de retenue pour enfants ne doit être installé, pour des raisons de sécurité, sur le siège du passager avant. En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant le trajet, ne laissez pas la clé de secours engagée dans la commande à clé.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

• Des secousses peuvent en effet provoquer la rotation intempestive de la clé de secours dans la commande à clé et, le cas échéant, activer le sac gonflable frontal du passager avant.

• Le sac gonflable du passager avant peut alors se déclencher de manière imprévue, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac gonflable frontal du passager avant ne doit être désactivé que dans certains cas particuliers.

• Activez et désactivez le sac gonflable frontal du passager avant uniquement lorsque le contact d'allumage est coupé, afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.

• Le conducteur assume l'entière responsabilité de la bonne position de la commande à clé.

• Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant uniquement lorsqu'un siège pour enfants est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant.

• Réactivez le sac gonflable frontal du passager avant dès que le siège pour enfants n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.

ⓘ MISE EN GARDE

Une clé de secours pas suffisamment engagée peut endommager la commande à clé lors de la rotation.

ⓘ MISE EN GARDE

Ne laissez pas la clé de secours engagée dans la commande à clé. Le revêtement de porte, le tableau de bord, la commande à clé et la clé de secours risqueraient d'être endommagés lors de la fermeture de la porte du passager avant. ◀

Sacs gonflables latéraux

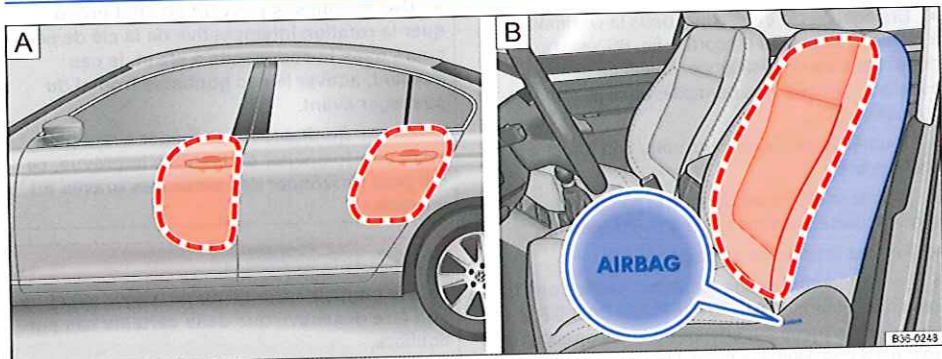


Fig. 87 [A] Côté gauche du véhicule : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. [B] Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral sur le côté du siège avant



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 114.

Les sacs gonflables latéraux se trouvent respectivement dans les rembourrages extérieurs des dossiers ⇒ fig. 87 [B] du siège du conducteur et du siège du passager avant. Les emplacements des sacs gonflables dans les sièges avant sont repérés par le monogramme « AIRBAG » inscrit sur les revêtements des sièges ⇒ fig. 87 [B].

Suivant l'équipement du véhicule, les places latérales arrière sont aussi dotées d'un sac gonflable latéral ; il se trouve entre le seuil de porte et le dossier des sièges. Les emplacements de montage des sacs gonflables dans les sièges latéraux arrière sont repérés par des étiquettes portant le monogramme « AIRBAG ».

Les zones repérées en rouge ⇒ fig. 87 correspondent aux zones de déploiement des sacs gonflables latéraux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones ⇒ ⚠.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déclenchent du côté du véhicule exposé au choc et réduisent le risque de blessures des occupants de ce côté du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois le sac gonflable déclenché, il se déploie à très grande vitesse en quelques fractions de seconde.

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Utilisez uniquement des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologuées pour une utilisation dans le véhicule. Le sac gonflable latéral ne peut sinon pas se déployer lors de son déclenchement.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du siège du conducteur et du siège du passager avant peut perturber le fonctionnement du sac gonflable frontal et provoquer des blessures graves.

- Ne déposez jamais les sièges avant hors du véhicule et n'en modifiez jamais les éléments.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque des forces trop élevées s'exercent sur les parties latérales des dossiers de sièges, les sacs gonflables latéraux risquent de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher de manière incomplète ou imprévue.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites réparer sans délai dans un atelier spécialisé tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture du module de sac gonflable latéral.

Sacs gonflables de tête

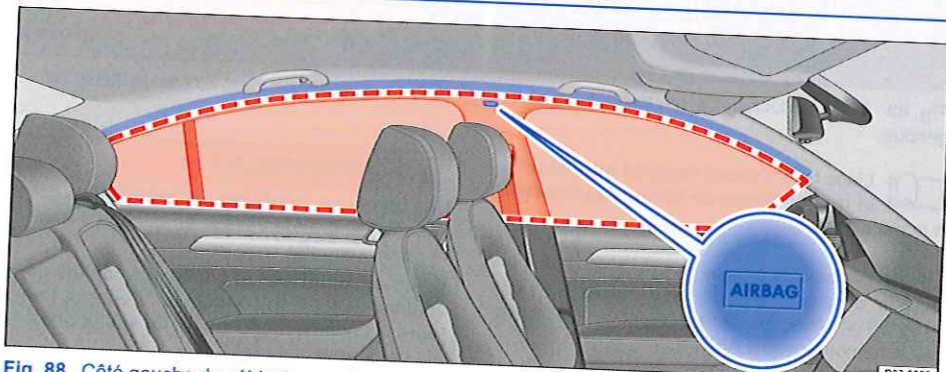


Fig. 88 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 114.

Un sac gonflable de tête se trouve respectivement au-dessus des portes côté conducteur et côté passager avant → fig. 88. L'emplacement de montage est repéré par le monogramme « AIRBAG ».

La zone repérée en rouge → fig. 88 correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de tête. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans cette zone → ⚠.

En cas de collision latérale, c'est le sac gonflable de tête situé du côté du choc qui se déclenche.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables de tête diminuent les risques de blessures des occupants des sièges avant et des places latérales arrière au niveau de la partie du corps tournée vers la zone du choc.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois le sac gonflable déclenché, il se déploie à très grande vitesse en quelques fractions de seconde.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables de tête.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de tête.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant ou les places arrière latérales et les zones de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.
- Rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales uniquement si aucun objet n'est accroché au pare-soleil, comme par ex. un stylo ou la télécommande d'une porte de garage.

Sac gonflable de genoux

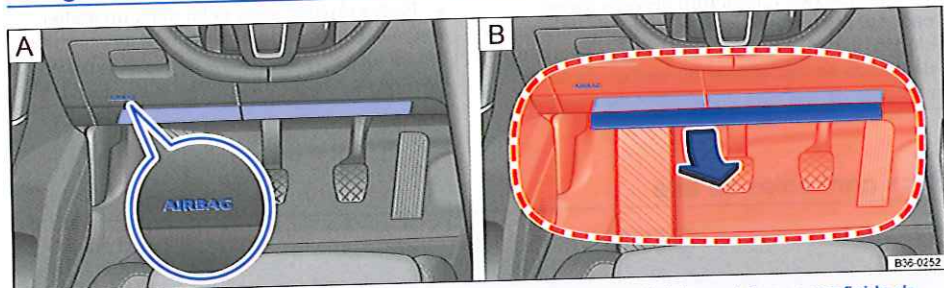


Fig. 89 Côté conducteur : A) emplacement de montage et B) zone de déploiement du sac gonflable de genoux.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

Le sac gonflable de genoux se trouve du côté conducteur, dans la zone inférieure du tableau de bord $\Rightarrow$ fig. 89 A). L'emplacement de montage est repéré par le monogramme « AIRBAG ».

La zone repérée par un cadre rouge $\Rightarrow$ fig. 89 B) correspond à la zone de déploiement du sac gonflable de genoux. C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objets dans cette zone $\Rightarrow$ .

AVERTISSEMENT

Une fois le sac gonflable déclenché, il se déploie à très grande vitesse en quelques fractions de seconde.

- Le sac gonflable de genoux se déploie devant les genoux du conducteur. Dégagez toujours la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de genoux.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 10 cm entre les genoux et l'emplacement de montage du sac gonflable de genoux. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, prenez impérativement contact avec un atelier spécialisé.

Sièges pour enfants

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants	126
Types de sièges pour enfants	127
Systèmes de fixation	129
Fixation d'un siège pour enfants avec ISOFIX	130
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)	131
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité	132

Les sièges pour enfants réduisent le risque de blessures en cas d'accident. Par conséquent, transportez toujours les enfants dans des sièges pour enfants !

Tenez compte des points suivants :

- Les sièges pour enfants sont classés en fonction de la taille, de l'âge et du poids de l'enfant.
- La fixation des sièges pour enfants dans le véhicule peut s'effectuer à l'aide de différents systèmes de fixation.

Pour des raisons de sécurité, il est conseillé de toujours monter les sièges pour enfants sur les sièges arrière. Les sièges pour enfants ne peuvent être installés sur le siège du passager avant qu'à titre exceptionnel.

Volkswagen recommande d'utiliser des sièges pour enfants de la gamme d'accessoires Volkswagen. Ces sièges pour enfants ont été conçus et contrôlés pour être utilisés à bord des véhicules Volkswagen.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants non ou mal attachés peuvent subir des blessures graves voire mortelles. Par conséquent, tenez compte des points suivants :

- Les enfants de moins de 12 ans ou de taille inférieure à 150 cm doivent impérativement être transportés dans des sièges pour enfants adaptés. Veuillez respecter la réglementation en vigueur dans votre pays.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Installez systématiquement les enfants dans des sièges pour enfants appropriés. Les sièges pour enfants doivent être adaptés à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant.
- N'attachez jamais plusieurs enfants sur un même siège pour enfants.
- Ne prenez jamais d'enfants ou de bébés sur vos genoux.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans les sièges pour enfants.
- N'autorisez jamais les enfants à être transportés sans être attachés, à se tenir debout pendant la marche du véhicule, à s'agenouiller sur les sièges ou à adopter une mauvaise position assise pendant le trajet. Cela vaut particulièrement pour les enfants transportés sur le siège du passager avant. En cas d'accident, des enfants peuvent se blesser grièvement eux-mêmes ou blesser grièvement d'autres occupants du véhicule.
- Pour que le siège pour enfants offre une protection maximale, il est important que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée. Respectez impérativement les indications du fabricant du siège pour enfants au sujet de l'ajustement correct de la sangle de ceinture de sécurité. Une ceinture de sécurité mal ajustée risque de provoquer des blessures, même en cas d'accident de faible gravité.
- Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été sollicité. Il peut avoir subi des dommages non visibles.

i L'utilisation de sièges pour enfants et de leurs systèmes de fixation est soumise à des normes et directives qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. De manière générale, les directives et dispositions légales sont prioritaires sur les descriptions figurant dans la présente Notice d'Utilisation.

Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants

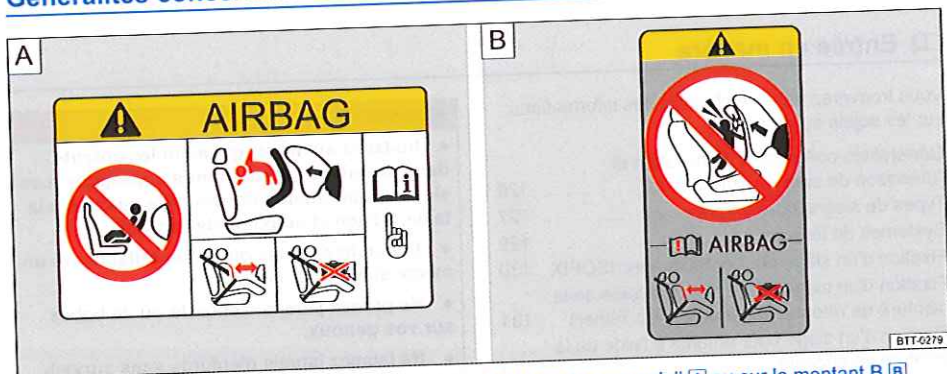


Fig. 90 Schéma de principe : autocollant de sac gonflable sur le pare-soleil A ou sur le montant B B

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 125.

Instructions relatives à l'installation d'un siège pour enfants

Lors de l'installation d'un siège pour enfants, respectez impérativement les consignes générales suivantes. Celles-ci s'appliquent aux sièges pour enfants dotés de n'importe quel type de système de fixation.

- Lisez la notice du fabricant du siège pour enfants et tenez-en compte $\Rightarrow$ .
- Montez le siège pour enfants sur le siège arrière, de préférence derrière le siège du passager avant, pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- En cas de montage d'un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant, désactivez le sac gonflable frontal du passager avant.
- En cas de montage sur le siège du passager avant, reculez celui-ci complètement $\Rightarrow$ page 84.
- En cas de montage sur les sièges arrière, laissez suffisamment d'espace autour du siège pour enfants. Si nécessaire, déplacez le siège qui se trouve devant. Ce faisant, respectez et suivez absolument la position correcte du conducteur et du passager avant $\Rightarrow$ page 84.
- Réglez l'inclinaison du dossier du siège du véhicule de sorte que le siège pour enfants soit entièrement appliqué contre le dossier du siège du véhicule.
- En cas d'utilisation de sièges pour enfants avec dossier, déposez l'appui-tête du véhicule et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule $\Rightarrow$ page 84.

Autocollant de sac gonflable

Des autocollants sur lesquels figurent des informations importantes sur le sac gonflable frontal du passager avant peuvent être apposés dans le véhicule. Leur contenu peut varier d'un pays à l'autre. Les autocollants peuvent se trouver aux endroits suivants :

- Sur le pare-soleil du conducteur et/ou du passager avant $\Rightarrow$ fig. 90 A
- Sur le montant B côté passager avant B

Avant de monter un siège pour enfants dos à la route, respectez impérativement les mises en garde correspondantes $\Rightarrow$ .

Dangers en cas de transport d'enfants sur le siège du passager avant

En cas d'utilisation d'un **siège pour enfants dos à la route**, un sac gonflable frontal qui se déclenche côté passager avant peut provoquer des blessures graves ou mortelles $\Rightarrow$ .

Ne montez un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant que lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé. La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est indiquée par l'allumage permanent d'un témoin de contrôle intégré à la console centrale. Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant $\Rightarrow$ page 114.

En cas d'utilisation d'un **siège pour enfants face à la route**, ne désactivez pas le sac gonflable frontal du passager avant. Lors de l'installation du siège pour enfants, positionnez-le le plus loin possible du sac gonflable du passager avant. Le déclenchement du sac gonflable frontal du passager avant peut provoquer des blessures graves $\Rightarrow$ .

Tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sacs gonflables frontal et latéral. Votre Partenaire Volkswagen possède une liste actualisée des sièges pour enfants homologués.

Dangers dus aux sacs gonflables latéraux

En cas de déclenchement du sac gonflable latéral, l'enfant peut être heurté à la tête par le sac gonflable et grièvement blessé ⇒ ⚠.

⚠ DANGER

Si un siège pour enfants est monté dos à la route sur le siège du passager avant, l'enfant est davantage exposé au risque de blessures très graves ou mortelles en cas d'accident.

- Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant. Si le sac gonflable frontal du passager avant ne peut pas être désactivé, aucun siège pour enfants dos à la route ne doit être utilisé.
- N'utilisez que des sièges pour enfants homologués par le fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures causé par des sièges pour enfants posés de manière incorrecte.

- Tenez toujours compte de la notice d'utilisation du fabricant de sièges pour enfants et respectez toujours les mises en garde correspondantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures en cas d'utilisation d'un siège pour enfants face à la route sur le siège du passager avant.

- Reculez au maximum le siège du passager avant et amenez-le dans sa position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable frontal du passager avant.
- Amenez le dossier de siège en position verticale.
- N'utilisez que des sièges pour enfants homologués par le fabricant pour être montés sur le siège du passager avant avec sacs gonflables frontal et latéral.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure lors du déclenchement d'un sac gonflable de tête ou latéral :

- Veillez à ce qu'aucun enfant ne se trouve dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- Ne déposez pas d'objets dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral.

Types de sièges pour enfants



Fig. 91 Exemples de sièges pour enfants

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 125.

Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués et adaptés à l'enfant.

Normes sur les sièges pour enfants

Dans l'Union européenne, ce sont les règlements ECE-R 44 ou ECE-R 129 qui s'appliquent pour les sièges pour enfants ¹⁾. Les deux règlements s'appliquent en parallèle. Les sièges pour enfants conformes à cette norme, portent le label de contrôle orange ECE. Celui-ci peut comporter notamment les données suivantes :

- Groupe de poids
- Classe de taille
- Catégorie d'homologation (universelle, semi-universelle, spécifique au véhicule ou i-Size)
- Numéro d'homologation

Dans le cas des sièges pour enfants homologués selon la norme ECE-R 44, le numéro d'homologation à huit chiffres figurant sur le label de contrôle ECE doit commencer par 03 ou 04. Ce numéro indique que le siège est admissible. Les anciens sièges pour enfants dont le numéro d'homologation commence par 01 ou 02 ne sont pas admissibles.

Sièges pour enfants classés par groupe de poids

Groupe	Poids de l'enfant
Groupe 0	Jusqu'à 10 kg
Groupe 0+	Jusqu'à 13 kg
Groupe 1	9 à 18 kg
Groupe 2	15 à 25 kg
Groupe 3	22 à 36 kg

• **Groupe de poids 0/0+** : pour les enfants âgés de 0 à 18 mois environ, les sièges coques pour bébés dos à la route → [fig. 91](#) du groupe 0/0+ ou 0/1 sont les mieux adaptés.

• **Groupe de poids 1** : une fois la limite de poids atteinte, les sièges pour enfants du groupe 1 (jusqu'à 4 ans environ) ou des groupes 1/2 (jusqu'à 7 ans environ) avec système de ceintures intégré sont les mieux adaptés.

• **Groupes de poids 2/3** : les groupes 2/3 comprennent les sièges pour enfants avec dossier et les rehausseurs sans dossier. Grâce à leur ajustement intégré de la ceinture et à leurs rembourrages latéraux, les sièges pour enfants avec dossier offrent une meilleure protection que les rehausseurs sans dossier. Volkswagen recommande par

conséquent l'utilisation de sièges pour enfants avec dossier. Les sièges pour enfants du groupe 2 sont adaptés à une tranche d'âge allant jusqu'à 7 ans environ, ceux du groupe 3 pour des enfants à partir de 7 ans environ.

Tous les enfants ne peuvent pas nécessairement prendre place dans le siège pour enfants de leur groupe de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours que le siège pour enfants est parfaitement adapté à l'enfant et qu'il peut être fixé au véhicule en toute sécurité.

Sièges pour enfants classés par catégorie d'homologation

Les sièges pour enfants peuvent être homologués dans la catégorie universelle, semi-universelle, spécifique au véhicule (tous sont alors conformes au règlement ECE-R 44) ou i-Size.

• **Universelle** : les sièges pour enfants homologués dans la catégorie universelle peuvent être montés dans tous les véhicules. Aucune liste de types n'est nécessaire. Les sièges pour enfants ISOFIX homologués dans la catégorie universelle doivent également être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure (Top Tether).

• **Semi-universelle** : outre les exigences standard de l'homologation universelle, l'homologation semi-universelle prévoit des dispositifs de sécurité pour la fixation du siège pour enfants. Ceux-ci sont soumis à des tests supplémentaires. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie semi-universelle sont munis d'une liste de types sur laquelle le véhicule doit figurer.

• **Spécifique au véhicule** : l'homologation spécifique au véhicule requiert également pour chaque modèle de véhicule un test dynamique du siège pour enfants à bord du véhicule. Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie spécifique au véhicule sont également munis d'une liste de types.

• **i-Size** : les sièges pour enfants avec homologation i-Size doivent satisfaire aux exigences du règlement ECE-R 129 en matière de montage et de sécurité. Renseignez-vous auprès d'un fabricant de sièges pour enfants pour savoir quels sièges pour enfants adaptés pour ce véhicule ont reçu l'homologation i-Size.

¹⁾ Le règlement ECE-R 129 n'a pas encore été appliqué par les autorités nationales de tous les pays.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 125.

Les systèmes de fixation utilisés pour installer en toute sécurité les sièges pour enfants varient en fonction des pays.

Vue d'ensemble des systèmes de fixation

- **ISOFIX** : ISOFIX est un système normalisé permettant une fixation rapide et sûre de sièges pour enfants à bord du véhicule. La fixation ISOFIX permet d'établir une liaison rigide entre le siège pour enfants et la carrosserie.

Le siège pour enfants est doté de deux étriers de fixation rigides appelés verrous. Ces verrous s'encliquettent dans des œillets de retenue ISOFIX situés entre le siège et le dossier des sièges arrière (sièges arrière latéraux). Les systèmes de fixation ISOFIX sont exclusivement utilisés en Europe → page 130. La fixation ISOFIX doit être complétée par une ceinture de retenue supérieure (Top Tether) ou une béquille, si nécessaire.

- **Ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique**. Dans la mesure du possible, il est préférable de fixer les sièges pour enfants à l'aide du système ISOFIX plutôt qu'avec la ceinture de sécurité trois points à enrouleur automatique → page 132.

Fixations supplémentaires :

- **Top Tether** : la ceinture de retenue supérieure doit être guidée par-dessus le dossier de siège arrière et être fixée à l'aide d'un crochet à un point d'ancrage situé dans le coffre à bagages → page 131. Les œillets de retenue Top Tether sont identifiés par un symbole représentant une ancre.

- **Béquille** : certains sièges pour enfants sont soutenus par une béquille reposant sur le plancher du véhicule. La béquille empêche que le siège

pour enfants ne bascule vers l'avant en cas de collision. Utilisez les sièges pour enfants avec béquille uniquement sur le siège du passager avant et aux places latérales de la banquette arrière → .

Systèmes de fixation de sièges pour enfants recommandés

Volkswagen recommande de fixer les sièges pour enfants comme suit :

- **Siège coque pour bébés ou siège pour enfants dos à la route** : ISOFIX et béquille.
- **Siège pour enfants face à la route** : ISOFIX et Top Tether avec en plus, béquille, si nécessaire.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de la béquille peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- **Veillez à ce que la béquille soit installée correctement et en toute sécurité.**

Fixation d'un siège pour enfants avec ISOFIX



Fig. 92 Sur le siège du véhicule : variantes d'identification des points d'ancrage ISOFIX des sièges pour enfants

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 125.



Fig. 93 Schéma de principe : installation d'un siège pour enfants ISOFIX avec verrous

Vue d'ensemble de l'installation avec ISOFIX et i-Size

Le tableau suivant présente les possibilités d'installation de sièges pour enfants ISOFIX ou i-Size sur les points d'ancrage ISOFIX des différentes places assises du véhicule.

Groupe	Classe de taille	Siège du passager avant	Places assises latérales de la banquette arrière	Place assise centrale de la banquette arrière
Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	E	X	IL-SU	X
Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg	E	X	IL-SU	X
	D	X		X
	C	X		X
Groupe 1 : 9 à 18 kg	D	X	IL-SU IUF	X
	C	X		X
	B	X		X
	B1	X		X
	A	X		X
Groupe 2 : 15 à 25 kg	—	X	IL-SU	X
Groupe 3 : 22 à 36 kg	—	X	IL-SU	X
Système de retenue i-Size	—	X	i-U	X

- **Catégorie** : la catégorie indiquée sur le siège pour enfants correspond au poids maximal autorisé sur le siège. Sur les sièges pour enfants homologués dans la catégorie « universelle » ou « semi-universelle », la classe de taille figure sur le label de contrôle ECE. La classe de taille est indiquée sur chaque siège pour enfants.

- **X** : place non adaptée à la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX ou i-Size de ce groupe.

- **IL-SU** : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie semi-universelle. Tenez compte de la liste de véhicules fournie par le fabricant du siège pour enfants.

- **IUF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie universelle.

- **i-U** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face ou dos à la route homologué dans la catégorie universelle.

- **i-UF** : place assise adaptée à l'installation d'un siège pour enfants i-Size face à la route homologué dans la catégorie universelle.

Installation de sièges pour enfants avec ISOFIX / i-Size

L'emplacement des points d'ancrage ISOFIX est repéré par un symbole ⇒ fig. 92.

- Respectez et suivez les recommandations ⇒ page 126, *Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants*.

- Le cas échéant, retirez les capuchons de protection des points d'ancrage ISOFIX.

- Insérez les verrous du siège pour enfants dans les ancrages ISOFIX dans le sens de la flèche ⇒ fig. 93. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.

- Tirez des deux côtés du siège pour enfants afin de vérifier s'il est correctement encliqueté.

- Si le siège pour enfants est doté d'une béquille, celle-ci doit bien reposer sur le plancher du véhicule.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue supérieure (Top Tether)

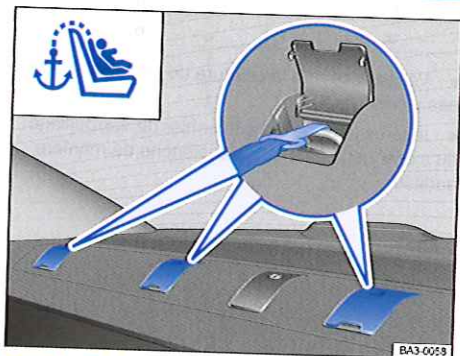


Fig. 94 Schéma de principe : œillets de retenue pour Top Tether dans le rangement situé derrière les sièges arrière

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 125.

Les sièges pour enfants homologués dans la catégorie universelle doivent être fixés non seulement aux points d'ancrage ISOFIX mais aussi à l'aide d'une ceinture de retenue supérieure (Top Tether).

Fixez la ceinture de retenue supérieure uniquement sur les œillets de retenue prévus à cet effet. Les œillets de retenue adaptés à la ceinture de retenue Top Tether sont repérés par un symbole et, éventuellement, par le monogramme « TOP TETHER ».

- Respectez et suivez les recommandations ⇒ page 126, *Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants*.

- Rabattez vers le haut le capuchon situé dans la plage arrière derrière le dossier de siège ⇒ fig. 94.

- Insérez les verrous du siège pour enfants dans les ancrages ISOFIX dans le sens de la flèche ⇒ fig. 93. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.

- Accrochez la ceinture de retenue supérieure dans l'œillet de retenue correspondant repéré par la mention Top Tether et situé dans la plage arrière derrière les sièges ⇒ fig. 94.

- Tendez la ceinture de retenue supérieure pour que le siège pour enfants soit appliqué contre la partie supérieure du dossier de siège arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Fixez la ceinture de retenue supérieure uniquement sur les œillets de retenue prévus à cet effet. Dans le cas contraire, il peut s'en suivre des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Fixez toujours **une seule** ceinture de retenue de siège pour enfants sur un œillet de retenue situé dans le coffre à bagages.
- Ne fixez jamais la ceinture de retenue supérieure à un œillet d'arrimage.



Selon le modèle, 2 ou 3 œillets de retenue peuvent se trouver dans la plage arrière, derrière les sièges.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 125.

Si vous souhaitez utiliser dans votre véhicule un siège pour enfants homologué dans la catégorie universelle (u), assurez-vous qu'il est homologué

pour les places assises correspondantes. Vous trouverez des informations sur le label de contrôle ECE orange apposé sur le siège pour enfants. Consultez les possibilités de montage dans le tableau suivant.

Groupe	Poids de l'enfant	Siège du passager avant	Places assises latérales de la banquette arrière	Place assise centrale de la banquette arrière
Groupe 0	Jusqu'à 10 kg	u	u	u
Groupe 0+	Jusqu'à 13 kg	u	u	u
Groupe 1	9 à 18 kg	u	u	u
Groupe 2	15 à 25 kg	u	u	u
Groupe 3	22 à 36 kg	u	u	u

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

- Respectez et suivez les recommandations ⇒ page 126, *Généralités concernant l'installation et l'utilisation de sièges pour enfants*.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.
- Bouclez la ceinture de sécurité ou passez-la dans le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.

- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.

Siège intégré pour enfants

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Abaissement du siège intégré pour enfants ..	134
Ajustement de la ceinture sur le siège intégré pour enfants	135
Remise en place du siège pour enfants	136

Le siège intégré pour enfants convient aux enfants des différents groupes définis par la norme ECE-R 44, à savoir le groupe 2 (de 15 à 25 kg) et le groupe 3 (de 22 à 36 kg).

Volkswagen vous conseille d'utiliser le siège intégré pour enfants à partir de l'âge de 4 ans.

Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité → page 103

DANGER

Les enfants non sanglés ou qui ne sont pas attachés avec un système de retenue adapté peuvent se blesser mortellement lors du déclenchement des sacs gonflables.

- Transportez toujours les enfants de moins de 12 ans sur le siège arrière.
- Désactivez toujours le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'un enfant doit être transporté, à titre exceptionnel, dans un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et adapté à leur poids et à leur taille.
- Attachez toujours correctement les enfants.

AVERTISSEMENT

Durant la marche du véhicule, attachez toujours les enfants dans un siège pour enfants correspondant à leur poids et à leur taille.

- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et adapté à leur poids et à leur taille.

AVERTISSEMENT (suite)

- Attachez toujours correctement les enfants et faites-leur adopter une position assise correcte.
- La sangle baudrier doit passer environ au milieu de l'épaule, jamais sur le cou ou le haut du bras.
- La sangle baudrier doit bien s'appliquer sur le buste.
- La sangle sous-abdominale doit passer sur le bassin, et non sur le ventre, et être toujours bien plaquée.
- Si nécessaire, resserrez légèrement la sangle pour qu'elle soit bien appliquée contre le corps.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé dans les bras ou sur les genoux.
- Attachez toujours les enfants de moins de 1,50 m dans un siège pour enfants. La ceinture de sécurité *normale* peut entraîner des blessures au niveau du ventre et du cou.
- Attachez toujours un seul enfant dans le siège pour enfants.
- Lisez et tenez compte des informations et des avertissements du fabricant de sièges pour enfants.
- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance dans le siège pour enfants ou seuls dans le véhicule.
- Faites modifier le siège intégré pour enfants uniquement dans un atelier spécialisé.
- Si le siège pour enfants ou des composants du siège sont endommagés ou s'ils ont été sollicités au cours d'un accident, faites remplacer le siège pour enfants ou les composants du siège.

AVERTISSEMENT

En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusque, ainsi qu'en cas d'accident, des objets non attachés risquent d'être projetés dans l'habitacle et de causer des blessures.

- Ne laissez pas de jouets ou d'objets durs non attachés dans le siège pour enfants ou sur le siège.

Abaissement du siège intégré pour enfants

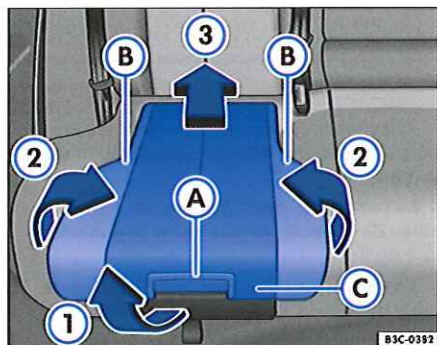


Fig. 95 Siège intégré pour enfants : relèvement de l'assise et des joues latérales du siège

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

Le siège intégré pour enfants peut être équipé d'un appuie-tête latéral. Volkswagen conseille de n'utiliser le siège intégré pour enfants qu'avec l'appuie-tête latéral amovible et uniquement pour des enfants à partir de 4 ans.

Relèvement de l'assise et des joues latérales du siège

- Tirez l'assise vers l'avant, dans le sens de la flèche , à l'aide du levier de déverrouillage .
- Repoussez l'assise  vers l'arrière dans le sens de la flèche  jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
- Rabattez vers le haut les deux joues latérales  dans le sens des flèches .

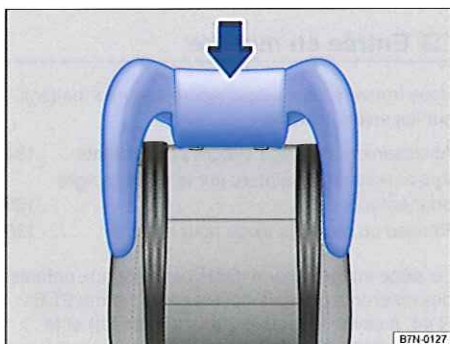


Fig. 96 Siège intégré pour enfants : installation des appuie-tête latéraux.

Positionnement de l'appuie-tête du siège pour enfants

- Déposez l'appuie-tête et rangez-le en toute sécurité dans le véhicule                              
- Assurez-vous que la boucle de guidage de la ceinture située du côté de la glace soit installée sur l'appuie-tête du siège pour enfants                              
- Insérez l'appuie-tête du siège pour enfants dans les guidages du dossier de siège correspondant jusqu'à ce que l'appuie-tête du siège pour enfants soit enclenché en toute sécurité                              
- Tirez sur le siège arrière et sur le dossier afin de vous assurer que le siège et le dossier sont encliquetés de manière sûre.

Ajustement de la ceinture sur le siège intégré pour enfants

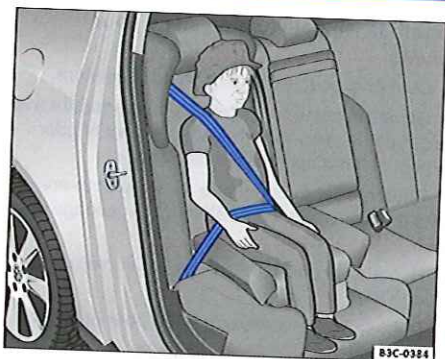


Fig. 97 Siège intégré pour enfants : ajustement de la ceinture



Fig. 98 Siège intégré pour enfants : ajustement de la ceinture avec la boucle de guidage de la ceinture



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

À l'aide de la boucle de guidage de la ceinture $\Rightarrow$ fig. 98, positionnez la ceinture de sécurité de sorte que la sangle baudrier de la ceinture de sécurité repose au milieu de l'épaule des enfants de petite taille.

Boucle de guidage de la ceinture

- Fixez la boucle de guidage de la ceinture sur l'appui-tête latéral du côté de la glace, le cas échéant. La boucle de guidage de la ceinture est fixée par un bouton-pression.
- Ouvrez le bouton-pression supérieur de la boucle de guidage et faites passer la sangle à travers la boucle de la ceinture, sous l'appui-tête latéral.
- Refermez le bouton-pression.

Ajustement de la ceinture

- Faites passer la ceinture de sécurité sous l'appui-tête latéral.
- Guidez lentement la sangle devant la poitrine et le bassin en la tenant par le pêne.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.
- Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est également bien encliqueté dans le boîtier de verrouillage.

AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité n'offre une protection optimale contre des blessures graves et mortelles que lorsque la ceinture est correctement ajustée.

- Attachez toujours correctement les enfants et faites-leur adopter une position assise correcte.
- Faites passer la sangle baudrier de la ceinture de sécurité uniquement au milieu de l'épaule.
- La ceinture de sécurité doit toujours être appliquée bien à plat sur le corps et l'enserrer fermement.
- Resserrez la sangle, le cas échéant, pour qu'elle soit bien appliquée contre le corps.
- Faites toujours passer la sangle sous-abdominale devant le bassin et non sur le ventre.
- Attachez toujours un seul enfant dans le siège pour enfants.

Remise en place du siège pour enfants

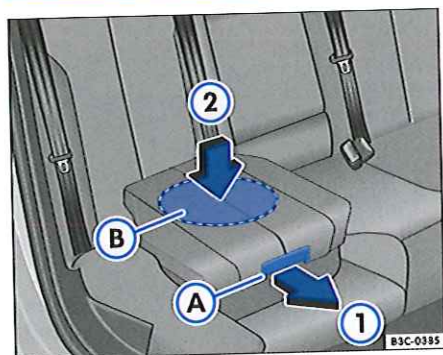


Fig. 99 Siège intégré pour enfants : rabattement de l'assise

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 133.

Rabattez toujours l'assise lorsque le siège intégré pour enfants n'est pas utilisé.

Rabattement de l'assise

- Tirez l'assise vers l'avant, dans le sens de la flèche , à l'aide du levier de déverrouillage .
- Poussez vers le bas la partie médiane de l'assise  dans le sens de la flèche  afin qu'elle s'encliquette correctement . Les maintiens latéraux se relèvent automatiquement.

Retrait de l'appui-tête du siège pour enfants

- Ouvrez la boucle de guidage de la ceinture.
- Guidez la ceinture à la main pour permettre à la sangle de se rembobiner plus facilement et pour ne pas endommager les revêtements.
- Déverrouillez l'appui-tête du siège pour enfants en le saisissant par l'élément de guidage et poussez-le vers le haut.
- Rabattez le dossier du siège arrière vers l'avant
⇒ page 95.
- Déposez l'appui-tête du siège pour enfants.
- Reposez l'appui-tête
⇒ page 84.

MISE EN GARDE

Lors du relèvement du siège intégré pour enfants, appuyez uniquement sur le centre de l'assise . Dans le cas contraire, l'assise peut se coincer et ne pas s'enclencher correctement. 

Éclairage et vision

Éclairage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins de contrôle	137
Levier des clignotants et de l'inverseur-codes	139
Allumage et extinction de l'éclairage	140
Éclairage et vision – Fonctions	141
Régulation des feux de route	142
Adaptation des projecteurs (mode voyage) ..	144
Fonctions « Coming home » et « Leaving home » (éclairage d'orientation) ...	145
Réglage du site des projecteurs	146
Éclairage des cadrans et des commandes ..	147
Plafonniers et lampes de lecture	147

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule dans le pays où vous vous trouvez.

La responsabilité du réglage correct des projecteurs et de l'éclairage incombe toujours au conducteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 29
- Remplacement des ampoules ⇒ page 495

⚠ AVERTISSEMENT

Des accidents susceptibles de causer des blessures graves peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

⚠ AVERTISSEMENT

Des projecteurs réglés trop haut et une utilisation incorrecte des feux de route peuvent détourner l'attention des autres usagers de la route et les éblouir. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les projecteurs soient correctement réglés.
- N'utilisez jamais les feux de route ou l'avertisseur optique si d'autres usagers de la route peuvent être éblouis.

Témoins de contrôle

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 137.

Témoins de contrôle du combiné d'instruments

Allumé	Cause possible	Remède
	Témoin d'alerte central. Tenez compte des informations supplémentaires sur l'afficheur du combiné d'instruments.	—
	Éclairage du véhicule, sauf feux directionnels ^{a)} , entièrement ou partiellement défaillant.	Contrôlez l'éclairage du véhicule et remplacez si nécessaire la lampe défectueuse ⇒ page 495. Si toutes les ampoules sont en bon état, rendez-vous le cas échéant dans un atelier spécialisé.
	Feu arrière de brouillard allumé	⇒ page 140.

Allumé	Cause possible	Remède
	Clignotant gauche ou droit Lorsqu'un clignotant du véhicule est défaillant, le témoin de contrôle clignote deux fois plus vite.	Vérifiez l'éclairage du véhicule.
	Clignotants de remorque Le témoin de contrôle s'éteint lorsqu'un clignotant de la remorque ou l'ensemble de l'éclairage de la remorque est défaillant.	Vérifiez l'éclairage de la remorque.
	Feux de route allumés ou avertisseur optique actionné	⇒ page 139.
	Système de régulation des feux de route (Light Assist) ou système de régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé	⇒ page 142.

a) Tout dysfonctionnement des feux directionnels est signalé par un affichage spécifique sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Clignote	Cause possible	Remède
	Mode voyage activé. Clignote pendant environ 5 secondes à chaque fois que vous mettez le contact d'allumage.	⇒ page 144.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Témoins de contrôle de la commande d'éclairage

Allumé	Cause possible
	Projecteurs antibrouillard allumés ⇒ page 140.
	Feux de position allumés ⇒ page 140.
AUTO	L'allumage automatique des projecteurs et les feux de jour, le cas échéant, sont activés ⇒ page 140.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement

AVERTISSEMENT (suite)

n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant, de l'huile etc.

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour les occupants du véhicule et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

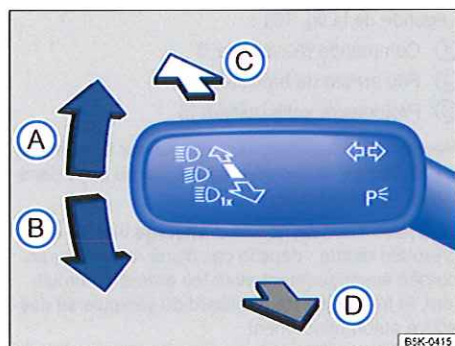


Fig. 100 À gauche sur la colonne de direction : levier des clignotants et de l'inverseur-codes

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 137.

Placement du levier dans la position souhaitée :

(A) Clignotant droit .

ODER : mise en marche du feu de stationnement droit. À cet effet, amenez le levier en position à partir de la position médiane lorsque le contact d'allumage est coupé $\Rightarrow$ page 141.

Amenez le levier en position de base pour désactiver le clignotant ou le feu de stationnement.

(B) Clignotant gauche .

ODER : mise en marche du feu de stationnement gauche. À cet effet, amenez le levier en position à partir de la position médiane lorsque le contact d'allumage est coupé $\Rightarrow$ page 141.

Amenez le levier en position de base pour désactiver le clignotant ou le feu de stationnement.

(C) Allumage des feux de route . Lorsque les feux de route sont allumés, le témoin de contrôle s'allume sur le combiné d'instruments.

(D) Actionnement de l'avertisseur optique ou désactivation des feux de route. L'avertisseur optique s'allume tant que le levier est tiré. Le témoin de contrôle s'allume.

Clignotant confort

Pour actionner le clignotant confort, déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au point de résistance puis relâchez le levier. Le clignotant clignote alors trois fois.

Il est possible d'activer et de désactiver le clignotement confort via le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche puis effleurez les boutons de fonction et $\Rightarrow$ page 35.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli d'éteindre les clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Mettez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manœuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement et un changement de direction.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des feux de route peut entraîner des accidents et des blessures graves dans la mesure où les feux de route peuvent détourner l'attention des autres usagers de la route et les éblouir.

Le clignotant ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé $\Rightarrow$ page 462.

En cas de défaillance d'un clignotant du véhicule, le témoin de contrôle clignote environ deux fois plus vite.

Les feux de route ne peuvent être allumés que si les feux de croisement sont allumés.

Si aucun signal sonore ne retentit lorsque le clignotant est actionné, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Allumage et extinction de l'éclairage

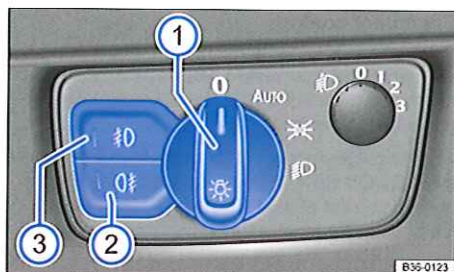


Fig. 101 À côté du volant : commande d'éclairage et touches de l'éclairage antibrouillard

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 137.

Légende de la **fig. 101** :

- ① Commande d'éclairage
- ② Feu arrière de brouillard
- ③ Projecteurs antibrouillard

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

Véhicules avec **dispositif d'attelage** installé en première monte : dans le cas d'une remorque raccordée électriquement avec feu arrière de brouillard, le feu arrière de brouillard du véhicule se désactive automatiquement.

Tournez la commande d'éclairage dans la position souhaitée ① :

Symbole	Lorsque le contact d'allumage est coupé	Lorsque le contact d'allumage est mis
0	Éclairage antibrouillard, feux de croisement et feux de position éteints.	Éclairage éteint, feux de jour allumés.
AUTO	L'éclairage d'orientation peut être allumé.	L'allumage automatique des projecteurs et les feux de jour, le cas échéant, sont activés.
	Feux de position allumés	Feux de position et feux de jour allumés.
	Feux de croisement éteints – tant que le contact d'allumage est mis, les feux de position restent allumés.	Feux de croisement allumés.

Feux antibrouillard

Les témoins de contrôle ou de la commande d'éclairage ou du combiné d'instruments indiquent que les feux antibrouillard sont allumés.

- Lorsque le contact d'allumage est mis, tournez la commande d'éclairage ① sur la position , **AUTO** ou .
- Allumage du feu arrière de brouillard : appuyez sur la touche ②. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.
- Allumage des projecteurs antibrouillard : appuyez sur la touche ③. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'allume.
- Pour désactiver l'éclairage antibrouillard, appuyez de nouveau sur la touche correspondante. Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint.

Si, l'allumage automatique des projecteurs **AUTO** étant activé, les projecteurs antibrouillard ou les feux arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Signaux d'avertissement pour éclairage non éteint

Lorsque le contact d'allumage est coupé et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux sonores d'avertissement retentissent dans les conditions suivantes : Ces signaux sonores vous rappellent d'éteindre l'éclairage, si nécessaire.

- Lorsque les feux de stationnement sont allumés $\Rightarrow$ page 139, $\Rightarrow$ page 141.
- Lorsque la commande d'éclairage est en position ou .

AVERTISSEMENT

Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.

- **Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.**



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 137.

Feux de stationnement

Lorsque les feux de stationnement sont allumés (clignotant droit ou gauche), le projecteur avec son feu de position et des zones partielles du feu arrière sont allumés sur le côté souhaité du véhicule. Les feux de stationnement ne peuvent être allumés que si le contact d'allumage est coupé et lorsque le levier des clignotants et de l'inverseur-codes se trouvait en position médiane avant l'actionnement.

Feux de position

Lorsque la commande d'éclairage se trouve en position , sont allumés : les deux projecteurs avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière, le feu de plaque de police, l'éclairage du combiné d'instruments ainsi que les touches dans la console centrale et les touches dans le tableau de bord. Lorsque le contact d'allumage est mis, les feux de jour sont également allumés.

Si vous ne verrouillez pas le véhicule de l'extérieur alors que le contact d'allumage est coupé, les feux de stationnement continus s'allument automatiquement des deux côtés au bout d'environ 10 minutes afin de réduire la sollicitation de la batterie $\Rightarrow$ page 141.

Feux de stationnement continus des deux côtés

Lorsque les feux de stationnement continus des deux côtés sont allumés, les deux projecteurs s'allument avec les feux de position et certaines parties du bloc de feux arrière.

Allumage des feux de stationnement continus des deux côtés :

- Tournez la commande d'éclairage en position .
- Coupez le contact d'allumage.
- Verrouillez le véhicule de l'extérieur.

Si vous ne verrouillez pas le véhicule de l'extérieur, il se produit automatiquement une commutation sur les feux de stationnement continus des deux côtés au bout d'environ 10 minutes afin de réduire la sollicitation de la batterie.

Feux de jour

L'éclairage de jour est assuré par des feux spécifiques situés dans les projecteurs avant ou dans le pare-chocs avant.

Lorsque l'éclairage de jour est activé, seuls les feux spécifiques sont allumés $\Rightarrow$ .

Les feux de jour s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position 0 ou AUTO (lorsque la luminosité du jour a été détectée par le détecteur de pluie/luminosité).

Lorsque la commande d'éclairage se trouve sur la position AUTO, un détecteur de pluie/luminosité allume ou éteint automatiquement les feux de croisement, y compris l'éclairage des cadrans et des commandes, en fonction de la luminosité ambiante.

Il n'est pas possible d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de jour.

Allumage automatique des projecteurs AUTO

L'allumage automatique des projecteurs est un simple outil et n'est pas en mesure de détecter correctement toutes les situations de conduite.

Lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO, l'éclairage du véhicule ainsi que l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument et s'éteignent automatiquement dans les situations suivantes $\Rightarrow$ .

Allumage automatique :	Extinction automatique :
Le détecteur de pluie et de luminosité détecte l'obscurité, par ex. lors d'un passage dans un tunnel.	Lors de la détection d'une luminosité suffisante.
Le détecteur de pluie et de luminosité détecte la pluie et met en marche les essuie-glaces.	Lorsque les essuie-glaces n'ont pas fonctionné pendant quelques minutes.
Sur les véhicules sans feux de jour : lorsque vous roulez à plus de 140 km/h (85 mph) pendant quelques secondes.	Sur les véhicules sans feux de jour : lorsque vous roulez à moins de 65 km/h (40 mph) pendant quelques secondes.

Si le véhicule est équipé en conséquence, l'heure de l'allumage automatique des projecteurs peut être modifiée dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.

Si, l'allumage automatique des projecteurs étant activé, les projecteurs antibrouillard ou le feu arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Feux directionnels (AFS)

En virage, des lampes pivotantes éclairent automatiquement mieux la route. Les feux directionnels ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés et si le véhicule roule à une vitesse supérieure à env. 10 km/h (6 mph).

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut influencer sur le comportement des ampoules pivotantes ⇒ page 339.

Si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), les feux directionnels sont désactivés ⇒ page 339.

Lorsque le mode voyage ⇒ page 144 est activé, les feux directionnels ne fonctionnent pas.

Sur certains modèles, les ampoules tournent, indépendamment les unes des autres, même lors de trajets en ligne droite. Ceci a lieu en fonction de la météo et de la vitesse afin que la chaussée soit mieux éclairée. Le retour en position initiale s'effectue en fonction de la vitesse et après un certain laps de temps.

Si le véhicule est équipé en conséquence, les feux directionnels peuvent être activés et désactivés dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche , puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.

Feux de braquage

Lorsque vous prenez lentement un virage ou dans les virages très serrés, un feu de braquage s'allume automatiquement. Le feu de braquage peut être intégré soit dans le projecteur antibrouillard soit dans le projecteur avant et s'allume uniquement à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph).

Lorsque vous enclenchez la marche arrière, les feux de braquage peuvent s'allumer des deux côtés du véhicule afin d'obtenir un meilleur éclairage de la zone périphérique lorsque vous manœuvrez.

AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- L'allumage automatique des projecteurs (AUTO) allume les feux de croisement uniquement en cas de changement de luminosité et non en cas de brouillard, par exemple.
- Ne roulez jamais avec les feux de jour allumés si la route n'est pas suffisamment éclairée en raison de mauvaises conditions météorologiques et d'éclairage. Les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour assurer un éclairage suffisant de la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.
- Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Un véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise.

 Par temps frais ou humide, l'intérieur des projecteurs, des feux arrière et des clignotants peut momentanément s'embuer. Ce phénomène est normal et n'a aucune répercussion sur la longévité de l'éclairage du véhicule.

Régulation des feux de route

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 137.

La régulation des feux de route peut contribuer à empêcher que les autres usagers de la route ne soient éblouis.

Régulation des feux de route (Light Assist)

La régulation des feux de route allume automatiquement, dans les limites autorisées par le système, les feux de route en fonction des conditions environnantes et de la circulation, et à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph). La régulation éteint les feux de route lorsque le véhicule roule à moins

de 30°/km/h (18°/mph) ⇒ . La commande s'effectue à l'aide d'une caméra logée dans la zone du rétroviseur intérieur.

La régulation des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

Régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist)

La régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) peut, dans les limites inhérentes au système, minimiser ou éviter l'éblouissement des autres usagers de la route ⇒ .

Le système détecte les autres usagers de la route ainsi que leur distance par rapport à votre véhicule et masque de manière ciblée une zone des projecteurs. Lorsqu'il n'est plus possible d'empêcher l'éblouissement des autres usagers de la route, la répartition de l'éclairage est assurée automatiquement par les feux de croisement. La commande s'effectue à l'aide d'une caméra située sur la face intérieure du pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation de la régulation des feux de route et de la régulation dynamique des feux de route

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Mettez le contact d'allumage et tournez la commande d'éclairage en position AUTO. – Imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant ⇒ page 139. Lorsque le témoin de contrôle  apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route est activé.
Désactivation :	– Coupez le contact d'allumage. – OU : tournez la commande d'éclairage dans une autre position que AUTO ⇒ page 140. – OU : les feux de route étant allumés, tirez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'arrière. – OU : appuyez brièvement le levier des clignotants et de l'inverseur-codes vers l'avant pour allumer les feux de route manuels. La régulation des feux de route est alors désactivée.

Si le véhicule est équipé en conséquence, la régulation dynamique des feux de route peut être activée et désactivée dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.

Dysfonctionnement

Dans les conditions suivantes, il se peut que les feux de route allumés ne puissent pas être éteints à temps, voire pas du tout, par la régulation des feux de route :

À partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph) environ, le système de régulation automatique des feux de route active automatiquement les feux de route en fonction des véhicules qui vous précèdent et des véhicules arrivant en sens inverse ainsi qu'en fonction des conditions environnantes et de la circulation ; il les éteint à nouveau dès que le véhicule roule à une vitesse inférieure à 30 km/h (18 mph) environ.

Si les feux directionnels sont désactivés

⇒ page 142 ou le mode voyage ⇒ page 144 activé, ou si le profil de conduite **Eco** est sélectionné sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) ⇒ page 339, les feux de route ne s'activent et se désactivent que de manière automatique. Cette intervention a lieu en fonction des véhicules qui vous précèdent ou qui arrivent en sens inverse ainsi qu'en fonction de l'éclairage extérieur.

La régulation automatique des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente.
- Lorsque les usagers de la route disposent d'un éclairage insuffisant, par ex. les piétons, les cyclistes.
- Dans les virages serrés, sur des pentes ou dénivelités raides ou lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués.
- Dans le cas de véhicules arrivant en sens inverse sur des routes équipées d'une glissière de sécurité centrale, le conducteur pouvant voir au-dessus de la glissière de sécurité centrale (par ex. un chauffeur de camion).

- Lorsque la caméra est défectueuse et en cas de coupure de l'alimentation en courant.
- En cas de brouillard, de neige et de fortes précipitations.
- En cas de tourbillonnements de poussière et de sable.
- En cas d'endommagement du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.
- Si le champ de vision de la caméra est embué, encrassé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre.

⚠ AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte le système de régulation des feux de route ou le système de régulation automatique des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Contrôlez toujours vous-même l'éclairage et adaptez-le aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.
- La régulation des feux de route ou la régulation automatique des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations de conduite et fonctionner parfois de manière restreinte.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

route ou du système de régulation dynamique des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.

ⓘ MISE EN GARDE

Afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra et veillez à ce qu'il soit toujours propre et exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

i L'avertisseur optique et les feux de route peuvent à tout moment être activés et désactivés manuellement à l'aide du levier des clignotants et de l'inverseur-codes → page 139.

i Des objets diffusant de la lumière dans la zone d'influence de la caméra, par ex. des systèmes de navigation nomades, peuvent perturber le fonctionnement du système de régulation dynamique des feux de route.

Adaptation des projecteurs (mode voyage)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 137.

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les feux de croisement asymétriques peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse. C'est pourquoi il vous faut adapter les projecteurs lorsque vous roulez dans ces pays.

Sur les véhicules équipés du système de régulation dynamique des feux de route, il est possible d'adapter l'orientation des projecteurs dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **[CAR]**, puis effleurez les boutons de fonction **[☺]** et **[Éclairage]** → page 35.

i Le mode voyage peut être utilisé uniquement pendant une courte période. Pour une transformation permanente, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Lorsque le mode voyage est activé, le système de feux directionnels → page 142, *Feux directionnels (AFS)* et le système de régulation dynamique des feux de route (*Dynamic Light Assist*) est désactivé. Les feux de route ne s'activent et se désactivent alors que de manière automatique.

Fonctions « Coming home » et « Leaving home » (éclairage d'orientation)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 137.

Les fonctions « Coming home » et « Leaving home » (éclairage d'orientation) peuvent éclairer la périphérie du véhicule lorsqu'il fait nuit.

La fonction « Coming home » (Retour maison) doit être activée manuellement. À l'inverse, la fonction « Leaving home » (Départ maison) est pilotée automatiquement par un détecteur de pluie et de luminosité.

« Fonction "Coming Home" »	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Coupez le contact d'allumage. – Actionnez l'avertisseur optique pendant environ $\Rightarrow$ page 139. L'éclairage « Retour maison » s'allume lorsque vous ouvrez la porte du conducteur. Le <i>post-éclairage</i> commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du capot de coffre.
Désactivation :	– Automatiquement après l'écoulement du post-éclairage réglé – Automatiquement si, environ 30 secondes après l'activation, une porte du véhicule ou le capot de coffre est encore ouvert(e). – Tournez la commande d'éclairage sur la position 0. – Mettez le contact d'allumage.
« Leaving home »	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Déverrouillez le véhicule lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO et que le détecteur de pluie et de luminosité détecte qu'il fait <i>sombre</i>.
Désactivation :	– Automatiquement après l'écoulement de la durée du post-éclairage. – Verrouillez le véhicule. – Tournez la commande d'éclairage sur la position 0. – Mettez le contact d'allumage.

Éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs

L'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs éclaire l'environnement direct des portes pendant la montée à bord et la descente. Il s'active au moment du déverrouillage du véhicule, lorsque vous ouvrez une porte et lorsque la fonction « Coming home » ou « Leaving home » est activée. Si le véhicule est équipé d'un détecteur de pluie et de luminosité, l'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs est activé uniquement lorsqu'il fait sombre.

 Il est possible de régler la durée du post-éclairage et d'activer ou désactiver la fonction dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **CAR** puis effleurez les boutons de fonction  et **Éclairage** $\Rightarrow$ page 35.

 Lorsque la fonction « Coming home » est activée, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur pour vous prévenir que l'éclairage est encore allumé.

Réglage du site des projecteurs



Fig. 102 À côté du volant : molette de réglage du site des projecteurs (flèche)

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 137.

Grâce au réglage du site des projecteurs, le faisceau lumineux des projecteurs avant peut être adapté au niveau de chargement du véhicule.

Réglage du site des projecteurs

Selon la valeur réglée, le réglage du site des projecteurs $\Rightarrow$ fig. 102 (flèche) adapte en continu les faisceaux lumineux des projecteurs avant en fonction de l'état de chargement du véhicule. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis $\Rightarrow$ .

Les projecteurs avant ne peuvent être réglés que si les feux de croisement sont allumés $\Rightarrow$ page 140.

Pour effectuer le réglage, tournez la molette $\Rightarrow$ fig. 102 (flèche) :

Valeur réglée	État de charge ^{a)} du véhicule
0	Les sièges avant sont occupés et le coffre à bagages est vide.
1	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est vide.
2	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche.
3	Seul le siège du conducteur est occupé et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal.

^{a)} En cas d'autres chargements du véhicule, des positions intermédiaires peuvent également être choisies.

Correcteur d'assiette entièrement automatique

Sur les véhicules dotés du correcteur d'assiette, réglez la valeur « 1 » toujours lorsque le véhicule est entièrement chargé.

Réglage dynamique du site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage dynamique du site des projecteurs, la molette $\Rightarrow$ fig. 102 (flèche) est supprimée. Le site des projecteurs s'adapte automatiquement à l'état de chargement du véhicule lors de l'allumage des projecteurs avant $\Rightarrow$ .

AVERTISSEMENT

En présence d'objets lourds à bord du véhicule, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Adaptez toujours les faisceaux lumineux à l'état de charge du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

En cas de défaillance ou de dysfonctionnement du réglage dynamique du site des projecteurs, les projecteurs risquent d'éblouir les autres usagers de la route et de détourner leur attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Faites contrôler sans délai le réglage du site des projecteurs dans un atelier spécialisé.

Éclairage des cadrans et des commandes

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 137.

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.

La luminosité réglée s'adapte automatiquement aux variations de la luminosité ambiante dans le véhicule.

 Lorsque l'éclairage est éteint et le contact d'allumage mis, les cadrans sont allumés (aiguilles et graduations). Lorsque la luminosité environnante décroît, l'éclairage des graduations est automatiquement réduit et éventuellement complètement éteint. Cette fonction a pour but de vous rappeler d'allumer à temps les feux de croisement, par ex. lorsque vous traversez des tunnels.

Plafonniers et lampes de lecture

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 137.

Touche	Fonction
	Activation ou désactivation de l'éclairage d'ambiance
	Allumage ou extinction des plafonniers avant.
	Allumage ou extinction des plafonniers arrière.
	Activation ou désactivation du contacteur de porte Les plafonniers s'allument automatiquement lorsque vous déverrouillez le véhicule, ouvrez une porte ou coupez le contact d'allumage. L'éclairage s'éteint au bout de quelques secondes après la fermeture de toutes les portes, le verrouillage du véhicule ou l'établissement du contact d'allumage.
	Allumage ou extinction de la lampe de lecture.
	

Éclaireur de boîte à gants et de coffre à bagages

Lors de l'ouverture et de la fermeture de la boîte à gants côté passager avant ou du capot de coffre, une lampe s'allume ou s'éteint automatiquement.

Éclairage d'ambiance

Selon l'équipement du véhicule, l'éclairage d'ambiance fournit un éclairage indirect dans les zones suivantes de l'habitacle :

- Plafonnier avec éclairage d'ambiance
- Levier d'ouverture de porte avant et arrière éclairé
- Baguettes décoratives de porte à l'avant et à l'arrière

- Poignées de porte avant et arrière éclairées
- Éclairage du plancher à l'avant et à l'arrière

Pour activer ou désactiver l'éclairage d'ambiance, appuyez brièvement sur la touche  dans la console de pavillon.

Pour régler la luminosité et, le cas échéant, la couleur de l'éclairage d'ambiance, appuyez sur la touche  ainsi que sur les boutons de fonction  et  dans le système d'infodivertissement ⇒ page 35.

Enjoliveurs de seuil de porte éclairés

Les enjoliveurs de seuil de porte éclairés illuminent la zone d'accès du côté conducteur et du côté passager avant lorsque la porte du conducteur est ouverte.

i L'éclairage des enjoliveurs de seuil de porte s'éteint dès que vous démarrez le moteur, verrouillez le véhicule ou quelques secondes après avoir coupé le contact d'allumage. Cela empêche la batterie de se décharger.

i Les lampes de lecture s'éteignent lorsque vous verrouillez le véhicule ou quelques minutes après la coupure du contact d'allumage. Cela empêche la batterie de se décharger. 

Protection contre le soleil

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Pare-soleil	149
Store pare-soleil de glace arrière	150
Store pare-soleil des glaces latérales arrière	150
Pare-brise en verre isolant	151

⚠ AVERTISSEMENT

Les pare-soleil rabattus et stores pare-soleil escamotés peuvent réduire la visibilité.

- Remettez toujours les pare-soleil et stores pare-soleil dans leur support si vous n'en avez plus besoin.

Pare-soleil

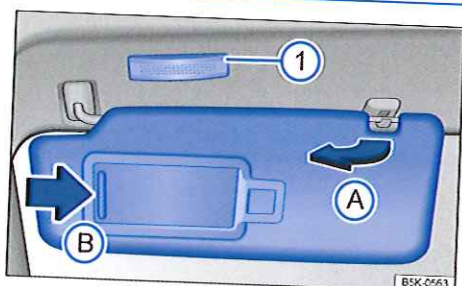


Fig. 103 Dans le ciel de pavillon avant : pare-soleil

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 149.

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant :

- Rabattement contre le pare-brise.
- Retrait du support et pivotement vers la porte ⇒ fig. 103 (A).
- Déplacement vers l'arrière dans le sens longitudinal du pare-soleil pivoté vers la porte.

Éclairage du miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie se trouve dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation. Lorsque vous ouvrez le volet d'occultation (B), un éclaireur s'allume (1).

L'éclaircur s'éteint lorsque vous fermez le volet d'occultation du miroir de courtoisie ou lorsque vous rabattez le pare-soleil vers le haut ou jusqu'en butée vers l'avant.

i Dans certaines conditions, l'éclaircur situé au-dessus du pare-soleil s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes. Cela empêche la batterie de se décharger.

Store pare-soleil de glace arrière



Fig. 104 Dans la console centrale : touche pour store pare-soleil électrique de glace arrière.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Le store pare-soleil déployé devant la glace arrière protège contre l'ensoleillement intense.

Store pare-soleil manuel

- Tirez entièrement vers le haut le store pare-soleil au niveau de la poignée saillante.
- Accrochez la tige de retenue en fixant les deux extrémités dans les supports prévus à cet effet. Pour cela, tournez légèrement la poignée vers le bas. Vérifiez que le store pare-soleil déployé soit bien encliqueté dans les deux support.
- Pour enrouler le store pare-soleil, tirez-le légèrement vers le haut au niveau de la poignée et guidez-le vers le bas pour le ramener dans son logement $\Rightarrow$ ①.

Store pare-soleil électrique

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  pour dérouler ou enrouler le store pare-soleil. Le store pare-soleil se déroule ou s'enroule alors jusqu'en fin de course.

MISE EN GARDE

Afin d'éviter d'endommager le store pare-soleil ou le revêtement intérieur, n'enroulez pas « trop vite » le store pare-soleil manuel.

Store pare-soleil des glaces latérales arrière

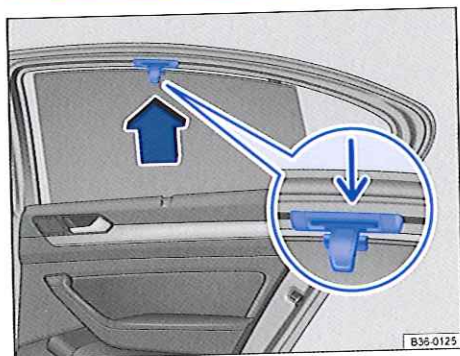


Fig. 105 Sur la glace arrière droite : store pare-soleil.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Les stores pare-soleil des glaces latérales arrière sont montés dans le revêtement de la porte.

- Par la poignée saillante, tirez entièrement vers le haut le store pare-soleil $\Rightarrow$ fig. 105 (agrandissement) dans le sens de la flèche.
- Accrochez la tige de retenue en fixant les deux œillets dans le support prévu à cet effet $\Rightarrow$ fig. 105 (petite flèche). Assurez-vous que le store pare-soleil déployé soit bien accroché dans le support.
- Pour enrouler le store pare-soleil, décrochez-le en haut et guidez-le manuellement vers le bas $\Rightarrow$ ①.

❗ MISE EN GARDE

Afin d'éviter d'endommager le store pare-soleil ou le revêtement intérieur, n'enroulez pas « trop vite » le store pare-soleil.

Pare-brise en verre isolant



Fig. 106 Pare-brise en verre isolant : fenêtre de communication au-dessus du rétroviseur intérieur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 149.

Les pare-brises en verre isolant ont un revêtement réfléchissant les rayons infrarouges et peuvent, selon l'équipement, être dégivrés à l'aide de fils intégrés au pare-brise et invisibles à l'œil nu.

Pour permettre le fonctionnement de composants électroniques disponibles dans les magasins d'accessoires, une zone non revêtue se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur (fenêtre de communication) ⇒ fig. 106.

Cette zone ne doit pas être masquée de l'intérieur ou de l'extérieur ni être occultée par des autocollants sous peine de causer des dysfonctionnements aux composants électroniques.

Essuie-glaces et lave-glace

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	152
Levier d'essuie-glace	153
Fonctions des essuie-glaces	154
Position de maintenance des essuie-glaces avant	154
Détecteur de pluie et de luminosité	155
Contrôle et appoint de liquide de lave-glace	156

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Chauffage, ventilation, refroidissement ⇒ page 354
- Préparation des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 386
- Entretien et nettoyage de l'extérieur du véhicule ⇒ page 407

⚠ AVERTISSEMENT

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise et limiter la visibilité vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Par des températures hivernales, n'utilisez le lave-glace que si vous disposez d'une quantité suffisante de protection antigel.
- Par des températures hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'a pas été réchauffé à l'aide du système de ventilation. Le mélange d'antigel pourrait sinon geler sur le pare-brise et limiter la visibilité.

⚠ AVERTISSEMENT

- S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.
- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus suffisamment le pare-brise.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de gel, vérifiez avant la mise en marche de l'essuie-glace si les balais ne sont pas collés ! Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance des essuie-glaces avant peut être utile ⇒ page 154.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 152.

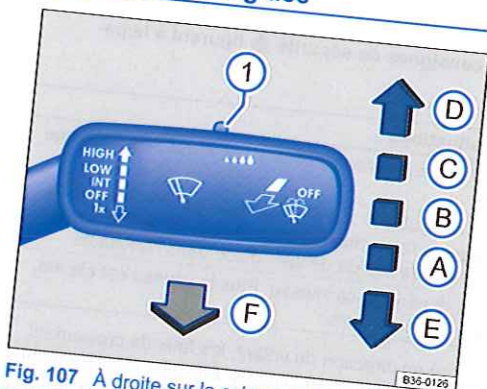
Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement du détecteur de pluie et de luminosité.	Coupez puis remettez le contact d'allumage. Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence après l'établissement du contact d'allumage, faites appel à un spécialiste ⇒ page 155.
	Dysfonctionnement des essuie-glaces.	Coupez puis remettez le contact d'allumage. Si le témoin de contrôle reste allumé en permanence après l'établissement du contact d'allumage, faites appel à un spécialiste ⇒ page 153.
	Niveau de liquide de lave-glace insuffisant.	Remplissez le réservoir du lave-glace à la prochaine occasion ⇒ page 156.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Levier d'essuie-glace



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 152.

Fig. 107 À droite sur la colonne de direction : commande de l'essuie-glace avant

Placement du levier dans la position souhaitée → ① :

①	OFF	Essuie-glaces désactivés.
②	INT	Balayage intermittent du pare-brise ou mode capteur de pluie/luminosité.
③	LOW	Balayage lent.
④	HIGH	Balayage rapide.
⑤	1x	Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier plus longtemps vers le bas pour effectuer un balayage plus rapide.
⑥		Lavage-balayage automatique pour nettoyer le pare-brise lorsque le levier est tiré.
⑦		Commande des niveaux d'intermittence (véhicules sans détecteur de pluie et de luminosité) ou réglage de la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité

① MISE EN GARDE

Si vous coupez le contact d'allumage alors que les essuie-glaces sont en marche, les essuie-glaces reprennent leur balayage à la même vitesse dès que vous rétablissez le contact d'allumage. La présence de gel, de neige et d'autres obstacles sur le pare-brise peut endommager les essuie-glaces et le moteur des essuie-glaces.

Débarrassez les essuie-glaces de la neige et de givre avant de prendre la route.

① MISE EN GARDE (suite)

- Détachez avec précaution du pare-brise les balais d'essuie-glace collés par le gel. Volkswagen vous recommande à cet effet d'utiliser un aérosol dégivrant.

① MISE EN GARDE

N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. L'actionnement des balais d'essuie-glace sur la surface sèche risque d'endommager la glace.

Les essuie-glaces ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis et que le capot-moteur ou le capot de coffre est fermé.

Le balayage intermittent du pare-brise s'effectue en fonction de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les essuie-glaces balayent fréquemment.

Fonctions des essuie-glaces



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 152.

Comportement des essuie-glaces dans différentes situations :

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :	L'essuie-glace passe momentanément à la vitesse de balayage inférieure.
Pendant le lavage/balayage automatique :	Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes afin d'éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.
Pendant le balayage intermittent :	L'intermittence dépend de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les intervalles sont brefs.

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs de lave-glace gelés, mais pas les conduites de liquide de lave-glace. Les gicleurs de lave-glace dégivrants régulent automatiquement leur puissance calorifique lors de l'établissement du contact d'allumage, en fonction de la température ambiante.

Lave-projecteurs

Le lave-projecteurs nettoie les verres des projecteurs et ne fonctionne que lorsque l'éclairage du véhicule est activé.

Après l'établissement du contact d'allumage, les projecteurs sont nettoyés lors du premier actionnement du lave-glace du pare-brise puis au rythme d'un actionnement sur 10 du lave-glace du pare-brise. À cet effet, le levier d'essuie-glace doit être

tiré en direction du volant, les feux de croisement ou de route étant allumés. Éliminez régulièrement les salissures (par ex. les restes d'insectes) adhérant fortement au verre des projecteurs, par exemple lors du ravitaillement en carburant.

Afin de garantir le fonctionnement du lave-projecteurs même en hiver, débarrassez les porte-gicleurs situés dans le pare-chocs de la neige avant d'actionner le lave-projecteurs. Utilisez, le cas échéant, un aérosol dégivrante.



Lorsqu'un obstacle se trouve sur le pare-brise, l'essuie-glace essaie de le balayer sur le côté. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

Position de maintenance des essuie-glaces avant

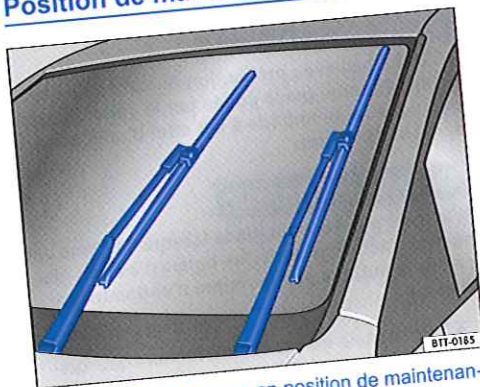


Fig. 108 Essuie-glaces en position de maintenance.

En position de maintenance, les bras d'essuie-glace peuvent être écartés du pare-brise. Pour amener les essuie-glaces en position de maintenance ⇒ fig. 108, procédez comme suit :

- Le capot-moteur doit être fermé ⇒ page 386.
- Mettez le contact d'allumage puis coupez-le.
- Poussez brièvement le levier d'essuie-glace vers le bas ⇒ fig. 107 E.

Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Le contact d'allumage étant mis, abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 152.

Soulèvement des bras d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance ⇒ ①.
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez que dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.

⚠ MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils se trouvent en position de maintenance.
- Remettez toujours en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

i Ce n'est que lorsque le véhicule est à l'arrêt que les essuie-glaces peuvent être mis en position de maintenance.

Détecteur de pluie et de luminosité



Fig. 109 Sur le levier d'essuie-glace, à droite sur la colonne de direction : réglage du détecteur de pluie et de luminosité ①

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 152.

Le détecteur de pluie et de luminosité activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations. La sensibilité du détecteur de pluie/de luminosité peut être réglée manuellement avec la commande intégrée dans le levier d'essuie-glace ⇒ **fig. 109 ①**

Il est possible d'activer et de désactiver le balayage automatique dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche **AM** puis effacez les boutons de fonction **Ⓜ** et **Ⓝ** (essuie-glaces) ⇒ page 35.

Une fois le détecteur de pluie et de luminosité est activé, l'intermittence des balayages est réglée à des intervalles fixes.

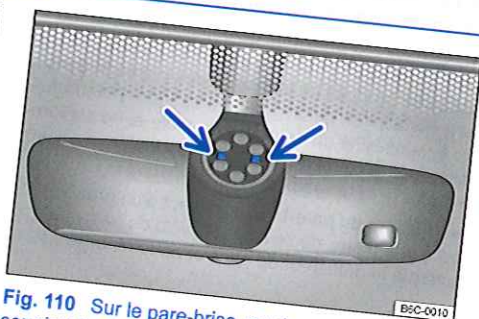


Fig. 110 Sur le pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur : surfaces sensibles du détecteur de pluie et de luminosité

Poussez le levier dans la position souhaitée ⇒ **fig. 109** :

- A** Détecteur de pluie et de luminosité désactivé.
- B** Détecteur de pluie et de luminosité activé – balayage automatique, si nécessaire.
- ①** Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité :
 - Réglez la commande vers la droite – haute sensibilité.
 - Réglage de la commande vers la gauche – faible sensibilité.

Après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage, le détecteur de pluie et de luminosité reste activé et fonctionne de nouveau lorsque le levier d'essuie-glace est en position **B** et que vous roulez à plus de 4 km/h (2 mph).

Modification du comportement de déclenchement du détecteur de pluie et de luminosité

Causes possibles des dysfonctionnements et des interprétations erronées *dans la zone des surfaces sensibles* ⇒ **fig. 110** (petites flèches) du détecteur de pluie et de luminosité, entre autres :

- Balais d'essuie-glace endommagés : la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- Insectes : les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher l'essuie-glace.
- Stries formées par le sel : en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.
- Saletés : la présence de poussière sèche, de cire, de revêtements de glace (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage automatique) peut réduire la sensibilité du détecteur de pluie et de luminosité ou le faire réagir trop tard, trop lentement voire ne plus le faire réagir du tout.
- Fissure du pare-brise : l'impact d'un gravillon ou d'une pierre déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie et de luminosité est

activé. Le détecteur de pluie et de luminosité reconnaît ensuite la réduction des surfaces sensibles et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du détecteur de pluie et de luminosité dépend de la violence de l'impact.

⚠ AVERTISSEMENT

Le détecteur de pluie et de luminosité ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si l'eau se trouvant sur le pare-brise nuit à la visibilité.

i Nettoyez régulièrement les surfaces sensibles du détecteur de pluie et de luminosité ⇒ **fig. 110** (petites flèches) et vérifiez l'état des balais d'essuie-glace.

i Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, il est recommandé d'utiliser un nettoyeur pour glaces à base d'alcool.

Contrôle et apport de liquide de lave-glace



Fig. 111 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de lave-glace.

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace et faites l'appoint, le cas échéant.

Un tamis se trouve dans la goulotte de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace. Le tamis protège les gicleurs de lave-glace en retenant les grosses particules de saleté lorsque vous faites l'appoint. Ne retirez le tamis qu'en cas de nettoyage. En cas d'endommagement ou d'absence du tamis, ces particules de saleté peuvent pénétrer dans le système et obstruer les gicleurs de lave-glace lorsque vous faites l'appoint.

- Ouvrez le capot-moteur ⚠ ⇒ page 386.
- Le réservoir de liquide de lave-glace est reconnaissable au symbole  figurant sur le couvercle ⇒ **fig. 111**.
- Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 152.

• Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire (pas d'eau distillée) avec un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen ⇒ ①. Tenez compte des instructions de mélange figurant sur l'emballage.

• En cas de températures extérieures basses, ajoutez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas ⇒ ⚠.

Nettoyants pour glaces recommandés

• Cristall glaces été G 052 184 A1 pour la période de l'année où les températures sont clémentes. Proportion de mélange 1 pour 100 (1 dose de produit concentré pour 100 doses d'eau) dans le réservoir de liquide de lave-glace.

• Cristall glaces G 052 164 A2 toute l'année. Proportion de mélange en hiver jusqu'à -18° C (0 °F) : environ 1 pour 2 (1 dose de produit concentré pour 2 doses d'eau); sinon proportion de mélange de 1 pour 4 dans le réservoir de lave-glace.

Capacités

La capacité de remplissage du réservoir de lave-glace est d'environ 3 litres ; sur les véhicules équipés d'un lave-projecteurs, elle atteint environ 4,4 – 4,7 litres.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne mélangez jamais un additif de liquide de refroidissement ou des additifs similaires non adaptés au liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur le pare-brise et nuire considérablement à la visibilité.

• Utilisez de l'eau claire et propre (pas d'eau distillée) avec un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen.

• Ajoutez, le cas échéant, un antigel approprié au liquide de lave-glace.

① MISE EN GARDE

• Ne mélangez jamais les produits de nettoyage recommandés par Volkswagen avec d'autres produits de nettoyage. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.

• Lors de l'appoint, ne confondez en aucun cas les fluides ! Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Rétroviseurs

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rétroviseur intérieur	159
Rétroviseurs extérieurs	160

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur permettent au conducteur d'observer les véhicules qui le suivent et d'adapter son comportement de conduite en conséquence.

Pour assurer la sécurité de conduite, vous devez impérativement régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route ⇒ ⚠.

Le conducteur ne peut pas voir l'intégralité de l'environnement situé derrière lui et sur les côtés à travers les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur. Ces zones non visibles forment l'angle mort. D'autres usagers de la route ou des objets peuvent se trouver dans l'angle mort.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Système d'infodivertissement ⇒ page 35
- Réglage de la position assise ⇒ page 84
- Siège à mémoire ⇒ page 95
- Passage des rapports ⇒ page 213
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur durant la conduite peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- En cas de stationnement, de changement de voie, de manœuvre de dépassement ou de changement de direction, observez toujours

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

attentivement la zone périphérique étant donné que d'autres usagers de la route et des objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.

- Veillez à ce que les rétroviseurs soient correctement réglés et que la visibilité à l'arrière ne soit pas compromise par la présence de givre, de neige ou de buée.

⚠ AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé.

- Le liquide électrolyte qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies comparables. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
- Si le liquide électrolyte entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Avant de réutiliser des vêtements ou des chaussures, nettoyez-les soigneusement.
- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Faites immédiatement appel à un médecin.

ⓘ MISE EN GARDE

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolyte peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide agresse les surfaces en plastique. Éliminez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

Rétroviseur intérieur

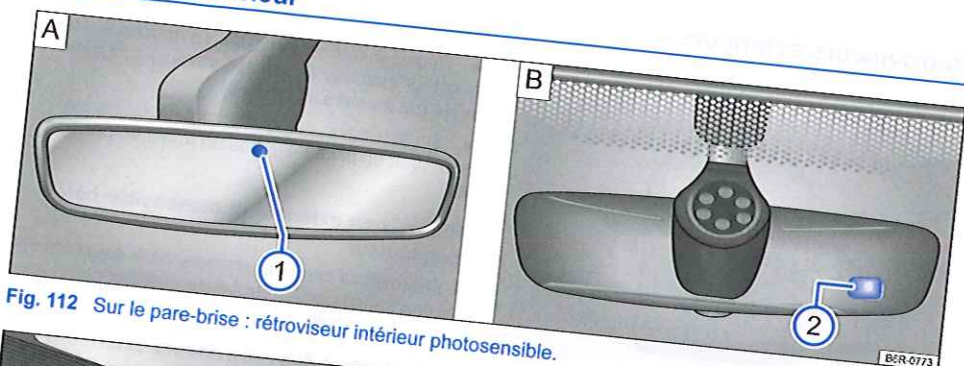


Fig. 112 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur photosensible.

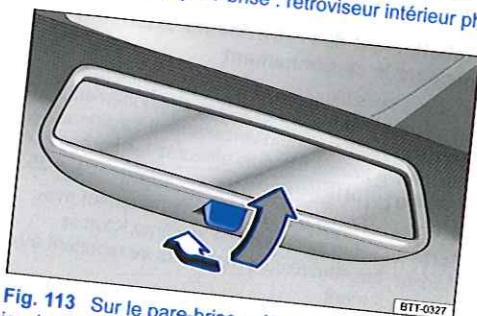


Fig. 113 Sur le pare-brise : rétroviseur intérieur jour/nuit manuel.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 158.

Régalez toujours le rétroviseur intérieur de manière à pouvoir disposer d'une visibilité suffisante vers l'arrière à travers la glace arrière.

La visibilité vers l'arrière peut être restreinte ou entièrement masquée par exemple par le store pare-soleil baissé de la glace arrière, par des vêtements déposés sur le couvre-coffre ou lorsque la glace arrière est givrée, sale ou recouverte de neige.

Rétroviseur intérieur photosensible

Dès que le contact d'allumage est mis, le rétroviseur intérieur passe automatiquement en position nuit en fonction de l'obscurité et en cas de lumière intense venant de l'arrière.

Consultez la fig. 112 :

Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'arrière.

Dispositif de détection de l'incidence de la lumière venant de l'avant.

Lorsque l'incidence de la lumière sur les capteurs est amoindrie ou interrompue (par ex. en présence d'un store pare-soleil), la position nuit automatique du rétroviseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

Le mode antiéblouissement automatique se désactive lorsque vous engagez la marche arrière.

Ne posez jamais de systèmes de navigation externes contre le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible .

Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

- Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).
- Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière  fig. 113.

AVERTISSEMENT

L'écran allumé d'un système de navigation externe peut entraîner des dysfonctionnements du rétroviseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves.

- En cas de dysfonctionnement de la position nuit automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.

Rétroviseurs extérieurs

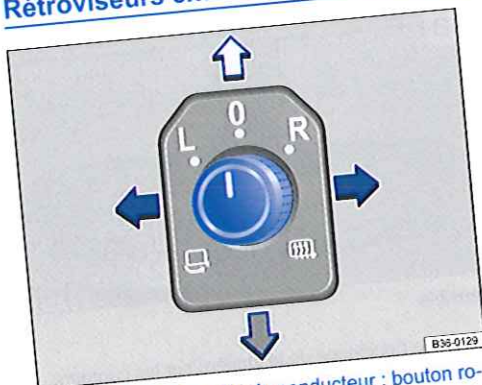


Fig. 114 Dans la porte du conducteur : bouton rotatif pour les rétroviseurs extérieurs.

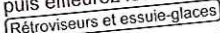
 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 158.

Les rétroviseurs extérieurs se règlent à l'aide du bouton rotatif situé sur la porte du conducteur
⇒ fig. 114.

Le contact d'allumage étant mis, tournez le bouton rotatif dans la position souhaitée :

-  Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule ⇒ .
-  Activation du dégivrage des rétroviseurs extérieurs. Dégivre uniquement à des températures ambiantes inférieures à + 20 °C (+ 68° F).
- L** Réglage du rétroviseur extérieur gauche par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, vers l'arrière, vers la droite ou vers la gauche.
- R** Réglage du rétroviseur extérieur droit par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, vers l'arrière, vers la droite ou vers la gauche.
- 0** Position neutre. Rétroviseurs extérieurs mis en place, dégivrage des rétroviseurs extérieurs désactivé, réglage des rétroviseurs extérieurs impossible.

Réglage synchrone des rétroviseurs

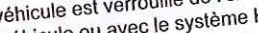
- Il est possible d'activer le réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.
- Tournez le bouton rotatif en position L.

- Réglez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
- Si nécessaire, corrigez le réglage du rétroviseur droit en pivotant le bouton rotatif en position R.

Rétroviseur extérieur photosensible côté conducteur

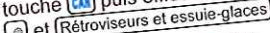
Le rétroviseur extérieur photosensible est piloté en même temps que le rétroviseur intérieur photosensible ⇒ page 159.

Rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement

- Il est possible d'activer le rabattement des rétroviseurs extérieurs pendant le stationnement dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.
- Si le véhicule est verrouillé de l'extérieur avec la clé du véhicule ou avec le système Keyless Access, les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement.
- Si le véhicule est déverrouillé de l'extérieur avec la clé du véhicule ou avec le système Keyless Access, les rétroviseurs extérieurs se remettent en place automatiquement.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

Sur les véhicules dotés d'un siège à mémoire ⇒ page 95, le réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière peut être mémorisé de la manière suivante :

- Sélectionnez la clé du véhicule valide sur laquelle vous souhaitez mémoriser le réglage.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de cette clé.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Il est possible d'activer la fonction d'abaissement du rétroviseur en marche arrière dans le système d'infodivertissement : actionnez à cet effet la touche  puis effleurez les boutons de fonction  et  ⇒ page 35.
- Passez la marche arrière.

- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à pouvoir voir correctement la bordure du trottoir, par exemple.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Accès au réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant

- Tournez le bouton rotatif des rétroviseurs extérieurs en position R.
- Le contact d'allumage étant mis, passez la marche arrière.
- Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte sa position mémorisée pour la marche arrière lorsque le véhicule avance à plus d'env. 15 km/h (9 mph) ou que le bouton rotatif est déplacé de la position R sur une autre position.

⚠ AVERTISSEMENT

- Un manque d'attention lors du rabattement ou de la remise en place des rétroviseurs extérieurs peut entraîner des blessures.
- Ne rabattez ou ne remettez en place les rétroviseurs extérieurs qu'après vous être assuré que personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
 - Veillez à ne jamais coincer vos doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque vous déplacez les rétroviseurs extérieurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Une détermination imprécise de la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent peut entraîner des accidents et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur.
- L'utilisation de miroirs de rétroviseurs bombés permettant de déterminer la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent lors d'un changement de voie n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.
- Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.
- Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

ⓘ MISE EN GARDE

- Dans une installation de lavage automatique, rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs.
- Ne rabattez ou ne remettez jamais en place manuellement les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement afin de ne pas endommager le moteur électrique.



Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.



Au début, le dégivrage des rétroviseurs extérieurs dégivre à la puissance maximale. Au bout d'env. deux minutes, il dégivre en fonction de la température ambiante.



En cas de dysfonctionnement, les rétroviseurs extérieurs électriques peuvent être réglés manuellement en appuyant sur le bord du miroir des rétroviseurs.

Transport

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement des bagages	163
Circulation avec le capot de coffre ouvert	163
Circulation avec un véhicule chargé	164
Indications de poids spécifiques au véhicule ..	164

Rangé toujours le chargement lourd en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient correctement encliquetés. Utilisez toujours les œillets d'arrimage à l'aide de cordes ou de sangles de serrage appropriées pour attacher les objets lourds. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement routier et l'efficacité de freinage ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Capot de coffre ⇒ page 71
- Rabattement du dossier de siège du passager avant ⇒ page 95
- Éclairage ⇒ page 137
- Coffre à bagages ⇒ page 169
- Galerie porte-bagages ⇒ page 175
- Traction d'une remorque ⇒ page 178
- Roues et pneus ⇒ page 424

AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire les risques de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans la zone

AVERTISSEMENT (suite)

de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.

- Rangez les objets dans l'habitacle de façon à ce qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Tous les objets doivent être retirés de l'assise du siège du passager avant lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté. Même les objets petits et légers peuvent être enfoncés dans la natte de détection de poids située sous l'assise du siège lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, et transmettre ainsi des informations erronées aux calculateurs de sac gonflable.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin de contrôle **PASSENGER AIR BAG OFF**  doit être allumé.
- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants à adopter une mauvaise position assise.
- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.

AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité du freinage sont considérablement modifiés lors du transport d'objets encombrants et lourds.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude. <

Rangement des bagages



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 162.

Rangement des bagages en toute sécurité dans le véhicule

- Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule, sur le toit ou sur une remorque.
- Placez les objets lourds le plus loin possible à l'avant du coffre à bagages et encliquez le dossier des sièges arrière.
- Attachez les bagages placés dans le coffre à bagages aux œillets d'arrimage, à l'aide de sangles de maintien appropriées $\Rightarrow$ page 169.
- Adaptez le site des projecteurs $\Rightarrow$ page 137.

- Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction de la charge. Tenez compte des instructions figurant sur l'autocollant de pression des pneus $\Rightarrow$ page 424.
- Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle des pneus, réglez si nécessaire le nouvel état de charge $\Rightarrow$ page 346.

MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre la glace arrière risquent d'endommager les fils de dégivrage.



Tenez compte des informations sur le chargement d'une remorque $\Rightarrow$ page 178 et d'une galerie porte-bagages $\Rightarrow$ page 175.

Circulation avec le capot de coffre ouvert



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 162.

La circulation avec le capot de coffre ouvert représente un danger particulier. Attachez correctement les objets et le capot de coffre ouvert et prenez des mesures appropriées afin de réduire la pénétration des gaz d'échappement dans l'habitacle.



AVERTISSEMENT

La circulation avec le capot de coffre déverrouillé ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

- Roulez toujours avec le capot de coffre fermé.
- Rangez en toute sécurité tous les objets dans le coffre à bagages. Des objets non attachés peuvent tomber du coffre à bagages et blesser les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.
- Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque afin d'éviter tout mouvement incontrôlé du capot de coffre ouvert.
- Signalez visiblement les objets dépassant du coffre à bagages. Tenez compte des dispositions légales.



AVERTISSEMENT (suite)

- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le capot de coffre pour les « coincer » ou les « maintenir ».
- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le capot de coffre ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le capot de coffre ouvert.



AVERTISSEMENT

Des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle si le capot de coffre est ouvert. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques, vous devez toujours rouler avec le capot de coffre fermé.
- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le capot de coffre ouvert, tenez compte de ce qui suit afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :
 - Fermez toutes les fenêtres ainsi que le toit ouvrant coulissant/relevable panoramique à commande électrique.

AVERTISSEMENT (suite)

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.

AVERTISSEMENT (suite)

- Réglez la soufflante du système de chauffage et de ventilation ou du climatiseur sur la vitesse la plus élevée.

MISE EN GARDE

La hauteur du véhicule change lorsque le capot de coffre est ouvert. 

Circulation avec un véhicule chargé



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 162.

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte de ce qui suit :

- Rangez tous les bagages en toute sécurité → page 163.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque, le cas échéant → page 178.
- Tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages, le cas échéant → page 175.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement de sorte qu'il ne glisse pas.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquez correctement le dossier des sièges arrière. 

Indications de poids spécifiques au véhicule



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 162.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les valeurs de poids à vide indiquées dans les tableaux ci-après s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur (75 kg), fluides

dont le réservoir à carburant est rempli à 90 %, outillage de bord et roue de secours le cas échéant → . Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible.

La charge se compose des poids suivants :

- Passagers.
- Ensemble des bagages.
- Charge sur le pavillon, poids de la galerie porte-bagages inclus.
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque. 

Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
92 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CZCA	BM6	1 362 kg ^{a)}	1 910 kg ^{a)}	960 kg ^{a)}	1 000 kg ^{a)}
		DSG [®] 7	1 392 kg	1 940 kg	990 kg	1 000 kg
92 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	1 374 kg	1 940 kg	940 kg	1 050 kg
		DSG [®] 7	1 395 kg	1 960 kg	970 kg	1 040 kg
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et sans gestion active des cylindres	CZDA, CZEA	BM6	1 381 kg ^{b)}	1 940 kg ^{b)}	980 kg ^{b)}	1 010 kg ^{b)}
		DSG [®] 7	1 405 kg ^{c)}	1 970 kg ^{c)}	990 kg ^{c)}	1 030 kg ^{c)}
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et avec gestion active des cylindres		BM6	1 387 kg	1 940 kg	980 kg	1 010 kg
		DSG [®] 7	1 406 kg	1 950 kg	990 kg	1 010 kg
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et sans gestion active des cylindres		BM6 4MO-TION	1 490 kg	2 090 kg	1 020 kg	1 120 kg
		BM6	1 388 kg ^{d)}	1 950 kg ^{d)}	960 kg ^{d)}	1 040 kg ^{d)}
		DSG [®] 7	1 412 kg ^{e)}	1 980 kg ^{e)}	970 kg ^{e)}	1 060 kg ^{e)}
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec gestion active des cylindres		BM6	1 394 kg	1 970 kg	960 kg	1 060 kg
		DSG [®] 7	1 413 kg	1 980 kg	970 kg	1 060 kg
		BM6 4MO-TION	1 497 kg	2 090 kg	1 000 kg	1 140 kg
132 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CJSA	BM6	1 448 kg ^{f)}	2 010 kg ^{f)}	1 030 kg ^{f)}	1 030 kg ^{f)}
		DSG [®] 7	1 458 kg ^{g)}	2 020 kg ^{g)}	1 040 kg ^{g)}	1 030 kg ^{g)}
132 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	1 455 kg ^{h)}	2 020 kg ^{h)}	1 010 kg ^{h)}	1 060 kg ^{h)}
		DSG [®] 7	1 465 kg ⁱ⁾	2 030 kg ⁱ⁾	1 020 kg ⁱ⁾	1 060 kg ⁱ⁾
162 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CHHB	DSG [®] 6	1 489 kg ^{j)}	2 060 kg ^{j)}	1 040 kg ^{j)}	1 070 kg ^{j)}
162 kW avec batterie dans le coffre à bagages		DSG [®] 6	1 496 kg ^{k)}	2 070 kg ^{k)}	1 020 kg ^{k)}	1 010 kg ^{k)}

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
206 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CJXA	DSG®6 4MO-TION	1 638 kg ^{l)}	2 220 kg ^{l)}	1 110 kg ^{l)}	1 160 kg ^{l)}
206 kW avec batterie dans le coffre à bagages		DSG®6 4MO-TION	1 645 kg ^{m)}	2 200 kg ^{m)}	1 090 kg ^{m)}	1 160 kg ^{m)}

- a) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 367 kg, 1 910 kg, 960 kg, 1 000 kg.
b) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 386 kg, 1 950 kg, 990 kg, 1 010 kg.
c) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 412 kg, 1 970 kg, 990 kg, 1 030 kg.
d) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 393 kg, 1 960 kg, 960 kg, 1 050 kg.
e) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 419 kg, 1 990 kg, 970 kg, 1 070 kg.
f) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 453 kg, 1 990 kg, 1 010 kg, 1 030 kg.
g) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 465 kg, 2 000 kg, 1 020 kg, 1 030 kg.
h) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 460 kg, 2 030 kg, 1 010 kg, 1 070 kg.
i) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 472 kg, 2 050 kg, 1 020 kg, 1 080 kg.
j) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 496 kg, 2 060 kg, 1 040 kg, 1 070 kg.
k) Dans le cas des véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 1 503 kg, 2 070 kg, 1 020 kg, 1 100 kg.
l) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 645 kg, 2 220 kg, 1 110 kg, 1 160 kg.
m) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 652 kg, 2 200 kg, 1 090 kg, 1 160 kg.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
81 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CLHC	BM6	1 453 kg	1 990 kg	1 050 kg	990 kg
		DSG®7	1469 kg	2 010 kg	1 070 kg	990 kg
81 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	1 459 kg	2 020 kg	1 030 kg	1 040 kg
		DSG®7	1 475 kg	2 030 kg	1 050 kg	1 030 kg

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
88 kW sans batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)	DCXA, DCZA	BM6	1 444 kg	1 990 kg	1 060 kg	980 kg
		DSG®7	1 459 kg	2 000 kg	1 070 kg	980 kg
88 kW avec batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)		BM6	1 451 kg	2 010 kg	1 030 kg	1 030 kg
		DSG®7	1 466 kg	2 020 kg	1 040 kg	1 030 kg
88 kW sans batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)		BM6	1 474 kg	2 020 kg	1 030 kg	1 040 kg
88 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)		BM6	1 480 kg	2 040 kg	1 110 kg	1 080 kg
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)	DCYA, CRLB	BM6	1 475 kg	2 020 kg	1 070 kg	1 000 kg
		DSG®6	1 495 kg ^{a)}	2 040 kg ^{a)}	1 090 kg ^{a)}	1 000 kg ^{a)}
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)		BM6	1 482 kg	2 040 kg	1 050 kg	1 040 kg
		DSG®6	1 499 kg ^{b)}	2 060 kg ^{b)}	1 070 kg ^{b)}	1 040 kg ^{b)}
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)		BM6	1 499 kg	2 080 kg	—c)	—c)
		BM6 4MO-TION	1 614 kg	2 220 kg	1 100 kg	1 170 kg
		DSG®6	1 530 kg	2 110 kg	—c)	—c)
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (Ad-Blue®)		BM6	1 499 kg	2 080 kg	—c)	—c)
		BM6 4MO-TION	1 615 kg	2 200 kg	1 080 kg	1 170 kg
		DSG®6	1 530 kg	2 110 kg	—c)	—c)

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
130 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CRGA	BM6	1 513 kg	2 080 kg	1 070 kg	1 060 kg
		DSG®6	1 535 kg	2 090 kg	1 080 kg	1 060 kg
130 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	1 519 kg	2 100 kg	1 050 kg	1 100 kg
		DSG®6	1 541 kg	2 120 kg	1 070 kg	1 100 kg
135 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CUA	BM6	1 519 kg	2 080 kg	1 070 kg	1 060 kg
		DSG®6	1 541 kg	2 100 kg	1 090 kg	1 060 kg
135 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	1 526 kg	2 100 kg	1 050 kg	1 100 kg
		DSG®6	1 548 kg	2 120 kg	1 070 kg	1 100 kg
140 kW sans batterie dans le coffre à bagages	DDAA	BM6	1 505 kg	2 060 kg	1 070 kg	1 040 kg
		DSG®6	1 549 kg	2 110 kg	1 100 kg	1 060 kg
		DSG®6 4MO-TION	1 614 kg	2 220 kg	1 100 kg	1 170 kg
140 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	1 505 kg	2 090 kg	1 050 kg	1 090 kg
		DSG®6	1 556 kg	2 140 kg	1 080 kg	1 110 kg
		DSG®6 4MO-TION	1 615 kg	2 200 kg	1 080 kg	1 170 kg
176 kW	CUAA	DSG®7 4MO-TION	1 721 kg	2 260 kg	1 160 kg	1 150 kg

- a) Dans le cas des véhicules avec système start-stop de mise en veille : 1 501 kg, 2 040 kg, 1 090 kg, 1 000 kg.
 b) Dans le cas des véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 1 505 kg, 2 070 kg, 1 070 kg, 1 050 kg.
 c) Ces données n'étaient pas encore disponibles au moment de la mise sous presse.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dépassement des poids et des charges sur essieux maximum autorisés risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les charges sur essieux réelles ne doivent jamais dépasser les charges maximales autorisées sur les essieux.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La charge et la répartition du chargement dans le véhicule ont des répercussions sur le comportement routier ainsi que sur l'efficacité de freinage. Adaptez votre vitesse en conséquence.

⚠ MISE EN GARDE

Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule. Lorsque vous transportez des objets lourds dans le coffre à bagages, vous devez les placer devant ou sur l'essieu arrière afin d'altérer le moins possible le comportement routier.

Coffre à bagages

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière	170
Trappe de chargement	171
Ceilllets d'arrimage	173
Crochet pour sac	173
Filet à bagages	174

Rangé toujours les chargements lourds en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient correctement encliquetés. Utilisez toujours les ceilllets d'arrimage à l'aide de cordes ou de sangles de serrage appropriées. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement routier et l'efficacité de freinage ⇒ .

Informations complémentaires et avertissements :

- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 114
- Éclairage ⇒ page 137
- Transport ⇒ page 162
- Traction d'une remorque ⇒ page 178
- Roues et pneus ⇒ page 424

AVERTISSEMENT

Si votre véhicule reste inutilisé ou non surveillé, verrouillez toujours les portes et le capot de coffre afin de réduire tout risque de blessures graves et mortelles.

- Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le capot de coffre est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le capot de coffre et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles.
- Ne laissez jamais des enfants jouer dans ou autour du véhicule.
- Ne transportez jamais des personnes dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire les risques de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas être projetés à travers l'habitacle ni pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur la surface derrière le dossier de banquette arrière ou sur le tableau de bord.
- Retirez les objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et la distance de freinage augmente. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours la charge le plus uniformément possible dans le véhicule.
- Rangez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.

❶ MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre la glace arrière risquent d'endommager les fils de dégivrage ou l'antenne.

 Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage arrière.

Escamotage et relèvement du dossier de la banquette arrière

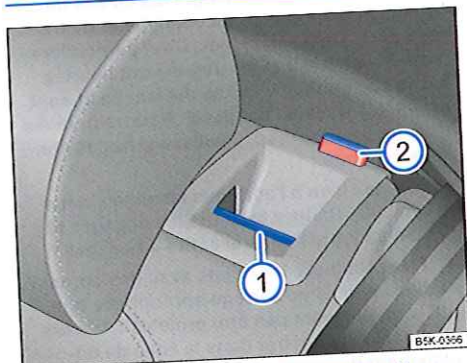


Fig. 115 Dans le dossier de banquette arrière : touche de déverrouillage ❶ ; repère rouge ❷.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 169.

Le dossier de banquette arrière est fractionnable. Chaque partie du dossier de banquette arrière peut être escamotée individuellement pour agrandir le coffre à bagages.

Lorsque le dossier de la banquette arrière est escamoté, aucune personne ou aucun enfant ne doit être transporté sur les places assises de la banquette arrière escamotée.

Escamotage du dossier de la banquette arrière au moyen de la touche de déverrouillage

- Abaissez entièrement l'appui-tête ⇒ page 84.
- Déplacez l'appui-tête d'un cran vers le haut.
- Tirez la touche de déverrouillage ⇒ **fig. 115 ❶** vers l'avant. La partie déverrouillée du dossier de banquette arrière se rabat automatiquement vers l'avant.
- Le dossier correspondant de la banquette arrière est déverrouillé lorsque le repère rouge ❷ est visible.

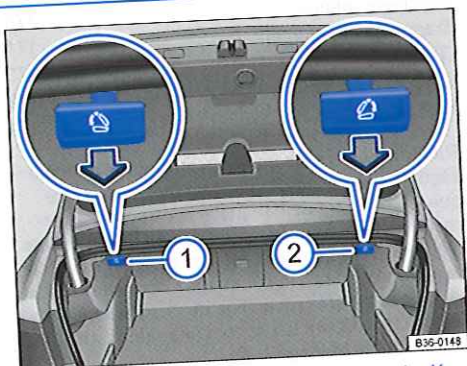


Fig. 116 Dans le coffre à bagages : levier de déverrouillage à distance pour les parties gauche ❶ et droite ❷ du dossier de banquette arrière.

Escamotage du dossier de banquette arrière au moyen du levier de déverrouillage à distance

- Abaissez entièrement l'appui-tête ⇒ page 84.
- Déplacez l'appui-tête d'un cran vers le haut.
- Ouvrez le capot de coffre ⇒ page 71.
- Tirez dans le sens de la flèche le levier de déverrouillage à distance pour le dossier de banquette arrière gauche ⇒ **fig. 116 ❶** ou droit ❷. La partie déverrouillée du dossier de banquette arrière se rabat automatiquement vers l'avant.
- Si nécessaire, fermez le capot de coffre ⇒ page 71.

Le dossier de banquette arrière est déverrouillé lorsque le repère rouge ⇒ **fig. 115 ❷** est visible.

Relèvement du dossier de banquette arrière

- Rabattez le dossier de banquette arrière vers l'arrière et appuyez-le fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière sûre ⇒ .
- Le repère rouge ❷ ne doit plus être visible.

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de surveillance lors du rabattement ou du relèvement du dossier de banquette arrière peut causer des blessures graves.

- Lors de l'escamotage du dossier de banquette arrière, assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone du dossier de banquette arrière.
- N'escamotez ou ne relevez jamais le dossier de banquette arrière pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du rabattement du dossier de la banquette arrière.
- Lors de l'escamotage et du relèvement du dossier de banquette arrière, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de rabattement.
- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être enclenché de manière sûre afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela s'applique en particulier à la place centrale de la banquette arrière. Si une place assise est occu-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

pée et que le dossier de banquette arrière correspondant n'est pas enclenché de manière sûre, le passager se déplace vers l'avant avec le dossier de banquette arrière en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite ainsi qu'en cas d'accident.

- Un repère rouge ② indique que le dossier de banquette arrière n'est pas enclenché. Vérifiez toujours que le repère rouge ne soit jamais visible lorsque le dossier se trouve en position verticale.
- Si le dossier de banquette arrière est escamoté ou non enclenché de manière sûre, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à ces places.

ⓘ MISE EN GARDE

Tout escamotage ou relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de banquette arrière peut endommager le véhicule ou d'autres objets.

- Avant d'escamoter le dossier de banquette arrière, réglez toujours les sièges avant de sorte que l'appui-tête ou le rembourrage du dossier de banquette arrière ne percute pas les sièges avant.
- Avant d'escamoter le dossier de banquette arrière, veillez toujours à ce qu'aucun objet ne se trouve dans la zone de rabattement du dossier de banquette arrière.

Trappe de chargement

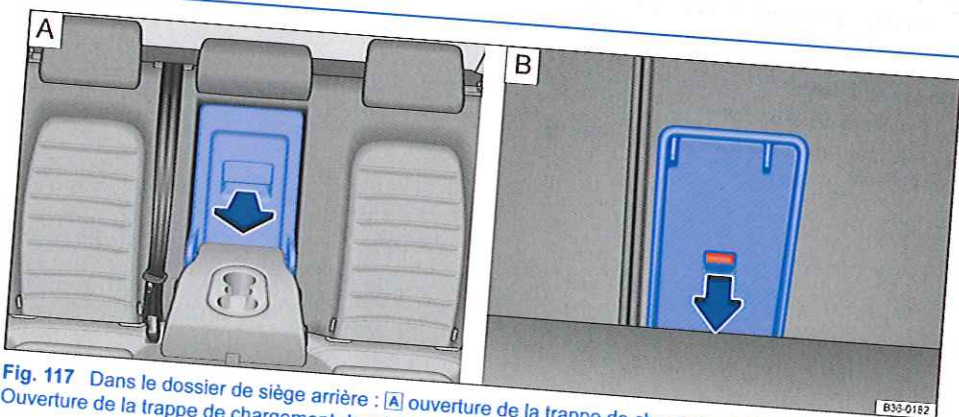


Fig. 117 Dans le dossier de siège arrière : [A] ouverture de la trappe de chargement depuis le coffre à bagages

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 169.

Une trappe de chargement permettant de transporter des objets longs (par ex. des skis) dans l'habitacle du véhicule se trouve au milieu du dossier de siège arrière.

Afin d'éviter tout encrassement de l'habitacle, enveloppez les objets sales dans une couverture, par exemple, avant de les faire passer par la trappe de chargement.

Lorsque l'accoudoir central est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

Ouverture de la trappe de chargement

- Rabattez l'accoudoir central arrière vers l'avant ⇒ page 84.
- Ouverture de la trappe de chargement depuis l'habitacle : tirez le levier de déverrouillage dans le sens de la flèche ⇒ **fig. 117 A** et rabattez le couvercle de la trappe de chargement vers l'avant jusqu'en butée.
- **OU** Ouverture de la trappe de chargement depuis le coffre à bagages : poussez le levier de déverrouillage vers le bas dans le sens de la flèche ⇒ **fig. 117 B** et le couvercle vers l'avant.
- Ouvrez le capot de coffre.
- Faites glisser les objets longs depuis le coffre à bagages à travers la trappe de chargement.
- Si nécessaire, maintenez les objets à l'aide de la ceinture de sécurité.
- Fermez le capot de coffre.

Fermeture de la trappe de chargement

- Rabattez le couvercle de la trappe de chargement vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'encliquette. Le repère rouge sur le côté du coffre à bagages ne doit pas être visible.
- Fermez le capot de coffre.
- Rabattez l'accoudoir central vers l'arrière, le cas échéant.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention et de contrôle lors du rabattement de la trappe de chargement peut occasionner des blessures graves.

- Ne rabattez jamais la trappe de chargement pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lorsque vous rabattez la trappe de chargement vers l'arrière.
- Lors du rabattement de la trappe de chargement, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de rabattement.
- Un repère rouge sur l'indicateur de verrouillage ⇒ **fig. 117 B** indique que la trappe de chargement n'est pas encliquetée. Veillez toujours à ce que le repère rouge ne soit jamais visible lorsque la trappe de chargement se trouve en position verticale.
- Si la trappe de chargement est rabattue vers l'avant ou non enclenchée correctement, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à cette place.



Le cas échéant, la trappe de chargement peut être verrouillée et déverrouillée à l'aide de la clé de secours.

Œillets d'arrimage

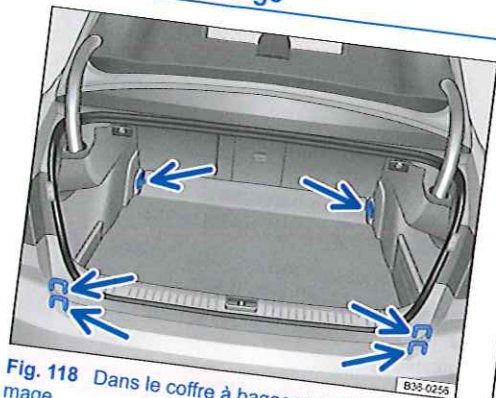


Fig. 118 Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 169.

Des œillets d'arrimage prévus pour la fixation de bagages non maintenus se trouvent à l'avant et à l'arrière du coffre à bagages $\Rightarrow$ fig. 118 (flèches). Certains œillets d'arrimage doivent être rabattus pour pouvoir être utilisés.

AVERTISSEMENT

Des cordes ou sangles de serrage inadéquates ou endommagées peuvent se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés à l'intérieur et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.
- Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement routier du véhicule.
- Fixez également les objets petits et légers.
- Lorsque vous attachez des objets, ne dépassiez jamais la charge de traction maximale de l'œillet.
- N'attachez jamais de siège pour enfants aux œillets d'arrimage.

 La charge de traction maximale des œillets s'élève à env. 3,5 kN.

 Des sangles et systèmes de fixation de charge appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Crochet pour sac



9 Dans le coffre à bagages : crochet pour

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 169.

Un crochet escamotable pour accrocher des sacs à provision légers peut se trouver en haut à droite dans le coffre à bagages.

- Tirez le crochet pour sac vers le bas par la dragonne $\Rightarrow$ fig. 119.
- Accrochez les sacs.

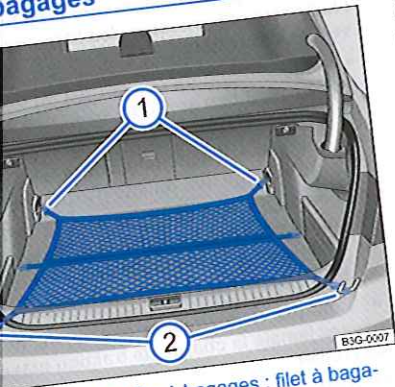
AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le crochet pour sac pour attacher des objets. En cas de freinage brusque ou d'accident, le crochet pour sac peut être arraché.

EN GARDE

pour sac peut supporter un poids
2,5 kg.

bagages



120 Dans le coffre à bagages : filet à bagages accroché.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant page 169.

Le filet à bagages peut aider à empêcher le glissement de tout chargement léger dans le coffre à bagages. Le filet à bagages comporte un sac à fermeture éclair qui permet de ranger de petits objets.

Accrochage à plat du filet à bagages sur le plancher de coffre à bagages

Accrochez les crochets du filet à bagages aux œillets d'arrimage du dossier de banquette arrière → fig. 120 ①. Pendant cette opération, la fermeture éclair du filet à bagages doit être tournée vers le haut → ⚠.

- Accrochez les crochets à l'autre extrémité du filet à bagages dans les œillets d'arrimage situés sur le seuil de chargement ②.

Dépose du filet à bagages

Le filet à bagages accroché est tendu → ⚠.

- Décrochez les crochets et les boucles du filet à bagages aux œillets d'arrimage.
- Rangez le filet à bagages dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Le filet à bagages élastique doit être distendu s'il est fixé aux œillets d'arrimage dans le coffre à bagages. Un filet à bagages accroché est sous tension. Les crochets du filet à bagages peuvent causer des blessures si le filet à bagages n'est pas correctement accroché ou décroché.

- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.
- Protégez-vous le visage et les yeux pour éviter des blessures dues à l'éjection des crochets lors de l'accrochage et du décrochage.
- Accrochez toujours les crochets du filet à bagages dans l'ordre indiqué. Il y a un risque de blessure lorsque l'un des crochets du filet à bagages est éjecté.

Galerie porte-bagages

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fixation des supports de base et du système de porte-bagages	176
Chargement du système de porte-bagages ..	176

A l'aide de galeries porte-bagages, il est possible de transporter des objets volumineux sur le toit du véhicule.

Le pavillon du véhicule a été conçu pour optimiser l'aérodynamisme. C'est pourquoi les supports de base et les systèmes de galerie porte-bagages classiques ne peuvent plus être fixés sur une gouttière.

Étant donné que les gouttières sont intégrées au pavillon de manière aérodynamique, seuls des supports de base et des systèmes de porte-bagages homologués par Volkswagen peuvent être utilisés.

Quand les supports de base et le système de porte-bagages doivent-ils être déposés ?

- Lorsqu'ils ne sont plus utilisés.
- Lorsque vous voulez faire passer votre véhicule dans une installation de lavage.
- Lorsque la hauteur du véhicule dépasse la hauteur de passage requise, par ex. dans un garage.

Informations complémentaires et avertissements :

- Éclairage → page 137
- Transport → page 162
- Conduite respectueuse de l'environnement → page 237
- Roues et pneus → page 424
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

AVERTISSEMENT

que vous transportez des objets lourds encombrants sur le système de porte-bagages, les qualités routières du véhicule se

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

modifient en raison du déplacement du centre de gravité et d'une plus grande prise de vent.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de charge appropriées et non endommagées
- Tout chargement volumineux, lourd, ou plat a une influence négative sur l'aérodynamisme du véhicule, le centre de gravité et le comportement routier.
- Évitez toute manœuvre de conduite et freinage violente ou brusque.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule au style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

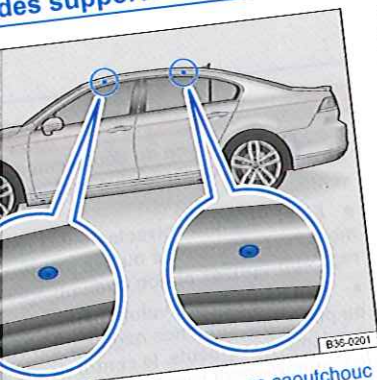
ⓘ MISE EN GARDE

- Démontez toujours les supports de base et le système de porte-bagages avant de passer dans une installation de lavage.
- Le montage de supports de base et d'un système de porte-bagages ainsi que le chargement qui y est fixé modifient la hauteur du véhicule. Comparez la hauteur du véhicule aux hauteurs de passage existantes, par ex. de passages souterrains et de portes de garages.
- L'antenne de pavillon et le débattement du toit coulissant/relevable panoramique à commande électrique et du coffre à bagages ne doivent pas être entravés par les supports de base, le système de porte-bagages et le chargement qui y est fixé.
- Veillez à ce que le capot de coffre ne vienne pas heurter le chargement se trouvant sur le pavillon lors de son ouverture.



En raison de la résistance à l'air plus élevée, votre véhicule consomme plus de carburant lorsque des supports de base et un système de porte-bagages sont montés.

des supports de base et du système de porte-bagages



1 Sous les joints de portes en caoutchouc et arrière : points de fixation des supports de

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Les supports de base servent de base à des systèmes de porte-bagages spéciaux. Pour des raisons de sécurité, des systèmes de porte-bagages spéciaux sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, une planche à neige, des skis ou un bateau. Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Fixation des supports de base et du système de porte-bagages

Les supports de base et les systèmes de porte-bagages doivent toujours être fixés correctement. Veuillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec les supports de base ou le système de porte-bagages.

Les alésages de fixation des supports de base se trouvent sur les faces inférieures des renforts de pavillon et sont uniquement visibles lorsque la porte est ouverte $\Rightarrow$ fig. 121.

Chargement du système de porte-bagages

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 175.

Le chargement ne peut être fixé en toute sécurité que si les supports de base et le système de porte-bagages sont montés correctement $\Rightarrow$ .

Une fois les supports de base montés, fixez le système de porte-bagages sur les supports de base conformément aux instructions de montage.

AVERTISSEMENT

Une fixation et une utilisation incorrectes des supports de base et du système de porte-bagages peuvent être à l'origine du décrochage du système tout entier et par conséquent entraîner des accidents et des blessures.

- Tenez toujours compte des instructions de montage du fabricant.

- Utilisez les supports de base et le système de galerie porte-bagages uniquement s'ils ne présentent pas de dommages et qu'ils sont correctement fixés.

- Fixez les supports de base uniquement sur les repères indiqués sur la figure $\Rightarrow$ fig. 121.

- Veillez toujours à monter correctement les supports de base et le système de porte-bagages.

- Contrôlez les vissages et les fixations avant de prendre la route et, si nécessaire, resserrez-les après un court trajet. Lors de longs trajets, contrôlez les vissages et les fixations lors de chaque pause.

- Montez toujours correctement des systèmes de porte-bagages spéciaux pour vélos, skis, surfs, etc.

- Ne procédez à aucune modification ou réparation sur les supports de base ou le système de porte-bagages.

 Lisez et tenez compte des instructions de montage des supports de base et du système de porte-bagages correspondant et conservez-les toujours dans le véhicule.

Charge maximale autorisée sur le pavillon

La charge maximale autorisée sur le pavillon s'élève à 100 kg. La charge sur le pavillon est constituée par le poids du système de porte-bagages des supports de base et celui du chargement transporté sur le pavillon $\Rightarrow$ .

Informez-vous toujours du poids du système de porte-bagages et du chargement à transporter et, le cas échéant, pesez l'ensemble. Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon.

En cas d'utilisation de supports de base et de systèmes de porte-bagages à plus faible capacité de charge, la charge maximale autorisée sur le pavillon ne peut pas être entièrement exploitée. Dans ce cas, le système de porte-bagages ne doit être chargé que jusqu'à la limite de poids indiquée dans la notice de montage.

Répartition du chargement

Répartissez uniformément le chargement et fixez-le correctement ⇒ .

Contrôle des fixations

Une fois que les supports de base et le système de porte-bagages ont été fixés, les vissages et les fixations doivent être contrôlés après une courte distance puis à des intervalles réguliers.

AVERTISSEMENT

Si la charge maximale autorisée sur le pavillon est dépassée, des accidents et des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- N'excédez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur les essieux et le poids total autorisé en charge.
- N'excédez pas la capacité de charge des supports de base et du système de porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.
- Fixez les objets lourds le plus possible vers l'avant et répartissez toujours le chargement uniformément.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché ou mal fixé peut tomber du système de porte-bagages et provoquer des accidents et des blessures.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Fixez correctement le chargement.

Traction d'une remorque

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	180
Conditions techniques	180
Boule à déverrouillage électrique	181
Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement	182
Accrochage et raccordement de la remorque	183
Chargement de la remorque	185
Conduite avec une remorque	185
Système de stabilisation de la remorque	186
Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte	188
Poids tractés maximum autorisés	189
Poids total roulant maximal autorisé	190

Tenez compte des directives spécifiques au pays dans lequel vous vous trouvez concernant la conduite avec une remorque et l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Le véhicule a normalement été conçu pour transporter des personnes et peut - s'il est équipé d'un dispositif technique adéquat - être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur la longévité, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi entraîner un rapprochement des périodicités d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Par des températures hivernales, montez des pneus d'hiver sur le véhicule et sur la remorque.

Poids sur flèche

Le poids sur flèche *maximal* autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser **90 kg**.

Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille

Dans le cas d'un dispositif d'attelage de première monte ou installé a posteriori par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille fonctionne de la manière habituelle. Aucune particularité ne doit être prise en compte.

Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est

nécessaire, avant l'utilisation de la remorque, de désactiver manuellement le dispositif start/stop de mise en veille à l'aide de la touche située dans la partie inférieure de la console centrale. Le dispositif start/stop de mise en veille doit alors rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque → .

Véhicules équipés de la sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection)

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le profil de conduite **Eco** est bloqué dès qu'une remorque est attelée.

Si, au moment où vous attelez une remorque, votre véhicule est réglé sur le profil de conduite **Eco**, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Si la remorque n'est pas détectée ou si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, il est nécessaire de sélectionner manuellement le profil de conduite **Normal** avant d'utiliser la remorque → .

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 58
- Éclairage → page 137
- Conduite respectueuse de l'environnement → page 237
- Systèmes d'assistance au démarrage → page 243
- Assistant aux manœuvres de stationnement avec remorque (Trailer Assist) → page 276
- Roues et pneus → page 424
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

AVERTISSEMENT

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

- N'utilisez un dispositif d'attelage que s'il n'est pas endommagé et qu'il est correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation du dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, escamotez ou retirez toujours la boule amovible si aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. Le véhicule n'est pas conçu pour ces types de dispositifs d'attelage. Le dispositif d'attelage peut présenter des dysfonctionnements et la remorque du véhicule risque de se détacher.

AVERTISSEMENT

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et entraîner des accidents.

- Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
- Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement.
- Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (60 mph) dans certains cas exceptionnels). Cette recomman-

AVERTISSEMENT (suite)

dation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Respectez les vitesses maximales spécifiques à chaque pays qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent pour les véhicules sans remorque.

- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le dispositif start/stop de mise en veille doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Désactivez toujours manuellement le dispositif start/stop de mise en veille si une remorque est attelée à un dispositif d'attelage non monté en deuxième monte par Volkswagen.

 Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque
→ page 58. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

 Ne conduisez pas avec une remorque pendant les 1 000 premiers kilomètres si le moteur du véhicule est neuf → page 440.

 Volkswagen recommande, si possible, de déposer ou d'escamoter la boule d'attelage avant chaque trajet effectué sans remorque. En cas de collision par l'arrière, l'endommagement du véhicule peut être plus important lorsque la boule du dispositif d'attelage est montée.

 Certains dispositifs d'attelage installés en deuxième monte recouvrent le logement de l'œillet de remorquage arrière. Dans de tels cas, l'œillet de remorquage ne peut plus être utilisé pour le remorquage ou le démarrage par remorquage d'autres véhicules. C'est pourquoi il est conseillé de toujours conserver à bord du véhicule la boule amovible d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 178.

Allumé	Cause possible	Remède
	Boule du dispositif d'attelage non verrouillée	Contrôlez le verrouillage du dispositif d'attelage → page 181.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Conditions techniques



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 178.

Si le véhicule a été équipé d'un dispositif d'attelage **en première monte**, il est déjà pourvu de tout le nécessaire, sur le plan technique comme sur le plan légal, pour la traction d'une remorque.

Utilisez comme **solution en deuxième monte** uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le poids total autorisé de la remorque tractée. Le dispositif d'attelage doit convenir pour le véhicule et la remorque et être correctement fixé au châssis du véhicule. Utilisez uniquement un dispositif d'attelage agréé par Volkswagen pour votre véhicule. Vérifiez et respectez toujours les instructions du fabricant de dispositifs d'attelage. Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule.

Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne montez jamais un dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs. Ne procédez à aucune modification du système d'échappement ni du système de freinage. Vérifiez à des intervalles réguliers si le dispositif d'attelage est correctement fixé.

Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement doit contenir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des règlements en vigueur. Le système de freinage de la remorque ne doit jamais être relié au système de freinage du véhicule.

Câble de rupture d'attelage

Utilisez toujours un câble de rupture d'attelage entre le véhicule et la remorque → page 183.

Feux arrière de la remorque

Les feux arrière de la remorque doivent être conformes aux prescriptions légales → page 183.

Ne raccordez jamais les feux arrière de la remorque directement à l'équipement électrique du véhicule. Si vous n'êtes pas sûr que la remorque est correctement raccordée électriquement, adressez-vous à un atelier spécialisé. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs extérieurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les

dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

Puissance absorbée maximale de la remorque

Consommateur	Europe, Asie, Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale	Australie
Feux stop (valeur totale)	84 watts	108 watts
Clignotant de chaque côté	42 watts	54 watts
Feux de position (valeur totale)	100 watts	100 watts
Feux arrière (valeur totale)	42 watts	54 watts
Feu arrière de brouillard	42 watts	54 watts

Ne dépassez jamais les valeurs indiquées !

⚠ AVERTISSEMENT

Tout dispositif d'attelage mal monté ou non approprié peut entraîner le détachement de la remorque du véhicule et causer des blessures graves.

ⓘ MISE EN GARDE

- Si les feux arrière de la remorque ne sont pas correctement raccordés, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Si la remorque consomme trop de courant, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccords électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.

i Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser ce dernier même entre les échéances d'entretien.

i Dans certains pays, un extincteur supplémentaire est obligatoire à bord du véhicule lorsque le poids total de la remorque, chargement compris, est supérieur à 2 500 kg.

Boule à déverrouillage électrique

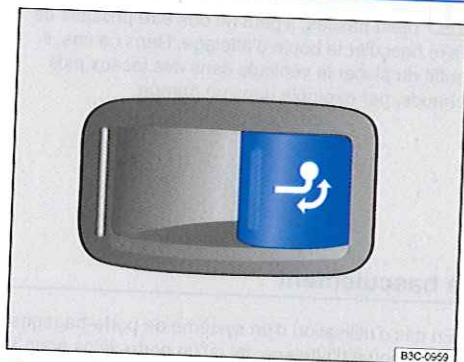


Fig. 122 À droite dans le coffre à bagages : touche de déverrouillage de la boule d'attelage.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 178.

La boule du dispositif d'attelage se trouve dans le pare-chocs. La boule à déverrouillage électrique ne peut pas être retirée.

Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver dans la zone de débattement de la boule → ⚠.

Déverrouillage et basculement de la boule d'attelage

- Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique → page 224.
- Arrêtez le moteur.
- Ouvrez le capot de coffre.

• Tirez brièvement la touche ⇒ **fig. 122**. La boule d'attelage est déverrouillée électriquement et se déploie d'elle-même. Le témoin de contrôle intégré à la touche ⇒ **fig. 122** clignote.

• Faites pivoter davantage la boule avec la main jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle intégré à la touche reste allumé.

• Fermez le capot de coffre.

• Si la boule est munie d'un capuchon de protection antipoussière, retirez ce dernier avant d'atteler une remorque et conservez-le dans un lieu sûr.

Escamotage de la boule d'attelage

• Arrêtez le véhicule et actionnez le frein de stationnement électronique.

• Arrêtez le moteur.

• Dételez la remorque et coupez la liaison électrique entre le véhicule et la remorque. Retirez, s'il y a lieu, les adaptateurs de la prise prévue sur le véhicule pour la remorque.

• Mettez en place le capuchon de protection antipoussière sur la boule (si elle en est équipée).

• Ouvrez le capot de coffre.

• Tirez brièvement la touche ⇒ **fig. 122**. La boule d'attelage se déverrouille électriquement.

• Faites basculer à la main la boule située sous le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle intégré à la touche ⇒ **fig. 122** reste allumé.

• Fermez le capot de coffre.

Signification du témoin de contrôle

• Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche ⇒ **fig. 122** clignote, cela signifie que la boule d'attelage n'est pas correctement encliquetée ou qu'elle est endommagée ⇒ .

• Lorsque le témoin de contrôle est allumé en permanence, le capot de coffre étant ouvert, la boule d'attelage est correctement encliquetée en position déployée ou escamotée.

• Le témoin de contrôle intégré à la touche s'éteint environ une minute après la fermeture du capot de coffre.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut provoquer des blessures et des accidents.

• N'utilisez la boule d'attelage que si elle est correctement encliquetée.

• Assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans la zone de débattement de la boule.

• N'intervenez jamais dans le processus de basculement de la boule d'attelage avec des auxiliaires ou des outils.

• N'actionnez jamais la touche ⇒ **fig. 122** lorsqu'une remorque est attelée ou lorsqu'une galerie porte-bagages ou d'autres pièces rapportées sont montées sur la boule.

• Si la boule ne s'enclenche pas correctement, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.

• Si l'équipement électrique ou le dispositif d'attelage présente des dysfonctionnements, faites contrôler le dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé.

• Si le plus petit diamètre de la boule est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.

ⓘ MISE EN GARDE

Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela pourrait endommager les joints ou retirer la graisse nécessaire à la lubrification.



Par des températures extérieures extrêmement basses, il peut ne pas être possible de faire basculer la boule d'attelage. Dans ce cas, il suffit de placer le véhicule dans des locaux plus chauds, par exemple dans un garage.

Montage d'un porte-vélos sur la boule à basculement



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 178.

En cas d'utilisation d'un système de porte-bagages sur la boule d'attelage, tel qu'un porte-vélos pour 3 vélos maxi, la charge maximale est de 75 kg. Le porte-à-faux maximal admissible du système de porte-bagages sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser 700 mm.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage et du porte-vélos monté sur la boule peut entraîner des blessures et des accidents.

- Ne dépassez jamais la charge indiquée et le porte-à-faux.
- La fixation d'un porte-vélos sur le col situé sous la boule d'attelage n'est pas autorisée étant donné qu'en raison de la forme du col de la boule et qu'en fonction de la version du porte-vélos, il peut en résulter une position inappropriée du porte-vélos.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Lisez et tenez compte de la notice de montage jointe au porte-vélos.

① MISE EN GARDE

Si la charge maximale indiquée ou le porte-à-faux est dépassé, le véhicule peut être considérablement endommagé.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.

i Volkswagen recommande, avant de démarrer, de retirer toutes les pièces rapportées sur les vélos, telles que paniers ou sacoches à vélo, sièges pour enfants ou batteries. Ceci permet d'améliorer la résistance au vent et d'abaisser le centre de gravité du système de porte-bagages.

Accrochage et raccordement de la remorque

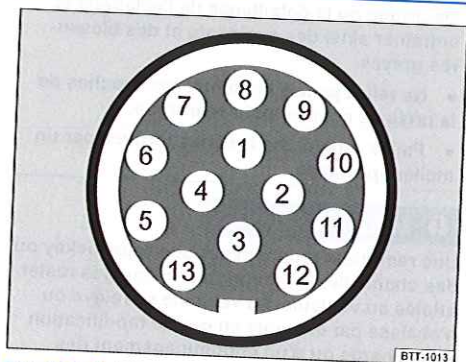


Fig. 123 Schéma de principe : affectation des broches de la prise de courant pour remorque

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 178.

Légende du schéma de principe fig. 123 :

Broche	Signification
10	Câble de recharge plus
11	Masse pour broche 10
12	Non affectée
13	Masse pour broche 9

Prise de courant pour remorque

La liaison électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assurée par une prise à 13 broches pour remorque. Lorsque le moteur tourne, les consommateurs électriques de la remorque sont alimentés en tension via la liaison électrique (broche 9 et broche 10 de la prise de courant pour remorque).

En cas de détection électrique d'une remorque, les consommateurs dans la remorque sont alimentés en tension électrique par le biais de la liaison électrique (broches 9 et 10). La broche 9 est alimentée en plus permanent de sorte que par ex. l'éclairage intérieur d'une remorque peut être assuré. Des consommateurs électriques, comme par ex. le réfrigérateur d'une caravane, sont alimentés en tension électrique **uniquement** lorsque le moteur fonctionne (par le biais de la broche 10).

Les câbles de masse reliés aux broches 3, 11 et 13 ne doivent pas être reliés ensemble afin que l'équipement électrique ne soit pas surchargé.

Si la remorque est dotée d'un **connecteur 7 broches**, vous devez utiliser un câble adaptateur approprié. La fonction de la broche 10 n'est alors pas disponible.

Légende du schéma de principe fig. 123 :

Broche	Signification
1	Clignotant gauche
2	Feu arrière de brouillard
3	Masse pour broches 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8
4	Clignotant droit
5	Feu rouge arrière droit
6	Feu stop
7	Feu arrière gauche
8	Feu de recul
9	Plus permanent

Câble de rupture d'attelage

Fixez toujours correctement le câble de rupture de la remorque sur le véhicule tracteur. Laissez le câble de rupture de la remorque pendre un peu pour permettre la conduite en virage. Cependant, le câble de rupture ne doit pas traîner par terre lors du déplacement.

Feux arrière de la remorque

Veillez à ce que les feux arrière de la remorque fonctionnent correctement et qu'ils soient conformes aux dispositions légales. Veillez à ce que la puissance absorbée maximale de la remorque ne soit pas dépassée → page 181.

Intégration dans l'alarme antivol

La remorque est intégrée à l'alarme antivol dans les conditions préalables suivantes :

- Si le véhicule a été équipé en première monte d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est opérationnel, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule (alarme antivol activée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que la liaison électrique avec la remorque est interrompue.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

Remorque équipée de feux arrière à DEL

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme ne se déclenche pas dès que la liaison électrique avec la remorque équipée de feux arrière à DEL est interrompue.

Si, au moment où vous attachez une remorque, votre véhicule est réglé sur le profil de conduite **Eco**, le système active automatiquement le profil de conduite **Normal**. Une fois la remorque désaccouplée, coupez le contact d'allumage puis remettez-le pour réactiver le profil de conduite **Eco**.

⚠ AVERTISSEMENT

Des câbles électriques branchés de manière inappropriée ou incorrecte peuvent mettre sous tension la remorque, perturber le fonctionnement de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Toute intervention sur l'équipement électronique ne doit être effectuée que par un atelier spécialisé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccords électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant.

⚠ AVERTISSEMENT

Le contact entre les broches de la prise de courant pour remorque peut provoquer des courts-circuits, la surcharge de l'équipement électrique ou la défaillance de l'éclairage et entraîner ainsi des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais ensemble les broches de la prise de courant pour remorque.
- Faites réparer les broches tordues par un atelier spécialisé.

① MISE EN GARDE

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. Le véhicule se relève ou s'abaisse par exemple en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus. Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.

i En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement de l'alarme antivol, faites vérifier les systèmes par un atelier spécialisé.

i La batterie se décharge si une liaison électrique est établie via la prise de courant de la remorque alors que le moteur est arrêté et que les accessoires sur la remorque sont activés.

i Si le niveau de charge de la batterie est insuffisant, la liaison électrique avec la remorque est automatiquement interrompue.

Chargement de la remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 178.

Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter → ▲. Le poids sur flèche est le poids qui appuie à la verticale et de haut en bas sur la boule du dispositif d'attelage → page 189.

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage ne sont que des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment *en-deçà* de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous conseille de toujours exploiter le **poids sur flèche** → page 178 maximal autorisé. Un poids sur flèche insuffisant nuit au comportement routier de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

Dans certains pays, les remorques sont répertoriées en catégories. Volkswagen vous recommande de vous informer sur les remorques appropriées auprès d'un atelier spécialisé.

Chargement de la remorque

L'attelage doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque principalement sur l'arrière ni principalement sur l'avant :

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Fixez correctement le chargement sur la remorque.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée → page 424.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Ne dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'attelage, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Chargez toujours correctement la remorque.
- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.

Conduite avec une remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 178.

Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en

conséquence à l'aide du système de réglage du site des projecteurs. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de réglage du site des projecteurs, faites régler les projecteurs dans un atelier spécialisé.

Particularités lors de la conduite avec une remorque

- Si la remorque possède un frein à inertie, freinez *en douceur dans un premier temps* puis plus énergiquement. Ceci évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.

- La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.

- Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps pour profiter du frein-moteur. Si vous utilisez uniquement les freins, le système de freinage risque de surchauffer et de tomber en panne, le cas échéant.

- Le centre de gravité du véhicule, et par conséquent les qualités routières, ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.

- La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total du convoi, un convoi en stationnement peut reculer légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

- Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- Appuyez une fois sur la touche  pour désactiver le frein de stationnement électronique → page 224.
- Véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
- Engagez la 1^{re} vitesse ou positionnez le levier sélecteur sur D/S → page 213, *Passage des rapports*.
- Tirez sur la touche  et maintenez-la dans cette position pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique.

- Relâchez la pédale de frein.
- Démarrez lentement. Pour cela, relâchez lentement la pédale d'embrayage de la boîte mécanique.
- Ne relâchez la touche  que lorsque le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

- La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.
- Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.
- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
- Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.
- Respectez les vitesses maximales qui, pour les véhicules avec remorque, peuvent être inférieures aux vitesses maximales s'appliquant aux véhicules sans remorque.

Système de stabilisation de la remorque



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 178.

Le système de stabilisation de la remorque peut détecter les mises en lacets d'une remorque attelée et les contrer.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation (ESC).

Lorsque le système de stabilisation de la remorque détecte un mouvement de lacet de la remorque, il aide automatiquement à réduire les risques de « balancement » de la remorque, en même temps que la fonction de contre-braquage.

Conditions de fonctionnement du système de stabilisation de la remorque

- Le dispositif d'attelage a été installé en première monte ou un dispositif d'attelage compatible a été installé en seconde monte.
- L'ESC et l'ASR activés. Le témoin de contrôle  ou  dans le combiné d'instruments est éteint.
- La remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- La vitesse est supérieure à env. 60 km/h (37 mph).
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- Les remorques doivent posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

⚠ AVERTISSEMENT

Le supplément de sécurité qu'apporte le système de stabilisation de la remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si un système effectue une régulation, levez le pied de l'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de stabilisation peut ne pas détecter correctement toutes les situations.

- Lorsque l'ESC est désactivé, le système de stabilisation de la remorque l'est aussi.
- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre *en portefeuille* en dépit du système de stabilisation de la remorque.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.
- Des freinages brusques risquent de se produire automatiquement, en cas de situations de conduite extrêmes, si aucune remorque n'est attelée mais qu'une fiche est branchée dans la prise de courant pour remorque (porte-vélos avec éclairage, par ex.).

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

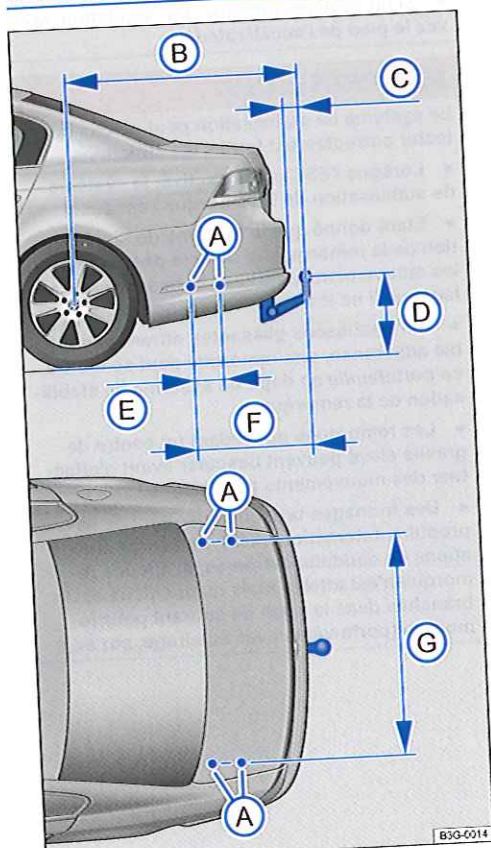


Fig. 124 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 178.

Volkswagen vous recommande de faire effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage dans un atelier spécialisé. Il peut s'avérer nécessaire par exemple de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles pare-chaaleur. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Vous devez respecter dans tous les cas les cotes d'écartement lors de l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte. La cote allant du milieu de la boule jusqu'à la chaussée $\Rightarrow$ fig. 124 D ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Ceci est également valable lorsque le véhicule est complètement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Cotes d'écartement $\Rightarrow$ fig. 124 :

- A Points de fixation
- B 1 196 mm
- C 65 mm mini
- D 350 – 420 mm
- E 220 mm
- F 550 mm
- G 1 043 mm

AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

En cas de dispositif d'attelage mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par Volkswagen pour le type de véhicule concerné.

Poids tractés maximum autorisés



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 178.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette

d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Moteurs à essence

Puissance du moteur ⇒ ▲	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
92 kW	CZCA	1 500 kg	1 800 kg	BM6 : 680 kg DSG®7 : 690 kg
110 kW	CZDA, CZEA	1 600 kg	1 900 kg	BM6 : 690 kg DSG®7 : 700 kg
110 kW avec transmission intégrale (4MOTION)		1 800 kg	2 000 kg	740 kg
132 kW	CJSA	1 800 kg	2 000 kg ^{a)}	720 kg
162 kW	CHHB	2 000 kg	2 000 kg	740 kg ^{b)}
206 kW	CJXA	2 200 kg	2 200 kg	750 kg

- a) Véhicules sans batterie dans le coffre à bagages, avec dispositif start/stop de mise en veille et BM6 : 1 900 kg
b) Véhicules avec batterie dans le coffre à bagages et dispositif start/stop de mise en veille : 750 kg

Moteurs diesel

Puissance du moteur ⇒ ▲	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
81 kW	CLHC	1 500 kg	1 800 kg	BM6 : 720 kg DSG®7 : 730 kg
88 kW sans épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)	DCXA, DCZA	1 500 kg	1 800 kg	720 kg ^{a)}
88 kW avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		1 500 kg	1 800 kg	730 kg ^{b)}
110 kW sans épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)	DCYA, CRLB	2 000 kg	2 000 kg	BM6 : 730 kg ^{c)} DSG®6 : 740 kg ^{d)}
110 kW avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		1 800 kg	BM6 : 2 000 kg DSG®6 : 2 100 kg	BM6 : 740 kg DSG®6 : 750 kg
10 kW avec transmission intégrale (4MOTION)		2 200 kg	2 200 kg	750 kg
10 kW	CRGA	2 000 kg	2 000 kg ^{e)}	750 kg
5 kW	CUPA	2 000 kg	BM6 : 2 000 kg ^{e)} DSG®6 : 2 100 kg	750 kg

Puissance du moteur ⇒ ⚠	LRM	Remorque freinée, rampes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, rampes jusqu'à 8 %	Remorque non freinée
140 kW	DDAA	2 000 kg	BM6 : 2 000 kg DSG®6 : 2 100 kg	750 kg
140 kW avec transmission intégrale (4MOTION)		2 200 kg	2 200 kg	750 kg
176 kW	CUAA	2 200 kg	2 200 kg	750 kg

- a) Véhicules avec batterie dans le coffre à bagages : 730 kg
b) Véhicules avec batterie dans le coffre à bagages : 740 kg
c) Véhicules avec batterie dans le coffre à bagages : 740 kg
d) Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 750 kg.
e) Véhicules avec batterie dans le coffre à bagages : 2 100 kg

⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des accidents et des blessures graves peuvent avoir lieu.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué.

ⓘ MISE EN GARDE

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué. ◀

Poids total roulant maximal autorisé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 178.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente Notice s'appliquent au modèle de base allemand. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou encore s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les poids totaux roulant indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'env. 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaires.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
92 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CZCA	BM6	3 470 kg
		DSG®7	3 495 kg
		BM6	3 485 kg
		DSG®7	3 500 kg
92 kW avec batterie dans le coffre à bagages			

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et sans gestion active des cylindres	CZDA, CZEa	BM6	3 585 kg
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et avec gestion active des cylindres		DSG®7	3 605 kg ^{a)}
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et sans gestion active des cylindres		BM6	3 585 kg
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec gestion active des cylindres		DSG®7	3 600 kg
132 kW sans batterie dans le coffre à bagages		BM6 4MOTION	3 890 kg
132 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	3 595 kg
162 kW sans batterie dans le coffre à bagages		DSG®7	3 620 kg
162 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	3 595 kg
206 kW	CJSA	DSG®7	3 615 kg
		BM6 4MOTION	3 900 kg
		BM6	3 835 kg ^{b)}
		DSG®7	3 845 kg ^{c)}
	CHHB	BM6	3 850 kg
		DSG®7	3 860 kg
		DSG®6	4 060 kg ^{d)}
	CJXA	DSG®6	4 075 kg
		DSG®6 4MOTION	4 420 kg

- a) Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 3 610 kg
b) Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 3 850 kg
c) Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 3 860 kg
d) Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 4 065 kg

Moteurs diesel

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CLHC	BM6	3 550 kg
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages		DSG®7	3 565 kg
		BM6	3 565 kg
		DSG®7	3 580 kg

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ⇒ ⚠
		BM6	3 545 kg
88 kW sans batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)	DCXA, DCZA	DSG®7	3 560 kg
88 kW avec batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		BM6	3 555 kg
88 kW sans batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		DSG®7	3 570 kg
88 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		BM6	3 535 kg
88 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		BM6	3 545 kg
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)	DCYA, CRLB	BM6	4 065 kg
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et sans épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		DSG®6	4 090 kg ^{a)}
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		BM6	4 080 kg
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		DSG®6	4 105 kg
110 kW sans batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		BM6	3 915 kg
110 kW avec batterie dans le coffre à bagages et avec épuration des gaz d'échappement (AdBlue®)		DSG®6	3 945 kg
130 kW sans batterie dans le coffre à bagages		BM6 4MOTION	4 420 kg
130 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	3 915 kg
135 kW sans batterie dans le coffre à bagages	CRGA	BM6 4MOTION	4 415 kg
135 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	4 095 kg
135 kW avec batterie dans le coffre à bagages		DSG®6	4 115 kg
	CUPA	BM6	4 110 kg
		DSG®6	4 130 kg
		BM6	4 090 kg
	CUPA	BM6	4 115 kg
		DSG®6	4 105 kg
		DSG®6	4 125 kg

Puissance du moteur	LRM	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé ➡ ⚠
140 kW sans batterie dans le coffre à bagages	DDAA	BM6	4 075 kg
		DSG®6	4 125 kg
		DSG®6 4MOTION	4 420 kg
140 kW avec batterie dans le coffre à bagages		BM6	4 090 kg
		DSG®6	4 140 kg
		DSG®6 4MOTION	4 400 kg
176 kW à 4 000 tr/min avec FAP	CUAA	DSG®7 4MOTION	4 485 kg

a) Véhicules avec dispositif start/stop de mise en veille : 4 095 kg

⚠ AVERTISSEMENT

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, des accidents et des blessures graves peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

ⓘ MISE EN GARDE

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

Équipements pratiques

Rangements

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement côté conducteur	195
Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)	195
Rangement dans la console centrale avant ..	196
Rangement dans l'accoudoir central avant ..	196
Boîte à gants	197
Autres rangements	198

N'utilisez les rangements que pour ranger des objets légers ou de petite taille.

Informations complémentaires et avertissements :

- Habitable ⇒ page 10
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 417
- ⇒ brochure *Autoradio* ou ⇒ brochure *Système de navigation*

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de manœuvre ou de freinage brusque, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut provoquer des blessures graves et entraîner la perte de contrôle du véhicule.

- Ne transportez pas d'animaux ni d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le tableau de bord, sur la plage arrière, dans des vêtements et dans des sacs présents dans l'habitacle.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Fixez le tapis de sol au plancher pour qu'il évite de glisser.
- Ne posez jamais de tapis de sol ou d'autres revêtements de sol sur le tapis de sol installé.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne parvienne au plancher du côté du conducteur pendant la marche du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Des briquets dans le véhicule peuvent être endommagés ou allumés sans que vous vous en aperceviez. Cela peut provoquer des brûlures et dommages importants au véhicule.

- Avant de régler les sièges, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve dans les parties mobiles des sièges.
- Avant de fermer des rangements ou boîtes à gants, assurez-vous toujours qu'aucun briquet ne se trouve à l'intérieur.
- Ne déposez jamais des briquets dans des rangements, des boîtes à gants ou d'autres casiers du véhicule. Des briquets peuvent prendre feu en raison de températures de surface élevées, notamment en été.

⚠ MISE EN GARDE

- Des objets qui frottent contre la glace arrière risquent d'endommager les fils de dégivrage.
- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires ni de médicaments sensibles à la chaleur dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.
- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces) qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.



Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage arrière.

Rangement côté conducteur



Fig. 125 Côté conducteur : rangement avec support pour cartes mémoire

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 194.

Pour *ouvrir* le rangement, tirez la poignée dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 125.

Pour *fermer* le rangement, poussez le couvercle vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

 Un support pour cartes mémoire se trouve sur la face intérieure du couvercle $\Rightarrow$ fig. 125 (petite flèche).

Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)

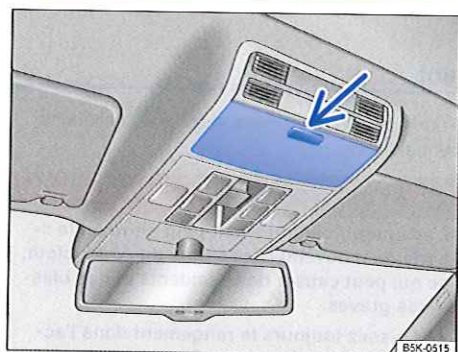


Fig. 126 Dans la console de pavillon : rangement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 194.

Vous pouvez utiliser le rangement pour ranger des lunettes ou d'autres objets.

Pour *ouvrir* le rangement, appuyez sur la touche puis relâchez-la $\Rightarrow$ fig. 126 (flèche).

Pour *fermer* le rangement, poussez le couvercle vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Rangement dans la console centrale avant



Fig. 127 Dans la console centrale avant : rangement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 194.

Pour *ouvrir*, poussez le cache entièrement vers l'avant dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 127.

Pour *fermer*, poussez le cache ouvert brièvement vers l'avant dans le sens de la flèche. Le cache se ferme automatiquement.

Les équipements suivants peuvent se trouver dans le cache :

- Prise de courant 12 volts $\Rightarrow$ page 204
- Allume-cigare $\Rightarrow$ page 201
- Port USB $\Leftrightarrow$ brochure *Autoradio* ou $\Rightarrow$ brochure *Système de navigation*
- Interface pour téléphone mobile « Confort » $\Rightarrow$ brochure *Système de navigation*

Rangement dans l'accoudoir central avant



Fig. 128 Rangement dans l'accoudoir central avant.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 194.

Pour *ouvrir* le rangement, soulevez entièrement l'accoudoir central dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 128.

Pour *fermer* le rangement, rabaissez l'accoudoir central avant.

AVERTISSEMENT

L'accoudoir central avant peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours le rangement dans l'accoudoir central fermé pendant la conduite.

AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais d'adulte ni d'enfant sur l'accoudoir central avant ou arrière.

 Une prise AUX-IN $\Leftrightarrow$ et un port USB $\Leftrightarrow$ peuvent se trouver dans le rangement $\Rightarrow$ brochure *Système de navigation* ou $\Rightarrow$ brochure *Autoradio*, *Système de navigation*.

Boîte à gants



Fig. 129 Boîte à gants

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 194.

Légende de la fig. 130 :

- ① Support pour cartes mémoire.
- ② Appareils du système d'infodivertissement, lecteurs de cartes.
- ③ Support pour cartes en plastique et pièces de monnaie.
- ④ Livre de Bord.
- ⑤ Support pour pièces de monnaie et cartes en plastique et logement pour range-lunettes.
- ⑥ Diffuseur d'air

Ouverture et fermeture de la boîte à gants

Si nécessaire, déverrouillez la boîte à gants à l'aide de la clé de secours $\Rightarrow$ page 53. La boîte à gants est verrouillée lorsque la fente de la serrure est en position verticale.

Pour *ouvrir* la boîte à gants, tirez sur le levier d'ouverture $\Rightarrow$ fig. 129.

Pour la *fermer*, poussez le couvercle vers le haut.

Support pour cartes mémoire, cartes en plastique, pièces de monnaie, logement pour range-lunettes

La partie supérieure et le couvercle de la boîte à gants peuvent comporter un support pour cartes mémoire, cartes en plastique, pièces de monnaie ainsi qu'un logement pour range-lunettes $\Rightarrow$ fig. 130 ①, ③ et ⑤.

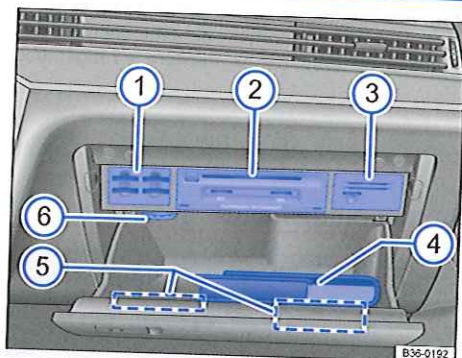


Fig. 130 Boîte à gants ouverte

Appareils du système d'infodivertissement, lecteurs de cartes

Des appareils du système d'infodivertissement ② ainsi que des lecteurs de cartes peuvent se trouver dans la partie supérieure de la boîte à gants $\Rightarrow$ brochure *Autoradio* ou $\Rightarrow$ brochure *Système de navigation*.

Livre de Bord

La boîte à gants est prévue pour contenir un rangement pour Livre de Bord ④. Il est conseillé de toujours ranger le Livre de Bord dans ce rangement.

Selon l'équipement du véhicule, un casier de rangement séparé pour Livre de Bord peut se trouver dans la partie supérieure de la boîte à gants.

Réfrigération du rangement

Dans la partie supérieure de la boîte à gants se trouve une buse de sortie d'air ⑥ par laquelle de l'air réfrigéré parvient dans la boîte à gants lorsque le climatiseur est en marche. Ouvrez ou fermez le diffuseur en le tournant.

AVERTISSEMENT

Un rangement ouvert côté passager avant peut augmenter les risques de blessures graves en cas d'accident ou en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

- Laissez toujours le rangement fermé pendant la conduite.

❗ MISE EN GARDE

Pour des raisons de construction, la boîte à gants de certains modèles de véhicule présente des ouvertures, par ex. derrière le rangement

❗ MISE EN GARDE (suite)

pour Livre de Bord. Des petits objets peuvent glisser à travers ces ouvertures et tomber derrière le revêtement. Cela peut être à l'origine de bruits inhabituels et endommager le véhicule. C'est pourquoi il ne faut pas ranger de petits objets dans le casier de rangement.

Autres rangements

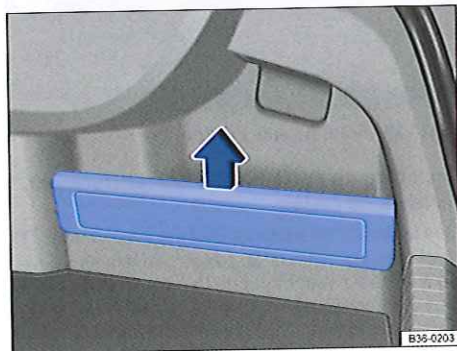


Fig. 131 Dans le coffre à bagages : rangement latéral



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 194.

Rangements dans le coffre à bagages

Des rangements supplémentaires sont prévus de chaque côté du coffre à bagages. Les panneaux latéraux peuvent être retirés vers le haut dans le sens de la flèche ⇒ fig. 131 afin de ranger des objets plus volumineux dans le coffre à bagages.

Autres rangements :

- Dans la console centrale.
- Dans les revêtements de portes avant et arrière.

- Plage arrière derrière le dossier de banquette arrière pour des vêtements légers.
- patères sur les montants de porte centraux et sur les poignées de maintien arrière dans le pavillon.
- Crochet pour sacs dans le coffre à bagages ⇒ page 169.

⚠ AVERTISSEMENT

Les vêtements accrochés peuvent limiter la visibilité du conducteur et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

- Accrochez toujours les vêtements à la patère de manière à ne pas entraver la visibilité du conducteur.
- N'utilisez les patères que pour accrocher des vêtements légers. Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches.

❗ MISE EN GARDE

Les patères peuvent supporter un poids maximal de 2,5 kg.

Porte-boissons

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale	199
Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière	200

Porte-bouteilles

Des porte-bouteilles se trouvent dans les rangements ouverts des portes du conducteur et du passager avant.

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'habitacle
→ page 417

⚠️ AVERTISSEMENT

Toute utilisation impropre des porte-boissons peut entraîner des blessures.

- Ne posez jamais de boissons chaudes dans un porte-boissons. En cas de freinage soudain et d'accident, des boissons chaudes présentes dans un porte-boissons peuvent se renverser et provoquer des brûlures.

⚠️ AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce qu'aucune bouteille ni aucun objet ne puisse accéder au plancher du conducteur et entraver ainsi l'actionnement des pédales.
- Ne posez jamais de gobelets lourds, de produits alimentaires ni d'autres objets lourds dans les porte-boissons. En cas d'accident, ces objets lourds peuvent être projetés à travers l'habitacle et causer des blessures graves.

⚠️ AVERTISSEMENT

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule fortement chauffé ou fortement refroidi.

🚫 MISE EN GARDE

Ne laissez pas de boissons ouvertes dans le porte-boissons pendant la marche du véhicule. Les boissons renversées, par ex. lors d'un freinage, peuvent endommager le véhicule et l'équipement électrique.

-  Les inserts du porte-boissons peuvent être retirés pour être nettoyés.

Porte-boissons dans la partie inférieure de la console centrale

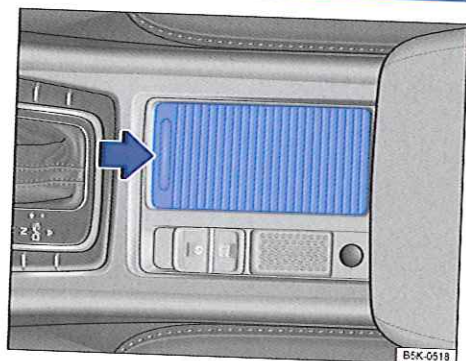


Fig. 132 Dans la partie inférieure de la console centrale : ouverture du porte-boissons.

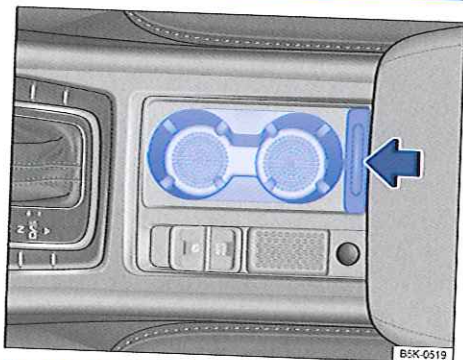


Fig. 133 Dans la partie inférieure de la console centrale : fermeture du porte-boissons.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 199.

Il existe différentes versions de porte-boissons pour la partie inférieure de la console centrale. Le cache n'est pas disponible sur toutes les versions de véhicules.

Ouverture du porte-boissons

Pour *ouvrir* le porte-boissons, tirez le cache de la console centrale vers l'arrière dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 132.

Fermeture du porte-boissons

Pour *fermer* le porte-boissons, poussez le cache de la console centrale vers l'avant dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 133. 

Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

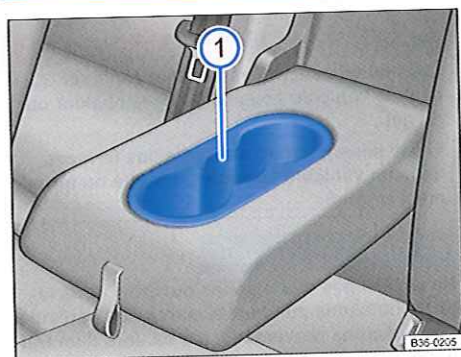


Fig. 134 Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 199.

- Pour *ouvrir* le porte-boissons, rabattez l'accoudoir central vers le bas.
- Pour le *fermer* le porte-boissons, rabattez l'accoudoir central vers le haut. 

Cendrier et allume-cigare

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Cendrier avant	201
Cendrier amovible dans le porte-boissons	202
Allume-cigare	202

Informations complémentaires et avertissements :

- Porte-boissons ⇒ page 199
- Prises de courant ⇒ page 204
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des cendriers et de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Ne mettez jamais de papiers ou d'autres objets dans le cendrier, sous peine de provoquer un incendie.

Cendrier avant



Fig. 135 Dans la console centrale avant : ouverture du cendrier.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 201.

Ouverture et fermeture du cendrier

- Pour ouvrir le cendrier, poussez le cache entièrement vers l'avant dans le sens de la flèche ⇒ fig. 135.
- Pour fermer le cendrier, poussez le cache ouvert brièvement vers l'avant dans le sens de la flèche. Le cache se ferme automatiquement.

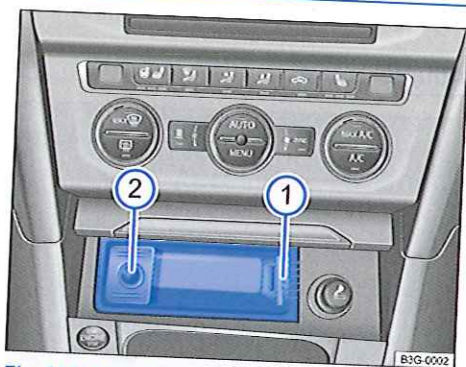


Fig. 136 Dans la console centrale avant : retrait du cendrier ① et éteignoir ②.

Vidage du cendrier

- Retirez l'insert de cendrier vers le haut en le saisissant sur le côté ⇒ fig. 136 ①.
- Une fois le cendrier vidé, remettez en place l'insert par le haut dans le cendrier.

Cendrier amovible dans le porte-boissons

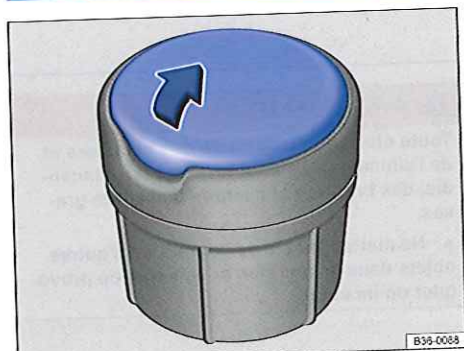


Fig. 137 Cendrier amovible.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 201.

Le cendrier amovible peut être utilisé dans les porte-boissons ou à l'extérieur du véhicule.

Pour pouvoir l'utiliser, placez le cendrier amovible dans l'un des porte-boissons situés dans la partie inférieure de la console centrale ou dans l'accoudoir central arrière $\Rightarrow$ page 199.

Ouverture et fermeture du cendrier amovible

- Pour *ouvrir* le cendrier, soulevez le couvercle $\Rightarrow$ fig. 137 dans le sens de la flèche.
- Pour le *fermer*, abaissez le couvercle du cendrier dans le sens inverse de la flèche.

Vidage du cendrier amovible

- Retirez le cendrier amovible du porte-boissons vers le haut.
- Ouvrez le cendrier amovible et videz la cendre refroidie dans une poubelle adaptée.
- Une fois vidé, remettez en place le cendrier amovible par le haut dans le porte-boissons.

Allume-cigare



Fig. 138 Dans la console centrale avant : allume-cigare dans le cendrier (variante 1)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 201.

Selon l'équipement de votre véhicule, un allume-cigare peut se trouver dans la console centrale avant ou dans la partie inférieure de la console centrale.



Fig. 139 Dans la partie inférieure de la console centrale : allume-cigare (variante 2)

- Enfoncez le bouton de l'allume-cigare $\Rightarrow$ fig. 138 ou $\Rightarrow$ fig. 139 lorsque le contact d'allumage est mis.
- Attendez jusqu'à l'éjection du bouton de l'allume-cigare.
- Retirez l'allume-cigare et allumez votre cigarette ou votre cigare à l'aide de la spirale incandescente $\Rightarrow$ .
- Remettez l'allume-cigare dans son support.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Utilisez correctement l'allume-cigare pour allumer votre cigarette ou votre cigare.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact d'allumage est mis.



L'allume-cigare peut également être utilisé comme prise de courant 12 volts
⇒ page 204.

Prises de courant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Prises de courant dans le véhicule 205

Les prises de courant du véhicule permettent de raccorder des accessoires électriques. Les appareils branchés doivent être dans un état irréprochable. N'utilisez pas d'appareils défectueux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Allume-cigare ⇒ page 201
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 440
- Informations pour le consommateur ⇒ page 453

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des accessoires électriques peut provoquer un incendie et des blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Les prises de courant et les appareils qui y sont raccordés peuvent être utilisés lorsque le contact d'allumage est mis.
- Si l'appareil électrique raccordé est trop chaud, mettez-le immédiatement hors circuit et débranchez-le de l'alimentation électrique.

MISE EN GARDE

- Afin d'éviter tout endommagement au niveau de l'équipement électrique, ne branchez jamais d'accessoires fournissant du courant

MISE EN GARDE (suite)

électrique, par ex. un panneau solaire ou des chargeurs de batterie, à la prise de courant 12 volts pour charger la batterie.

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- Afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, désactivez les consommateurs raccordés aux prises 12 volts avant d'établir ou de couper le contact d'allumage ainsi qu'avant de démarrer le moteur. Lorsque le dispositif start/stop de mise en veille arrête automatiquement le moteur et le redémarre, il n'est pas nécessaire de désactiver les consommateurs raccordés.
- Ne branchez jamais sur une prise de courant 12 volts des consommateurs électriques ayant une puissance plus importante que la valeur indiquée. En cas de dépassement de la puissance absorbée maximale, l'équipement électrique du véhicule peut être endommagé.



Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.



La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un accessoire est en marche.



Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans l'autoradio et l'électronique de bord.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace arrière.

Prises de courant dans le véhicule

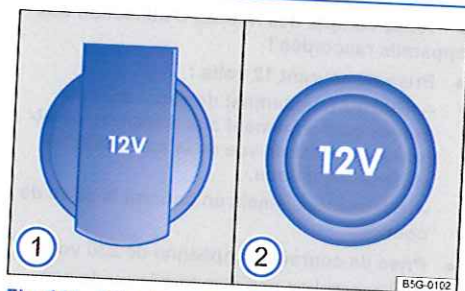


Fig. 140 Prise de courant 12 volts rabattable ①, prise de courant 12 volts avec cache amovible ②.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 204.

Puissance absorbée maximale

Prise de courant	Puissance absorbée maximale
12 volts	120 watts
230 volts	150 watts (puissance maximale 300 watts)

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Si vous branchez simultanément 2 appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 190 watts ⇒ ①.

Prise de courant 12 volts

La prise de courant 12 volts fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis.

La batterie se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un appareil électrique est en marche. Par conséquent, n'utilisez les consommateurs électriques branchés à la prise de courant que lorsque le moteur tourne.

Afin d'éviter tout dommage dû à des variations de tension, désactivez l'appareil raccordé avant de mettre ou de couper le contact d'allumage et avant de démarrer le moteur.

Des prises de courant 12 volts peuvent se trouver aux endroits suivants dans le véhicule :

- Dans le rangement ou dans le cendrier avant ⇒ fig. 135
- Dans la partie inférieure de la console centrale ⇒ page 13.



Fig. 141 Prise de courant européenne 230 volts.

- Dans la console centrale arrière ⇒ page 13
- Dans le coffre à bagages ⇒ fig. 140.

Prise de courant européenne 230 volts

La prise de courant s'active automatiquement dès qu'une fiche est introduite alors que le contact d'allumage est mis. Lorsque l'énergie disponible est suffisante, la prise peut continuer d'être utilisée également lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ .

Branchement d'un appareil électrique : insérez le connecteur dans la prise de courant jusqu'en butée pour déverrouiller la sécurité enfants intégrée. Le courant ne circule dans la prise de courant que lorsque la sécurité enfants est déverrouillée.

Affichage à DEL sur la prise de courant ⇒ fig. 141

Témoin vert allumé en permanence :	La sécurité enfants est déverrouillée. La prise de courant est prête à fonctionner.
Témoin vert clignotant :	L'allumage est coupé, mais il y a encore suffisamment d'énergie pour alimenter encore la prise de courant pendant 10 minutes au maximum. Si la fiche est débranchée pendant ce laps de temps, la prise de courant se désactive et ne peut plus être utilisée avant que le contact d'allumage ne soit remis.
Témoin rouge clignotant :	Présence d'un dysfonctionnement, mise hors circuit due à une surintensité ou à une surchauffe, par exemple

Des prises de courant 230 volts peuvent se trouver aux endroits suivants dans le véhicule :

- Dans la console centrale arrière → page 13

Mise hors circuit due à une surchauffe

Lorsqu'une certaine température est dépassée, le convertisseur continu-alternatif de la prise de courant européenne 230 volts se met automatiquement hors circuit. La mise hors circuit empêche une surchauffe en cas de puissance absorbée excessive des appareils raccordés et en cas de températures ambiantes élevées. La prise de courant européenne 230 ne peut être réutilisée qu'après une phase de refroidissement.

Pour pouvoir réutiliser la prise de courant européenne de 230 volts après la phase de refroidissement, vous devez d'abord débrancher la fiche d'un appareil raccordé puis la rebrancher. Vous évitez ainsi que des appareils électriques raccordés ne soient remis en marche involontairement.

DANGER

Système électrique sous haute tension !

- Ne renversez pas de liquides sur la prise de courant.
- Ne branchez pas d'adaptateurs ou de câbles de rallonge dans la prise de courant européenne de 230 volts. Sinon, la sécurité enfants intégrée est désactivée et la prise de courant est sous tension.
- N'insérez pas d'objets conducteurs, par ex. des aiguilles à tricoter, dans les contacts de la prise de courant européenne de 230 volts.

MISE EN GARDE

- Tenez compte des notices d'utilisation des appareils raccordés !

- Prise de courant 12 volts :

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- N'alimentez jamais en courant la prise de courant.

- Prise de courant européenne de 230 volts :

- N'accrochez pas d'appareils ou de connecteurs trop lourds directement à la prise de courant, comme par ex. un transformateur.
- Ne branchez pas de lampes qui comportent un tube au néon.
- Branchez à la prise de courant unique des appareils dont la tension correspond à la tension de la prise de courant.
- Dans le cas de consommateurs qui nécessitent un courant de démarrage élevé, la mise hors circuit intégrée en cas de surintensité empêche leur mise en marche. Dans ce cas, débranchez le transformateur du consommateur électrique, puis rebranchez-le après 10 secondes environ.

 Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans le système intégré d'autoradio et de navigation et l'électronique de bord.

 Sur certains appareils, la faible puissance en watts peut perturber le fonctionnement de la prise de courant européenne 230 volts.

En cours de route

Démarrage, passage des rapports, stationnement

Démarrage et arrêt du moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin de contrôle	208
Bouton de démarrage	209
Démarrage du moteur	210
Arrêt du moteur	211
Antidémarrage électronique	212

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique DSG® à double embrayage à 6 rapports et à la boîte automatique DSG® à double embrayage à 7 rapports.

Affichage de l'antidémarrage

Si la clé du véhicule utilisée n'est pas valable ou si le système présente un dysfonctionnement, le message apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Le moteur ne peut pas être démarré.

Démarrage en poussant ou en remorquant le véhicule

Pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant. Effectuez à la place un démarrage de fortune.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule ⇒ page 53
- Verrouillage centralisé et système de fermeture ⇒ page 58
- Passage des rapports ⇒ page 213
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Direction ⇒ page 240
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 243
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 372
- Carburant ⇒ page 378
- Fermeture et ouverture d'urgence ⇒ page 465
- Démarrage de fortune ⇒ page 502
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 506

AVERTISSEMENT

L'arrêt du moteur pendant la marche du véhicule rend plus difficile l'arrêt du véhicule. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Les systèmes d'assistance au freinage et à la direction, le système de sacs gonflables, les rétracteurs de ceinture ainsi que les autres équipements de sécurité du véhicule ne sont activés que lorsque le moteur tourne.
- N'arrêtez le moteur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne démarrez ou ne laissez jamais tourner le moteur si de l'huile, du carburant ou d'autres consommables facilement inflammables s'écoulent du véhicule, en dessous ou à proximité de celui-ci, par ex. suite à un endommagement.
- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages, des incendies et des blessures graves.
- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.

- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoin de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 207.

Allumé	Cause possible	Remède
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage	⇒ page 210.
	Pédale de frein non actionnée.	Pour démarrer le moteur, appuyez sur la pédale de frein.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

Bouton de démarrage



Fig. 142 Dans la partie inférieure de la console centrale : bouton de démarrage

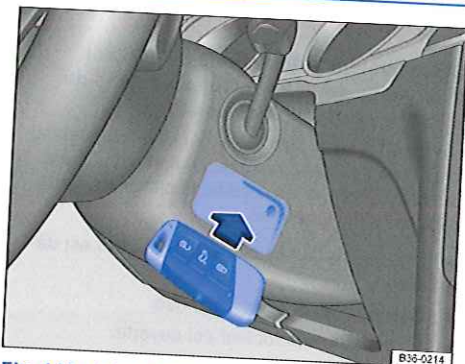


Fig. 143 A droite sur la colonne de direction : fonction de démarrage d'urgence

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Le bouton de démarrage remplace le contact-démarrreur (Press & Drive).

Le véhicule démarre à l'aide du bouton de démarrage (Press & Drive). Pour ce faire, une clé valide doit se trouver à l'intérieur de l'habitacle dans la zone des sièges avant ou arrière.

Sur les véhicules équipés du dispositif Keyless Access $\Rightarrow$ page 58, le démarrage peut également être effectué si une clé valide se trouve dans le coffre à bagages.

Lorsque vous quittez le véhicule, l'ouverture de la porte du conducteur active le verrouillage électronique de colonne de direction, le contact d'allumage étant coupé $\Rightarrow$ page 240.

Mise et coupure manuelles du contact d'allumage

Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage $\Rightarrow$ .

Coupure automatique du contact d'allumage

Lorsque vous vous éloignez du véhicule avec la clé alors que le contact d'allumage est mis, ce dernier est coupé automatiquement après quelques instants. Si les feux de croisement étaient allumés au même moment, les feux de position restent encore allumés pendant environ 30 minutes. Les feux

de position peuvent être éteints manuellement $\Rightarrow$ page 137 ou par verrouillage du véhicule $\Rightarrow$ page 58.

Fonction de démarrage d'urgence

Si aucune clé du véhicule valable n'a été détectée dans l'habitacle, effectuez une fonction de démarrage d'urgence. Un voyant correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cela peut être le cas par exemple en cas de pile faible ou déchargée dans la clé du véhicule :

- Tenez la clé du véhicule à droite contre le revêtement de la colonne de direction immédiatement après avoir appuyé sur le bouton de démarrage $\Rightarrow$ fig. 143.
- Le contact est mis automatiquement et le moteur est éventuellement démarré.

Coupure d'urgence

S'il n'est pas possible d'arrêter le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage, vous devez effectuer une coupure d'urgence :

- Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage en l'espace de 3 secondes ou appuyez une fois pendant plus d'une seconde $\Rightarrow$  au chapitre Arrêt du moteur à la page 211.
- Le moteur s'arrête automatiquement.

Fonction de redémarrage du moteur

Si, une fois le moteur arrêté, aucune clé du véhicule valide n'est détectée dans le véhicule, vous pouvez faire redémarrer le moteur dans les 5 secondes qui suivent. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant. 

Une fois ce laps de temps écoulé, il n'est plus possible de faire démarrer le moteur s'il n'y a pas de clé de véhicule valide dans l'habitacle.

Désactivation automatique du contact d'allumage sur les véhicules équipés du système start/stop de mise en veille

L'arrêt du moteur étant activé et le véhicule immobile, le contact d'allumage est automatiquement désactivé lorsque les conditions suivantes sont remplies simultanément :

- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.
- Aucune pédale n'est actionnée.
- La porte du conducteur est ouverte.

Après désactivation automatique du contact d'allumage avec les feux de croisement allumés  ou l'allumage automatique des projecteurs activé AUTO, les feux de position restent allumés et s'éteignent automatiquement au bout d'environ 30 minutes.

Les feux de position s'éteignent également lorsque le véhicule est verrouillé ou que les feux sont éteints manuellement.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Lors de l'établissement du contact d'allumage, *n'enfoncez pas* la pédale de frein ou la pédale d'embrayage. Le moteur risque sinon de démarrer immédiatement.

AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation des clés du véhicule risque de causer des accidents et de provoquer des blessures graves.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lave-glaces.

 Avant de quitter votre véhicule, coupez toujours le contact d'allumage manuellement et, le cas échéant, tenez compte des indications affichées dans le combiné d'instruments.

 Des périodes d'immobilisation prolongées avec le contact d'allumage mis peuvent entraîner un déchargement de la batterie et le moteur risque de ne plus démarrer.

 Sur les véhicules avec moteur diesel, le démarrage du moteur peut être différé si le moteur doit être préchauffé.

Démarrage du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Veillez à effectuer les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Démarrage du véhicule à l'aide du bouton de démarrage ⇒ page 209 (Press & Drive)
1.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 5 soit effectuée.
1 a.	Véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.
2.	Amenez le levier de vitesses au point neutre ou le levier sélecteur en position P ou N .
3.	Appuyez sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 142 – n'accélérez pas. Le moteur ne peut démarrer que si une clé de véhicule valide se trouve dans le véhicule.
4.	Lorsque le moteur démarre, relâchez le bouton de démarrage.
5.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ.
6.	Désactivez le frein de stationnement électronique lorsque vous souhaitez démarrer ⇒ page 224.

AVERTISSEMENT

Ne quittez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne, en particulier lorsqu'une vitesse est engagée ou qu'un rapport a été sélectionné. Le véhicule pourrait se déplacer subitement ou engendrer un événement inhabituel pouvant entraîner des dommages, des incendies et des blessures graves.

AVERTISSEMENT

Un accélérateur de démarrage peut exploser ou entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage.

MISE EN GARDE

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

MISE EN GARDE (suite)

- Pour démarrer le véhicule, ne le poussez pas ou ne le faites pas remorquer. Du carburant imbrûlé risque d'endommager le catalyseur.



Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.



Lors du démarrage du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.



Après le démarrage du moteur froid, des bruits de fonctionnement importants peuvent survenir un court instant. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.



Par des températures extérieures inférieures à +5 °C (+41 °F), une légère fumée peut se former sous les véhicules équipés d'un moteur diesel lorsque le réchauffeur additionnel fonctionnant au carburant est mis en marche.



Pour le démarrage d'un moteur MultiFuel en mode bioéthanol E85, une certaine température de fonctionnement est nécessaire. Voir les informations sur le bioéthanol → page 378.

Arrêt du moteur



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

Veillez à effectuer les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Arrêt du véhicule avec le bouton de démarrage → page 209.
1.	Immobilisez complètement le véhicule →  .
2.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'étape 4 ait été effectuée.
3.	Sur les véhicules avec boîte automatique, amenez le levier sélecteur sur P.
4.	Actionnez le frein de stationnement électronique → page 224.
5.	Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage → fig. 142. Si vous ne pouvez pas arrêter le moteur, vous devez effectuer une coupure d'urgence → page 209.
6.	Sur les véhicules à boîte mécanique, engagez la 1 ^{ère} vitesse ou la marche arrière.

AVERTISSEMENT

N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule est en marche. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceintures sont hors fonction lorsque le contact d'allumage est coupé.
- Le servofrein ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. C'est pourquoi il vous faut appuyer davantage sur la pédale de frein pour freiner lorsque le moteur est arrêté.

AVERTISSEMENT (suite)

- La direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. Il vous faut exercer un effort plus important pour braquer le véhicule lorsque le moteur est arrêté.
- Lorsque le contact d'allumage est désactivé, il est possible que le blocage de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer.

MISE EN GARDE

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une longue durée, il se peut qu'il surchauffe après son arrêt. Afin d'éviter tout endommagement du moteur, laissez tourner le moteur au point mort pendant env. 2 minutes avant de l'arrêter.

Antidémarrage électronique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 207.

L'antidémarrage permet d'empêcher le démarrage du moteur avec une clé étrangère ainsi que le déplacement du véhicule.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsqu'une clé valable se trouve dans l'habitacle $\Rightarrow$ page 58.

L'antidémarrage électronique est activé automatiquement lorsque plus aucune clé valable ne se trouve à l'intérieur du véhicule $\Rightarrow$ page 58.



Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer de tourner pendant quelques minutes, même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé adéquate codée d'origine Volkswagen. Les clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen $\Rightarrow$ page 53.

En cas d'utilisation d'une clé de véhicule non appropriée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous ne pouvez alors pas faire démarrer le véhicule.



Le fonctionnement irréprochable du véhicule n'est garanti que par l'utilisation de clés d'origine Volkswagen.

Passage des rapports

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	214
Pédales	215
Boîte mécanique : engagement d'une vitesse	216
Boîte DSG à double embrayage	217
Boîte automatique : engagement d'un rapport	218
Passage des rapports avec la commande Tiptronic	220
Conduite avec boîte automatique	221
Dysfonctionnement de la boîte automatique	222
Recommandation de rapport	223

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique DSG® à double embrayage à 6 rapports et à la boîte automatique DSG® à double embrayage à 7 rapports.

L'engagement de la marche arrière et l'établissement du contact d'allumage entraînent ce qui suit :

- Le feu de recul s'allume.
- Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) se met automatiquement en mode recyclage de l'air ambiant pendant que vous reculez.
- Éventuellement, le système d'aide au stationnement (ParkPilot), l'affichage à l'écran du système d'aide au stationnement ainsi que la caméra de recul (Rear View) s'enclenchent.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vue d'ensemble de la console centrale ⇒ page 13
- Cadrons ⇒ page 21
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 224
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 248
- Caméra de recul (Rear View) ⇒ page 258
- Caméra périmétrique (Area View) ⇒ page 281
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 267

- Limiteur de vitesse ⇒ page 292
- Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297
- Chauffage, ventilation, refroidissement ⇒ page 354
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement ⇒ page 457
- Fermeture et ouverture d'urgence ⇒ page 465

⚠ AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur des chaussées glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et la circulation le permettent.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne faites jamais « patiner » le frein et n'actionnez jamais la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.

⚠ MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Ceci augmente l'usure.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 213.

Allumé	Cause possible	Remède
	Dysfonctionnement de la boîte de vitesses.	 Arrêtez de rouler ! Le levier sélecteur étant en position P , laissez refroidir la boîte de vitesses. Si l'avertissement ne s'éteint pas, arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses ⇒ page 222.
	Pédale de frein non actionnée !	Appuyez à fond sur la pédale de frein. Voir également Régulateur de distance (ACC) ⇒ page 297.
	Pédale de frein non actionnée, par exemple lorsque vous essayez de sélectionner un autre rapport avec le levier sélecteur.	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Voir également Frein de stationnement électronique ⇒ page 224

Clignote	Cause possible	Remède
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage.	Encliquez le blocage du levier sélecteur ⇒ page 219.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule est immobilisé ou doit être arrêté pour effectuer des réparations, gardez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la chaussée, activez le signal de détresse, coupez le moteur et prenez d'autres mesures de sécurité nécessaires pour avertir les véhicules qui vous suivent.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.

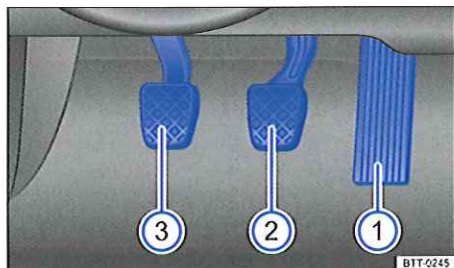


Fig. 144 Pédales sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique ① : accélérateur, ② pédale de frein, ③ pédale d'embrayage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 213.

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risque de glisser.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez enfoncer la pédale de frein plus profondément que d'habitude pour obtenir l'immobilisation du véhicule.



AVERTISSEMENT

La présence d'objets sur le plancher côté conducteur peut entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

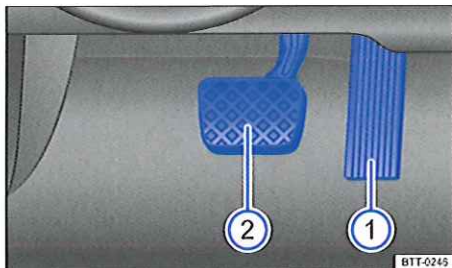


Fig. 145 Pédales sur les véhicules avec boîte automatique : ① accélérateur, ② pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour éviter qu'ils ne glissent.
- Ne posez jamais de tapis de sol ou d'autres revêtements de sol sur le tapis de sol installé.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.

⚠ MISE EN GARDE

L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé. En cas de défaillance d'un circuit de freinage, par exemple, une plus longue course de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le véhicule. Pour cela, la pédale de frein doit être enfoncée plus fortement et plus vigoureusement que d'habitude.

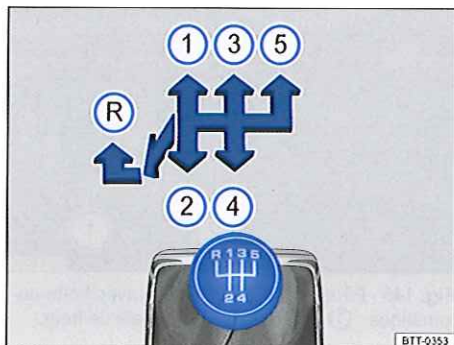


Fig. 146 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 5 vitesses.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 213.

Les positions des différentes vitesses sont représentées sur le levier de vitesses $\Rightarrow$ fig. 146 ou $\Rightarrow$ fig. 147.

- Enfoncez la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position.
- Amenez le levier de vitesses dans la position souhaitée $\Rightarrow$.
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Dans certains pays, il est nécessaire d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.

Passage de la marche arrière

- N'engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position $\Rightarrow$.
- Amenez le levier de vitesses au point mort puis poussez-le vers le bas.
- Amenez le levier de vitesses au maximum vers la gauche puis poussez-le vers l'avant en position de marche arrière $\Rightarrow$ fig. 146 ou $\Rightarrow$ fig. 147 .
- Relâchez la pédale d'embrayage pour embrayer.

Rétrogradage

Durant la conduite, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut régime $\Rightarrow$. Si, à vitesse élevée ou à haut régime,

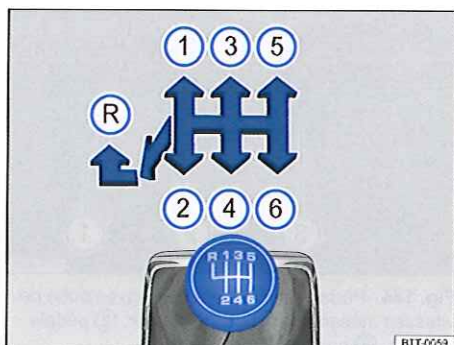


Fig. 147 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 6 vitesses.

vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rapports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas $\Rightarrow$.

Kick-down

Sur les véhicules équipés d'un limiteur de vitesse $\Rightarrow$ page 292, le dispositif kick-down vous permet de dépasser la limitation de vitesse mémorisée, par ex. lorsque vous effectuez un dépassement.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, le régulateur du limiteur de vitesse se désactive temporairement pendant le dépassement de la vitesse mémorisée.

Le régulateur du limiteur de vitesse se réactive dès que le véhicule repasse à une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée et que l'accélérateur n'est plus actionné à fond.

Si le profil de conduite **Eco** est activé $\Rightarrow$ page 339 sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

AVERTISSEMENT

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'une vitesse est enclenchée et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Il en est de même lorsque le frein de stationnement est activé.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement.

AVERTISSEMENT

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse insuffisante peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

MISE EN GARDE

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop petit, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables. Il en est de même si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas.

MISE EN GARDE

Pour éviter tout risque d'endommagement et d'usure prématurée, tenez compte de ce qui suit :

- Ne posez pas votre main sur le levier de vitesses pendant la marche du véhicule. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avant d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lorsque vous changez de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant « patiner » l'embrayage lorsque le moteur tourne.

Boîte DSG à double embrayage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 213.

Description

Le véhicule peut être équipé d'une boîte DSG à double embrayage.

La boîte DSG à double embrayage est une **boîte dotée de la technique à double embrayage dont le passage des rapports est automatique**. Un double embrayage et deux sous-boîtes indépendantes l'une de l'autre garantissent des passages de rapports très rapides sans interruption de la force de traction. La boîte DSG à double embrayage allie ainsi les performances et l'économie d'une boîte mécanique au confort et à l'agrément d'une boîte automatique traditionnelle.

Fonctionnement

Lors de la conduite, la force du moteur est transmise à l'essieu moteur via la boîte de vitesses. Pour changer de vitesse, il faut que la transmission de la force entre le moteur et la boîte de vitesses soit interrompue. C'est ce à quoi sert l'embrayage.

Dans le cas de la boîte DSG à double embrayage dotée de ses deux sous-boîtes, la force du moteur est toujours transmise pendant la marche à l'une des sous-boîtes. Avant chaque passage de rapport, le rapport immédiatement supérieur ou infé-

rieur est engagé dans la deuxième sous-boîte qui n'est encore soumise à aucune charge. Puis l'embrayage du rapport exempt de charge se ferme tandis que celui de l'autre rapport s'ouvre. Cela permet d'effectuer des changements de vitesse très rapides.

Grâce à sa conception, la boîte DSG à double embrayage est plus efficace qu'une boîte automatique. Alors que le convertisseur de couple d'une boîte automatique fonctionne en permanence, la boîte DSG à double embrayage peut ouvrir l'embrayage au ralenti, ce qui permet une économie de carburant. Grâce à son efficacité, son faible poids et sa commande intelligente, la boîte DSG à double embrayage permet en règle générale une consommation de carburant identique ou plus faible que celle d'une boîte de vitesses mécanique.

Comme pour la boîte mécanique, l'embrayage de la boîte DSG à double embrayage est sujette à une usure. Selon le type de boîte DSG à double embrayage, un entretien régulier est nécessaire ; vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet dans le Plan d'Entretien. En cas de dysfonctionnement dans l'une des sous-boîtes, la boîte DSG à double embrayage prévoit en outre une désactivation d'une sous-boîte afin que vous puissiez poursuivre votre route avec l'autre sous-boîte → page 222. Vous devez alors faire contrôler immédiatement la boîte par un atelier spécialisé.

Boîte automatique : engagement d'un rapport

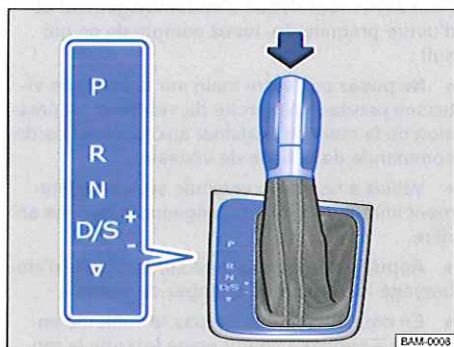


Fig. 148 Véhicules à direction à gauche : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 213.

Le levier sélecteur est doté d'un blocage. Pour changer de rapport à partir de la position **P**, mettez le contact d'allumage, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ **fig. 148**

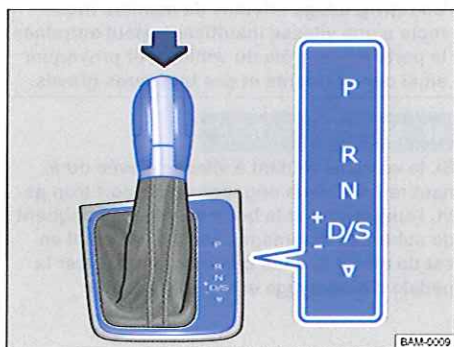


Fig. 149 Véhicules à direction à droite : levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).

ou $\Rightarrow$ **fig. 149**. Pour faire passer le levier sélecteur de la position **N** à la position **D/S** ou **R**, enfoncez au préalable la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.

Lorsque le contact d'allumage est mis, la position du levier de vitesses ainsi que la vitesse engagée apparaissent sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Position du levier sélecteur	Fonction	Signification $\Rightarrow$
P	Frein de parking	Les roues motrices sont bloquées mécaniquement. N'engagez-le que lorsque le véhicule <i>est à l'arrêt</i> . Pour désengager la position du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et mettez le contact d'allumage.
R	Marche arrière	La marche arrière est engagée. N'engagez-la que lorsque le véhicule <i>est à l'arrêt</i> .
N	Neutre (point mort)	La boîte de vitesses est au point mort. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein-moteur.
D/S	Position permanente de marche avant D = programme normal S = programme sport	Programme normal D : Le passage des rapports de marche avant est automatique. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez. Programme sport S : La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement <i>plus tard</i> et les descend automatiquement <i>plus tôt</i> que dans le rapport D afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Le rapport avant maximal n'est alors pas engagé. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.

Position du levier sélecteur	Fonction	Signification → ⚠
▽	Commutation entre le programme normal D et le programme sport S	La commutation entre le programme normal D et le programme sport S s'effectue en imprimant au levier sélecteur <i>une seule</i> impulsion vers l'arrière depuis la position D/S du levier → fig. 148 ou → fig. 149. Le levier sélecteur retourne alors toujours sur la position D/S. Grâce à cette fonction, il est possible d'atteindre la voie de passage Tiptronic non seulement depuis le programme sport S mais également depuis le programme normal D → page 220.

Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur sur la position P ou N permet d'éviter qu'un rapport ne soit engagé par inadvertance et que le véhicule ne se mette alors de manière imprévue en mouvement.

Pour relâcher le blocage du levier sélecteur, le contact d'allumage étant mis, actionnez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez simultanément sur la touche de blocage du levier sélecteur.

Le levier sélecteur n'est pas bloqué lors d'un passage rapide par la position N (par ex. en passant de la position R à la position D/S). Ceci permet par ex. de « dégager » le véhicule lorsque celui-ci est embourbé. Si le levier se trouve en position N alors que la pédale de frein n'a pas été enfoncée pendant env. plus d'une seconde et que la vitesse du véhicule est inférieure à env. 5 km/h (3 mph), le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

Dans de rares cas cependant, il se peut que le blocage du levier sélecteur ne s'enclenche pas sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage. La propulsion du véhicule est alors sans effet afin d'éviter tout risque de démarrage imprévu. Le témoin de contrôle vert  clignote et un message d'information s'affiche. Procédez comme suit pour enclencher le blocage du levier sélecteur :

- Boîte de vitesses à 6 rapports : actionnez la pédale de frein, puis relâchez-la.
- Boîte de vitesses à 7 rapports : amenez le levier sélecteur en position P ou N, puis engagez une vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

L'engagement d'une mauvaise position du levier sélecteur peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez un rapport.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.
- N'enclenchez jamais la marche arrière ou le frein de parking lorsque le véhicule roule.

⚠ AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer des blessures graves.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est enclenché. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, vous devez toujours enclencher le frein de stationnement électronique et mettre le levier sélecteur en position P.
- Lorsque le moteur tourne et que la position D/S ou R du levier sélecteur est engagée, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule « rampe ».
- N'engagez jamais le rapport R ou P lorsque le véhicule se déplace.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le levier sélecteur est en position N. Peu importe si le moteur tourne ou est à l'arrêt, le véhicule roule dans une pente.

ⓘ MISE EN GARDE

Lorsque, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique n'est pas activé et que la pédale de frein est relâchée en position P du levier sélecteur, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.

- Si vous engagez par inadvertance le levier sélecteur sur la position N pendant la route, levez le pied de l'accélérateur. Attendez que le régime moteur soit au ralenti avant d'engager un nouveau rapport.

i La batterie se décharge si le levier sélecteur se trouve pendant une période prolongée dans une autre position que **P** lorsque le moteur est arrêté.

Passage des rapports avec la commande Tiptronic

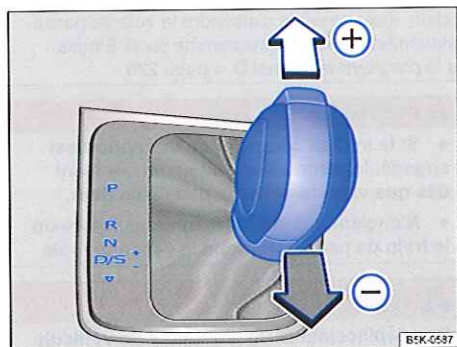


Fig. 150 Levier sélecteur dans la voie de passage Tiptronic (véhicules à direction à gauche). Position symétriquement opposée pour les véhicules à direction à droite.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 213.

Sur les véhicules avec boîte automatique, vous pouvez monter et descendre les rapports manuellement avec la commande Tiptronic.

Lorsque le système se commute sur le programme Tiptronic, le rapport actuel est conservé. Ceci est possible tant que le système ne change pas automatiquement de rapport en raison de la situation de conduite actuelle.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide du levier sélecteur

- Poussez le levier sélecteur de la position **D/S** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic $\Rightarrow$ **au chapitre Boîte automatique : engagement d'un rapport** à la page 219.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'avant **+** ou vers l'arrière **-** pour passer les rapports $\Rightarrow$ **fig. 150**.

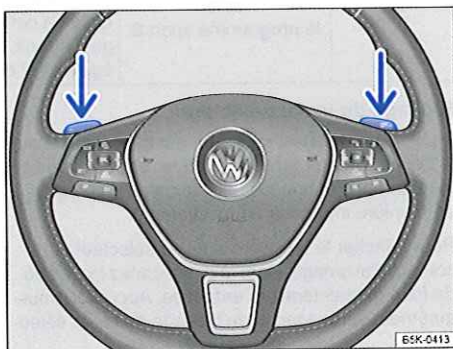


Fig. 151 Volant avec 2 palettes pour passage des rapports avec la commande Tiptronic.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Dans le programme de conduite **D** ou **S** ou dans la voie de passage Tiptronic, actionnez les palettes au volant $\Rightarrow$ **fig. 151** (flèches).
- Tirez la palette de droite **+** vers le volant pour monter en rapports.
- Tirez la palette de gauche **-** vers le volant pour rétrograder.
- Pour quitter le programme Tiptronic, tirez la palette de droite **+** vers le volant pendant environ une seconde.

Vous quittez automatiquement le programme Tiptronic si les palettes ne sont pas activées pendant un moment et si le levier sélecteur ne se trouve pas dans la voie de passage Tiptronic.

MISE EN GARDE

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Lorsque vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses change de rapport si le moteur ne risque plus de tourner en sursrégime.

Conduite avec boîte automatique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 213.

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

Conduite en descente

Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petits rapports augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur au point mort **N**.

- Réduisez votre vitesse.
- Poussez le levier sélecteur de la position **D/S** vers la droite dans la voie de passage Tiptronic $\Rightarrow$ page 220.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'arrière pour rétrograder.
- **OU** : rétrogradez à l'aide des palettes au volant $\Rightarrow$ page 220.

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si un arrêt ou un démarrage en côte est effectué lorsque le moteur tourne, utilisez la fonction Auto Hold $\Rightarrow$ page 243.

Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, empêchez systématiquement le véhicule de rouler en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement électronique. Ne relâchez la pédale de frein ou ne désactivez le frein de stationnement électronique que pour redémarrer $\Rightarrow$ ①.

Conduite en roue libre avec boîte DSG® à double embrayage

En mode roue libre, l'élan du véhicule est utilisé pour économiser du carburant grâce à une conduite prévoyante. Le moteur est débrayé et ne freine plus le véhicule – le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance. Cette fonction n'est disponible que dans une plage de vitesse comprise entre 20 – 130 km/h (12 mph – 80 mph).

Condition d'activation : le levier sélecteur doit se trouver sur la position **D/S**.

Déclenchement du mode roue libre

- Sélectionnez le profil de conduite **Eco** à l'aide de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) $\Rightarrow$ page 339.
- Levez le pied de l'accélérateur. Le moteur est débrayé et tourne au ralenti. Le véhicule roule sans être freiné par le moteur.

Interruption du mode roue libre

- Actionnez brièvement la pédale de frein ou tirez la palette de gauche  vers le volant.

Kick-down

Le dispositif de kick-down permet une accélération maximale en position **D/S** du levier sélecteur ou en position Tiptronic.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée $\Rightarrow$ .

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que si le régime-moteur maximal prescrit est atteint.

Si le profil de conduite **Eco** est activé $\Rightarrow$ page 339 sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), la puissance du moteur est régulée automatiquement de manière à permettre une accélération maximale du véhicule dès que vous enfoncez l'accélérateur au-delà du point dur.

Système de départ automatique

Sur les véhicules avec boîte DSG® à double embrayage à 6 rapports, le système de départ automatique permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

- Désactivez l'ASR $\Rightarrow$ page 224.
- Appuyez avec le pied gauche sur la pédale de frein et maintenez-la dans cette position.
- Amenez le levier sélecteur en position **D/S** dans le programme de conduite **S** ou en position Tiptronic ou sélectionnez le profil de conduite **Sport** sur les véhicules disposant de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection) $\Rightarrow$ page 339.
- Appuyez avec le pied droit sur l'accélérateur jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 3 200 tr/min.
- Levez le pied gauche du frein $\Rightarrow$ . Le véhicule démarre avec une accélération maximale.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération ! 

⚠ AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage du véhicule, en particulier sur des chaussées glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- N'utilisez le kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent et que les autres usagers de la route ne sont mis en danger ni par l'accélération du véhicule ni par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patinent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'ASR est désenclenché, en particulier en cas de chaussée glissante.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération.

ⓘ MISE EN GARDE

- Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, n'essayez pas d'empêcher votre véhicule de rouler en accélérant. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule avec le levier sélecteur en position N, en particulier lorsque le moteur est arrêté. La boîte de vitesses automatique n'est alors pas lubrifiée et peut par conséquent être endommagée.
- Lors d'une accélération avec le système de départ automatique, toutes les pièces du véhicule sont fortement sollicitées. Cela peut provoquer une usure accrue.

Dysfonctionnement de la boîte automatique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 213.

Programme de secours

Lorsque toutes les indications de position du levier sélecteur sont affichées en surbrillance (sur fond clair) sur l'afficheur du combiné d'instruments, il y a dysfonctionnement du système. La boîte automatique se trouve en programme de secours. En programme de secours, le véhicule peut encore être conduit mais à une vitesse réduite et uniquement dans certains rapports.

Dans le cas de la boîte DSG® à double embrayage, il se peut alors que vous ne puissiez plus rouler en marche arrière.

Dans tous les cas, faites immédiatement contrôler la boîte de vitesses automatique dans un atelier spécialisé.

Surchauffe de la boîte DSG® à double embrayage

La boîte DSG à double embrayage peut devenir trop chaude si vous effectuez des démarrages fréquents, lorsque le véhicule « rampe » longtemps ou en trafic discontinu. Le témoin d'alerte ⓘ et l'affichage éventuel d'un message texte sur le combiné d'instruments vous signalent la surchauffe. Un avertissement sonore peut par ailleurs retentir. Arrêtez-vous et laissez refroidir la boîte de vitesse ⇒ ⓘ.

Malgré un rapport engagé, le véhicule n'avance ni ne recule

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport. Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.

Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

ⓘ MISE EN GARDE

- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte est surchauffée, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité ou rouler à plus de 20 km/h (12 mph).
- Si le message texte et l'avertissement sonore surviennent env. toutes les 10 secondes, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité et le moteur coupé. Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Afin d'éviter tout endommagement de la boîte de vitesses, ne continuez votre route que lorsque l'avertissement sonore ne retentit plus. Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage ou de rouler au pas.

Recommandation de rapport

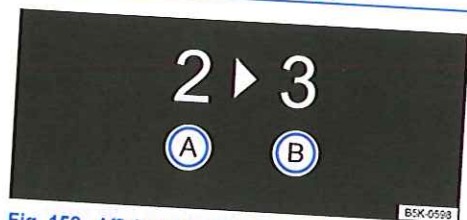


Fig. 152 Afficheur du combiné d'instruments : recommandation de rapport

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 213.

Selon l'équipement du véhicule, l'afficheur du combiné d'instruments peut indiquer pendant la marche une valeur correspondant à une recommandation pour le choix d'un rapport économique.

Sur les véhicules équipés d'une *boîte automatique*, le levier sélecteur doit pour cela se trouver dans la voie de passage Tiptronic $\Rightarrow$ page 220.

Légende de la fig. 152 :

-  Rapport actuellement engagé.
-  Rapport recommandé.

Aucune recommandation de rapport ne vous est proposée si vous avez engagé le rapport idéal. Le rapport actuellement engagé apparaît sur l'afficheur.

Informations relatives au « nettoyage » du filtre à particules

La commande du système d'échappement détecte un filtre à particules obstrué et favorise l'autonettoyage du filtre à particules à l'aide d'une recommandation de rapport ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé $\Rightarrow$ page 457.

ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Vous êtes entièrement responsable du choix correct du rapport engagé dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement, lors de parcours en montagne et en cas de traction d'une remorque).

 Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.

 Sur les véhicules équipés de boîte mécanique, l'affichage de la recommandation de vitesse disparaît lorsque vous actionnez la pédale d'embrayage. Sur les véhicules équipés de boîte automatique, la recommandation de rapport disparaît lorsque vous désengagez le levier sélecteur de la voie de passage Tiptronic.

Freiner, s'arrêter et se garer

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	225
Frein de stationnement électronique	227
Stationnement	228
Informations sur les freins	229
Systèmes d'assistance au freinage	231
Activation et désactivation de l'ASR ou de l'ESC Sport	234
Liquide de frein	235

Les systèmes d'assistance au freinage se composent du dispositif antiblocage (ABS), de l'assistance au freinage d'urgence (AFU), du blocage électronique de différentiel (EDS et XDS), de l'antipatinage (ASR) et du programme électronique de stabilisation (ESC).

Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque → page 178
- Systèmes d'assistance au démarrage → page 243
- Roues et pneus → page 424
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 440

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte  s'allume seul ou en même temps qu'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un stationnement inapproprié peut provoquer des blessures graves.

- Ne coupez jamais le contact d'allumage avec le bouton de démarrage tant que le véhicule est en mouvement. Le verrouillage élec-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

tronique de colonne de direction risque sinon de s'enclencher subitement. Il vous est alors impossible de manœuvrer le véhicule.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.

- Lorsque vous arrêtez ou garez le véhicule, activez toujours le frein de stationnement électronique.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils pourraient en effet désactiver le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre ainsi le véhicule en mouvement. Cela peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lave-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.

- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

! MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.

- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils

① MISE EN GARDE (suite)

peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des

① MISE EN GARDE (suite)

bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. ◀

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 224.

Allumé	Cause possible → ▲	Remède
	Frein de stationnement électronique actionné.	➡ Arrêtez de rouler ! Désactivez le frein de stationnement électronique → page 227.
	Dysfonctionnement du système de freinage.	➡ Arrêtez de rouler ! Faites immédiatement appel à un spécialiste → page 230.
	Niveau de liquide de frein insuffisant.	➡ Arrêtez de rouler ! Contrôlez le niveau de liquide de frein → page 235.
	En même temps que le témoin d'ABS : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Pédale de frein non actionnée !	Appuyez à fond sur la pédale de frein.
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Plaquettes de frein usées.	Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Contrôlez toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.
	Désactivation de l'ESC liée au système.	Coupez puis remettez le contact d'allumage. Parcourez éventuellement un court trajet.
	Dysfonctionnement de l'ESC.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	En même temps que le témoin d'ABS : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Batterie reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (10 – 12 mph). Si le témoin de contrôle reste allumé, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule → page 402.
	ASR désactivé manuellement. OU : ESC Sport activé manuellement.	Activez l'ASR ou désactivez l'ESC Sport → page 234. Activation automatique de l'ASR en coupant puis en remettant le contact d'allumage.

Allumé	Cause possible ⇒ ⚠	Remède
	En même temps que le témoin ESC  : dysfonctionnement de l'ABS. En même temps que le témoin d'alerte  ou  : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Pédale de frein non actionnée.	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Appuyez sur la pédale de frein pour désactiver le frein de stationnement électronique ⇒ page 227.

Clignote	Cause possible ⇒ ⚠	Remède
	ESC/ASR en phase de régulation.	Levez le pied de l'accélérateur. Adaptez votre style de conduite en fonction de l'état de la chaussée.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou des blessures graves.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler avec des freins de mauvaise qualité peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Si le témoin d'alerte du système de freinage  ne s'éteint pas ou s'il s'allume en cours de route, soit le niveau du liquide de frein est trop bas dans le réservoir, soit le système de freinage ne fonctionne pas correctement. Arrêtez-vous immédiatement et faites appel à un spécialiste ⇒ page 235, *Liquide de frein*.
- Si le témoin d'alerte du système de freinage  s'allume en même temps que le témoin d'ABS , il se peut que la fonction de régula-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

tion de l'ABS soit défaillante. Les roues arrière risquent alors de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.

- Si le témoin de contrôle d'ABS  ne s'éteint pas ou s'allume en cours de route, l'ABS ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention de l'ABS). La protection offerte par l'ABS est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.
- Si le témoin d'alerte  s'allume individuellement ou en même temps qu'un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'endommagement du véhicule.



Fig. 153 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche du frein de stationnement électronique.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 224.

Le frein de stationnement électronique remplace le frein à main.

Activation du frein de stationnement électronique

Le véhicule étant à l'arrêt, il est possible d'actionner le frein de stationnement électronique à tout moment. Même lorsque le contact d'allumage est coupé, actionnez toujours le frein de stationnement électronique lorsque vous quittez ou garez le véhicule.

- Tirez la touche  $\Rightarrow$ fig. 153 et maintenez-la dans cette position.
- Lorsque le témoin de contrôle intégré à la touche $\Rightarrow$ fig. 153 (flèche) et le témoin de contrôle rouge sont allumés  sur l'afficheur du combiné d'instruments, le frein de stationnement électronique est actionné $\Rightarrow$ page 225.
- Relâchez la touche.

Désactivation du frein de stationnement électronique

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche  $\Rightarrow$ fig. 153. Appuyez en même temps fortement sur la pédale de frein ou appuyez légèrement sur l'accélérateur lorsque le moteur tourne.
- Le témoin de contrôle intégré à la touche $\Rightarrow$ fig. 153 (flèche) et le témoin de contrôle  rouge sur l'afficheur du combiné d'instruments s'éteignent.

Désactivation automatique du frein de stationnement électronique lors du démarrage

Le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement lors du démarrage dès que vous avez fermé la porte du conducteur et bouclé votre ceinture de sécurité. **Sur les véhicules avec boîte de vitesses mécanique**, vous devez avoir en plus appuyé à fond sur la pédale d'embrayage avant le démarrage pour que le système reconnaisse que le frein de stationnement électronique doit être désactivé.

Vous pouvez empêcher le desserrage automatique du frein de stationnement électronique en tirant de manière continue la touche  $\Rightarrow$ fig. 153 vers le haut pendant le démarrage.

Le frein de stationnement électronique n'est désactivé qu'une fois la touche  relâchée. Le démarrage est alors facilité si vous tractez un poids important.

Activation automatique du frein de stationnement électronique lorsque vous quittez le véhicule de manière non conforme

Sur les véhicules équipés de boîte automatique, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement lorsque vous quittez le véhicule dans les cas suivants :

- Lorsque le levier sélecteur est réglé sur D/S, R ou se trouve en position Tiptronic
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Et lorsque la porte du conducteur est ouverte.

Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein $\Rightarrow$  

- Maintenez la touche  ⇒ fig. 153 tirée pour freiner le véhicule efficacement. Un signal sonore retentit en même temps.
- Relâchez la touche  ou accélérez pour interrompre le processus de freinage.

AVERTISSEMENT

L'utilisation non conforme du frein de stationnement électronique peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage peut être bien plus importante car, selon les cas, seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.
- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné ou une vitesse engagée et que le moteur tourne, à partir du compartiment-moteur. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique a été activé.

MISE EN GARDE

Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.

Stationnement

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 224.

Veuillez respecter les dispositions légales concernant l'arrêt et le stationnement d'un véhicule.

Arrêt du véhicule

Veillez à effectuer les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

- Garez le véhicule sur un sol approprié ⇒ .
- Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- Actionnez le frein de stationnement électronique ⇒ page 227.
- Sur les véhicules avec boîte automatique, amenez le levier sélecteur en position **P** ⇒ .
- Coupez le moteur et retirez le pied de la pédale de frein.

 Véhicules avec boîte mécanique : si vous relâchez la pédale d'embrayage et que vous accélérez en même temps, le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement.

 Si la batterie est déchargée, le frein de stationnement électronique ne peut être désactivé. Effectuez un démarrage de fortune ⇒ page 502.

 Des bruits peuvent se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique.

 Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé. 

- Le cas échéant, tournez légèrement le volant de direction pour que le verrouillage de la colonne de direction s'enclenche.
- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses mécanique, engagez la 1^{ère} vitesse sur terrain plat ou dans une montée, ou la marche arrière dans une descente, et relâchez la pédale d'embrayage.
- Veillez à ce que tous les occupants, en particulier les enfants, descendent du véhicule.
- Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
- Verrouillez le véhicule.

Règles supplémentaires en cas de stationnement sur une route en pente

Avant de couper le moteur, tournez le volant de telle manière que le véhicule garé heurte le trottoir avec ses roues avant s'il se met en mouvement. 

- Si vous stationnez en pente dans le sens de la descente, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le trottoir.
- Si vous stationnez en pente dans le sens de la montée, braquez les roues avant de sorte qu'elles soient orientées vers le milieu de la chaussée.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Cela risque de provoquer des incendies et des blessures graves.

- Ne garez jamais le véhicule de sorte que les pièces du système d'échappement entrent en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé.

AVERTISSEMENT

Si vous quittez le véhicule de manière non conforme, sans amener le levier sélecteur en position P, le véhicule à boîte automatique risque de rouler. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Lorsque vous quittez le véhicule, veillez toujours à amener le levier sélecteur en position P et à actionner le frein de stationnement

AVERTISSEMENT (suite)

électronique et tenez compte impérativement des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout mouvement involontaire du véhicule lors de son immobilisation, actionnez d'abord le frein de stationnement électronique puis levez le pied de la pédale de frein.

- Lorsque les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment sur les pentes et lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le spoiler, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement. <

Informations sur les freins

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 224.

Des garnitures de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 200 à 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées » → . La légère réduction de la force de freinage peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. En cas de freinage à fond ou de freinage d'urgence, la distance de freinage est plus élevée pendant la phase de rodage que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la phase de rodage, évitez les freinages à fond et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins. Cela s'applique par exemple lorsque vous suivez un véhicule de très près.

L'usure des plaquettes de frein dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous effectuez principalement de

courts trajets en ville ou possédez un style de conduite sportif, il convient de faire vérifier plus souvent l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé.

En cas de conduite avec des freins mouillés, par ex. après un passage à gué, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Il faut faire sécher les freins dès que possible en freinant prudemment à partir d'une vitesse assez élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → .

La formation d'une pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution →  ►

Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la **corrosion** sur les disques de frein ainsi que l'**encrassement** des plaquettes de frein. En cas de sollicitation faible ou nulle des plaquettes de frein et en cas de corrosion, Volkswagen vous recommande de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants lorsque vous roulez à une vitesse élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit ni les autres usagers de la route → ⚠.

Dysfonctionnement du système de freinage

Si vous constatez une modification du comportement de freinage de votre véhicule (augmentation soudaine de la distance de freinage), il se peut qu'un circuit de freinage soit défaillant. Le témoin d'alerte  s'allume alors et un message texte s'affiche éventuellement. Rendez-vous dans les plus brefs délais dans l'atelier spécialisé le plus proche afin d'éliminer ce dysfonctionnement. Roulez alors à vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage beaucoup plus longues et attendez-vous à devoir exercer une pression plus forte sur la pédale de frein.

Servofrein

Le servofrein, qui ne fonctionne que lorsque le moteur tourne, amplifie la pression que vous exercez sur la pédale de frein.

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage → ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

Les plaquettes de frein neuves ne disposent pas tout de suite d'une efficacité de freinage optimale.

- Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées ». Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.
- Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte de contrôle du véhicule, il convient de rouler avec une prudence particulièrement accrue lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près d'un autre véhicule et évitez toute situation susceptible de solliciter fortement les freins.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

- En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulevez les freins.
- Les spoilers avant de deuxième monte ou endommagés peuvent gêner la ventilation des freins et entraîner ainsi leur surchauffe.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins humides, givrés ou recouverts d'un film de sel freinent plus tardivement et rallongent la distance de freinage.

- Testez avec précaution les freins.
- Lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent, effectuez toujours quelques freinages prudents pour sécher les freins et éliminer la couche de givre ou le film de sel.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein peut allonger considérablement la distance de freinage et risque ainsi de provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage.

❶ MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous

❶ MISE EN GARDE (suite)

profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

 En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Il convient de procéder régulièrement à un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein en les contrôlant à travers les ouvertures des jantes ou par le dessous du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Systèmes d'assistance au freinage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 224.

Les systèmes d'assistance au freinage ESC, ABS, AFU, ASR, EDS et XDS ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne et contribuent de façon significative à la sécurité active.

Programme électronique de stabilisation (ESC)

L'ESC permet de réduire les risques de dérapage et à améliorer la stabilité directionnelle en freinant les différentes roues dans certaines situations de conduite. Les situations critiques de comportement dynamique, comme par ex. une tendance au survirage ou au sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices, sont reconnues par l'ESC. Grâce à des interventions de freinage ciblées ou à une réduction du couple moteur, le système contribue à stabiliser le véhicule.

L'ESC est soumis à certaines limites. Il faut noter que l'ESC ne peut annuler l'effet des lois de la physique. L'ESC ne sera pas en mesure de vous aider dans toutes les situations auxquelles vous êtes confronté. C'est le cas par exemple lors d'une modification subite de l'état de la chaussée. Si une chaussée sèche est subitement couverte d'eau, de boue ou de neige, l'ESC ne pourra intervenir de la même manière que sur une route sèche. Si le véhicule « fait de l'aquaplanage » (roule sur un film d'eau au lieu du revêtement de la chaussée), l'ESC n'est pas en mesure d'aider le conducteur à manœuvrer le véhicule car le contact du véhicule avec le revêtement de la chaussée est interrompu et qu'il n'est ainsi pas possible de freiner ni de ma-

nier le véhicule. Lorsque les virages sont pris à vive allure, notamment sur des routes sinueuses, l'efficacité de l'ESC dans des situations de conduite difficiles n'est pas aussi grande que lorsque vous roulez à vitesse réduite.

Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. L'ESC n'est pas en mesure d'annuler l'effet des lois de la physique, d'améliorer la transmission disponible ni de stopper le véhicule sur la chaussée lorsque celui-ci quitte la route suite à une inattention du conducteur. En revanche, l'ESC améliore la possibilité de reprise de contrôle du véhicule et il aide à suivre la direction souhaitée de la route dans des situations de conduite extrêmes en intervenant sur les mouvements de braquage du conducteur. Si vous roulez à une vitesse telle que le véhicule dévie de la route avant que l'ESC ne puisse intervenir, aucune intervention de l'ESC ne sera possible.

L'ESC intègre les systèmes ABS, AFU, ASR et EDS.

Si, dans certaines situations de conduite, la motricité n'est plus suffisante, il est possible de désactiver l'antipatinage (ASR) dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  et en effleurant les boutons de fonction  et  (Système ESC) ⇒ page 35.

Selon l'équipement, il est également possible d'effectuer des réglages à l'aide de la touche  située dans la partie inférieure de la console centrale ⇒ page 234.

Sur certains modèles, vous pouvez en plus activer un mode Sport (ESC Sport).

Veillez à ce que l'ASR soit réactivé lorsqu'une motricité suffisante est de nouveau disponible.

Freinage anticollisions multiples

En cas d'accident, le frein multicollision vous aide à réduire les risques de dérapage du véhicule et d'impacts consécutifs au premier choc grâce à un freinage automatique.

Le freinage multicollision ne fonctionne qu'en cas de collision frontale, latérale et par l'arrière, lorsque le calculateur de sac gonflable constate un seuil de déclenchement correspondant et que l'accident se produit à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Le freinage du véhicule est assuré automatiquement par l'ESC à condition que le système de freinage hydraulique, l'ESC et l'équipement électrique ne soient pas endommagés sous l'effet de la collision et restent opérationnels.

Les actions suivantes entraînent la désactivation de la fonction de freinage automatique :

- Lorsque vous appuyez sur l'accélérateur. Aucun freinage automatique n'est effectué.
- Lorsque la pression de freinage résultant de l'actionnement de la pédale de frein est plus importante que la pression de freinage établie par le système. Le véhicule est alors freiné manuellement.

Dispositif antiblocage (ABS)

L'ABS peut empêcher les roues de se bloquer au freinage presque jusqu'à l'arrêt du véhicule et vous aide à manœuvrer le véhicule et à en conserver la maîtrise. Cela signifie que le véhicule a moins tendance à déraiper, même en cas de freinage à fond :

- Appuyez fortement sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne retirez pas le pied de la pédale de frein et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale !
- Ne « pompez » pas et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale de frein !
- Manœuvrez le véhicule tout en appuyant fortement sur la pédale de frein.
- Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'ABS se désactive.

Le processus de régulation de l'ABS se manifeste par des **mouvements pulsatoires de la pédale de frein** ainsi que par des bruits. Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que l'ABS réduise la distance de freinage dans *toutes* les circonstances.

La distance de freinage sur gravillons, ou en cas de neige fraîche sur sol glissant, peut même s'allonger.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Le système d'assistance au freinage d'urgence aide à réduire la distance d'arrêt. L'assistance au freinage d'urgence augmente l'efficacité des freins lorsque vous appuyez rapidement sur la pédale de frein dans les situations de freinage d'urgence. La pression de freinage s'établit alors très rapidement, la force de freinage est augmentée et la distance de freinage réduite. L'activation de l'ABS est alors plus rapide et plus efficace.

Ne relâchez **pas** la pression exercée sur la pédale de frein ! Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'assistance au freinage d'urgence désactive automatiquement le servofrein.

Antipatinage (ASR)

L'ASR diminue la force motrice du moteur lorsque les roues patinent et adapte la force motrice en fonction de l'état de la chaussée. L'ASR facilite le démarrage, les accélérations et les montées en côte, même en cas de conditions défavorables sur la chaussée.

L'ASR peut être activé ou désactivé manuellement
⇒ page 234.

Blocage électronique de différentiel (EDS et XDS)

L'EDS est à disposition du conducteur lorsqu'il conduit normalement en ligne droite. L'EDS permet de freiner une roue qui patine et transmet la force motrice sur les autres roues motrices. Pour éviter la surchauffe du disque de frein de la roue freinée, l'EDS se désactive automatiquement en cas de sollicitation exceptionnellement forte. L'EDS se réactive automatiquement aussitôt le frein refroidi.

La fonction XDS est une extension du blocage électronique de différentiel (EDS). La fonction XDS ne réagit pas à l'antipatinage mais au délestage de la roue avant à l'intérieur du virage, lorsque les virages sont pris à vive allure. La fonction XDS exerce une pression sur les freins de la roue à l'intérieur du virage, pour l'empêcher de patiner. La traction est ainsi améliorée et le véhicule reste plus longtemps sur la voie souhaitée.

AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au freinage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et ►

AVERTISSEMENT (suite)

fonctionne exclusivement dans les limites inhérentes au système. Toute conduite rapide sur des chaussées gelées, glissantes ou humides peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et blesser grièvement le conducteur et les passagers.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Le supplément de sécurité qu'apportent les systèmes d'assistance au freinage ABS, AFU, EDS, ASR et ESC ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Les chaussées glissantes et humides restent très dangereuses même si le véhicule est équipé de l'ESC et des autres systèmes.

- Si vous roulez trop rapidement sur chaussée humide, les roues risquent de perdre le contact avec la chaussée et de « flotter » (aquaplanage). Il n'est plus possible de freiner, de manœuvrer ni de garder le contrôle du véhicule s'il a perdu le contact avec la chaussée.

- Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent empêcher qu'un accident survienne si vous roulez par exemple trop près d'un véhicule ou trop vite pour la situation de conduite concernée.

- Bien que les systèmes d'assistance au freinage soient très efficaces et vous aident à maintenir le contrôle du véhicule dans des situations de conduite difficiles, tenez toujours compte du fait que la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.

- Accélérez avec prudence sur une chaussée glissante, par ex. sur la neige ou le verglas. Même si le véhicule est équipé de systè-

AVERTISSEMENT (suite)

mes d'assistance au freinage, les roues peuvent patiner, ce qui peut conduire à la perte de contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

L'efficacité de l'ESC peut être considérablement réduite si d'autres composants et systèmes liés au comportement dynamique du véhicule n'ont pas été correctement entretenus ou présentent des dysfonctionnements. Cela concerne également - mais pas uniquement - les freins, les pneus ainsi que d'autres systèmes mentionnés précédemment.

- Veuillez ne jamais oublier que toute modification opérée sur le véhicule peut avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, l'AFU, l'ASR, l'EDS et l'ESC.

- Des modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non homologuées peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, de l'AFU, de l'ASR, de l'EDS et de l'ESC et réduire leur efficacité.

- L'efficacité de l'ESC dépend également de l'utilisation d'un pneu approprié → page 424.

 L'ESC ou l'ASR ne peut fonctionner correctement que si les 4 roues sont équipées des mêmes pneus. Des circonférences de roulement de pneus différentes peuvent entraîner une réduction inattendue de la puissance du moteur.

 En cas de dysfonctionnement de l'ABS, l'ESC, l'ASR et l'EDS sont également désactivés.

 Des bruits de fonctionnement du moteur peuvent survenir lors des processus de régulation des systèmes décrits.



Fig. 154 Dans la partie inférieure de la console centrale : touche de désactivation et d'activation manuelles de l'ASR

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 224.

Le programme électronique de stabilisation (ESC) ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et comprend l'ABS, l'EDS et l'ASR.

Ne désactivez la fonction ASR ou l'ESC que dans les situations où la motricité n'est plus suffisante (entre autres) :

- Pour conduire en neige profonde ou sur sol meuble.
- Pour « désembourber » le véhicule enlisé.

Réactivez ensuite la fonction ASR.

Désactivation et activation de la fonction ASR

- Sur certains modèles, lorsque le moteur tourne, il est possible de désactiver la fonction ASR en appuyant sur la touche  $\Rightarrow$ fig. 154.
- Réactivez la fonction ASR en appuyant sur la touche  $\Rightarrow$ fig. 154.
- **OU** : activez ou désactivez la fonction ASR dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  ainsi qu'en effleurant les boutons de fonction  et [Système ESC] $\Rightarrow$ page 35.

Activation et désactivation de l'ESC Sport

Sur certains modèles, il est possible d'activer le mode Sport du programme électronique de stabilisation (ESC Sport) parallèlement à la désactivation de l'antipatinage (ASR).

En mode Sport, les interventions de stabilisation du programme électronique de stabilisation (ESC) sont restreintes.

- Lorsque vous maintenez la touche  $\Rightarrow$ fig. 154 enfoncée pendant une seconde environ, la fonction ASR se désactive.
- Lorsque vous actionnez la touche  $\Rightarrow$ fig. 154 pendant plus de 3 secondes environ, la fonction ASR se désactive et le mode Sport du programme électronique de stabilisation (ESC Sport) s'active.
- Réactivez ensuite la fonction ASR ou désactivez l'ESC Sport en appuyant sur la touche  $\Rightarrow$ fig. 154.
- **OU** : activez ou désactivez la fonction ASR ou l'ESC Sport dans le système d'infodivertissement en actionnant la touche  ainsi qu'en effleurant les boutons de fonction  et [Système ESC] $\Rightarrow$ page 35.

 Sur les modèles sans touche d'activation et de désactivation manuelle de l'antipatinage (ASR), il est possible d'activer/désactiver la fonction ASR dans le système d'infodivertissement $\Rightarrow$ page 35.

 Selon le modèle, des messages texte peuvent également apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ils fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir $\Rightarrow$ page 21, *Cadrans*. 



Fig. 155 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 224.

Avec le temps, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée risque d'endommager le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage à fond. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et la sécurité de tous les passagers sont compromises si le système de freinage ne fonctionne pas toujours correctement ⇒ .

Spécifications du liquide de frein

Volkswagen a mis au point un liquide de frein spécialement adapté au système de freinage du véhicule. Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser expressément le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Avant d'utiliser un liquide de frein, vérifiez que les spécifications du liquide de frein mentionnées sur le bidon répondent aux exigences du véhicule.

Le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14** est disponible auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Si ce type de liquide de frein n'est pas disponible et que vous deviez par conséquent utiliser un autre liquide de frein de qualité, vous pouvez utiliser un

liquide de frein répondant aux exigences de la norme **DIN ISO 4925 CLASS 4** ou de la norme **US FMVSS 116 DOT 4**.

Tous les liquides de frein répondant aux exigences de la norme **DIN ISO 4925 CLASS 4** ou de la norme **US FMVSS 116 DOT 4** n'ont pas la même composition chimique. Certains de ces liquides de frein peuvent contenir des produits chimiques qui, avec le temps, peuvent détruire ou endommager des pièces du système de freinage du véhicule.

Afin de garantir un fonctionnement correct et durable du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser un liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Un liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14** répond aux exigences de la norme **DIN ISO 4925 CLASS 4** ou de la norme **US FMVSS 116 DOT 4**.

Niveau du liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit toujours se trouver entre le repère **MIN** et le repère **MAX** du réservoir de liquide de frein ou au-dessus du repère **MIN** ⇒ .

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé avec exactitude sur chaque modèle étant donné que des pièces du moteur masquent les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. S'il n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique du frein.

Vidange du liquide de frein

Faites effectuer la vidange du liquide de frein par un spécialiste. Nous vous recommandons pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Ne faites l'appoint qu'avec du liquide de frein neuf qui présente les spécifications requises.

AVERTISSEMENT

Un niveau de liquide de frein insuffisant et un liquide de frein trop vieux ou inapproprié peuvent conduire à une défaillance des freins ou réduire l'efficacité du freinage.

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein !

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites effectuer régulièrement une vidange du liquide de frein.
- Des bulles de vapeur peuvent se former lorsque les freins sont fortement sollicités avec un liquide de frein trop vieux. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent entraîner une défaillance totale du système de freinage.
- Veillez à utiliser du liquide de frein approprié. N'utilisez que du liquide de frein strictement conforme à la norme VW 501 14.
- Tout autre liquide de frein ou un liquide de moindre qualité peut perturber le fonctionnement des freins et réduire l'efficacité du freinage.
- Si aucun liquide de frein conforme à la norme VW 501 14 n'est disponible, utilisez à titre exceptionnel un liquide de frein de qualité répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.
- Faites toujours l'appoint avec du liquide de frein neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique.

- Pour réduire les risques d'intoxication, n'utilisez jamais de bouteilles ou autres contenants pour conserver le liquide de frein. Ces contenants, même marqués, peuvent inciter des personnes à boire leur contenu.
- Conservez toujours le liquide de frein dans son bidon d'origine fermé, hors de la portée des enfants.

⚠ MISE EN GARDE

Du liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule endommage la peinture du véhicule, les pièces en matière plastique et les pneus. Essayez immédiatement tout liquide de frein qui a été renversé ou qui s'est écoulé sur une quelconque pièce du véhicule.



Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et mettez-les au rebut dans le respect des règles de dépollution en vigueur.



Conduite respectueuse de l'environnement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conduite économique	237
Conduite économique en carburant	238

La consommation de carburant, la pollution, ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent principalement de 3 facteurs :

- Le style de conduite adopté.
- Les conditions d'utilisation (météorologie, état de la chaussée).
- Les conditions techniques.

Selon le style de conduite et en utilisant des moyens simples, il est possible d'économiser jusqu'à 25 % de carburant.

Informations complémentaires et avertissements :

- Think Blue. Moniteur ⇒ page 41

Gestion active des cylindres (ACT®)

Certaines versions de véhicules sont équipées d'un système de gestion active des cylindres (ACT®).

Dans des situations de conduite nécessitant une faible puissance du moteur, le système de gestion active des cylindres (ACT®) désactive automatiquement des cylindres du moteur. L'injection de carburant dans les cylindres coupés est alors interrompue, ce qui permet de réduire la consommation totale de carburant. Le nombre de cylindres actifs peut être indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 21.

AVERTISSEMENT

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

Conduite économique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 237.

Passage des rapports plus rapide

De manière générale, un rapport plus élevé est toujours plus économique. Pour la plupart des véhicules, la règle suivante s'applique : roulez en 3^e à une vitesse de 30 km/h (18 mph), en 4^e à 40 km/h (25 mph) et en 5^e à 50 km/h (30 mph).

Par ailleurs, le fait de « sauter » des rapports lors de la montée en rapport permet d'économiser du carburant si la circulation et la situation de conduite le permettent.

Ne poussez pas les rapports au maximum. N'utilisez la 1^{re} vitesse que pour démarrer puis passez rapidement la 2^e vitesse. Sur les véhicules dotés d'une boîte automatique, évitez d'utiliser le kick-down.

Les véhicules dotés d'un affichage de recommandation de vitesse ⇒ page 213 favorisent la conduite économique en affichant le moment idéal pour passer les vitesses.

Conduite en roue libre

Lorsque vous retirez votre pied de l'accélérateur, l'alimentation du moteur en carburant est interrompue et la consommation est réduite.

Par conséquent, laissez rouler le véhicule sans appuyer sur l'accélérateur, par exemple lorsque vous vous approchez d'un feu rouge. Enfoncez la pédale d'embrayage pour débrayer uniquement lorsque le véhicule devient trop lent ou si la distance de décélération est plus longue. Le moteur continue alors de tourner au ralenti.

Dans les situations où un stationnement prolongé est probable, par ex. devant un passage à niveau, coupez le moteur. Sur les véhicules avec dispositif

start/stop de mise en veille activé, le moteur est automatiquement coupé dans les phases d'arrêt du véhicule.

Anticiper et « suivre le courant »

Le fait de freiner et d'accélérer fréquemment augmente considérablement la consommation de carburant. En anticipant et en maintenant une distance suffisante par rapport aux véhicules qui vous précèdent, vous pouvez compenser les variations de vitesse simplement en relâchant la pédale de l'accélérateur. Il n'est alors pas absolument nécessaire de freiner et d'accélérer activement.

Conduite sereine et régulière

La constance prime sur la vitesse : plus votre style de conduite est régulier, plus vous économisez du carburant.

Lorsque vous roulez sur autoroute, une vitesse constante et régulière est plus efficace qu'une accélération et un freinage permanents. De manière générale, vous arriverez à destination aussi vite en adoptant une conduite constante.

Le régulateur de vitesse (GRA) vous aide à adopter un style de conduite régulier.

Utilisation raisonnable des consommateurs supplémentaires

Le confort dans le véhicule est agréable et important, mais il faut l'utiliser à bon escient, en respectant l'environnement.

Certains équipements augmentent la consommation de carburant lorsqu'ils sont activés (exemples) :

- Système de réfrigération du climatiseur : lorsque le climatiseur doit produire une différence de température très élevée, il consomme une quantité d'énergie importante produite par le moteur. C'est pourquoi il ne faut pas que l'écart entre la température dans le véhicule et la température extérieure soit trop important. Avant de prendre le volant, il peut s'avérer utile d'aérer le véhicule puis de rouler avec les fenêtres ouvertes sur un court trajet. Allumez seulement ensuite le climatiseur, une fois les fenêtres fermées. Lorsque vous roulez à grande vitesse, gardez les fenêtres fermées. Les fenêtres ouvertes augmentent la consommation de carburant.

- Désactivez le chauffage de siège lorsque vous n'en avez plus besoin.

- Désactivez le dégivrage de glace avant et arrière lorsque les glaces sont exemptes de buée, de givre et de glace.

- Ne laissez pas le chauffage stationnaire activé lorsque le véhicule est en mouvement
⇒ page 366.

Autres facteurs augmentant la consommation de carburant (exemples) :

- Dysfonctionnement de la gestion moteur.
- Conduite en montagne.
- Conduite avec remorque.

Conduite économique en carburant

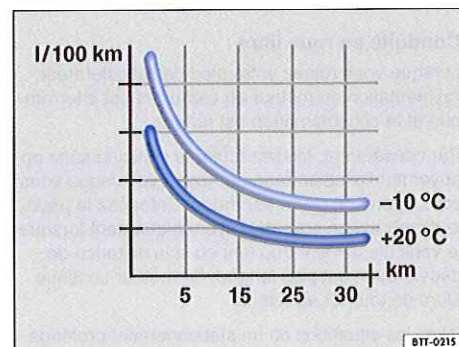


Fig. 156 Consommation de carburant en l/100 km à 2 températures ambiantes différentes.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 237.

Vous pouvez facilement réduire votre consommation de carburant de 10 à 15 % en adoptant une conduite anticipée et économique.

C'est à l'accélération qu'un véhicule consomme le plus de carburant. La conduite anticipée permet de moins freiner et par conséquent de moins accélérer. Dans la mesure du possible, laissez le véhicule rouler par inertie, par exemple lorsque vous voyez que le prochain feu de signalisation est au rouge.

Éviter les trajets courts

Juste après sa mise en route, le moteur froid consomme nettement plus de carburant. C'est uniquement après quelques kilomètres que le moteur atteint sa température de fonctionnement et que la consommation de carburant redevient normale.

Pour réduire efficacement la consommation de carburant et les émissions polluantes, le moteur et le catalyseur doivent avoir atteint leur **température de fonctionnement** optimale. Dans ce contexte, la **température ambiante** est également déterminante.

La **fig. 156** indique deux valeurs de consommation de carburant différentes pour le même trajet, l'un étant effectué à +20 °C (+68 °F) et l'autre à -10 °C (+14 °F).

Par conséquent, évitez les trajets courts superflus et regroupez les trajets.

Dans des conditions équivalentes, le véhicule consomme plus de carburant en hiver qu'en été.

Le fait de « laisser chauffer » le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt est non seulement prohibé par la loi dans certains pays mais aussi techniquement inutile et entraîne un gaspillage de carburant.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage correcte des pneus réduit la résistance au roulement et par conséquent la consommation de carburant.

Lorsque vous achetez des pneus neufs, veillez toujours à ce que leur résistance au roulement soit optimale.

Utilisation des huiles-moteur superlubrifiantes

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité, appelées aussi huiles-moteur superlubrifiantes, réduisent la consommation de carbu-

rant. Les huiles-moteur superlubrifiantes diminuent la résistance au frottement dans le moteur et se répartissent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur. Cet effet se produit particulièrement sur les véhicules souvent utilisés pour parcourir de courtes distances.

Surveillez toujours le niveau d'huile-moteur et respectez les périodicités d'entretien (périodicités de vidange d'huile-moteur).

Lorsque vous achetez de l'huile-moteur, respectez toujours les normes des huiles-moteur homologuées par Volkswagen.

Éviter le ballast inutile

Plus un véhicule est léger, plus il est économique et écologique. Un poids supplémentaire de 100 kg fait par exemple augmenter la consommation de carburant jusqu'à 0,3 l/100 km.

Retirez tous les objets et ballasts inutiles du véhicule.

Retrait des superstructures et des pièces rapportées inutiles

Plus un véhicule est aérodynamique, plus sa consommation est faible. Les superstructures et pièces rapportées telles que les galeries porte-bagages ou les porte-vélos diminuent l'aérodynamisme.

Il importe par conséquent de retirer les pièces rapportées inutiles et les systèmes de galerie porte-bagages non utilisés, en particulier si vous roulez à des vitesses élevées.

Direction

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	240
Informations concernant la direction	241

L'assistance de direction ne s'effectue pas hydrauliquement mais électromécaniquement. Avantage de cette direction : aucun flexible hydraulique, aucune huile hydraulique, aucune pompe, aucun filtre et aucune autre pièce ne sont nécessaires. Le système électromécanique est plus économe en carburant. Alors qu'un système hydraulique requiert une pression d'huile permanente dans le système, une direction électromécanique ne requiert un apport d'énergie que lors du braquage.

La direction assistée électromécanique s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Sur les véhicules dotés de la fonction de sélection du profil de conduite (Driving Mode Selection), le profil de conduite sélectionné peut influencer sur le comportement de l'assistance de direction
⇒ page 339.

Informations complémentaires et avertissements :

- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 207
- Batterie ⇒ page 402
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 506

AVERTISSEMENT

Lorsque l'assistance de direction ne fonctionne pas, le volant est difficile à tourner et peut rendre difficile le braquage du véhicule.

- L'assistance de direction ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez jamais rouler votre véhicule en roue libre lorsque le moteur est coupé.
- Ne coupez jamais le contact d'allumage avec le bouton de démarrage tant que le véhicule est en mouvement. Le verrouillage électronique de colonne de direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 240.

Allumé	Cause possible	Remède
	Direction assistée électromécanique défaillante.	Faites contrôler sans délai la direction dans un atelier spécialisé.
	Direction assistée électromécanique réduite.	Faites contrôler sans délai la direction dans un atelier spécialisé. Si le témoin d'alerte jaune s'allume après un nouveau démarrage du moteur ou un bref parcours, il n'est pas nécessaire de vous rendre dans un atelier spécialisé.
	La batterie a été déconnectée puis reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (9 – 12 mph).